

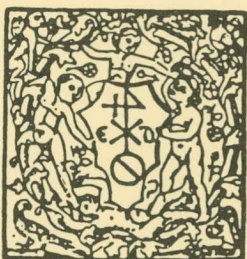
# Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale

48  

---

1994



Genève  
LIBRAIRIE DROZ  
11, Rue Massot  

---

1995

# Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale  
publiée par le Cercle Ferdinand de Saussure

Comité

RUDOLF ENGLER, président

FÉLIX KAHN, vice-président, trésorier

MARIE-CLAUDE CAPT-ARTAUD, secrétaire

RENÉ AMACKER, rédacteur

MICHEL BURGER

CLAIRE-A. FOREL

LUIS J. PRIETO

GEORGES REDARD

IWAR WERLEN,

délégué de la Société suisse de linguistique

Rédaction :

p. adr. Monsieur RENÉ AMACKER

Rue des Charmilles 5

CH-1203 GENÈVE

Ouvrages pour compte rendu :

Monsieur RUDOLF ENGLER

Professeur à l'Université

Sonneggstrasse 19

CH-3076 WORB / Berne

Diffusion :

Librairie DROZ S. A.

Rue Massot 11

CH-1211 GENÈVE 11

---

Publié avec l'appui de  
l'Académie suisse des sciences humaines et sociales

*Tous droits réservés*

ARTICLES

René Amacker

## LA THÉORIE LINGUISTIQUE DE SAUSSURE ET LA PSYCHOLOGIE<sup>1</sup>

La question que je souhaite aborder ici concerne la place du 'facteur psychologique' dans la théorie saussurienne. Plus précisément, je m'interroge sur l'effet rétroactif que les développements récents de la psychologie risquent d'avoir sur la validité de la linguistique de l'arbitraire radical, ou linguistique sémiologique.

Autrement dit: la percée actuelle des sciences cognitives et des neurosciences menace-t-elle de ruiner la linguistique saussurienne et de la reléguer au musée des conceptions dépassées? Ou bien le point de vue saussurien a-t-il une spécificité épistémologique telle qu'il garde en principe sa place dans les débats d'aujourd'hui?

J'articulerai mon exposé selon les trois points suivants, plus ou moins développés.<sup>2</sup>

1) En premier lieu, je montrerai que Saussure répond en quelque sorte lui-même à ces questions, c'est-à-dire que l'on trouve chez lui assez de textes qui prouvent qu'il aurait accueilli avec faveur toutes les connaissances nouvelles que notre siècle

<sup>1</sup> Texte remanié d'une conférence prononcée le 1<sup>er</sup> avril 1992 à l'Université Gakushûin (Tokyo), à l'invitation de M. le professeur Eisuke Komatsu. Une version en *pre-print* en a paru dans le bulletin de l'Université Gakushûin *Fenestra* 1 «The psyche in linguistics», 1995, p. 3-11.

<sup>2</sup> Je ne tiens pas compte ici de tout ce que Saussure a dit et tiré de la psychologie populaire (cf. CLG/E 482 BD).

a apportées. Bien entendu, cela ne signifie pas encore que les progrès des sciences cognitives ne menacent pas la linguistique saussurienne !

2) En deuxième lieu, je défendrai l'idée que la linguistique saussurienne, de par sa structure même, se soustrait presque entièrement aux risques que lui ferait courir l'évolution actuelle propre de la psychologie ou des sciences cognitives.

3) En troisième lieu, je rappellerai que l'épistémologie qui sous-tend l'enseignement de Saussure est de nature constructiviste. J'illustrerai ce point en montrant que Saussure appliquait une sorte de 'loi du minimum conceptuel nécessaire' ou comme on le dit parfois «Principe de parcimonie» (variante dynamique du précepte occamien *entia non sunt multiplicanda*).

1. Il suffit de lire le *Cours* ou les sources pour se convaincre que le 'facteur psychologique' occupe une place considérable chez Saussure. Il se présente sous trois aspects principaux, qu'il faut tenir bien distincts.

(i) L'aspect physiologique : est dit 'psychologique' (cf. CLG/E 184 F) ce qui relève des «organes», précisément du «cerveau» (CLG/E 159; 186). C'est la nature humaine qui est ici en jeu.<sup>3</sup> En conséquence, on voit Saussure s'intéresser aux recherches anatomiques et fonctionnelles de Broca (CLG/E 182) et à l'aphasie (CLG/E 184 F).

Il me paraît clair que toutes les connaissances nouvelles acquises en matière de physiologie cérébrale et concernant l'exercice de la parole («l'organisation de notre cerveau» : CLG/E 186 E) non seulement ne contredisent pas Saussure, mais même plutôt confirment sur ce point son matérialisme (si l'on accepte de désigner ainsi son 'physiologisme').<sup>4</sup> Rien ne permet de seulement imaginer que Saussure aurait dû modifier son point de vue si les connaissances actuelles avaient été disponibles il y a cent ans.

(ii) L'aspect mental : est dit 'psychologique' (cf. CLG/E 1660) ce qui relève des facultés de l'esprit et de la conscience. Ainsi, l'expression et le contenu linguistiques sont appelés, dans une note autographe, «les deux côtés psychologiques du signe» (CLG/E 139 F).

Il est vrai que Saussure emploie plutôt l'adjectif 'psychique' pour rapporter aux facultés qui sont biologiquement déterminées (cf. (i)) : «L'ensemble des associations [...] qui constitue la langue a son siège dans le cerveau ; c'est un ensemble de réalités

<sup>3</sup> On peut interpréter en ce sens, probablement, les unités CLG/E 165 et 172 (sur le caractère complètement ou partiellement naturel de la faculté du langage).

<sup>4</sup> Pour éviter toute méprise, je précise que 'matérialisme' désigne ici simplement le point de vue selon lequel nos opérations mentales se produisent nécessairement grâce à un support matériel, quel qu'il soit.

semblables aux autres réalités psychiques» (CLG/E 263 + 265 E; cf. aussi CLG/E 227 ss.).

L'adjectif 'mental' se trouve aussi en ce sens, notamment dans un texte du deuxième cours, où Saussure dénonce la confusion qu'on risque de faire, «quand on veut approfondir le signe» (CLG/E 305 BD), entre l'unité de langue et l'«exécution du signe» dans la parole: «On est porté [...] à analyser les opérations mentales et physiques qu'on peut saisir chez l'individu» (CLG/E 305 B [D]).<sup>5</sup>

Je tire de cela deux choses: (a) Saussure reconnaît l'existence de facultés, de mécanismes, bref! de spécificités mentales; il réserve une place, dans sa théorie, à leur action nécessaire, aussi bien pour le langage en général que dans la parole en particulier. (b) En même temps, il récuse nettement la pertinence, pour la compréhension de ce qu'est le signe, des études visant à «analyser les opérations mentales». Ou, pour le dire plus correctement: le développement de ce genre de recherches, concernant notamment les modalités psychologiques de l'«exécution du signe», relève strictement de la discipline 'psychophysique' qu'il appelle, non sans quelque hésitation, la «linguistique de la parole» (cf. CLG/E 340; 367).

Ainsi, encore une fois, je suis persuadé que Saussure n'aurait pas cru nécessaire de modifier sa conception de la linguistique s'il avait pu disposer des résultats obtenus depuis lors par la psycholinguistique, par les sciences cognitives et par les neurosciences. D'ailleurs, il s'agit ici, pour l'essentiel, de la même chose que ci-dessus: la cognition a effectivement son siège dans le cerveau, de sorte que le 'physiologisme' de Saussure ne pouvait pas plus séparer esprit et encéphale qu'on ne le fait actuellement.

(iii) L'aspect scientifique: est dit 'psychologique' ce qui relève de la discipline qui porte le nom de psychologie. Il faut bien reconnaître ici que Saussure utilise très rarement l'adjectif dans ce sens (si même il l'utilise). Une fois peut-être on trouve l'adverbe: «Psychologiquement, que sont nos idées, abstraction fait de la langue? Elles n'existent probablement pas. Ou sous une forme qu'on peut appeler amorphe» (CLG/E 1821 E); mais il peut s'agir tout aussi bien de l'aspect mental (Saussure voudrait dire: 'dans notre esprit') que de l'aspect scientifique (il voudrait dire: 'pour la psychologie', celle de son temps).

En revanche, comme on sait, les termes de 'psychologie' et de 'psychologue' sont assez fréquents. A côté des critiques bien connues (CLG/E 300 s.), il y a la série des textes qui parlent de la place de la linguistique dans la classification des sciences (cf. spécialement CLG/E 109-111 E, qu'il faut lire dans l'ordre du manuscrit), notamment en ce qui concerne la psychologie, justement, la psychologie sociale et la

<sup>5</sup> L. Gautier a noté ici: «On analyse le processus psychologique», tandis que les éditeurs ont explicité peut-être de façon trop restrictive en imprimant qu'il s'agit là du «point de vue du psychologue» (CLG, p. 34).

sémiologie, cette discipline à venir qui étudiera des signes de nature diverses, mais « tous fondés sur la psychologie » (CLG/E 112 C ; cf. 294). (Par parenthèse, le terme de psychologie renvoie spécifiquement dans ce dernier texte à l'aspect mental et non pas à l'aspect scientifique.)

Une fois au moins, Saussure utilise 'psychique' pour désigner ce qui relève de la psychologie comme science: « L'étude de la langue [...] sera uniquement psychique » (CLG/E 340 BE).<sup>6</sup>

Enfin, l'on ne doit pas occulter un texte remarquable, qui sonne comme une sorte de prophétie qu'il aura fallu plus de trois quarts de siècle pour voir se réaliser: « Pour aborder sainement la linguistique, il faut l'aborder du dehors, mais non sans quelque expérience des phénomènes prestigieux du dedans. Un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie permettant de classer les faits. Peu à peu la psychologie prendra pratiquement la charge de notre science, parce qu'elle s'apercevra que la langue est non pas une de ses branches, mais l'ABC de sa propre activité » (note *item*, CLG/E 3315.3).<sup>7</sup>

Ce texte pourrait faire indirectement allusion à l'emboîtement de la linguistique dans la psychologie sociale, en passant par la discipline intermédiaire qu'est la sémiologie. Pourtant, dans cette note, la 'psychologie' n'est pas qualifiée. En outre, elle s'occupera du « dedans » — par opposition au « dehors » — de la linguistique (faut-il comprendre plutôt: des phénomènes linguistiques?). Jusqu'à preuve du contraire, je pense que Saussure fait ici délibérément abstraction de la dimension sociale, et qu'il envisage par conséquent la psychologie individuelle, c'est-à-dire en particulier l'étude de la faculté du langage, ou comme il le dira dans son troisième cours l'étude du « jeu du [E: de] langage chez l'individu [D: les individus] » (CLG/E 429 DE), ce jeu qui, dit-il encore, « fait pour ainsi dire voir les dessous, le mécanisme individuel qui ne peut pas manquer de se répercuter à la fin d'une façon ou d'une autre sur le produit général » (CLG/E 429 E). On a compris que j'identifie le « dedans » de la note aux « dessous » du cours.<sup>8</sup>

<sup>6</sup> Les éditeurs ont choisi le temps présent, mais sans passer à l'adjectif 'psychologique', qui serait peut-être plus approprié: « Cette étude est uniquement psychique » (CLG, p. 37).

<sup>7</sup> Cf. le passage analogue de la première conférence faite à Genève en automne 1891 (à l'occasion de sa leçon inaugurale): « Je passerais ensuite, et ceci nous rapprocherait déjà davantage de l'objet vrai, à tout ce que la psychologie est probablement appelé(e) à recueillir prochainement de l'étude du langage » (CLG/E 3283, p. 3).

<sup>8</sup> Le « mécanisme individuel » est une manifestation de la faculté du langage, autrement dit la composante naturelle de la compétence linguistique; le « produit général » doit assurément être la langue, la composante culturelle et historique de la compétence linguistique, dont l'arbitraire, quoique irréductible, n'en demeure pas moins tenu dans les limites que la nature lui impose « d'une façon ou d'une autre »: ainsi, les langues chorégraphiques conventionnelles varient dans les limites définies par les mouvements naturellement possibles de nos membres (cf. mon article de 1976). Voir aussi la citation qui me sert de conclusion.

Encore un mot de commentaire. Si l'on voit Saussure indiscutablement insister sur l'i compte que, de son point de vue, il ne s'agit pas d'une quelconque dissolution future de la linguistique dans la psychologie, mais qu'on aura affaire au contraire à une sorte de conversion de la psychologie à la linguistique, qui sera considérée non plus comme constituant une dépendance (une «branche») de la psychologie, mais bien comme lui fournissant ses principes essentiels («l'ABC de sa propre activité».)<sup>9</sup>

2. Je crois pouvoir affirmer que l'on ne rencontre rien, dans les principes énoncés par Saussure dans un enseignement désormais bien lointain, qui soit incompatible avec les développements récents de la psychologie et des sciences cognitives. Tout au contraire, à certains égards et un peu paradoxalement ! je dirais même que c'est non pas du côté des saussuriens de profession, mais du côté des linguistes cognitivistes, qu'il faut chercher les véritables continuateurs de Saussure, du moins en ce qui concerne ce qu'il attendait de la *linguistique de la parole* et de l'étude générale de LA LANGUE (au sens de 'grammaire universelle' phonologie, syntaxe et sémantique réunies), avec tous ses «traits généraux», avec «tout ce qui [...] paraît essentiel et universel» au spécialiste (CLG/E 429 E).<sup>10</sup>

Et de fait, en ce qui concerne en particulier la syntaxe, les développements actuels du 'comparatisme systématique' des néo-chomskyens (je pense notamment à L. Rizzi et à son groupe de recherche actif à Genève), malgré toutes les imprécisions qu'une connaissance parfois insuffisante des langues dont on sollicite le témoignage peut entraîner, semblent combler l'attente de Saussure, mais ne la rendent pas caduque. Il va d'ailleurs tout autant de soi que, en ce qui concerne l'étude de la langue (dans le sens sémiologique courant), c'est-à-dire la linguistique de l'arbitraire radical, les cognitivistes ont peu de chose à nous enseigner, car, tant qu'on n'aura pas montré que la langue peut se réduire au langage (comme faculté innée) ou à la parole (comme exercice physiologique) autrement dit: que la culture peut se réduire à la nature, les distinctions saussuriennes resteront valables au point de vue épistémologique.

<sup>9</sup> Cette thématique appartient à une polémique que la première conférence de Genève développe assez longuement, et qui concerne le rôle de la linguistique: discipline d'appoint ou science autonome? Cette polémique semble naître d'une question paradoxale: «Maintenant, estime-t-on que le langage soit [...] un facteur digne d'être aperçu ou un facteur nul, une quantité appréciable ou une quantité négligeable [...]?» (CLG/E 3283, p. 4-5). Il serait intéressant de chercher à savoir si le débat n'a qu'un fonction rhétorique dans la leçon de Saussure, ou si, dans les années quatre-vingt-dix du siècle dernier, un linguiste (notamment à Genève?) avait des raisons objectives de se livrer à une telle polémique.

<sup>10</sup> Il est surprenant de voir que ces réflexions, pourtant essentielles, ont été presque totalement escamotées par les éditeurs, qui les ont condensées en une phrase, placée dans un chapitre sur la «Représentation de la langue par l'écriture»: «Le linguiste est obligé d'en connaître [il s'agit des langues] le plus grand nombre possible, pour tirer de leur observation et de leur comparaison ce qu'il y a d'universel en elles» (CLG, p. 44; c'est moi qui souligne).



C'est, en revanche, sur certains points de détail que l'on risque de trouver, dans l'enseignement de Saussure, des énoncés caducs. Je ne vais pas parler, bien entendu, de l'ensemble de cet enseignement: il y faudrait tout un livre! Mais je relèverai quelques éléments qui me semble particulièrement vieillis. On trouve les plus suspects dans les passages où Saussure parle des «casiers existant à l'intérieur de notre cerveau» (CLG/E 1714 E) ou identifie la langue à un «trésor déposé dans notre cerveau» (CLG/E 235+238 B, 238 E), à un «dépôt» (CLG/E 269 BD; 2560 B), voire à une «sécrétion» (CLG/E 343). A leur tour, les contenus mentaux (déposés, par sécrétion, dans les casiers?!) sont présentés comme des images figées dans l'immobilité, voire comme des réalités mortes: «La langue est [...] traductible en images fixes» (CLG/E 265 BCE), en «images photographiques» (CLG/E 268 E); les éléments qui constituent la langue dans le cerveau de l'individu sont même comparés à des «papillons classés dans une boîte de collectionneur» (CLG/E 269 E).

Que faut-il en penser? J'observerai, pour commencer, que ces différents motifs sont empruntés à des domaines multiples et hétérogènes (de la photographie à l'endocrinologie, de l'entomologie à la banque ou à l'administration), et que rien de tout cela n'a de portée scientifique. Au contraire, la seule importance de ces motifs est visiblement didactique: Saussure n'y voyait évidemment que des métaphores, des moyens tout provisoires pour faire saisir son point de vue matérialiste et 'physiologiste', résumé dans la seule thèse d'ailleurs difficilement contestable que, chez l'individu, «la langue a son siège dans le cerveau» (CLG/E 265 BDE).<sup>11</sup> Et si elle se trouve dans le cerveau, elle doit bien y être enregistrée, ou gravée, ou inscrite, ou diffuse, d'une manière ou d'une autre, et peu importe de quelle manière: les images sont sans importance. D'ailleurs, tout cela débouche sur l'identification prudente de la langue d'un individu, de ses connaissances linguistiques, à un dictionnaire doublé d'une grammaire, qui en sont «une image admissible et convenable» (CLG/E 269 C[E]).

Il n'y a rien qui mette la théorie en péril: dût-on prouver définitivement que la mémoire linguistique est dynamique, qu'elle se matérialise dans le cerveau tout autrement que sous forme d'«images», «fixes» ou «photographiques», contenues

<sup>11</sup> Le point essentiel, qui constitue la difficulté, tient au fait que Saussure vient d'insister sur le caractère social, donc interindividuel, de la langue. Par ailleurs, on peut se demander si l'horizon idéologique des auditeurs n'était pas tel que l'élémentaire matérialisme supposé par la thèse selon laquelle «la langue a son siège dans le cerveau» leur était malaisément admissible; en ce sens, Saussure aurait eu à lutter sur deux fronts: il lui fallait leur faire admettre, d'un côté, que la langue n'est pas une entité purement spirituelle et, de l'autre côté, que les abstractions qui constituent la langue sont néanmoins des réalités (cf. De Mauro 1967: note 70). En tout cas, les deux points de vue en question sont effectivement réunis dans ces mêmes passages (c'est moi qui souligne): «Ces signes dans leur état *latent* sont parfaitement *réels* (*déposés* [...] dans le cerveau)» (CLG/E 268 E); «dans la langue, nous avons un objet [...] de nature *concrète*. Ces [= ses ?] signes ne sont pas des abstractions, tout *spirituels* qu'ils soient» (CLG/E 263 E).

dans les « casiers » d'un « trésor » formant un « dépôt », cela n'invaliderait pas la thèse élémentaire selon laquelle « la langue a son siège dans le cerveau », et qui, quoique triviale aujourd'hui, est la seule nécessaire à la théorie saussurienne.<sup>12</sup>

On pourrait faire la même démonstration à propos de la 'sphère associative' et de l'ensemble de ce que Saussure doit supposer dans le domaine mémoriel, *in absentia* : dans chaque cas on trouvera, à mon avis, que Saussure se limite à définir une thèse simple et falsifiable, qu'il illustre de manière plus ou moins variable pour la mettre à la portée de ses auditeurs. Ainsi, c'est seulement lorsqu'on aurait prouvé que la délimitation des unités, en particulier segmentales,<sup>13</sup> peut se faire, dans l'apprentissage de la langue, sans passer par la mémoire et les nombreux énoncés qu'elle a enregistrés et qu'elle peut, d'une façon ou d'une autre, consulter, c'est seulement alors que l'opposition entre rapports syntagmatiques et rapports associatifs serait falsifiée et que, par conséquent, cet aspect essentiel de la linguistique saussurienne serait caduc ; mais nous sommes, je crois, bien loin de trouver cette preuve.

3. S'il est une chose que l'on peut reprocher à Saussure, ce n'est pas d'avoir pratiqué une psychologie ou une science cognitive fausse et désormais dépassée, c'est bien plutôt d'avoir réduit la part réelle du psychologique (au sens scientifique) au minimum absolu, à des thèses si générales et si triviales qu'elles ne permettent pas de faire progresser l'étude psychologique ou cognitive du langage. Cette critique est assurément pertinente sur le fond, mais elle ne tient pas compte du fait indéniable que Saussure n'a justement pas voulu s'occuper de psychologie autrement qu'en réduisant à la linguistique ce qu'il appelait 'psychologie' (cf. plus haut) !

C'est pourquoi je préfère aborder la question sous un autre angle. La modestie, pour ne pas dire l'indigence, des hypothèses psychologiques de Saussure résulte chez lui d'une application probablement voulue et calculée de ce que la philosophie connaît comme le 'rasoir d'Occam', qui exprime une loi que, par souci de clarté, j'appelle plus volontiers 'loi du minimum conceptuel nécessaire' (cf. mon livre de 1986, *passim*).

<sup>12</sup> Il me semble que Saussure n'était ni plus audacieux ni plus imprudent, dans l'usage de ses métaphores, que nombre de linguistes contemporains, qui n'ont pas hésité à parler de 'boîte noire', de 'programmes', de 'modules', en suggérant souvent bien plus que ce que la science cognitive avait effectivement acquis : chaque époque a ses métaphores et se donne ses modèles pour expliquer le phénomène linguistique (cf. mon article de 1972). Plus sérieusement, on relèvera que Saussure considère prudemment que grammaire et dictionnaire (descriptifs) donnent une image « admissible et convenable » de la langue comme connaissance de l'individu : donc imparfaite, mais didactiquement acceptable, alors que, de nos jours, le lexique et la syntaxe sont bien souvent considérés sans justification autre que *descriptive* comme des composantes indiscutables, et indiscutablement distinctes, de la grammaire *intérieure* du sujet parlant.

<sup>13</sup> Qu'on pense à l'exemple « sižlaprā » (CLG, p. 146) ou au verbe *zyeuter*, dérivé du pluriel *les (des / ces etc.) yeux*, avec fausse coupe, la consonne de liaison du déterminatif ayant été annexée au substantif.

Un corollaire de cette loi, c'est que le minimum conceptuel doit pouvoir croître en fonction des besoins descriptifs ou théoriques. Ainsi, il ne suffit plus à Saussure de dire que «la langue a son siège dans le cerveau», dès qu'il s'agit de passer du niveau sémiologique au niveau proprement linguistique de la réflexion sur la langue,<sup>14</sup> ou, pour le dire avec Godel (1966), de passer des signes en général aux termes du système linguistique en particulier : à ce que Saussure appelait la faculté du langage (qui est d'ordre essentiellement sémiologique), «il faut encore ajouter, s'il ne s'agit plus de mots isolés [qui permettent de définir le phénomène sémiologique], une faculté de coordination» (CLG/E 212+214 BD), qui permettra l'exercice d'une «opération de coordination régulière (dès qu'il y aura pluralité d'images verbales reçues [c'est-à-dire quand il s'agira de la langue proprement dite]) pour cet ensemble qui arrive peu à peu à la conscience» (CLG/E 212+214 E).

Ce seul exemple suffit à montrer comment Saussure, qui commence par poser la faculté sémiologique puis y ajoute la faculté de coordination, applique la loi du minimum conceptuel nécessaire et comment il fait croître ce minimum selon ses besoins. En même temps et par là même, il suffit aussi à montrer que Saussure est un représentant de l'épistémologie constructiviste, au moins dans sa pratique sinon dans ses déclarations méthodologiques.<sup>15</sup> Or si l'on oppose le constructivisme, d'une part, à l'idéalisme innéiste et, d'autre part, à l'empirisme mécaniste (cf. Piaget 1967 : 1240 et suiv.), cela ne signifie pas pour autant que l'on exclue tout innéisme (les 'facultés' sont biologiquement héritées, sans doute) ou tout mentalisme (la langue est 'spirituelle', comme on l'a rappelé) ni qu'on soit l'adversaire de tout empirisme (c'est en pratiquant les langues historiquement déterminées qu'on les apprend et qu'on peut les décrire); et du reste le constructivisme suppose au moins deux choses : l'interaction de l'individu avec son milieu, et la croissance, consécutive à cette interaction, de sa connaissance.

Il me paraît inutile de souligner que, dans le principe, cette attitude épistémologique est actuellement très généralement partagée, par exemple par Chomsky et son école; il suffit de songer à l'importance universellement reconnue à l'acquisition du langage par l'enfant. C'est pourquoi je pense, avec d'autres saussuriens, que la linguistique de l'arbitraire, qui conçoit de façon originale le rapport entre nature et

<sup>14</sup> Sur cette opposition à mon avis essentielle, cf. mon livre de 1975, p. 129 s. Pour éviter toute confusion, je crois utile de préciser qu'il s'agit ici de la sémiologie telle qu'on la pratique actuellement, et non pas de ce qu'était vraisemblablement la sémiologie dans l'épistémologie de Saussure (cf. mon article de 1995, IV).

<sup>15</sup> Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit jadis du constructivisme dans la sémiologie et dans la linguistique de Saussure (cf. mon livre de 1975, pp. 99-102, avec le tableau comparatif de la p. 102). Et je ne reviendrai pas non plus sur l'application que j'ai faite moi-même de ce constructivisme dans la mise au point d'une méthode de description syntaxique appliquée au latin (cf. mon livre de 1986, chapitre 1).

convention en ce qui concerne la langue (cf. note 8), a encore son mot à dire dans le débat scientifique, et qu'elle n'est en aucune façon dépassée.

Tout au plus pourrait-on signaler, de Saussure à Chomsky, un déplacement de centre de gravité; en simplifiant de façon outrancière, je marquerais ainsi la différences entre eux: si, pour l'un et pour l'autre, la langue se trouve résulter des interactions entre l'expérience et l'esprit (au sens de *mind* anglais, résultant d'une faculté biologique naturelle innée), on voit que Chomsky se contente de marquer l'importance de l'expérience, mais détaille le rôle de l'esprit (qui est ce qui probablement l'intéresse désormais le plus dans l'étude du langage),<sup>16</sup> tandis que Saussure marque l'importance de l'esprit et du donné biologique (le «dedans»),<sup>17</sup> mais détaille le rôle de l'expérience (le «dehors»), en insistant en particulier, comme on sait, d'une manière qui reste aujourd'hui encore tout à fait originale, sur le caractère intrinsèque de la masse parlante (l'interindividualité, la collectivité)<sup>18</sup> et du temps (la mutabilité).

4. Un mot de conclusion. Sans être ni psychologue ni épistémologue, j'ai cru pouvoir m'aventurer en lecteur attentif dans un sujet qui mériterait d'être traité par un spécialiste. Ce qui frappe, rétrospectivement, c'est le caractère fort moderne des attentes scientifiques de Saussure et la position à certains égards non saussurienne (au sens actuel du terme) qu'il adoptait en matière de linguistique; je pense expressément à ce qu'il dit du «mécanisme individuel qui ne peut pas manquer de se répercuter [...] sur le produit général» et à son programme de grammaire générale portant sur LA langue. D'ailleurs, une page peu lue du *Cours de linguistique générale* aurait pu et dû inviter depuis longtemps ceux des saussuriens qui se bornent à la leçon de l'arbitraire (au nombre desquels je reconnais m'être rangé) à élargir sans le trahir pour autant leur horizon scientifique, pour ne négliger ni la linguistique de la parole ni la linguistique du langage. A propos de la diversité linguistique au niveau de la langue,

<sup>16</sup> Cf. ce qu'en dit L. Rizzi (1992, p. 301-302): «Lo studio di una capacità che trascende il determinismo biologico [c.à.d. la capacité linguistique, qu'on peut identifier ici à la langue] presuppose logicamente lo studio delle condizioni biologiche che la rendono possibile. Questo studio è parte del programma della grammatica generativa.»

<sup>17</sup> Il ne faut pas, à mon avis, faire dire plus que cela à une expression quasi-théologique (servant d'ailleurs d'illustration didactique plutôt que d'énoncé théorique!) telle que «dans chaque état [de langue], l'esprit insuffle, vivifie une matière donnée», d'autant que Saussure a ajouté: «mais il n'en dispose pas librement» (CLG/E 1415 E).

<sup>18</sup> Certaines formules psychologisantes qui nous paraissent désormais tout à fait surannées servent seulement, chez Saussure, à insister sur l'aspect social intrinsèque de la langue, qui s'ajoute à la contribution tout aussi essentielle des facultés de l'individu; c'est du moins ainsi que j'interprète les expressions synonymes «âme collective» (CLG/E 1285), «intelligence collective» (CLG/E 350) ou «conscience collective» (CLG/E 1660), qui 'socialisent' l'individu et 'individualisent' l'intersubjectivité, en ce qui concerne la langue. On est donc bien loin des personifications, idéologiquement très marquées, du peuple ou de la nation.

le texte dit: «Les possibilités, bien qu'en nombre incalculable, sont limitées par certaines données constantes, phoniques et psychiques, à l'intérieur desquelles toute langue doit se constituer; et réciproquement, c'est la découverte de ces données constantes qui est le but principal de toute comparaison faite entre langues irréductibles les unes aux autres [c.à.d. sans lien historique ou typologique entre elles]» (CLG, p. 263-264). Autrement dit, pour Saussure la parole permet non seulement au sujet parlant et au linguiste d'accéder au système grammatical qu'elle réalise, mais aussi au linguiste et au psychologue d'accéder au moins partiellement aux facultés qui la rendent possible; elle n'est donc pas seulement «document de langue» (CLG/E 1714), elle est encore 'document de langage'.

*Adresse de l'auteur:*  
René Amacker  
5, rue des Charmilles  
CH 1203 Genève

### Références bibliographiques

- CLG. Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale* (Paris, Payot). Cité selon la pagination restée inchangée à partir de la deuxième édition (1922).
- CLG/E. CLG, édition critique par Rudolf Engler (Wiesbaden, Harrassowitz). I, 1968; II/1, 1974. Cité selon le numéro des unités et, le cas échéant, selon la colonne (identifiée par les capitales de B à F).
- Amacker René, 1972. «Le choix des évidences et la formalisation: notes pour une épistémologie de la linguistique», dans: *Linguistica, Semiologia, Epistemologia*. Atti del Convegno Internazionale di Studi, Roma, 16-17 Aprile 1971 (Roma, Bulzoni, 1972), p. 1-12.
- Amacker René, 1975. *Linguistique saussurienne* (Genève, Droz).
- Amacker René, 1976. «La linguistique entre la nature et l'histoire», dans: *Les sciences humaines à la découverte de l'homme* [*Les Cahiers Protestants*, n.s. 2, avril 1976], p. 21-28.
- Amacker René, 1986. *Structures et conventions*. Essai sur la morphologie de la proposition en latin [...] (Turin, Albert Meynier).

- 
- Amacker René, 1995. «Saussure 'héralitéen': épistémologie constructiviste et réflexivité de la théorie linguistique», à paraître dans les *Actes* du colloque Saussure de Cerisy (août 1993).
- De Mauro Tullio, 1967. «Commento», dans: F. de Saussure, *Corso di linguistica generale* (Bari, Laterza) [traduction française dans les tirages du CLG dès 1972].
- Godel Robert, 1966. «De la théorie du signe aux termes du système», *Cahiers Ferdinand de Saussure* 22, 1966, p. 53-68.
- Piaget Jean, 1967. «Les courants de l'épistémologie scientifique contemporaine», dans: Jean Piaget (éd.), *Logique et connaissance scientifique* (Paris, Gallimard), p. 1225-1271 [Encyclopédie de la Pléiade, 22].
- Rizzi Luigi, 1992. «Sulla conoscenza del linguaggio», dans: *Cahiers Ferdinand de Saussure* 45, 1991 (1992), p. 301-316.

Eric Buysens

### LA FLEUR-DE-LIS

La fleur-de-lis a été l'objet de tant de discussions, que l'on ne sait plus à qui se fier; voilà pourquoi j'ai décidé de me fier uniquement au *Dictionnaire pratique d'horticulture et de jardinage* de Nicholson, traduit en français par S. Mottet (1893-96). Ainsi, j'ai pu constater qu'il s'agissait d'iris et non de lis. Car c'est la traduction du nl., *lieschbloem*.

«Le Genre 'iris', très riche en espèce et en variété, est des plus importants parmi les plantes rustiques» (Nicholson). On le trouve même au Japon. On lui connaît deux variétés: l'iris rhizomateux et l'iris bulbeux. Et voici comment Nicholson présente l'iris royal: «*Iris germanica*: I. d'Allemagne, I. Armes de France, I. des Jardins, Glaïeul bleu.»

Deux récits attribuent à Clovis le choix de cet iris bleu comme emblème de la royauté francique. Selon le premier de ces récits, ce furent les soldats qui, après la victoire de Tolbiac, cueillirent des iris qui poussaient au bord de l'eau, et les offrirent à Clovis, qui les accepta, en promettant d'en faire le symbole de la royauté. Selon l'autre récit, ce fut un ange qui déclara que, si Clovis remplaçait les trois croissants qui ornaient son écu par trois iris, il vaincrait le Sarrazin Candat; il fit cette déclaration à un ermite qui habitait près d'une source non loin de Joye-en-Val.

Lorsqu'on remania les limites des terres de Charlemagne, on traça une ligne qui longeait approximativement les cours du Rhône, de la Saône et du Rhin; et les terres qui étaient à l'ouest de cette ligne furent données à Charles-le-Chauve.

Son royaume était bilingue: le nord parlait le francique, le sud parlait ce qui allait s'appeler le français. Mais, comme le roi était un Franc et habitait le nord, les gens du sud s'efforçaient de parler comme lui. Le nombre de mots qu'ils empruntèrent furent considérables; je ne vous en cite que quelques-uns: *amarrer*, *bac*, *cabillaud*, *matelot*, *dune*, etc. Il faut citer aussi l'adjectif *haut*, qu'ils prononçaient avec une forte aspiration pour imiter l'*h* aspiré des Francs. Et il y avait aussi les mots *oïl* et *nenni* pour imiter les Francs qui disaient *ja-hi* et *neen-hi*.

Le premier roi qui parlera le français sera Hugues Capet (936-96). Avant cela, il nous faut savoir comment chaque peuplade nommait l'iris: en Grèce, on disait *iris*, en Italie *glaiëul*, en Gaule *flamme* ou *flambe*, en Grande-Bretagne *flag*. Ils s'emploient encore. Les Francs avaient deux mots: pour la plante, ils disaient et disent encore *liesch*, et pour la fleur il disaient et disent encore *lieschbloem*. Nous sommes ici chez le peuple qui a inventé l'emblème royal. Et je pense que c'est pour cette raison que les Flamands continuent à garder ces mots, qu'ils ont simplifiés en écrivant *lis*.

La poudre d'iris se vendait sous le nom de *poudre d'iris*, bientôt changée en *poudre de riz*.

En Angleterre, elle se vend sous le nom — non expliqué — de *orris-powder* ou *orris-root*!

On ajoute: «The rhizome of three species of Iris (*I. florentina*, *I. germanica*, *I. pallida*) which has a fragrant odour like that of violet». Il s'agit bien d'*iris*.

The *Oxford English Dictionary* consacre un important article à un emprunt au français; il s'intitule *Fleur-de-lis / Flower-de-luce*. Il a rassemblé tous les exemples qui, depuis environ 1400 jusqu'à nos jours, ont montré le culte des Anglais pour l'iris. Il commence par la plante dénommée *iris*. Ensuite il passe à ce qu'il nomme *Heraldic Lilly*; il croit que le mot a changé de sens. Mais il ajoute: «A device supposed by some to have originally represented an iris». Il n'en fournit aucune preuve. Moi, j'ai lu tous ces exemples en leur donnant le sens *iris*; et cela va de soi.

Vient alors la troisième partie qui est consacrée à l'emploi de *fleur-de-lis* pour désigner l'emblème royal; il ne cite aucun sens; mais c'est l'iris. Bref, c'est l'iris dans les trois cas. Cela est confirmé par Nicholson.

Nous trouvons la preuve chez Anatole France, dans son roman *Le lys rouge*: sous le titre, il a dessiné la stylisation de l'iris. Il cite une Anglaise qui a appris qu'on appelle là-bas la fleur *iris*. Voici ce qu'elle dit à son amie, Madame Martin:

«Je suis réjouie, comment dites-vous cela en français? Je suis exaltée en pensant que vous portez sur le cœur le lys rouge de Florence. Et Monsieur Decharre, qui a une âme d'artiste, doit être content de voir à votre corsage ce gentil bijou. Oh! je voudrais connaître le joaillier qui l'a fait, darling. Ce lys est svelte et souple comme la fleur d'iris.»



Miss Bell, l'Anglaise, n'use du mot *lys* que par politesse, elle termine par le mot *iris*, nous garantissant du même coup que tel est l'usage.

Mais, pour traduire le nom de la fleur, que faire ? Le mot *lis* se heurtait au mot *lis* au sens de *lilium*. Mais on fit remarquer qu'il était protégé par le mot composé *fleur-de-lis*; donc les autres mots pouvaient prendre sans risque le mot *iris*.

La Régie bruxelloise s'est donné un emblème : l'*iris*. Cela rétablit la filiation et n'empêche pas les Flamands de dire qu'*iris* est la traduction de *lisbloem*.

*Adresse de l'auteur :*

M. le prof. Eric Buysens  
Av. des Gerfauts 6, bte 17  
B 1170 Bruxelles

Marie-Claude Capt-Artaud

## L'ANTONOMASE, FIGURE DU DESTIN

Pour la plupart des auteurs, l'antonomase est d'abord une espèce de synecdoque, dite synecdoque *d'individu*, au même titre que les synecdoques *de la partie, du tout, du genre, de l'espèce*, etc. C'est le parti pris de Fontanier qui la classe dans le chapitre consacré à ce « trope par connexion » et la commente en ces termes :

Par cette sorte de *synecdoque*, on peut prendre : 1° un nom commun pour un nom propre [...], 2° un nom propre pour un nom commun<sup>1</sup>.

Dumarsais, toujours si perspicace, accorde à l'antonomase l'autonomie d'un plein chapitre, marquant ainsi qu'il considère ce trope comme une figure à part entière. Voici néanmoins ce qu'il en dit :

L'antonomase est une espèce de synecdoque, par laquelle on met un nom commun pour un nom propre ou bien un nom propre pour un nom commun. Dans le premier cas, on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ; et

---

<sup>1</sup> Fontanier, Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, éd. Gérard Genette, 1968, p. 87.

dans le second cas, on fait entendre que celui dont on parle ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou par quelque vertu.

I *Philosophe, orateur, poète, [...]* sont des noms communs; cependant l'antonomase en fait des noms particuliers qui équivalent à des noms propres.

Quand les anciens disent le *philosophe*, ils entendent Aristote. Quand les latins disent l'*orateur*, ils entendent Cicéron. Quand ils disent le *poète*, ils entendent Virgile. [...]

II La seconde espèce d'antonomase est lorsqu'on prend un nom propre pour un nom commun, ou pour un adjectif [...]. Thersite fut le plus mal fait, le plus lâche, le plus ridicule de tous les Grecs: Homère a rendu les défauts de ce Grec si célèbres et si connus que les anciens ont souvent dit un *Thersite* pour un homme difforme, pour un homme méprisables. C'est dans ce dernier sens que M. de la Bruyère a dit: «Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis Thersite; mettez-moi à la tête d'une armée dont j'ai à répondre à toute l'Europe, je suis Achille»<sup>2</sup>.

Comme Fontanier le fera remarquer, il arrive, par antonomase, que «le nom propre se trouve employé sans article. C'est là ce qui fait l'*identification*»<sup>3</sup>.

Nous allons proposer de lire le poème de Gérard de Nerval, *El Desdichado*, en y découvrant — en particulier dans le vers 01 et le vers 09 — les deux formes de l'antonomase.

### EL DESDICHADO

Je suis le ténébreux, – le veuf, – l'inconsolé,  
Le prince d'Aquitaine à la tour abolie :  
Ma seule étoile est morte, — et mon luth constellé  
Porte le *Soleil noir* de la *Mélancolie*.

Dans la nuit du tombeau, toi qui m'as consolé,  
Rends-moi le Pausilippe et la mer d'Italie,  
La *fleur* qui plaisait tant à mon cœur désolé,  
Et la treille où le pampre à la rose s'allie.

<sup>2</sup> Dumarsais, César Chesneau, *Traité des Tropes*, Paris, Le Nouveau Commerce, pp. 98 et suiv.

<sup>3</sup> Fontanier, P., *op. cit.*, p. 97.

Suis-je Amour ou Phébus?... Lusignan ou Biron?  
 Mon front est rouge encor du baiser de la reine;  
 J'ai rêvé dans la grotte où nage la syrène...

Et j'ai deux fois vainqueur traversé l'Achéron :  
 Modulant tour à tour sur la lyre d'Orphée  
 Les soupirs de la sainte et les cris de la fée<sup>4</sup>.

Ce texte est considéré comme l'un des plus beaux sonnets en langue française. Il est sans doute pour un large public, et à juste titre, très représentatif de ce qui est défini institutionnellement comme poésie ; et, bien sûr, il a suscité de très nombreuses pages de commentaires pointus et subtils. Aussi, pour l'aborder, nous abriterons nous derrière la conviction de J.P. Richard :

Chaque lecture n'est jamais qu'un parcours possible, et d'autres chemins restent toujours ouverts<sup>5</sup>.

Cependant nous n'oublierons pas, pour autant, l'exigence formulée par Michael Riffaterre :

Le texte littéraire doit son caractère fondamental de monument verbal à ceci qu'il exige une lecture *docile* et complète, processus restrictif grâce auquel le texte, contrôlant son propre décodage, bloque les fantaisies du lecteur<sup>6</sup>.

Les commentateurs ont beaucoup insisté à remarquer la richesse de contenu d'un texte aussi court : il faut des pages de glose pour tenter d'en dire autant. Il semble que cette concision — et la densité du syntagme — résulte de l'originalité des paradigmes utilisés. Portant trace du travail d'écriture, cette compacité a pour effet symétrique d'exalter notre faculté sémiologique, de mobiliser notre compétence de lecteur.

Nous allons tenter ici de montrer comment les antonomases permettent de parcourir le texte en un trajet à sens multiples et mettent en évidence une circulation du sens dans le poème par de continuels ricochets. Le premier vers a déjà figure d'antonomase avec la présence anormale de l'article défini :

<sup>4</sup> Il s'agit du poème liminaire du recueil intitulé *Les Chimères* paru en 1854. Nous donnons ici le texte du poème dans l'édition définitive : *Les Filles du feu*. Mais ce sonnet avait fait l'objet d'une prépublication dans le journal *Le Mousquetaire* du 10 décembre 1853 sous une version sensiblement différente. Il existe deux autres versions, manuscrits autographes : le *manuscrit Lombard* et le *manuscrit Eluard*. Ce dernier, qui a pour titre *Le Destin*, retiendra ici toute notre attention.

<sup>5</sup> Richard, J.-P., *Poésie et profondeur*, Paris, Le Seuil, 1955, p. 10.

<sup>6</sup> Riffaterre, M., *Sémiotique intertextuelle: l'interprétant*, in *Rhétoriques, sémiotiques, Revue d'Esthétique*, Paris, Coll. 10/18, 1979, p. 132. C'est nous qui soulignons.

Je suis le ténébreux, – le veuf, – l'inconsolé

Le vers 09 rassemble à lui seul quatre noms propres:

Suis-je Amour ou Phébus?... Lusignan ou Biron?

Au dernier tercet font irruption «Orphée», «la sainte» et «la fée».

Anomalie linguistique notoire que ce recours à la dénomination qui parcourt le texte, contaminant les principaux substantifs («la reine», «la syrène»...). Nous sommes ainsi invités à nous interroger sur la pratique de la dénomination et sur le rôle sémiologique de premier plan que joue — eu égard à cette pratique — l'antonomase, figure de signification.

### *Un chassé-croisé entre nomination et signification*

Les noms propres occupent une place marginale dans la langue. Ce ne sont pas des signes à part entière; ce ne sont pas des entités bifaciales comme les autres: ils n'ont pas à proprement parler de face signifiée. Les noms propres, précise Alain Rey, «désignent des individus ou des réalités individuelles»<sup>7</sup>: le mécanisme référentiel est ici réduit au lien entre telle suite de sons et l'individu auquel celle-ci renvoie. Or la communication linguistique suppose un autre type d'instruments, des entités bifaciales entretenant entre elles des relations sémiotiques complexes qui leur confèrent leur valeur. Les noms propres, quant à eux, seraient les instruments appropriés à satisfaire une autre pratique, qu'il convient d'opposer ici à la pratique qu'est la communication linguistique, la nomination. Cette pratique vise à atteindre la singularité elle-même d'un sujet, celle qu'il ne partage avec aucun autre. C'est ici l'occasion de rappeler que la phonologie pragoise, en définissant le phonème comme un ensemble de traits pertinents, une classe de sons, a donné toute sa force à une distinction familière aux philosophes. On peut dire, en effet, que cette discipline s'est constituée en opposant l'*identité numérique*, celle qui détermine un objet en tant qu'individu et qu'il est donc seul à posséder, aux *identités spécifiques* que l'on reconnaît à un objet, celles qu'il partage avec tous les objets présentant les mêmes caractéristiques que lui.

Les instruments de la nomination visent à pointer les référents comme autant d'identités numériques; les signes linguistiques indiquent les caractéristiques des référents qui sont pertinentes pour le sens<sup>8</sup>. Demandons à Racine illustration de cette

<sup>7</sup> Le Petit Robert 2 (dictionnaire universel des noms propres), présentation par Alain Rey, p. XI.

<sup>8</sup> Les pronoms personnels (et en général tous les indexicaux) sont le plus souvent considérés uniquement eu égard à leur fonction référentielle. Or, comme tout signe, leur valeur dépend aussi et d'abord du syntagme dans lequel ils sont insérés. Cette précision nous semblait utile avant d'aborder l'analyse du poème de Nerval.

différence. Reprenons le dialogue entre Phèdre et Œnone dans lequel Phèdre avoue à sa confidente son coupable amour pour Hippolyte (Acte I, scène III) :

Phèdre: Puisque Vénus le veut, de ce sang déplorable  
Je pérís la dernière et la plus misérable.

Œnone: Aimez-vous ?

Phèdre: De l'amour j'ai toutes les fureurs.

Œnone: Pour qui ?

Phèdre: Tu vas ouír le comble des horreurs.  
J'aime... A ce nom fatal, je tremble, je frissonne,  
J'aime...

Œnone: Qui ?

Phèdre: Tu connais ce *fil de l'Amazone*,  
Ce prince si longtemps par moi-même opprimé ?

Œnone: *Hippolyte* ? Grands Dieux !

Phèdre: C'est toi qui l'a nommé.

Mettons en regard l'expression de Phèdre « ce fils de l'Amazone » et l'exclamation d'Œnone « Hippolyte ? ». Déplions d'abord le sens du mot de Phèdre. Par la détermination *fil de l'Amazone*, Phèdre peut sembler, à première vue, occulter le trait le plus pertinent en l'occurrence, « fils de Thésée, mon époux » ; mais ce trait est implicitement donné à Œnone avec l'autre. Certes, en bonne épouse, elle ne devait pas haïr le fils de son mari, mais, en bannissant Hippolyte, elle se montrait du moins bonne mère, bonne reine, bonne grecque. Phèdre en effet pouvait à juste titre craindre que ce fils d'une barbare ravisse à son propre enfant le titre de roi. En soulignant à l'attention d'Œnone cette identité spécifique d'un Hippolyte qu'elle aime de « toutes les fureurs » de l'amour, en le présentant comme le « fils de l'Amazone », elle s'avoue non seulement épouse déloyale mais encore mère infâme, reine traître à son peuple, indigne d'être grecque. Par cette seule détermination d'Hippolyte, Phèdre, en avouant son amour, se démet de toutes ses identités honorables pour n'être plus désormais que « la plus misérable » d'un « sang déplorable ».

On le voit, la désignation proprement dite du référent est loin de recouvrir l'enjeu de la communication. L'essentiel du propos de Phèdre tient à l'identité spécifique qu'elle a choisie comme la plus pertinente pour référer à Hippolyte. Œnone, atterrée par le sens qu'elle hésite encore à donner à cette révélation intolérable, tente de le confirmer en recourant à une autre pratique: la pratique de la nomination. En effet, la charge de sens est entièrement tributaire de l'identité même du référent. C'est bien le fait qu'il s'agisse d'Hippolyte qui rend leur sens, aux yeux d'Œnone, aux compor-

tements aberrants de Phèdre; il lui faut donc s'assurer qu'il n'y a pas erreur sur la personne. Une pratique vient alors en renfort à l'autre. Quand il s'agit de lever un doute sur une caractérisation difficilement concevable du référent parce qu'elle va à l'encontre des caractéristiques qu'on connaît déjà, («follement aimé de Phèdre» n'est pas compatible avec «fils de Thésée», mais encore moins avec «fils de l'Amazone») et que, du coup, on a peine à continuer à envisager le référent comme «un», la pratique de la nomination vient naturellement étayer la pratique de la communication.

Forts de la distinction des deux pratiques nous constatons que l'antonomase, non seulement dote le nom propre d'une face signifiée, le hissant ainsi au rang de signe à part entière, mais encore accorde à certains signes — qui ne pourraient prétendre, en tant que tels, qu'à viser des identités spécifiques — le pouvoir de nommer des individus. Autrement dit, l'antonomase rend les instruments d'une pratique propres à l'autre et *vice-versa*: 'le philosophe' *nomme* Aristote et 'Thersite' *signifie* méprisable.

Que nous révèle à cet égard le *manuscrit Eluard*? On ne sait pas dater avec précision cette version du poème *El Desdichado* mais elle porte des corrections qui induisent à la penser postérieure à celle du *Mousquetaire*<sup>9</sup>. Le *manuscrit Eluard* est très proche de la version définitive. Les seules différences que cette version manuscrite présente encore avec la version définitive sont: l'apparition d'un autre titre ainsi que des variantes graphiques. *El Desdichado* devient ici *Le Destin*. Le poème reçoit ce titre, plus sobrement explicite, en même temps que des audaces orthographiques y soulignent clairement l'ouvrage de l'antonomase: les noms communs s'y parent de majuscules et les noms propres, *Orphée* en particulier, abandonnent ostensiblement la leur. On constate que les tirets du premier vers, qui retiendront tout particulièrement notre attention, apparaissent à ce moment-là (les versions antérieures n'ont que des virgules). Ces tirets sont maintenus dans la version définitive.

### Le Destin

Je suis le Ténébreux, – le Veuf, – l'Inconsolé,  
 Le Prince d'Aquitaine à la Tour abolie :  
 Ma Seule Etoile est morte, — et mon luth constellé  
 Porte le Soleil noir de la Mélancholie.

<sup>9</sup> Puisque la version du *Mousquetaire* porte encore les termes *vigne, dormi, verdit, vivant, et chantant*, remplacés respectivement par *rose, rêvé, nage, vainqueur, tour à tour* dans la version définitive.

Dans la nuit du Tombeau, Toi qui m'as consolé,  
Rends-moi le Pausilippe et la mer d'Italie,  
La fleur qui plaisait tant à mon cœur désolé,  
Et la Treille où le pampre à la Rose s'allie.

Suis-je amour ou Phebus?... Lusignan ou Biron?  
Mon front est rouge encor du baiser de la Reine;  
J'ai rêvé dans la grotte où nage la Syrène...

Et j'ai deux fois vainqueur traversé l'achéron :  
Modulant tour à tour sur la lyre d'orphée  
Les soupirs de la Sainte et les cris de la Fée<sup>10</sup>.

Ne se prend-on pas à imaginer que Nerval a souligné la facture figurale du sonnet — attirant l'attention sur les minuscules — et a indiqué, par ce nouveau titre, une piste de lecture? Il reviendra néanmoins au titre initial, *El Desdichado*, ultime antonomase.

*Les entrelacs du vers 09; la « valeur » selon Saussure*

L'antonomase, pour donner un signifié au nom propre, s'appuie sur les caractéristiques que la mémoire collective a retenu de la destinée singulière de certains personnages dont le nom est ainsi devenu significatif. Le vers 09 rassemble les noms de héros mythiques ou légendaires, dont certains traits, par consensus culturel, sont devenus porteurs de sens. En fonction du consensus l'antonomase peut conférer au nom propre la puissance sémiotique d'un signe particulièrement riche en signifié.

J. Geninasca, dans sa pénétrante étude des « Chimères », accorde, comme tous les critiques, beaucoup d'attention au vers 09: *Suis-je Amour ou Phébus?...Lusignan ou Biron?* Il note très pertinemment que

tout message est daté, il témoigne d'une époque et d'un état de langue. [...] L'incompétence des lecteurs du siècle dernier se trouve aggravée, aujourd'hui, par l'ignorance relative où nous sommes parfois du dictionnaire culturel des contemporains du poète. On s'est souvent trop empressé d'interpréter au profit d'une esthétique ou d'une poétique les difficultés que rencontre le lecteur du XXème siècle à investir de contenus définissables les noms d'Amour, de Phébus, de Lusignan et de Biron<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> Reproduit dans Richer, Jean, *Nerval, expérience et création*, Paris, Hachette, 1963. Notre transcription est fidèle au manuscrit, en particulier pour ce qui concerne le double soulignement.

<sup>11</sup> Geninasca, Jacques, *Les Chimères de Nerval, discours critique et discours poétique*, Paris, Larousse, 1973, p. 92.



Georges Perec, lui aussi, affirme plaisamment «que nos aïeux baignaient dans une familiarité quotidienne avec la Bible, l'Iliade et l'Odyssée, l'histoire grecque et romaine, les grands textes de l'antiquité, la mythologie, les Mille et une Nuits, Rabelais, les Classiques et les fabulistes»<sup>12</sup>. J. Geninasca présente magistralement le bagage du lecteur cultivé du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle :

Personnage historique, héros popularisé par la chanson, Biron est aussi, grâce à la *Henriade*, un personnage littéraire. [...] La *Henriade*, qu'on ne lit plus guère, est, au siècle dernier, un classique dont Pierre Fontanier procure plusieurs éditions commentées et auquel le *Manuel classique pour l'étude des tropes* (1<sup>ère</sup> éd. en 1821) et les *Figures et autres tropes* (1827) empruntent de nombreux exemples.

On connaît la variante graphique du *Mousquetaire*: «Byron». La figure du lord poète est encore si présente dans les mémoires, en 1843, que Balzac se contente de l'évoquer pour décrire le héros d'*Honorine*: «Ce diplomate, homme d'environ trente-quatre ans, marié depuis six ans, était le portrait vivant de lord Byron. La célébrité de cette physionomie dispense de peindre celle du Consul».

Le mythe de Psyché connaît une grande vogue dans la première moitié du siècle dernier. Citons, pour mémoire, *La Mort de Socrate* de Lamartine (1823), et *Psyché* de Laprade (1841). Le drame moderne d'*Une double famille* (Balzac, 1830) s'éclaire par référence à la légende d'Amour et de Psyché. [...]

Les quatre figures de Byron, Lusignan, Apollon-Phébus et Amour se trouvent réunis enfin dans les pages de commentaire que Nerval a consacrées aux poésies de Heine (1848). La présence de ces quatre noms dans un écrit à vocation explicative indique assez qu'ils appartiennent à la langue commune. La relation de Nerval à ces personnages n'est pas purement privée; le poète les emprunte au domaine public où ils préexistent à leur apparition simultanée à l'intérieur de la configuration originale du vers 09. [...] Ils sont des appels non déguisés à la culture du lecteur<sup>13</sup>.

Or il est troublant de constater que beaucoup de commentateurs se sont efforcés d'interpréter ce vers comme si les noms propres y étaient utilisés dans la pratique de nomination. D'où l'effort prodigieux mis à interroger les identités des individus évoqués, et à chercher en quoi elles répondent à l'homme Nerval. C'est ainsi que V. Carofiglio en arrive à écrire:

<sup>12</sup> Weil, Sylvie et Rameau, Louise, *Trésors de expressions françaises*, Collection Le français retrouvé, Paris, Belin, 1981, préface de Georges Perec, p. 5.

<sup>13</sup> *Idem*, pp. 93, 94.

Le vers 09 de ce même sonnet propose à nouveau un principe d'identification multiple avec quatre personnages distincts [...], cette identification est assez révélatrice de la mentalité « désintégré » qui la conçoit et la recherche<sup>14</sup>.

Saussure dans une « note sur les éléments constitutifs d'un être légendaire » remarquait déjà :

Le nom n'a ni plus ni moins d'importance que tout autre côté. Il n'est pas comme chez un individu vivant une étiquette sur la personne. [...] Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans le domaine des études mythiques, domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'*identité* lorsqu'il s'agit d'un être inexistant, comme *le mot*, ou *la personne mythique*, qui ne sont que différentes formes du SIGNE<sup>15</sup>.

En fait, il s'agit pour le lecteur de dégager la valeur que ces mots — devenus signes — revêtent dans le syntagme. Il y a deux éléments qui constituent la valeur d'un terme: le signifié qu'il reçoit par consensus de la communauté linguistique d'une part, et, de l'autre, la valeur qu'il prend du fait de sa combinaison avec les termes qui l'entourent dans la chaîne parlée. Ce sont les « deux sphères de rapports » dont parle Saussure :

D'une part, le trésor intérieur qui équivaut au casier de la mémoire. C'est dans ce trésor qu'est rangé tout ce qui peut entrer en activité dans le second lieu. Et le second lieu, c'est la chaîne de la parole<sup>16</sup>.

Lire le vers 09 c'est à la fois établir le signifié que ces quatre noms propres ont reçu par antonomase et découvrir comment œuvre la configuration originale du vers: c'est en effet par la « coordination syntagmatique » (pour reprendre le vocabulaire de Saussure) que nos quatre antonomases vont prendre ici leur surplus de valeur. Autrement dit, le vers 09 est fait des relations tissées entre la valeur que chaque nom propre détient du code et celle de chacun des autres noms propres convoqués à ses côtés.

Nous nous trouvons en plein accord avec J. Geninasca quand il indique que :

Comprendre la série Amour, Phébus, Lusignan, Biron, c'est en percevoir le principe d'unité et en découvrir l'articulation interne [...]. D'un commentaire à l'autre, l'idée s'est peu à peu imposée que les quatre noms propres du vers 09

<sup>14</sup> Carofiglio, V., *Ambiguità e coscienza stilistica in Nerval*, ACME, *Annali della Facoltà di Lettere et Filosofia dell'Università degli studi di Milano*, mai-août, 1968, p. 25, cité par J. Geninasca, *op. cit.*, p. 79.

<sup>15</sup> Saussure, Ferdinand de, *Le leggende germaniche*, transcrites et annotées par Anna Marinetti et Marcello Meli, Zielo-Este, 1987, pp. 142 et 191. C'est Saussure qui souligne.

<sup>16</sup> Saussure, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, éd. critique de Rudolf Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, 1968, p. 281.

pouvaient désigner un quatuor d'amoureux, quatuor lui-même subdivisé en deux paires.

Néanmoins nous ne sommes pas convaincus par la suite de l'analyse :

Amour et Phébus sont *des dieux de l'antiquité gréco-latine*, Lusignan et Biron, *des héros de la féodalité française*<sup>17</sup>.

Recherchons la valeur mythique d'Amour et de Phébus, puis la valeur de cette première paire (traits communs et traits oppositifs) ; ensuite le contenu légendaire de Lusignan et symbolique de Biron. La valeur de cette seconde paire semble plus difficile à établir, du fait de l'opacité qui entoure le nom de Biron et qui alimente toute une controverse. La tâche sera néanmoins rendue possible par la transparence de Lusignan. Une évaluation sera alors permise du sens d'une opposition entre ces deux couples. Ce travail n'est qu'une explicitation des relations oppositionnelles inscrites dans la structure syntaxique du vers 09. De la mise en évidence des traits distinctifs de chacun des deux groupes, on dégagera la caractéristique commune aux quatre évocations successives, et on pourra de la sorte établir les traits pertinents de cet énoncé.

Après avoir mené l'enquête, on devine que le premier trait pertinent tient à la situation de ces quatre amants, chacun pris dans une relation placée sous le double signe de l'interdit et de la transgression. Le dieu Amour aime la mortelle Psyché qui, ne pouvant résister au désir de le contempler, transgresse l'interdiction, posée par Amour lui-même, d'être vu. Le céleste Phébus aime lui aussi une créature de rang inférieur, qui appartient à la terre et à l'eau, la nymphe Daphné. En miroir à l'histoire de Psyché, celle de Lusignan : un homme a voulu épouser une fée, dont il viole le secret. Attardons-nous sur le rôle de la transgression. Rappelons qu'Amour a obtenu le droit d'aimer Psyché à la condition de ne pas être regardé par elle. De même, Mélusine accède à une forme sexuée en devenant la femme de Lusignan, pourvu qu'il accepte d'ignorer les retours à son état antérieur. Ces humains, la femme ici, l'homme là, n'ont pu résister à la tentation de la curiosité et ils ont payé ce regard de leur amour.

L'interdiction d'observer la transformation de l'être aimé paraît pleine de sens. En revanche l'opposition antiquité/féodalité ne paraît pas pouvoir s'inscrire ici dans une relation de signification. A notre avis, les indications temporelles qui sont bel et bien présentes (antiquité, moyen âge, temps modernes) ont une autre valeur : elles permettent de poser la pérennité de ces mythes dont le vers 09 dégage les invariants. Comment le saussurien ne céderait-il pas à la tentation de rapprocher ce vers des travaux que le linguiste genevois a consacrés à l'étude des personnages mythiques des légendes germaniques ? Saussure a recours à la même méthode que le vers 09 du

<sup>17</sup> Geninasca, J., *op. cit.*, p. 95.

sonnet: superposition des mythes pour en dégager la valeur. Ainsi Saussure suggère que le *Dietrich des Niebelungen* représente chez le «poète allemand un type de *Don Quichotte*, traité avec esprit 300 ans avant Cervantes»<sup>18</sup>.

Une autre opposition est manifeste dans le réseau du vers 09: Amour/Phébus peut être lu amour/poésie<sup>19</sup>. Remarquons en effet la parenté du couple Phébus-Biron (*Byron* dans la version du *Mousquetaire*). Comme on le sait, Nerval s'est beaucoup intéressé au Lord poète: «Lord Byron, qui, né dans la brumeuse Angleterre n'en est pas moins un fils du soleil», écrit-il dans son étude sur Heine. Un autre aspect de cette opposition «amour/poésie» peut se lire dans le contraste entre l'ombre et la lumière suggéré par le couple Amour-Phébus: l'un tient son aura des ténèbres, l'autre son pouvoir du soleil. Cette combinatoire de traits pertinents — je = amoureux en échec pour avoir d'un regard transgressé l'interdit vaincra-t-il les ténèbres en faisant triompher le langage — va donner sa valeur au signe «orphée» invoqué au dernier tercet. Toujours à propos de *Dietrich*, Saussure affirme:

Le nom est indifférent, il n'a d'importance que s'il s'y ajoute une somme déterminée de traits [...]. Ainsi *Dietrich* pris dans son essence vraie n'est pas un personnage historique ou anhistorique; il est purement la combinaison de 3 ou 4 traits...<sup>20</sup>.

La valeur mythique d'Amour, de Phébus, le contenu légendaire de Lusignan qui s'appuient sur des textes (Apulée, Ovide, Goethe...) viennent s'imposer naturellement à toute lecture avertie. En revanche, le nom énigmatique de «Biron» a tendu un piège aux décrypteurs trop prompts à pratiquer la nomination: jusqu'à neuf postulants ont été pressentis! Or il suffit d'apercevoir la place qu'il trouve dans le syntagme pour se convaincre que le terme «Biron» n'a pas besoin d'être autrement signifié. Amour est à Phébus ce que Lusignan est à Biron, Amour est à Lusignan ce que Phébus est à Biron. La valeur de «Biron» est livrée dès lors que le vers a posé l'équation. Peut-être «Biron/Byron», en palimpseste, peut-il alors figurer comme métaphore au propos du vers: l'identité pertinente se dégage de la superposition d'identités tout à la fois semblables et différentes.

<sup>18</sup> Saussure, Ferdinand de, *Le légende germaniche, op. cit.*, p. 195. Saussure prend ici *Don Quichotte* comme une antonomase. Il parle très différemment du personnage du roman: il précise dans une autre note que «la lecture de *Don Quichotte* rectifie continuellement ce qui arriverait au *Quichotte* dès qu'on le laisserait courir sans recours à Cervantes», *op. cit.*, p. 193.

<sup>19</sup> La critique nervalienne doit cette indication en particulier à KNELLER, J. W., «The poet and his Moira: El Desdichado», *Publications of the Modern Language of America*, n° 4, sept. 1960, pp. 402-409.

<sup>20</sup> Saussure, Ferdinand de, *Le légende germaniche, op. cit.*, p. 192-193.

*L'antonomase: morte ou vive?*

L'antonomase a une propriété qui la rend étrange dans le monde des figures. En effet, l'impact stylistique d'une figure suppose qu'elle soit figure vive, c'est-à-dire création du moment. Dès que la figure s'use à se répéter, elle meurt comme figure ou survit comme catachrèse, absorbée par le monde des signes. Tout au contraire, l'antonomase ne devient vivante qu'une fois entérinée par la langue comme signe. Elle meurt aussitôt que la langue y renonce. Dire aujourd'hui «c'est une Marie-Chantal» est sans doute lettre morte pour les locuteurs de moins de trente ans. Reprenons le propos de Saussure sur *Dietrich*:

Pris dans son essence vraie [il] n'est pas un personnage historique ou anhistorique; il est purement la combinaison de 3 ou 4 traits qui peuvent se dissocier à tout moment, entraînant la dissolution de l'unité tout entière.

En revanche, les références aux grands mythes se lexicalisent de manière très durable: n'en citons pour exemple que «le complexe d'*Œdipe*»<sup>21</sup>. Inversement, une antonomase créée de toutes pièces et sans explicitation lors d'une communication particulière n'est pas toujours aisément comprise. Le procédé le plus sûr pour fixer une valeur au nom propre risqué comme antonomase est toujours de lui assigner une place dans un système par le biais d'une opposition obvie. En exemple ce mot d'un professeur. Déçu de voir l'importance grandissante donnée dans nos universités à la gestion de fonds (au détriment du débat d'idées), cet intellectuel s'écria au terme d'une réunion: «Nous sommes tous des *Auber*, il n'y a plus un seul *Debussy* parmi nous!» On comprend *Auber* en référence contrastée à *Debussy*. *Auber*, directeur du Conservatoire de Paris, musicien médiocre, n'a pas laissé par sa musique de souvenir impérissable; il est désormais pour les parisiens réduit à désigner une station de métro. Non seulement ce nom n'est pas devenu signe mais il est passé à la postérité à titre de pur instrument dans la pratique de nomination.

L'autre procédé qui peut préciser une valeur antonomastique au nom propre est naturellement de compléter la valeur que lui donne l'opposition pertinente par son insertion syntagmatique. Mallarmé se plaint dans une lettre à Henri Cazalis du «climat noir, humide et glacial de *Besançon*». Il projette d'aller s'«ensevelir dans un *Tarbes* quelconque»<sup>22</sup>. C'est non seulement en référence à *Besançon* mais encore parce que ce mot est étançonné d'un côté par «ensevelir», de l'autre par «quelconque» qu'on entend ici par «*Tarbes*» n'importe quelle petite ville de province — fût-elle d'un ennui mortel — pourvu qu'elle soit à l'extrême sud-ouest du pays. C'est sur fond de ressemblance qu'apparaît la différence. *Ensevelir* et *quelconque*

<sup>21</sup> Il en va de même pour les noms d'objets qui participent d'une certaine uniformisation du mode de vie; pensons au succès du nom de la marque «Frigidaire» qui a supplanté en français standard le terme de réfrigérateur.

<sup>22</sup> Mallarmé, Stéphane, *Correspondance*, Paris, Gallimard, 1959, p. 243.

plantent un décor propre à évoquer aussi bien l'un ou l'autre lieu de séjour. Sur la toile de fond ainsi déroulée se détache la différence pertinente: l'opposition de climat.

Avec *Les Chimères*, Nerval réussit une prouesse sémiotique: prendre appui sur la valeur antonomastique du mythe pour lui rendre l'éclat d'une figure vive.

L'exploit, on le verra, est pleinement réalisé dès le vers 01 du sonnet liminaire du recueil:

Je suis le ténébreux, – le veuf, – l'inconsolé

### *Métaphore ou métonymie? L'être et le manque*

Définir l'antonomase comme une « espèce de synecdoque » (ainsi le veut la tradition), c'est la ranger du côté de la métonymie<sup>23</sup>, c'est souligner qu'il s'agit d'un trope fondé sur le « rapport de contiguïté ». Ainsi Morier, à l'article *antonomase* affirme: « L'antonomase est un cas particulier de la métonymie »<sup>24</sup>. C'est en effet sous le chef *métonymie* puis à nouveau sous l'entrée *synecdoque* qu'il traite de cette figure<sup>25</sup> dont il propose la définition suivante:

On nomme une personne ou un personnage au singulier pour désigner tous ceux qui lui *ressemblent*<sup>26</sup>.

Inévitablement, les descriptions de l'antonomase en viennent tout naturellement à mettre en évidence le « rapport de ressemblance » d'où naît cette figure, la plaçant ainsi tout aussi bien du côté de la métaphore. Or l'habitude veut que dans l'univers des tropes il y ait une ligne de démarcation entre tropes « par contiguïté » et tropes « par ressemblance ». Les travaux de Jakobson ont contribué à renforcer cette répartition par une frontière fortifiée. Jakobson parle de « pôles métaphorique et métonymique », de « structure bipolaire du langage » (« similarité » vs « contiguïté ») allant même jusqu'à affirmer que « le principe de similarité gouverne la poésie [...] ; la prose au contraire se meut essentiellement dans les rapports de contiguïté »<sup>27</sup>. Lacan suit Jakobson dans la lecture de Freud:

<sup>23</sup> « La synecdoque est une espèce de métonymie » selon les principaux traités de rhétorique, en particulier le *Traité des Tropes* de Dumarsais (*op. cit.*, p. 86).

<sup>24</sup> Morier, Henri, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, PUF, 1975, p. 116.

<sup>25</sup> *Idem*, pp. 1062 et 1069.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 1062. Remarquons que cette définition de l'antonomase fondée sur le critère de ressemblance se trouve paradoxalement au cœur de l'examen de la métonymie, « figure de la contiguïté » comme tient à le préciser Morier. C'est nous qui soulignons.

<sup>27</sup> Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale, I, Les fondations du langage*, Paris, Minit, 1963, pp. 61 et suiv.

La *Verdichtung*, condensation, c'est la structure de surimposition des signifiants où prend son champ la métaphore, et dont le nom pour condenser en lui-même la *Dichtung* indique la connaturalité du mécanisme à la poésie... La *Verschiebung* ou déplacement, [...] ce virement de la signification que la métonymie démontre<sup>28</sup>.

La question qui se pose aux lecteurs des traités de rhétorique est troublante. Pourquoi ces savantes classifications, fruits d'un constant effort de mise en ordre, donnant parfois l'impression de tenir compte de *distinguos* trop subtils, ont-elles persisté à voir dans l'antonomase (de «type 1» et de «type 2», puisque les définitions constatent systématiquement les deux formes de la figure) un seul et unique procédé rhétorique? *A fortiori*, pourquoi la réflexion rhétorique, soucieuse de maintenir très fermement la distinction entre «rapport de contiguïté» et «rapport de ressemblance» continue-t-elle à embrasser les deux versants de l'antonomase dans un seul regard? La question se pose avec d'autant plus d'acuité qu'il eut été tout simple de les séparer sur ce critère-là : le nom commun pour le nom propre fait la métonymie, le nom propre pour le nom commun ouvre à la métaphore. Mais les anciens professeurs de rhétorique ont raison, on ne peut séparer les inséparables ; les séparer serait les tuer : ces sœurs siamoises n'y survivraient pas. C'est du mélange des deux pratiques que naît la figure, ou plutôt de l'interversion de leurs instruments. 'Le philosophe' nommé Aristote *tandis que* 'Thersite' signifie méprisable.

L'antonomase propose résolument une solution au problème toujours ouvert de l'identité individuelle qu'elle rapporte à la notion de destin. Parfois, telle une fée penchée sur un berceau, elle préside à la destinée d'un homme, émanation du désir d'être. «Je serai Chateaubriand ou rien», écrit le jeune Victor Hugo à 14 ans. D'autres fois, assise auprès des Parques, elle fait le bilan de ces vies, talonnées par le manque. En assignant à certains noms une place au panthéon des signes, elle fait se mesurer les identités individuelles les unes à l'aune des autres (ne parle-t-on pas d'«article d'excellence» pour ces emplois particuliers de l'article défini?). De ces vies, l'antonomase retient les instances pertinentes, dégage ce qui leur donne sens, accole du signifié aux noms d'individus, simples suites de sons qu'elle érige en signifiant. «Rien n'a été encore valablement articulé de ce qui lie la métaphore à la question de l'être et la métonymie à son manque», constate Lacan<sup>29</sup>. Le génie de la langue n'a-t-il pas pallié cette lacune par l'antonomase?

<sup>28</sup> Lacan, Jacques, *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 511.

<sup>29</sup> Lacan, Jacques, *op. cit.*, p. 528.

*Le Sauveur ou la Pucelle ?*

Jusque là, et par provision, nous avons séparé de manière nette les instruments des deux pratiques comme si les «noms propres» étaient les instruments réservés à la pratique de nomination, les «noms communs» à la communication<sup>30</sup>. Or l'onomastique nous apprend que les noms propres ont été créés à partir de noms communs; aux prénoms on ajoutait un *surnom* qui se rapportait à une qualité personnelle ou une distinction particulière de l'individu. Peu à peu, ces surnoms sont devenus héréditaires et ont perdu leur sens; les historiens de la langue nous disent que beaucoup de nos noms de famille viennent de noms de professions (Meunier, Mercier, Boucher); les «signes particuliers» sont une source classique pour la nomination — qu'ils évoquent des traits physiques (Lebrun, Leroux, Legrand, Legros), des qualités morales (Courtois) voire des habitudes (Boivin). Parmi les instruments de la nomination: prénom, nom de famille, surnom, il semble que le surnom joue un rôle tout particulier. Non seulement, il est à l'origine de l'instrumentation, mais encore, il semble être l'instrument le plus spécifique à cette pratique: «Le surnom est de tous les temps et de tous les lieux» affirme Albert Dauzat<sup>31</sup>.

Le prénom lui aussi peut prendre une valeur, ne serait-ce, dans nos traditions chrétiennes, que de placer l'enfant sous l'égide d'un Saint-Patron. Dauzat nous rappelle que les romains prénommaient un garçon *Fortis* pour qu'il devienne courageux. D'autres prénoms ont des significations sentimentales comme *Désirée* en français, *Joy* en anglais, *Benvenuto* en Italien, *Consuelo* en espagnol. On le voit, cette instrumentation propre à la nomination a une forte propension à élargir le mécanisme référentiel au processus de signification. Est-ce à dire que viser l'identité individuelle se fait naturellement au travers des caractéristiques, c'est-à-dire des identités spécifiques, identités que l'individu partage avec d'autres? Prenons la liste de quelques Louis, rois de France: Louis Ier, *le Débonnaire*; Louis II, *le Bègue*; Louis V, *le Fainéant*; Louis VI, *le Gros*; Louis VIII, *le Lion*; Louis IX, *Saint-Louis*; Louis X, *le Hutin*... On constate aisément que leur surnom est le moyen de les désigner comme individus, le prénom *Louis* tendant à devenir synonyme de «roi de France». Le chiffre indique simplement leur successivité, il les dénombre comme autant d'identités numériques mais ne dit rien de leur identité individuelle. Nous venons d'évoquer une distinction qui nous paraît nécessaire si nous voulons comprendre la labilité que manifestent les instruments de la nomination, oscillant du simple étiquetage (arbitraire) de référents à la mise en avant d'une caractéristique pertinente comme le moyen le plus sûr d'atteindre l'individu.

<sup>30</sup> Il est bien évident que les instruments de la nomination peuvent intervenir à titre d'éléments oppositionnels dans la pratique de la communication, mais leur valeur en tant que tels n'est, en principe, que référentielle.

<sup>31</sup> Dauzat, Albert, *Les noms de personnes, Origine et évolution*, Paris, Delagrave, 1934.



Seule la numérotation semble pouvoir s'ajuster exactement à la fonction référentielle et ne remplir que celle-là. Numéros de cartes d'identités, de sécurité sociale, de matricules sont en effet universellement utilisés à cette fin: ils visent l'identité numérique. Noms et prénoms sont toujours enclins à la signification parce qu'ils concernent l'identité individuelle, le sujet. De là leur vient cette tendance à passer du camp des étiquettes au camp des signes, qui peut changer un matricule en antonomase. Le surnom, pour sa part, reste toujours en lisière des deux territoires, en constitue les marches communes: il désigne en signifiant, il signifie en nommant. Ne le confondons pas avec l'antonomase qui suppose des signes transfuges.

Récapitulons. On rapporte qu'en 1940 le Général De Gaulle a eu ce mot: «Je suis Jeanne d'Arc». Malgré la gravité de l'heure, les Français ont souri. Bien sûr, les Parques avaient doté Jeanne du titre de «celle qui a sauvé la France». Et, à l'évidence, De Gaulle ne pouvait pas dire «je suis le Sauveur» parce que ce signe-là, comme chacun sait, est déjà occupé par antonomase. Si les Français ont souri, c'est que les hommes, eux, avaient donné un surnom à Jeanne: «La pucelle d'Orléans».

#### *La complexité figurale du vers 01*

Sans vouloir d'aucune manière rivaliser avec les critiques littéraires dont la finesse et l'érudition commandent l'admiration, il convient néanmoins de se demander si les commentaires suscités par le vers 01 du poème *El Desdichado* ne sont pas parfois marqués par une lecture linéaire d'un syntagme dont la simplicité apparente peut tromper. Dès l'abord, l'interprétation accordée à la fonction référentielle du *je* infléchit l'axe de la lecture. C'est ainsi que Jacques Dhaenens écrit: «La première chose remarquable dans ce vers est l'emploi du pronom personnel *je*»; et il nous donne les commentaires de quelques nervalien:

Dans *El Desdichado*, Nerval engage son destin et son *Je* prend une signification totale (Le Breton).

Une première personne qui fixe l'immuable essence du même [...], c'est-à-dire encore et seulement Nerval (Richard).

Gaulmier serait, selon Dhaenens, celui qui «voit nettement qu'il s'agit du passage au plan symbolique»; voici la citation:

Nerval, par l'affirmation du caractère symbolique de sa vie, donne au *Je* une signification qui dépasse sa personne, en fait le symbole de l'homme aux prises avec sa destinée<sup>32</sup>.

<sup>32</sup> Dhaenens, Jacques, *Le destin d'Orphée, «El Desdichado» de Nerval*, Paris, Minard, 1972, pp. 18 et suiv.

Le *Je* mis ainsi sous projecteur, le vers est lu mot à mot ou plus exactement, interrogeant le sens de chaque mot, on transforme implicitement le vers en trois segments successifs: *je suis le ténébreux, je suis le veuf, je suis l'inconsolé*. De ces trois caractérisations du *Je* s'ensuit une analyse qui évoque la manière dont on interroge le sens des surnoms. En quoi Nerval a-t-il mérité le qualificatif de «ténébreux»? Pour E. Noulet: «Ténébreux [...] prend ici le sens d'habitant de la nuit». Et Dhaenens d'ajouter qu'«il s'agit surtout d'une nuit intérieure».

«En ce qui concerne *le veuf*, écrit Dhaenens, il serait fastidieux de citer toutes les interprétations biographiques, Nerval ayant survécu aux femmes qu'il a aimées d'amour passionné». Des trois termes, c'est en effet le «veuf» qui se prête le plus aisément au traitement comme surnom. Mot sans fard, il accroche par le poids de sa valeur littérale. Sa position exaltée en fait presque un sous-titre au poème, traduction simplifiée du mot-titre «El Desdichado». «Inconsolé», peu usité, résiste à ce traitement.

«Les nervaliens sont fort avares de commentaires en ce qui concerne *inconsolé*», constate Dhaenens. Néanmoins, le vers 01 étant, de manière générale, interprété comme l'expression de la «dépossession», les critiques forcent le sens d'«inconsolé» dans cette voie. Ainsi E. Noulet a pu écrire: «*Inconsolé* au lieu d'*inconsolable* [...] relègue le sujet dans un état d'abandon sans recours». Certes, d'aucuns ont, pour l'occasion, dû interpréter l'opposition participe passé/adjectif à rebours de son sens. Par bonheur, il y a encore des lecteurs de Corneille pour savoir qu'un bras jusqu'alors invaincu n'est pas pour autant à jamais invincible.

Au lieu de trois surnoms du *Je*, il nous semble plus fructueux de voir ici une facture linguistique particulièrement élaborée. Les nervaliens en s'efforçant d'explicitier le sens du *Je* ont parlé d'un «passage au plan symbolique». En saussurien affirmé, nous allons essayer de voir comment la complexité du syntagme confère au *Je* son étonnante valeur. Le système donne simplement à *je* la contrepartie suivante: «sujet», «première personne», «singulier»; pour le reste *je* désigne, il ne signifie pas. Interpréter un *je* peut donc conduire, dans certaines situations, à une identification du référent. Nous verrons que dans le vers 01 *Je* signifie bien plus qu'il ne désigne.

Dans sa préface aux *Filles du feu*, Nerval écrit («A Alexandre Dumas»):

[Mes sonnets] ne sont guère plus obscurs que la métaphysique d'Hegel ou les *Mémorables* de Swedenborg, et perdraient de leur charme à être expliqués, si la chose était possible, *concédez-moi du moins le mérite de l'expression*; la dernière folie qui me restera probablement, ce sera de me croire poète: c'est à la critique de m'en guérir<sup>33</sup>.

<sup>33</sup> C'est nous qui soulignons.

N'est-ce pas le devoir du linguiste d'exhiber le « mérite de l'expression » du poète ? Tout d'abord en pesant et soupesant les valeurs des mots réunis dans le texte. On n'a pas vu d'antonomase dans le vers 01 et pourtant, elle est bien là, mais au complet : en effet, on ne peut pas la reconnaître si on n'en aperçoit qu'une moitié. Ainsi Dhaenens, si conscient de la valeur de l'article défini, remarque simplement :

Ce n'est pas seulement l'emploi du pronom personnel qui permet de situer le poème sur le plan symbolique, c'est la conjonction du *Je* et de l'article défini *le* [...]. Non pas *un* ténébreux (parmi d'autres) mais *le* ténébreux, ce qui permet de dire que Nerval dépasse le plan de l'autobiographie pour déboucher dans le monde des symboles<sup>34</sup>.

L'antonomase, figure étrange, moitié métaphore, moitié métonymie sous-tend le vers 01. Cependant, pour l'identifier il faut voir les deux corps des sœurs siamoises. On ne peut voir une métaphore sous le *Je* que si l'on voit la figure de contiguïté sur le prédicat (« le ténébreux, – le veuf, – l'inconsolé »). En effet, comment repérer la surcharge du *Je* sinon par l'effet métonymique des trois attributs ? Les trois termes sont reliés par une ponctuation extrêmement singulière et que nous allons interroger. Oublions pour l'instant les virgules, et posons que les tirets nous donnent à voir une sorte de *mot composé*. Nous avons défini ailleurs la métaphore comme la collision de deux référents sur une même dimension syntaxique<sup>35</sup>. Le vers 01 met à l'évidence en lice deux éléments oppositionnels, « Orphée » et « Je », sur la dimension sujet. Ces deux éléments oppositionnels sont devenus interchangeable du fait de ce mot composé qui nous livre la valeur antonomastique d'Orphée. Bien sûr, nous savons que Nerval s'est qualifié ailleurs de *ténébreux* et la critique nervalienne nous dit tout de son ostensible viduité. On pourrait multiplier les extraits de Nerval attestant cette dé-  
 possession<sup>36</sup>. Rappelons que la seconde partie d'Aurélia porte en exergue *Eurydice!* *Eurydice!*, et commence par ces mots : « Une seconde fois perdue ! ».

Cependant qui, selon notre mémoire culturelle, est revenu veuf pour la deuxième fois du royaume d'Hadès, inconsolé au point de négliger toutes les femmes — ce qui lui valut d'être mis en pièces par les Ménades — sinon le chantré de Thrace ? C'est la convergence des trois caractéristiques qui permet de faire miroiter *Orphée* sous le *Je* et, en retour, le « *Je est Orphée* ». Par ce miroitement le *je* prend une autre valeur que celle que lui donne le système : l'équivalence de signifié avec « sujet, *Orphée* » mise au premier plan, la fonction référentielle du *Je* tend du même coup à s'effacer.

<sup>34</sup> *Idem*, p. 20.

<sup>35</sup> Capt-Artaud, M.-C., *Petit traité de rhétorique saussurienne*, Genève, Droz, 1994, pp. 139 et suiv.

<sup>36</sup> Contentons-nous d'un échantillon d'Aurélia : « Une dame que j'avais aimé longtemps et que j'appellerai du nom d'Aurélia était perdue pour moi, [c'est] l'émotion la plus navrante, le coup le plus terrible frappé sur l'âme par le destin ; il faut alors se résoudre à mourir ou à vivre ».

Le trait « première personne » et même le trait « singulier » s'estompent au profit de contours au tracé plus net: « sujet, Poète »<sup>37</sup>.

Mais cet élément métonymique (le ténébreux, — veuf, — inconsolé) ne devient-il pas à son tour métaphore? Il nous faut maintenant chausser les lunettes qui nous donnent à voir les virgules au lieu des tirets, le rythme à trois temps<sup>38</sup>. Le vers nous dit alors le voyage d'Orphée: la descente aux Enfers, le retour sans Eurydice et la tâche d'ombre qui lui restera désormais. Dans le mot *inconsolé* on peut voir l'image d'un Orphée revenu dans la lumière mais gardant sur lui la marque de l'autre monde, une petite zone d'ombre indélébile dans la région du cœur, un soleil noir sur sa lyre.

Le poète qui ramasse la légende ne recueille pour telle ou telle scène que les *accessoires* au sens le plus proprement théâtral; quand les acteurs ont quitté la scène il reste tel ou tel objet, une fleur sur le plancher, et qui dit plus ou moins ce qui s'est passé,

note Saussure<sup>39</sup>. N'est-ce pas cette fleur d'ombre que Nerval ramasse avec son *inconsolé*?

Et pourtant de ce voyage *Je reviens vainqueur* comme le dit le dernier tercet car il peut désormais « moduler » sur sa lyre ce qui sinon resterait à jamais l'inarticulé de la souffrance: *les soupirs et les cris. Je/Orphée* donne du sens aux sons, il compose du signifiant. Un autre poète nous le dit:

Nur wer die Leier schon hob  
auch unter Schatten,

[...]

Nur wer mit Toten vom Mohn  
ass, von dem ihren,  
wird nicht den leisesten Ton  
wieder verlieren.

Seul, celui qui a élevé la lyre  
jusque parmi les ombres

[...]

Seul, celui qui avec les morts  
a mangé le pavot, le leur,  
ne perdra plus jamais fût-ce  
le plus léger des sons.

Rilke, Sonnet à Orphée IX.

<sup>37</sup> La traductrice italienne Diana Grange Fiori pour ne pas trop défigurer l'alexandrin (le vers traduit comporterait quatre syllabes supplémentaires) a choisi de supprimer les répétitions de l'article défini. Nous saluons sa décision. La traduction qu'elle propose nous semble assez heureuse, évaluée par notre lecture, elle donne à voir le mot composé: *Io sono il Tenebroso, — Vedovo, — Sconsolato*. Notons que dans l'opéra de Monteverdi, *La Favola d'Orfeo* (1607) — une des premières versions chantées du mythe —, l'adjectif *sconsolato* qualifie Orphée: quand celui-ci se présente à Charon en espérant gagner l'entrée des Enfers par son chant, le passeur de l'Achéron le salue par ces mots: *Sconsolato cantore!*

<sup>38</sup> Rappelons qu'il existe deux versions du vers 01 avec virgules mais sans tirets dont la plus connue est le texte paru dans le journal *Le Mousquetaire* du 10 décembre 1853, l'autre datant de novembre (manuscrit autographe à l'encre rouge).

<sup>39</sup> Saussure, Ferdinand de, *Le leggende* [...], *op. cit.*, p. 220. C'est Saussure qui souligne.

### *Le jeu d'Orphée*

Dans les mythes de la Grèce antique Orphée est souvent invoqué comme celui qui sait donner les noms aux choses, l'*onomatourgos*<sup>40</sup>. Dans ce sonnet *Je-Orphée* donne leur nom aux figures féminines du poème, *la Reine, la Syrène, la Sainte, la Fée*. Comme dans le voyage d'Orphée en trois temps: l'aller, le séjour, le retour, on peut rythmer la lecture du poème en trois mouvements. Au vers 01 Orphée apparaît essentiellement comme amoureux désespéré; le vers 09 propose une alternative: l'amoureux désolé peut devenir poète, c'est du manque que provient l'être. Au dernier tercet un seul nom, *Orphée* a remplacé la dualité *Amour-Phébus*, la neutralisation de l'opposition *amant/poète* est consommée, le poète sur sa lyre a le pouvoir d'incarner l'aimée. Écoutons Michel Serres:

Orphée compose la musique et Eurydice. [...] Il construit Eurydice vive, pièce à pièce et sens par sens. [...] L'œuvre sort des enfers, des souterrains où flottent mots, concepts, images, noms et ombres, elle extrait des arrières-mondes ces ombres, elle les incorpore par appel ou enchantement<sup>41</sup>.

On a le sentiment que ces quelques lignes brossent, et très vivement, l'univers nervalien: l'importance du matériau onirique dans l'écriture de Nerval, son adhésion au mythe antique. Les rêves nous viennent de l'au-delà des portes de corne, leur sens est primordial, il faut leur donner forme, les mettre en mots. Voici le premier paragraphe d'*Aurélia*:

Le rêve est une seconde vie. Je n'ai pu percer sans frémir ces portes d'ivoire ou de corne qui nous séparent du monde invisible. Les premiers instants du sommeil sont l'image de la mort; un engourdissement nébuleux saisit notre pensée, et nous ne pouvons déterminer l'instant précis où le moi, sous une autre forme, continue l'œuvre de l'existence. C'est un souterrain vague qui s'éclaire peu à peu, et où se dégagent de l'ombre et de la nuit les pâles figures gravement immobiles qui habitent le séjour des limbes. Puis le tableau se forme...

On sait, par sa correspondance, que Nerval travaille à *Aurélia* au moment où paraît la version d'*El Desdichado* dans *Le Mousquetaire*. Quel étonnant écho au propos du sondeur de rêves: *Wo es war, soll Ich werden!*

Tous les mots du sonnet, comme on a pu le remarquer, sont des mots nervaliens: mots récurrents dans l'ensemble de l'œuvre. Ce sont les mots auxquels le poète a su donner un surplus de valeur. Le poète, c'est Byron, c'est Nerval, c'est Orphée, tous détenteurs de la lyre d'Apollon, les onomatourgoï. Par l'écriture, par tout le travail

<sup>40</sup> Voir sur ce point Gambarara, Daniele, «L'origine des noms et du langage dans la Grèce ancienne», in: *Histoire des idées linguistiques*, Tome 1, Bruxelles-Liège, Pierre Mardaga, 1989, pp. 79-97.

<sup>41</sup> Serres, Michel, *Les cinq sens*, Paris, Grasset, 1986, p. 140.

---

dépensé en rapprochements syntagmatiques, les poètes s'élèvent au rang des Parques. Ils font en tant qu'individus et dans l'espace d'une vie, d'une œuvre, ce que le génie de la langue accomplit au fil du temps, à travers toute la communauté des parlants: donner leur puissance aux signes.

*Adresse de l'auteur:*  
Marie-Claude Capt-Artaud  
Université de Genève.

Urs Egli

SAUSSURE, MODERNE VERSIONEN DER IC-ANALYSE  
UND IHRE PHILOSOPHISCHE DEUTUNG<sup>1</sup>

Der Begriff Struktur kennzeichnet den Strukturalismus, der in verschiedenen Versionen, von den Zehnerjahren bis in die Fünfzigerjahre unseres Jahrhunderts in Europa und in den Vereinigten Staaten lebendig gewesen ist. Der *Cours de linguistique générale* von Ferdinand de Saussure wurde erst 1916 posthum veröffentlicht. Er wurde von seinen Schülern Charles Bally und Albert Sechehaye nach verschiedenen, sehr vollständig geführten, gut miteinander übereinstimmenden Vorlesungsaufzeichnungen und nur zu einem kleineren Teil nach persönlichen Notizen von Saussure selbst ediert. Die ursprünglichen Notizen sind dank der kritischen Edition von Rudolf Engler gut zugänglich und ergänzen den *Cours* von 1916 in wichtigen Punkten. Die von Bally und Sechehaye gestaltete Version der Saussureschen Gedanken entfaltete in den Dreissigerjahren eine grosse Wirksamkeit im sogenannten europäischen Strukturalismus durch die Tatsache, dass sowohl Hjelmslev in Kopenhagen als auch Jakobson und Trubetzkoy in Prag sich für ihre eigene Theorie auf Saussure beriefen. Der *Cours* enthält eine einheitliche Theorie der synchronischen und der diachronischen Sprachwissenschaft. Dies ist meist verkannt worden, indem lange Zeit nur der synchronische Teil gewirkt hat. Dabei hat sich Saussure in der diachronischen Sprachwissenschaft nicht nur als Theoretiker, sondern auch als material ar-

---

<sup>1</sup> Diese Arbeit ist eine Version eines Kapitels des Buches Egli-Egli 1992.

beitender Forscher ausgewiesen. Dies tritt zu Tage in seinem Frühwerk *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indoeuropéennes*, 1879 (das Buch wurde allerdings schon im Dezember 1878 ausgeliefert). Zwar war die später sogenannte Laryngaltheorie des *Mémoire* lange sehr umstritten, hat sich aber in der dreilaryngalistischen Form von Möller und Cuny in unserer Zeit allgemein durchgesetzt, wie die Schriften von Mayrhofer zeigen.

In der Zwischenzeit hat die generative Grammatik Noam Chomskys seit den späteren Fünfzigerjahren ihren Siegeszug in der Sprachwissenschaft angetreten. Ob schon sich Chomsky für gewisse seiner Theoriestücke auf die erste englische Übersetzung des *Cours* durch Baskin 1959 beruft, so auf die Unterscheidung von «langue» und «parole», galt Saussure im Wesentlichen als durch die neueren Entwicklungen überholt. Erst recht scheint die neue Richtung innerhalb der Chomskyschen Theoriebildung, die *Government and Binding-Theorie* mit ihrer Betonung der Universalgrammatik und dem anfänglichen Zustand des Kindes, «initial state», die Saussuresche Theorie zusätzlich zu entwerten, weil der voll ausgebildeten Sprache oder dem «steady state», also dem erwachsenen Zustand der Sprachfähigkeit, keine grosse Bedeutung mehr zugemessen wird.

Wenn Saussure auch in der Disziplin erfolgreich war, die damals die Sprachwissenschaft beherrschte, nämlich in der historisch-vergleichenden Linguistik, ist doch eines der Verdienste seines Werkes gerade die Unterscheidung, die er zwischen synchronischer und diachronischer Sprachwissenschaft gemacht hat, das heisst, die Unterscheidung zwischen der Beschreibung eines bestimmten Sprachzustandes und dem Vergleich verschiedener Sprachen und ihrer Entwicklungsstufen im Laufe der Jahrhunderte, unter Umständen sogar im Laufe der Jahrtausende. Mit dieser Differenzierung ermöglichte er die Existenz einer anderen Forschungsrichtung in der Linguistik, zu der er erste theoretische Grundlagen lieferte. Seine Überlegungen dienten besonders im europäischen Strukturalismus der Prager und Kopenhagener als Ausgangspunkt der synchronischen linguistischen Theoriebildung und Praxis. Die Wichtigkeit Saussures hat aber 1922 auch der bedeutende amerikanische Linguist Leonard Bloomfield anerkannt, als er in einer sehr lobenden Rezension schrieb, der *Cours* liefere eine «theoretische Begründung zu den neueren Strömungen der linguistischen Arbeit».

Bloomfield wurde dann der eigentliche Begründer der amerikanischen deskriptiven Linguistik; besonders breit wirkte sein Buch *Language*, das 1933 erschienen ist. Wahrscheinlich liesse sich historiographisch nachweisen, dass auch der amerikanische Strukturalismus eines Bloomfield und seiner Nachfolger von Saussure abhängig ist, auch wenn Bloomfield in *Language* aus lauter Begeisterung für den Behaviorismus den Mentalisten Saussure unberücksichtigt gelassen hat. Dass das Bewusstsein dieser Abhängigkeit von Saussure im amerikanischen Strukturalismus nie ganz unterging, zeigt der Artikel von Wells, eines anderen grossen Strukturalisten, über



die Saussuresche Syntax, der auch in dem einflussreichen, von Joos herausgegebenen Sammelband, *Readings in Linguistics* erschienen ist. Percival hat versucht, das Modell der Analyse in unmittelbare Konstituenten, das von den Amerikanern entwickelt wurde, bis auf den ersten Band der Sprachpsychologie von Wilhelm Wundt zurückzuverfolgen. Für uns ist es aber klar, dass vieles in den wichtigen Werken Bloomfields und der anderen Strukturalisten auf die Auseinandersetzung mit Saussure zurückgeht. Wir werden diese Tatsache umgekehrt zur Interpretation Saussures heranziehen.

Die Prager und Kopenhagener Strukturalisten haben sich explizit auf Saussure berufen, und dies nicht nur, um einen geistigen Ahnen vorzuschieben. Daher sind die Linien der Entwicklung des Strukturalismus bei ihnen konkreter aufzeigbar. Die Methodologie der deskriptiven Linguistik wurde in Europa und Amerika etwa zwanzig Jahre lang weiterentwickelt.

Merkwürdig ist, dass Saussure, der Begründer des Strukturalismus, das Wort Struktur nicht benutzt hat, sondern statt dessen das Wort System. Dies ist umso erstaunlicher, als die moderne Systemtheorie oft die gleiche Definition für System gibt wie die Mathematik für Struktur. Man vergleiche dazu das ausgezeichnete Buch von Nicholas Rescher 1985, auch die Einleitung von L. B. Puntel.

Wir werden nicht diejenige Linie des Strukturalismus weiterverfolgen, die zum Poststrukturalismus etwa eines Jacques Derrida führt, obschon auch dies sehr interessant wäre und in vielem auch für unser Vorhaben klärend sein könnte, sondern die des Generativismus. Diese andere Art der «Überwindung» des Strukturalismus hat in vielem wirklich neue Gesichtspunkte gebracht, und auch die um 1955 ungelösten Probleme, wie zum Beispiel die berühmten diskontinuierlichen Konstituenten und die «long components», einer plausiblen Lösung zugeführt.

Der Generativismus wird, wie früher die strukturalistische und noch zuvor die junggrammatische Richtung, oft als Revolutionierung der Linguistik dargestellt. Sie ist aber bei einer Betrachtung mit etwas historischer Tiefendimension in mancher Hinsicht als eine Fortsetzung früherer Traditionen verstehbar, auch wenn dies in der Autohistoriographie der Generativisten ebensowenig zugegeben wird, wie die Autohistoriographie der Junggrammatiker Ansätze zu einer historisch-vergleichenden Sprachwissenschaft vor William Jones anerkannte. Der Begriff des Generierens oder Erzeugens stammt aus der innerhalb der analytischen Philosophie und Logik entwickelten Rekursionstheorie, die heute allerdings nicht mehr in der Philosophie behandelt wird, sondern zur Grundlage der theoretischen Informatik geworden ist. In dem ursprünglichen, in diesem Buch allein zu Grunde gelegten Sinn, bedeutet diese Theorie die Charakterisierung unendlich vieler Wortfolgen, z. B. derjenigen, die Sätze einer Sprache sind, durch ein endliches System von Erzeugungsregeln, auch Produktionsregeln genannt. Natürlich ist dieser Erzeugungsbegriff sinngemäß, wie so-

gar selbst Chomsky sagt, schon bei Wilhelm von Humboldt vorhanden. In seinem Buch *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus* 1836 sagt Humboldt, die Sprache mache «unendlichen Gebrauch von endlichen Mitteln». Allerdings ist bei ihm ein merkwürdiges Schwanken des Generierens zwischen einem synchronischen und einem diachronischen Sinn festzustellen, ein Schwanken übrigens, das in der ganzen Geschichte der Sprachwissenschaft seit der griechisch-römischen Antike spürbar ist. Man kann argumentieren, dass auch Saussure mit seinem Begriff der Begrenzung («limitation») des sprachlichen Systems eine ähnliche Endlichkeitsannahme machen wollte. Wir werden darauf näher im Verlauf späterer Erörterungen eingehen.

Man beobachtet in der ganz neuen sprachtheoretischen und sprachphilosophischen Literatur ein Wiederaufleben Saussures. So nehmen Sag und Pollard 1987 in *Information-Based Syntax and Semantics* vor allem die Lehre Saussures von den Zeichen wieder auf. Dabei sehen Sag und Pollard Anlass, Saussure für das Gebiet der Syntax heranzuziehen, ein Gebiet, von dem man lange glaubte, dass Saussure zu ihm nichts beitragen könne. Wichtig ist, dass diese Autoren eher eine Syntax des «steady state» als eine des «initial state» betreiben, was einen Vergleich Saussures mit generativen Vorstellungen erst möglich macht.

Ein Wort ist noch zu sagen zu der Art, wie hier der *Cours* gelesen werden soll:

In der Geistesgeschichte gibt es zwei Arten, überlieferte Texte wissenschaftlichen oder philosophischen Inhalts zu interpretieren. Die erste ist die positiv-historische, die bei Saussure etwa ihr Hauptaugenmerk auf die verschiedenen Quellen des *Cours* richten würde, um hinter dem Wortlaut der Edition von 1916 womöglich den des grossen Genfers aufzuspüren. Rein geschichtlich kann man auch Korrelationen zwischen der Biographie Saussures und seinen wissenschaftlichen Aussagen finden, etwa indem man fragt, welche Bücher er gekannt hat, und es lässt sich vielleicht zeigen, welche Vorgänger ihn beeinflusst haben.

Die zweite Art, Texte zu deuten, setzt die eben skizzierte voraus, geht aber unter Umständen, ohne dass sich der Forscher dessen bewusst ist, auch in jede rein geschichtliche Arbeit ein, ausgenommen vielleicht bei einer ausschliesslichen Editions-tätigkeit. Wir möchten sie problemgeschichtliche Interpretation nennen. Gekennzeichnet ist diese Methode dadurch, dass man einen Klassiker daraufhin befragt, welche Lösungen er für welche Probleme gegeben hat, und wie er zu diesen Lösungen gekommen ist. Besonders interessant ist diese Frage dann, wenn es sich um Probleme handelt, die noch heute diskutiert werden. Dies ist bei Saussure in hohem Masse der Fall, denn er hat das ganze Gebiet der Sprachwissenschaft durchdacht, wie sonst nur ganz wenige Linguisten. In den uns erhaltenen Texten sind allerdings viele Probleme nur berührt und ihre Lösung nur skizziert. In solchen Fällen ist es erlaubt zu fragen, wie man diese Andeutungen explizieren kann. Man versucht Saus-

sure — immer im Einklang mit seinen Ideen — zu Ende zu denken. Es ergibt sich dabei etwas wie ein fiktiver Dialog zwischen Denkern verschiedener Epochen, wobei der Saussureinterpret, der eine explizierende, problemgeschichtliche Deutung sucht, diesen und die modernen Denker weiterentwickeln und miteinander in Beziehung setzen muss.

Ich glaube, dass die problemgeschichtliche Deutung ebenso objektiv ist wie die positiv-historische. Anzumerken ist auch, dass das, was man immanente Deutung nennt, in unserer Terminologie wohl schon eine problemgeschichtliche Komponente enthält, wenigstens wenn man die Themen anders anordnet, umformuliert und Konsequenzen aus ihnen zieht oder ihre Voraussetzungen herausarbeitet. Im Grunde ist ein solches Vorgehen nichts anderes, als das, was die Philosophen der analytischen Tradition eine systematische Rekonstruktion nennen. Erst in letzter Zeit hat allerdings die analytische Tradition versucht, Saussure zu Frege, Wittgenstein und anderen Philosophen in Beziehung zu setzen. Dabei ist bemerkenswert, dass die meisten Deutungsversuche eine spürbar negative Tendenz haben. Dies gilt für die leider in vielem unnötig negative, aber doch interessante Darstellung Saussures durch Baker und Hacker, für die Gegenüberstellung Chomskys und Saussures durch d' Agostino, und auch für den dankenswerten Versuch einer Übersetzung, Kommentierung und philosophischen Erfassung durch Roy Harris, der leider auch zu einer vollkommen negativen Einschätzung kommt. Festzuhalten ist, dass die vorher erwähnten Autoren Sag und Pollard nicht in diese Tradition gehören und daher auch ein positiveres Bild von Saussure haben. Im Unterschied zu Harris, Baker, d' Agostino und Hacker soll hier gezeigt werden, dass der *Cours* Saussures nicht einfach das Protokoll eines Irrtums darstellt. Meine Ausführungen sollen auch eine Entscheidung darüber bringen, ob die Kritik Chomskys aus den Jahren um 1965 an Saussures «Inventarlinguistik» gerecht ist oder aus der Linguistik ins Reich der Propaganda verbannt werden müssten. Sie können aber auch zeigen, dass eine problemgeschichtliche Auseinandersetzung mit diesem Sprachwissenschaftler immer noch zu systematisch wichtigen Gedanken anzuregen vermag. Ich möchte auch der Auffassung Saussures gerecht werden, dass die Sprachwissenschaft letztlich dazukommen wird, algebraische Darstellungsformen zu wählen, denn versäumte sie dies, stellte sie in Abrede, dass alle sprachlichen Gegebenheiten und ihre Beziehungen untereinander regelmässig und im Zusammenhang verständlich sind (*Cours*E 3301, 3297, 3299). In diesem Sinn wird hier die generative Tradition des frühen Chomsky mit Saussure verbunden, so dass beide Positionen einander gegenseitig erklären. Ich bin der Meinung, dass die Phrasenstrukturgrammatik des frühen Chomsky und die IC-Analyse der amerikanischen Strukturalisten im Licht der vorliegenden Saussuredeutung einen ganz neuen Stellenwert bekommen. Angesichts der positiven Rezension des *Cours* durch Bloomfield im Jahre 1924 und der ganz Chomskysch tönenden Erörterungen Saussures über die mentale (psychologische) Realität der Grammatik, glauben wir,

dass die hier versuchte Rekonstruktion der Saussureschen Syntagmatik Gedanken freilegt, die vielleicht sowohl auf die IC-Analyse wie auf den Mentalismus Chomskys eingewirkt haben.

Hauptgegenstand der synchronen Sprachwissenschaft ist für Saussure die Sprache (*langue*). Er grenzt sie einerseits von der menschlichen Rede (*langage*) und andererseits vom Sprechen (*parole*) ab. Die Befähigung zur menschlichen Rede ist letztlich, wie das auch Chomsky annimmt, biologisch im Menschen angelegt. Demgegenüber ist die Sprache ein Objekt, das genau umschrieben werden kann. Sie ist ein System von Zeichen und besteht nur auf Grund einer Art Kontrakt zwischen den Gliedern einer Sprachgemeinschaft; insofern repräsentiert sie die soziale Seite der menschlichen Rede. Faktisch allerdings ist die Darstellung der Sprache als ein sozialer Kontrakt eine Kodierung der Tatsache, dass jede real existierende Sprache das Ergebnis einer langen historischen Entwicklung, einer langen Reihe von historischen Kontingenzen darstellt. Also hat diese soziale Seite eine stark historische Komponente. Gleichzeitig bildet die mental reale individuelle Sprache die Voraussetzung für das Sprechen, das ein individueller Akt ist, der vom sprachlichen Kode Gebrauch macht, um die persönlichen Gedanken zum Ausdruck zu bringen. «Parole» entspricht dem Begriff der Performanz bei Chomsky, der Begriff der Kompetenz umfasst dagegen, anders als Chomsky selbst meinte, «langage» und «langue». In seinen neueren Werken hat sich Chomsky stark von der «langue» abgewendet und den «langage» in das Zentrum seines Interesses gerückt. Die biologische Seite der Sprache bekommt dadurch Geltung als Hauptgegenstand der Sprachwissenschaft, dessen Eigenschaften durch die Beschreibung universeller Eigenschaften aller Sprachen festgestellt werden sollen. Es ist interessant, dass Saussure im Gegensatz zu Chomsky in einer wenig beachteten Stelle des *Cours* (Lommel 178) den Spracherwerb gerade nicht mit der biologischen Sprachfähigkeit in Beziehung setzt, sondern mit der historisch-sozialen Seite der Sprache, insbesondere dem Sprachwandel, also auch der Variabilität der Sprache. Jedenfalls legt die Saussuresche Theorie nahe, neben der biologischen Sprachfähigkeit auch die historisch-soziologische Seite der Sprache nicht aus dem Blick zu verlieren. Die Daten der historischen Linguistik (nicht nur der indoeuropäischen Sprachen, notabene) müssten in einer vollen Sprachtheorie neben den typologischen auf jeden Fall rezipiert werden.

Eine wichtige Feststellung über den «langue»-Begriff Saussures ist also, dass die Sprache ein Gegenstand ist, den man für sich studieren kann. Sie ist dabei Form und nicht Substanz. Als Form manifestiert sie sich vor allem zweifach:

- sie ist eine Menge von Zeichen
- sie ist ein Ganzes, das man klassifizieren kann.

Ein Zeichen im Saussureschen Sinn vereinigt untrennbar in sich Ausdruck oder Lautbild (*signifiant*) und Inhalt oder Vorstellung (*signifié*). So verstanden ist das Zeichen allein der «*langue*» zugehörig, das heisst etwas Geistiges. Das Lautbild darf also nicht mit den Phonemen beim Sprechen, die Vorstellung nicht mit den tatsächlichen Gegenständen gleichgesetzt werden. Für Personen, die einer bestimmten Sprachgemeinschaft zugehören, sind in einem bestehenden sprachlichen Zeichen Lautbild und Vorstellung zwingend miteinander verbunden, dennoch ist ursprünglich das assoziative Band, das Bezeichnung und Bezeichnetes miteinander verknüpft, beliebig (*arbitraire*). Nur so ist es zu erklären, dass es viele verschiedene Sprachen gibt. Das Zeichen ist also seiner inneren Zusammensetzung nach beliebig, jedoch für eine gegebene Sozietät absolut bindend. Daraus ergibt sich eine Art Widerspruch: Auf der einen Seite ist es eine Tatsache, dass jede Sprache zu allen Zeiten tiefgreifenden Veränderungen unterworfen ist, auf der andern Seite kann das Individuum bewusst kaum Sprachveränderungen bewirken. Die Umgestaltung beruht auf der ununterbrochenen Fortdauer einer Sprache, wo sich die Veränderungen nur in winzigen Schritten vollziehen und erst im Laufe der Zeit wahrgenommen werden.

Unter Saussures Zeichenbegriff fallen nicht nur die unzusammengesetzten Zeichen sondern auch die zusammengesetzten, die Syntagmen, die auf Grund genau definierter Beziehungen zustande kommen. Beim Sprechen können wir immer nur ein Sprachelement auf einmal hervorbringen und nicht mehrere gleichzeitig; dadurch ergibt sich wie von selber eine lineare Anreihung; zwischen den einzelnen Elementen einer solchen Anreihung bestehen syntagmatische Beziehungen, welche unmittelbar in *présentia* wirksam sind. Diese Beziehungen haben einen besonderen Stellenwert in der «*parole*», gehören aber trotzdem zur «*langue*». Eine Anreihung dieser Art kann sehr wohl auch auf der psychischen und sozialen Ebene der Sprache betrachtet werden, denn auch in Gedanken können wir Syntagmen bilden, indem wir linear ein Element an das andere reihen. Die assoziativen Beziehungen ergeben sich in *absentia*, d. h. sie sind ebenfalls psychischer und sozialer Natur; sie unterscheiden sich von den Anreihungen dadurch, dass sie unbegrenzt sein können und in ihrer Anordnung immer unbestimmt sind. Das Syntagma weist Saussure als Ganzes der Ebene der «*langue*» zu. Assoziative Beziehungen zu anderen sprachlichen Zeichen können auf Grund von formalen und inhaltlichen Gemeinsamkeiten hergestellt werden. So können Wörter mit dem gleichen Präfix, Suffix oder Stamm ebenso assoziiert werden wie Wörter gleicher oder ähnlicher Bedeutung. Saussure stellt die syntagmatischen Beziehungen auf einer horizontalen, die assoziativen Beziehungen auf einer vertikalen Achse dar, er spricht von «zwei im Geist verschieden angeordneten Reihen» (Lommel 156), wo wir von zwei Dimensionen sprechen würden, die eine Ebene erzeugen. Beide Prinzipien sind immer gleichzeitig wirksam und bedingen einander gegenseitig, ganz gleich, ob es um bedeutungsunterscheidende Laute innerhalb eines Monems, um einzelne Wörter oder um Zusammensetzungen und Sätze der

kompliziertesten Art geht. Das Gedächtnis jedes Sprechers verfügt auf Grund der sozial geltenden Sprache über einen Vorrat an syntagmatischen Typen kleinerer oder grösserer Ausdehnung. Wenn wir diese zur Anwendung bringen, ersetzen wir einzelne Elemente durch solche unserer Wahl aus der assoziativen Reihe.

Bedingung für das Erzeugen von assoziativen Reihen ist, dass ein Wort wie «abreissen» als eine Zusammensetzung erkannt und in die richtigen Bestandteile aufgelöst werden kann. Durch Lautangleichung kann es geschehen, dass wir die einzelnen Teile einer Wortzusammensetzung nicht mehr wahrzunehmen vermögen. So ist uns die relevante Zusammensetzung in «Empfindung» viel weniger gegenwärtig als in «Ent-deckung», weil das Präfix morphophonemisch verändert ist. Häufig zu beobachten ist unrichtige Auflösung von Syntagmen bei Kindern, die die Sprache noch nicht voll beherrschen. «Erb-lasser» wird als «Er-blasser» aufgefasst usw.

(1) er hat    mich            gemeint  
                   dich  
                   uns  
                   die Nachbarn  
                   usw.

Auch Sätze wie (1) sind — anders als Saussure selbst manchmal vermuten liess, der sie oft der Parole zurechnete — Syntagmen und beruhen auf einem Syntagmamuster, einem syntagmatischen Typ, in dem einzelne Teile durch andere substituiert werden können. Dieser Begriff der Syntagmamuster und der Syntagmen erinnert an die distributionelle Grammatik, aber eine Art Mehrdimensionalität im Modell Saussures führt über den strukturalistischen Ansatz hinaus und gibt ihm unter anderem eine semantische Dimension. Es spricht einiges dafür, dass die Syntagmamuster neben den Monemen und den Syntagmen als eine dritte Art von Zeichen betrachtet werden können. Diese Ansicht vertrat schon der Genfer Strukturalist Frei 1962. Ein Argument dafür liegt darin, dass Syntagmen mit Syntagmamustern Moneme ersetzen können.

(2) Die Kinder füttern Tiere

Die Kinder füttern die vielen Tiere

Solche Beispiele wurden schon innerhalb der stoischen Theorie der Analogie untersucht, die das wichtigste historische Antezedens für die Saussuresche Syntagmatik bildete.

Der Hauptgrund dafür, die Syntagmamuster zu den Zeichen zu rechnen, liegt allerdings in der folgenden Erwägung: Wie den Monemen und Syntagmen kann auch jedem Syntagmamuster eine Ausdrucks- und eine Inhaltsseite zugeordnet werden,

wobei diese Inhaltsseite eine Funktion ist, die den Inhalten der Teile des Syntagmas, um dessen Muster es sich handelt, den Inhalt des Ganzen zuordnet. Wie in einer mathematischen Funktion haben die Zuordnungen eine Stellenzahl, die Zahl der Teile des Syntagmas.

In einem Wort wie «zweihundert» ist die Bedeutung sogar als die mathematische Funktion der Multiplikation zu fassen, indem die Bedeutung von «zwei» mit der Bedeutung von «hundert» multipliziert wird. Entsprechend ist im Fall von hundertundzwei die Bedeutung die mathematische Funktion der Addition.

Wir werden nun eine Saussuresche Syntax zu entwickeln suchen:

Die Syntax Saussures ist in den zwei Dimensionen der syntagmatischen und der assoziativen Beziehungen enthalten, zu denen vielleicht als dritte und vierte Dimension noch die Unterscheidung zwischen konkreteren und abstrakteren Einheiten der Sprache einerseits und die Dimension Signifiant-Signifié andererseits gehören. Chomsky geht bei seinem Aufbau der Linguistik von Grammatikalitätsintuitionen aus. Im Unterschied dazu ist es sinnvoll, die Saussursche Linguistik nicht nur auf Grammatikalitätsurteile, sondern auf Intuitionen über strukturelle Zusammenhänge zu gründen. Ausgangspunkt einer Rekonstruktion dessen, was Saussure meinte, ist dann wohl am ehesten der Begriff der Analogie im hellenistischen, ursprünglich synchronischen Sinn. Diesen Begriff verwendet Saussure auch explizit synchronisch, meist aber verwendet er den Analogiebegriff im diachronischen Sinn der Junggrammatiker, der formal mit dem erstgenannten übereinstimmt. Danach haben wir Proportionen der folgenden Art, die in der Strukturintuition der Sprecher als für die gegenwärtige französische Sprache geltend gegeben sind:

(3) in-fatig-able : fatigu-er = im-pardonn-able : pardonn-er.

Diese konkrete Form der Analogie kann mit den Mitteln der Chomskyschen Kategoriensymbole auf eine abstrakte Form gebracht werden:

(4) in-Vst-able : Vst-er. (Vst = Verbstamm)

Der Begriff der abstrakten Darstellung stammt von Saussure selbst. Er meint die Ebene der abstrakten Zeichen, etwa der Wort- und Syntagmaklassen oder -kategorien, im Gegensatz zu den Worten und Syntagmen. Davon zu trennen ist allerdings ein anderer Begriff der Abstraktheit: Konkret ist danach eine psychologisch reale Struktur, abstrakt eine psychologisch nicht gültige Darstellung. Dabei ist es eine notorisch schwierige Frage einer mentalistischen Sprachwissenschaft, welche Darstellungsweisen, die als rein mathematisch-formale Beschreibung möglich sind, psychologische und soziologische Realität aufweisen. Anhand der Computermetapher können

wir erklären, was mit psychologischer Realität gemeint ist: Eine psychologisch nicht reale Beschreibung gleicht einer Spezifikation oder einem Programm, das zwar korrekt beschreibt, was eine bestimmte Art von Computer tut, während wir wissen, dass auf diesem Computer ein anderes Programm läuft. Wenn wir den Computer als black box betrachten, dann wären beide Beschreibungen gleich richtig, wenn man aber die innere Struktur des Berechnungsablaufs im Computer beschreiben will, ist nur das real auf ihm laufende Programm die richtige Beschreibung. Durch die Forderung der psychologischen Realität ist Saussure aber der heutigen Sprachwissenschaft viel näher als etwa der spätere amerikanische Strukturalismus von Bloomfield und Harris. Saussure ist ganz eindeutig Mentalist, nicht Behaviorist. Ein Behaviorist würde in unserer Metapher den Computer so beschreiben, dass er nur auflistet, was am Bildschirm geschieht, wenn man eine bestimmte Kombination von Tasten drückt.

Der erste Begriff der Abstraktheit entspricht etwa den Ebenen (levels) der Strukturalisten, die in unserer Darstellung der Phrasenstruktur als die Schnitte durch den Baum über der terminalen Ebene beschrieben werden könnten. Die Ebene, um die es sich dabei handelt, hat zu der syntagmatischen Dimension der Linearität noch die vorher erwähnte dritte Dimension, die von der Dimension der paradigmatischen oder assoziativen Verhältnisse verschieden ist. Die Voraussetzung der Sinnvollheit der eben eingeführten Redeweise ist allerdings die Einführung von Regeln, wie z.B. in unserem Fall *Vst* → *fatigu-*, *pardonn-*.

Die Regeln können im Saussureschen Sinn als eine Verkörperung der assoziativen Beziehungen gelten, die sozusagen auf einen endlichen Kern reduziert werden. Sie induzieren die allgemeinen assoziativen Beziehungen, die mithilfe der Ableitungsrelation der Phrasenstrukturgrammatiken beschrieben werden können.

In unserem Fall ergibt etwa *in-Vst-able* \* → *im-pardonn-able*. Wörter wie *\*in-décor-able* erscheinen in keinem Lexikon, sind aber ohne weiteres verständlich, weil die verallgemeinerte Regelhaftigkeit der zugrundeliegenden assoziativen Beziehungen von den Sprechern-Hörern ohne weiteres erkannt und nachvollzogen werden kann. Die diachronische Kreativität ist im Saussureschen System auf diese Weise von vornherein angelegt. Zwei verschiedene Ausdrücke, die aus einem und demselben abstrakten Konstruktionsschema abgeleitet werden können, stehen in einer Saussureschen assoziativen Beziehung. Ein Chomskybaum beschreibt die Gesamtheit der «*rappports syntagmatiques*» zwischen seinen terminalen Elementen, die eine lineare Folge aufweisen, während der Chomskybaum ohne die terminalen Elemente das Syntagmamuster, den «*type syntagmatique*», darstellt. Die Richtung der Präzedenzrelation entspricht in einem Chomskybaum der Saussureschen Dimension der Syntagmatik und damit dem Prinzip der Linearität, während die Richtung der Dominanzrelation im Baum der Dimension der Abstraktheit-Konkretheit entspricht. Dazu kommt innerhalb der Dimension der Assoziativität noch eine Art Fregeprinzip für Kategorien und Bezeichnetes, das die Information im Baum immer höher gibt, in-



dem es nach Regeln, die je einer Verzweigungsmöglichkeit im Baum entsprechen, Information von den Tochterknoten auf den Mutterknoten überträgt. Auf diese Weise erhält man eine sehr starke Form des Fregeprinzips für natürliche Sprachen, das als Explikation der Saussureschen Ideen über Assoziativität gelten kann. Dieser Teil der Interpretation von Saussure findet sich auch in den Eingangskapiteln des neuen Buchs von Pollard und Sag 1987 über die Grundlagen ihrer Version der Phrasenstrukturgrammatik, der HPSG (Head Driven Phrase Structure Grammar).

Ich habe auf Grund älterer Vorarbeiten (Egli 1976) argumentiert, dass die Analogie viel weiter geht, als Sag und Pollard glauben, indem ich die Syntax Saussures in einem dreidimensionalen Raum so angeordnet habe, dass alle Elemente der Phrasenstrukturgrammatik Chomskys und der IC-Analyse der amerikanischen Strukturalisten und auch die Ideen der Carnapschen Formationsregeln mit der damit verbundenen Frege-Tarski-Interpretation für konstruierte Sprachen der Logik darin Platz finden. Ich will die Gründe dafür noch einmal zusammenfassen:

— Mentalistisch gesprochen war Saussure nicht so sehr am Anfangszustand der menschlichen Sprachfähigkeit interessiert, die er unter seinem Begriff der «langage» subsumiert hätte, als vielmehr an einer Theorie der Sprachfähigkeit des erwachsenen Menschen, die er als mentales Abbild der «langue», d. h. der sozial geltenden Gesamtheit der Zeichen fassen wollte.

— Saussure hat in seiner Theorie des abstrakten Zeichens, die allerdings nur ansatzweise ausgeführt ist, auch eine Theorie des syntagmatischen Musters, des «type syntagmatique» entwickelt, die man wohl sinngemäss durch das Vorgehen in zeitgenössischen Grammatiken, etwa für das Altgriechische wie derjenigen von Kühner und Gerth, erklären kann. Er hat diese Grammatiken gekannt und sicher zum Teil auch gebilligt. Sie weisen eine grosse Nähe zu der Theoriebildung von Sag und Pollard, überhaupt zur Unifikationsgrammatik auf, obschon der grammatische Stoff nicht nach Regeln, sondern nach Kategorien angeordnet ist. So werden die Kontrollphänomene unter dem Stichwort «Infinitiv» abgehandelt.

— Unter den Stichworten «Limitation» des sprachlichen Systems (verwandt mit der Humboldtschen und Chomskyschen Endlichkeit der Grundlagen des sprachlichen Systems und der syntagmatischen Muster) lieferte Saussure durchaus ein Analog zu einer rekursiven Charakterisierung beliebig komplexer Zeichen.

— Ein weiterer Punkt ist, dass Saussure nicht so sehr die Charakterisierung der Grammatikalität des «signifiant» als zentrale Aufgabe der Syntax oder Zeichenlehre ansah, sondern die Charakterisierung der Form-Inhaltrelation von «signifiant» und «signifié». Sprache ist für ihn nicht wie beim frühen Chomsky definiert als eine Menge von grammatikalischen Wortfolgen, sondern als eine Relation, die verständlichen Wortfolgen einen Sinn zuordnet und auch eine Kategorie zuweist. Ich habe schon 1975 auf die Ähnlichkeit dieser Vorstellungen mit denen Montagues hinge-

wiesen. Heute scheint mir, dass sich die Ideen Saussures über die syntagmatischen und assoziativen Bezüge der «*chaîne parlée*» ebenso durch eine Phrasenstrukturgrammatik darstellen lassen, die den Begriff der Unifikation benutzt, als durch eine Montaguegrammatik. Dies habe ich in diesem Aufsatz besonders genau ausgeführt und ich will abschliessend noch zeigen, dass diese Art von Strukturbetrachtung zu Strukturen im mathematischen Sinn dieses Wortes führen

Eine Struktur im mathematischen Sinn ist charakterisiert durch eine Trägermenge, auf der beliebig viele Relationen definiert sind. Diese Relationen werden ihrerseits nach ihrer Stellenzahl unterteilt. Das gleiche gilt von den Operationen, die ebenfalls auf der Trägermenge definiert sein können. Diese Unterteilungen bezeichnen den «Typ» einer Struktur, beziehungsweise das, was man ihre Signatur nennt. So könnte zum Beispiel eine Verwandtschaftsstruktur aufgefasst werden als ein System, dessen Trägermenge eine bestimmte Menschengruppe ist, über welche Relationen wie A ist Vater von B (zweistellig), oder C ist unverheiratet (einstellig) usw. definiert sind. Es ist eine nicht ganz triviale Aufgabe für einen Mathematiker, eine Phrasenstrukturgrammatik, die als Teilexplication der Saussureschen Ideen zur Grammatik gelten kann, in die Form einer Formulierung als Struktur in diesem präzisen Sinn zu bringen. Man muss beliebige Wortfolgen als Trägermenge, die Kategorien der kontextfreien Grammatik als einstellige Relationen der Struktur, die Konkatenation als zweistellige Operation und die Assoziativität der Konkatenation und die Produktionsregeln der Grammatik, in Wenn-Dann-Form geschrieben, als Bedingungen, die die Struktur erfüllen muss, nehmen, um eine Syntaxstruktur zu erhalten. Natürlich muss ein sinnvoller linguistischer Strukturbegriff noch andere Konkretisierungen des allgemein mathematischen und darüber hinaus des syntaktischen Strukturbegriffes umfassen, um einer Sprache angemessen zu sein und nicht trivial zu wirken. Einer der klarsten Vorschläge für eine solche linguistische Spezialisierung ist gleich ihre erste Formulierung innerhalb des Strukturalismus durch Saussure, die recht verstanden, immer noch eine sehr gute Eingrenzung enthält. Dass dabei Saussure seine Entdeckungen nicht im luftleeren Raum machte, zeigt die breite Palette seiner Gewährsleute, die von Dwight Whitney in Amerika über Hermann Paul in Deutschland bis zu Baudouin de Courtenay in Russland reichte.

Einen anderen wichtigen Problemkreis stellt die ontologische Stellung des Saussureschen Zeichens dar. Diese Thematik führt von Sag und Pollard weg und bringt Saussure in einen allgemeinen, mehr (sprach)philosophischen Zusammenhang, der aber sicher seinen ursprünglichen Intentionen nicht fremd ist und bei dessen Diskussion man sich heute ausdrücklich auf Saussure bezieht.

In der Literatur werden drei Möglichkeiten der Deutung diskutiert:

1. die realistische Deutung, wonach die Relation «signifiant»-«signifié» real in der Aussenwelt existiert.
2. die mentalistische Deutung, wonach es sich, wie bei Chomsky, bei dieser Relation um eine psychische Assoziation ohne soziale Dimension zwischen zwei mentalen Repräsentanten handelt.
3. die Interpretation als «fait social», als soziologisches Faktum, das auch unabhängig vom Individuum besteht.

Dabei sind auch interpretatorische Fragen zu klären, weshalb Saussure manchmal von der Sprache als soziologischem, manchmal als psychischem Faktum spricht.

Bei der realistischen Deutung wäre ausserdem zu unterscheiden zwischen einem nominalistischen und einem platonistischen Realismus, wie dies Katz in zwei wichtigen Büchern 1981 und 1985 ausgearbeitet hat. Ich stimme aber mit Katz nicht überein, dass bei einer realistischen Interpretation der Sprachwissenschaft diese mit den mathematischen Systemen der Logik, der Arithmetik und der Geometrie gleichgesetzt wird, denn dadurch wird die Geltung dieser Zeichenrelation nicht erklärt, die unserer Meinung nach gerade durch den Charakter der Sprache als soziologisches Faktum geliefert wird. Es gibt zwar eine nichteuklidische Geometrie, aber es gibt kein nichtdudensches Deutsch. In diesem Rahmen muss die Frage der Konventionalität der Zeichenbeziehung, «arbitraire du signe» diskutiert werden, was zurückverweist auf den antiken Streit, ob die Sprache natürlich oder konventionell sei.

Chomsky legt das ganze Gewicht auf die natürliche, angeborene Seite der Sprache, Saussure dagegen betont eher die konventionelle, kulturelle, soziologische und historische Seite. In diesem Zusammenhang müssen die Saussureschen Befunde des «contrat social» und die Eigenständigkeit des sich in der Geschichte entwickelnden Gebildes Sprache betrachtet werden, d. h. derjenige Aspekt, den Engler 1986 unter den Begriff der Transmissibilität subsumiert und der die soziologisch-historische Bedingung der Lernbarkeit der Sprache darstellt. Es ist sicher, dass die genetischen Bedingungen der Lernbarkeit der Sprache, d. h. die Universalgrammatik und der Möglichkeitsraum für menschliche Sprachen in Chomskys Sinn, oder des «langage» im Sinn Saussures, ergänzt werden müssen durch diese Art des sozialen Lernens, das sich in der Spannung des durch die Individuen empfundenen sozialen Zwangs (bei Engler «Konsekration») und der «Neukonsekration» individuell neugebildeter sprachlicher Möglichkeiten befindet.

Saussure bietet also technisch und inhaltlich eine heute noch oder wieder diskussionswürdige Alternative zu Chomskys Theoriebildung, welche die Diskussion über I-Sprachen vs. E-Sprachen und Individualismus vs. Soziologismus (Kollektivismus) um viele Facetten bereichern kann. Wichtig ist besonders die Diskussion des Zusammenhangs zwischen Transmissibilität und (Aspekten des) Spracherwerb(s), die eine

Korrektur des von Chomsky m.E. zu einseitig biologisch konzipierten Lernbarkeitskonzepts bringen könnte.

*Adresse de l'auteur:*  
 Prof. Urs Egli  
 Eichhornstr. 2 B  
 CH-8280 Kreuzlingen

### Bibliographie

- Amacker, René. /sintagmatica/: La sintagmatica Saussuriana di Henri Frei. In : La sintassi/ 45-111.
- G. P. Baker & P. M. S. Hacker. Language, Sense & Nonsense. A Critical Investigation into Modern Theories of Language. Oxford, Blackwell, 1984.
- Leonard Bloomfield. An Introduction to the Study of Language. New York, Henry Holt, 1914.
- Leonard Bloomfield. Rezension von F. de Saussure, *Cours*, 2. Aufl. *Modern Language Journal* 8, 1924, 317-319.
- Leonard Bloomfield. Language. New York, Holt, Rinehart and Winston, 1933. Neuauflage Chicago, University of Chicago Press, 1984.
- Noam Chomsky. Syntactic Structures. Mouton, Den Haag, 1957.
- Noam Chomsky. Formal Properties of Grammars. In Luce-Bush-Galanter 323-418.
- Noam Chomsky. Aspects of the Theory of Syntax. Cambridge, MA, MIT Press, 1965.
- Noam Chomsky. Lectures on Government and Binding. Dordrecht, Foris, 1981. (Studies in Generative Grammar 9.)
- Noam Chomsky. The Generative Enterprise. A Discussion with Riny Huybregts and Henk van Riemsdijk. Dordrecht, Foris, 1982.
- Noam Chomsky. Knowledge of Language. Its Nature, Origin, and Use. New York, Praeger, 1985. (Convergence.)
- Fred D'Agostino. Chomsky's System of Ideas. Oxford, Clarendon Press, 1986.
- Urs Egli. Ansätze zur Integration der Semantik in die Grammatik. Kronberg/Taunus, Scriptor, 1974.

- Urs Egli. Zu Saussures Grundgedanken über die Sprache. *Linguistische Berichte* 38, 1975, 22-30.
- Urs Egli & Renate Egli-Gerber. *Sprachsysteme. Logische und historische Grundlagen der erweiterten Phrasenstrukturgrammatik*. Konstanz, Fachgruppe Sprachwissenschaft, 1992. (Arbeitspapier 28.)
- Rudolf Engler. */Lexique/: Lexique de la terminologie Saussurienne*. Utrecht/Anvers, Spectrum, 1968.
- Rudolf Engler. Zur Abgrenzung einer Semiologie in saussurescher Sicht. In: Ludwig Jäger & Christian Stetter eds. *Zeichen und Verstehen. Akten des Aachener Saussure-Kolloquiums 1983*. Aachen, Rader, 1986. (Aachener Studien zur Semiotik und Kommunikationsforschung Bd. 3), S. 1-6.
- Henri Frei. L'unité linguistique complexe. *Lingua* 11, 1962, 128-140.
- Robert Godel. *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure*. 2nd Edition, Geneva, Droz, 1969 (1957).
- Roy Harris. *Reading Saussure. A critical commentary on the Cours de linguistique générale*. London, Duckworth, 1987.
- Roy Harris. *Language, Saussure and Wittgenstein. How to play games with words*. London, Routledge, 1988.
- Martin Joos. *Readings in Linguistics. The development of descriptive linguistics in America since 1925*. Washington, American Council of Learned Societies, 1957.
- Jerrold J. Katz. *Language and Other Abstract Objects*. Oxford, Blackwell, 1981.
- Jerrold J. Katz. *The Philosophy of Linguistics*. Oxford, Oxford University Press, 1985. (Oxford Readings in Philosophy.)
- Raphael Kühner & Bernhard Gerth. *Ausführliche Grammatik der Griechischen Sprache. 2. Teil Satzlehre*. 3. Aufl. in 2 Bänden Hannover/Leipzig, Hahnsche Buchhandlung, 1898.
- Duncan R. Luce & Robert R. Bush & Eugene Galanter, editors. *Handbook of Mathematical Psychology, Vol. 2*. New York, Wiley and Sons, 1963.
- Per Martin-Löf. *Intuitionistic Type Theory*. Naples, Bibliopolis, 1984. (Studies in Proof Theory.)
- Manfred Mayrhofer. Über griechische Vokalprothese. In: Johann Tischler ed. *Serta Indogermanica. Festschrift für Günter Naumann zum 60. Geburtstag*. Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, 1982. (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 40). Hier S. 177-192.
- Dies ist das Dokument einer beginnenden Diskussion zwischen allgemeiner (diachronischer) Sprachwissenschaft und Indogermanistik. Vgl. Boretzky 1975.

- Manfred Mayrhofer. Nach hundert Jahren. Ferdinand de Saussures Frühwerk und seine Rezeption durch die heutige Indogermanistik. Heidelberg, Winter, 1981. (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Jg. 1981, H. 8.
- Dies ist eines der besten Referate über die Wirkungsgeschichte Saussures in der modernen Sprachwissenschaft. Vgl. Mayrhofer 1987 und Gmür 1986.
- Manfred Mayrhofer. Indogermanische Grammatik, Band I, 2. Halbband: Lautlehre (Segmentale Phonologie des Indogermanischen. Heidelberg, Winter, 1986, 87-216.
- Manfred Mayrhofer. Die Vertretung der indogermanischen Laryngale im Lateinischen. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung 100, 1987, 88-108.
- Hermann Möller. Rezension von Friedrich Kluge, Beiträge zur Geschichte der germanischen Conjugation. Strassburg, Trübner, 1879. Englische Studien 3, 1880, 148-164.
- In Möller 1880 und 1880a begründete Möller die Dreilaryngaltheorie. Die entscheidende Notiz findet sich im ersten Aufsatz von 1880 auf S. 151 n1. Vgl. Mayrhofer 1987 und Gmür 1986. Die Arbeit wurde nach Angaben von Möller im Jahre 1910 schon im Jahr 1879, dem offiziellen Jahr des Erscheinens von Saussures *Mémoire* verfasst, ist also praktisch gleichzeitig mit ihm. (Das *Mémoire* wurde allerdings schon 1878 ausgeliefert.)
- Hermann Möller. Zur Declination: germanisch lang a, lang e, lang o in den endungen des nomens und die entstehung des *o* (*a2*). Beiträge zur Geschichte der Deutschen Sprache und Literatur 7, 1880, 482-547.
- Darin Excurs: die entstehung des *o* auf S. 492-534. Vgl. Kommentar zur vorangehenden Literaturangabe.
- Hermann Möller. Vergleichendes indogermanisch-semitisches Wörterbuch. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1911.
- Vgl. Gmür 1986. Die hier vertretene Verquickung der Laryngaltheorie mit indogermanisch-semitischer Vergleichung ist mit äusserster Vorsicht zu geniessen, was nicht hindert, dass Möller der Erfinder der Dreilaryngaltheorie war.
- Richard Montague. Formal Philosophy. Selected Papers of Richard Montague. Ed. by Richmond H. Thomason. New Haven/London, Yale University Press, 1974.
- W. Keith Percival. On the Historical Source of Immediate Constituent Analysis. Syntax and Semantics Bd. 7. Notes from the Linguistic Underground. New York, Academic Press, 1976, 229-242.
- Carl Pollard & Ivan A. Sag. Information-Based Syntax and Semantics. Vol. 1 Fundamentals. Stanford, CSLI, 1987. (CSLI Lecture Notes 13.)

- Nicholas Rescher. *Die Grenzen der Wissenschaft*. Einleitung von Lorenz Bruno Puntel. Stuttgart, Reclam, 1985.
- Nicolas Ruwet. *Introduction à la grammaire générative*. Paris, Plon, 1967.
- Ferdinand de Saussure. *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Hildesheim, Olms, 1968. (Photomechanischer Wiederabdruck der ersten Auflage von 1879.)
- Dies ist die Grundschrift der Laryngaltheorie, obschon die hier verwendete Dreilaryngaltheorie erst von Möller im Jahr nach dem Erscheinungsjahr des *Mémoire* begründet wurde. Vgl. Möller 1880, Kurylowicz 1929 (der Erfinder der hethitischen Reflexe des zweiten Laryngals), Mayrhofer 1988, Koerner 1988 und Gmür 1986 (als Vertreter der Historiographie der Laryngaltheorie).
- Ferdinand de Saussure. *Recueil des publications scientifiques*. Genf, Slatkine, 1984. (Neudruck der ersten Ausgabe von 1922.)
- Ferdinand de Saussure. /Engler/: *Cours de linguistique générale*. Edition critique par Rudolf Engler. /I/ Vol. 1, Wiesbaden, Otto Harrassowitz. 1968. /II/ fasc. 4, Wiesbaden, Otto Harrassowitz. 1974.
- Ferdinand de Saussure. *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally et Albert Sechehaye. Avec la collaboration de Albert Riedlinger. Edition critique préparée par Tullio de Mauro. Paris, Payot, 1974 (1916).
- Ferdinand de Saussure. *Grundfragen der allgemeinen Sprachwissenschaft*. Übersetzt von Hermann Lommel. 2. Aufl. Berlin, de Gruyter, 1967. (1. Aufl. 1931.)
- Stuart M. Shieber. *An Introduction to Unification-Based Approaches to Grammar*. Stanford, CSLI, 1986. (CSLI Lecture Notes.)
- La Sintassi. *La sintassi*. Atti del III convegno internazionale di studi, Roma, 17-18 maggio 1969. Rom, Mario Bulzoni, [1969].
- Rulon S. Wells. *De Saussure's System of Linguistics*. *Word* 3, 1947, 1-31. In Joos 1957, 1-18.
- Peter Wunderli. *Zur Stellung der Syntax bei Saussure*. *Zeitschrift für romanische Philologie* 88, 1972, 483-516.
- Wilhelm Wundt. *Völkerpsychologie*. Bd. 1 und 2: *Die Sprache*. 3. Aufl. Leipzig, Engelmann, 1911-1912.

Bert Peeters

LE PRINCIPE DE L'ÉCONOMIE LINGUISTIQUE  
ET SES MANIFESTATIONS EN PHONOLOGIE DIACHRONIQUE<sup>1</sup>

1. Introduction

Dans ce qui semble être une dépression passagère, André Martinet écrit il y a quelques années qu'on «ne peut pas dire que l'enseignement relatif aux causalités internes des changements phonétiques ait trouvé nulle part un réel écho» (Martinet, 1987, 392). Il y a lieu de croire que, si cela était vrai, le plus important spécialiste de la phonologie diachronique européenne de la deuxième moitié du vingtième siècle ne se serait pas attiré les nombreux collaborateurs et disciples (ni les détracteurs) qu'on lui connaît. En outre, des ouvrages tels que Haudricourt/Juilland (1970 [1949]), Seklaoui (1989) et, sur un plan plus purement expositif, Peeters (1992) n'auraient jamais vu le jour. Depuis la publication du dernier desdits ouvrages, un certain nombre d'interprétations de la pensée de Martinet sujettes à caution, de même qu'un certain nombre de prises de position hostiles, sont venues s'ajouter aux inter-

<sup>1</sup> Version remaniée d'une intervention lue au colloque d'Aix-en-Provence sur la phonologie du français contemporain (septembre 1993). Je remercie Chantal Lyche de m'avoir donné l'occasion de parler devant un public de spécialistes de mon ouvrage de 1992 et de quelques autres sujets qui me tiennent à cœur. Plusieurs sections de ce texte reproduisent plus ou moins *verbatim*, et avec l'accord de l'éditeur, des passages d'abord publiés dans Peeters (1992).



prétations et aux prises de position relevées dans les «études martinettistes» publiées dans Peeters (1992). Dans ce qui suit, six études de cas seront entreprises. Albert Maniet, Margaret Winters, Pierre Martin, August Dausés, Roger Lass et Michael Back se sont tous récemment occupés de l'un ou l'autre aspect de la théorie diachronique de Martinet. Je me propose d'identifier les erreurs d'interprétation de ces différents auteurs et de rappeler, chemin faisant, les grandes lignes de l'approche martinettiste.

## 2. Albert Maniet, Margaret Winters et Pierre Martin à propos de l'économie linguistique

Maniet (1993, 139) se propose de soumettre à l'épreuve des faits «l'hypothèse reliant le progrès de l'économie à celui du rendement fonctionnel des oppositions» et de vérifier le lien qui existe «entre un haut rendement fonctionnel et la conservation ou l'accroissement des oppositions, et l'inverse». Le rendement fonctionnel d'une opposition phonologique, on le sait, est sa fréquence d'utilisation, son importance fonctionnelle, son rôle distinctif ou son degré d'utilité — toutes ces définitions sont empruntées à l'œuvre de Martinet (Peeters, 1992, 55). Maniet travaille sur des données latines, s'occupant surtout du latin archaïque et classique. Il se trouve que ses résultats contredisent les hypothèses à vérifier ; toutefois, conscient de la possibilité d'un concours de causes où un facteur plus puissant vient perturber ou détruire le cours normal de l'évolution, Maniet ne se laisse pas décourager. Il se trompe toutefois en parlant du «progrès de l'économie», et il récidive (Maniet, 1993, 140) quand il parle d'une «économie globale d'effort» ou encore, plus brièvement, d'une «économie d'effort», tout en renvoyant à Martinet (1955). L'économie, chez Martinet, n'est pas — ou n'est plus — (le résultat d') une tendance à la réduction du nombre de moyens mis en œuvre ; *économie* n'est pas synonyme de parcimonie (comme dans «économie d'effort»). Winters (1993) néglige (sans doute par inadvertance) tout ce que Martinet a écrit depuis les années cinquante quand elle résume l'évolution de la pensée de Martinet de la façon suivante :

Early on, Martinet was influenced by Trubetzkoy (1939, for example) who spoke about a tendency toward harmony in phonological systems. In the French linguist's thinking, this explanation evolved to a *tendency toward economy* [souligné par moi, B.P.], that is toward improving the functional load (*rendement*) of a given opposition and the symmetry of the system.

Pour y voir plus clair, essayons de résumer l'histoire de la pensée de Martinet ; pour les détails, voir Peeters (1992, ch. 4). Après une absence de dix ans, le terme *économie* refait surface dans les textes de Martinet en 1949, année où est énoncé pour la première fois, de façon claire et explicite, le fameux principe de la double articulation (*op. cit.*, ch. 10), laquelle apparaît comme «le résultat inéluctable de la ten-

dance à l'économie qui caractérise largement, sinon exclusivement, toute l'activité humaine» (Martinet, 1949, 34). Que représente cette *tendance à l'économie*? S'agit-il toujours d'une tendance à l'économie des moyens ou d'une tendance à la bonne économie du système, comme dans les articles des années trente? Une note, où il est dit que la tendance à l'économie est «assez peu différente de ce que G.K. Zipf désigne sous le terme de 'principe du moindre effort', nous met sur la bonne voie. Zipf (1949) part du postulat que l'homme, dans la satisfaction de ses besoins, tend à limiter son travail à un minimum. En d'autres termes, il reconnaît dans l'activité humaine un «principe du moindre effort», sous lequel deux forces contraires se cachent, à savoir la satisfaction des besoins et la limitation de l'effort. La dernière de ces forces, en 1949, n'est pas étrangère à la pensée de Martinet; la première, par contre, apporte un élément apparemment nouveau. Il semble que la lecture de l'ouvrage de Zipf ait amené Martinet à insister plus qu'il n'en avait l'habitude sur l'importance des besoins communicatifs dans l'évolution linguistique, besoins somme toute assez évidents, jugés auparavant trop évidents pour être mis en relief. On a donc une nouvelle explicitation, et une nouvelle définition, plus précise: la tendance à l'économie revient à une synthèse de deux tendances contraires, à savoir la tendance à la réduction de l'effort et la tendance à la satisfaction des besoins communicatifs.

Dès les années cinquante, Martinet explicite encore mieux ce qu'évoque pour lui le terme *économie*. Il se décide à limiter l'emploi du mot *tendance* à un seul des besoins antinomiques en présence (à savoir la réduction de l'effort), et il affirme que l'économie est une réalité que l'on devine à tout instant au travail dans les systèmes linguistiques:

L'évolution linguistique en général peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente des besoins communicatifs et expressifs de l'homme et de sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique (...). Le comportement linguistique sera donc réglé par ce que Zipf a appelé le «principe du moindre effort», expression que nous préférons remplacer par le simple mot «économie». (Martinet, 1955, 94)

Tout comme le principe du moindre effort, l'économie ne fait pas de progrès, elle n'est pas mauvaise ou bonne. Elle se présente comme un principe panchronique, un mode de fonctionnement, une synthèse qui ne disparaîtra qu'avec la langue qu'elle caractérise. Certes, il y a eu quelques fluctuations dans la pensée de Martinet en ce qui concerne le nombre de forces qui sous-tendent l'économie des langues. C'est sans doute à l'instar de Martinet lui-même que Martin (1994) utilise le terme *inertie* au moment de prendre position quant à l'exposé que je consacre à l'économie dans mon ouvrage de 1992 (Peeters, 1992, ch. 4); j'indique dans mon texte (*op. cit.*, 47) que le terme *inertie* induit en erreur et je me demande pourquoi Martin a choisi d'ignorer ma mise en garde quand il écrit:

Toutefois, Peeters a raison, en définitive, de penser que Martinet appuie le principe d'économie sur la tension entre deux forces (seulement), les besoins de la communication, d'une part, *et l'inertie, d'autre part* [souligné par moi, B.P.].

Dans le domaine de la phonologie diachronique, les manifestations des deux forces en présence sont plus nombreuses que ne le laisse deviner le résumé de Winters (1993), cité plus haut. Elles sont relevées dans le tableau que voici :

I. Principes fonctionnels (Peeters, 1992, ch. 5) :

- a. La pression du système.
- b. Le transfert de traits distinctifs.
- c. La substitution lexicale.
- d. La réduction.
- e. La catalyse.

I. Principes structuraux (*op. cit.*, ch. 6) :

- a. La différenciation maxima.
- b. L'équidistance.
- c. L'attraction.
- d. Le comblement des cases vides.
- e. La symétrie.

III. Inertie et asymétrie des organes de la parole (*ibid.*).

Les principes fonctionnels se rattachent sans exception à la notion de rendement fonctionnel. En général, le fonctionnaliste trouve qu'un haut rendement fonctionnel, en cas de confusion phonologique imminente, déclenchera soit une pression du système (un phonème s'éloigne afin de rester différent d'un autre qui s'approche), soit un transfert de traits distinctifs (les traits distinctifs d'un phonème sont transférés sur le contexte vocalique ou consonantique, d'où, au moment de la disparition du phonème menacé, la naissance d'un nombre de nouveaux phonèmes), soit encore une substitution lexicale. L'opposition menacée ne se maintiendra que dans le premier cas ; elle se perdra dans les deux autres. En règle générale, elle se perdra également dans le cas d'un bas rendement fonctionnel : il y aura soit réduction (disparition pure et simple d'une opposition), soit catalyse (absorption d'un phonème isolé, qui n'entre dans aucune corrélation phonologique telle que la sonorité, par un autre plus solidement intégré). Les deux premières réactions (pression et transfert) correspondent à une victoire des besoins communicatifs, les deux dernières (réduction et catalyse) à une victoire du désir de réduire l'effort. Quant à la troisième réaction (la substitution lexicale), elle résulte d'un compromis où ne l'emportent ni les besoins communicatifs ni le désir de réduire l'effort.

Qu'en est-il des principes structuraux ? Une comparaison avec les principes fonctionnels, du point de vue des forces antinomiques que synthétise l'économie linguistique, révèle des différences remarquables. Les besoins communicatifs ne se ma-

nifestent plus tellement sous forme d'une tendance à préserver d'une façon ou d'une autre les oppositions phonologiques, mais bien plutôt sous forme d'une tendance à les accentuer. Ils s'extériorisent dans les principes de la différenciation maxima (distribution optimale de l'espace phonologique disponible) et de l'équidistance (mise en équilibre des pressions mutuelles). Le désir de réduire l'effort, d'autre part, contrairement à ce qui se passe dans le cas des principes fonctionnels, ne mène plus à la confusion des phonèmes : toutes les oppositions phonologiques initiales se maintiendront à moindres frais, soit par une attraction (un phonème en suit un autre qui s'est mis à dériver), soit par un comblement de cases vides (un phonème isolé en vient à faire partie d'une corrélation où il y avait une case vide), soit enfin par une recherche de symétrie (où le comblement de cases vides est poussé à l'extrême, de sorte qu'il ne reste plus de cases vides ni de phonèmes non corrélés). C'est avant tout aux divers principes structuraux, bien plus qu'aux principes fonctionnels, que s'oppose le seul principe qui n'a pas encore été relevé, à savoir celui de l'inertie et de l'asymétrie des organes de la parole.

Tous les principes fonctionnels et structuraux dégagés par Martinet relèvent de l'un ou de l'autre des deux membres de l'antinomie que constitue l'économie linguistique. On retrouve dans le tableau les trois «tendances» qui figuraient dans l'appel aux contributions pour le premier thème («Economie des changements linguistiques»; rapporteur : André Martinet) à l'ordre du jour du 13<sup>e</sup> colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle (1986) :

1. la «tendance au maintien des oppositions nécessaires à l'établissement de la communication» ;
2. la «tendance à l'abandon de celles qui ne le sont plus» ;
3. la «tendance qui vise à économiser l'énergie, mentale aussi bien que physique».

«Tendance ... tendance ... tendance ...» : est-ce que ce terme dont Martinet avait si soigneusement limité l'emploi depuis le début des années cinquante reprend du terrain ? La question est posée : ce sera aux historiographes de l'avenir d'y répondre.

### 3. August Dausès à propos de téléologie

Dausès s'en prend, comme on pouvait s'y attendre, aux deux aspects les plus controversés de la causalité que sont la téléologie et la loi diachronique (Dardel, 1992, 235).

Il ne sera question ici que du premier point soulevé par Dardel. L'auteur lui-même observe que l'emploi du terme *besoin*, chez Martinet, «sent évidemment la téléologie» (*op. cit.*, 236). Dausès, quant à lui, cite plusieurs exemples d'«explication

téléologique» ; parmi ces exemples, il y en a un qu'il croit avoir trouvé dans Martinet (1955). Or, le chef de file de l'école fonctionnaliste française a toujours refusé d'admettre le bien-fondé d'une approche téléologique, en matière d'évolution («il n'y a aucune force mystérieuse qui pousse les langues à choisir des phonèmes qui se laissent facilement ordonner en beaux tableaux réguliers sous la plume du phonologue», Martinet, 1938, 52) comme au niveau du fonctionnement général de la langue. Plutôt que d'encourager les explications d'ordre téléologique, Martinet essaie, dans son ouvrage de 1955, d'éviter les prises de position : il se refuse à participer au «débat terminologique» autour des concepts de finalité ou téléologie et de causalité ou déterminisme (Martinet, 1955, 17-18). Il fait valoir, parmi autres choses, que la réalité linguistique est beaucoup plus importante que les étiquettes dont on la couvre. Toutefois, il est clair que le désir de l'auteur de se soustraire à la discussion n'a pas abouti. A peine trente pages plus loin, Jakobson se voit attribuer «certaines remarques théoriques intéressantes, fâcheusement entremêlées à une profession de foi téléologique qui, sous la plume d'un des chefs du groupe, a eu pour effet de convaincre certains esprits du caractère un peu fantaisiste de l'entreprise phonologique» (Martinet, 1955, 46). En réalité, ce n'est que dans quelques-uns de ses textes d'avant les années cinquante que Martinet emploie des formules très proches d'une conception téléologique — ce qui n'est guère étonnant, étant donné que les premiers phonologues de l'école de Prague, dont il était, juraient par la téléologie. Pour eux, l'objectif d'un grand nombre de changements linguistiques était l'optimalisation de la communication, qui est la fonction primordiale du langage. Or, le point de vue de Martinet a évolué. Si vraiment il y avait téléologie dans l'évolution des langues, la plupart d'entre elles ne présenteraient pas, dans leur version standard, la relative stabilité dont elles font actuellement preuve. Il nous arrive à tous, non seulement aux linguistes, mais à l'homme de la rue lui-même, de nous dire qu'après tout la communication serait plus facile si tel ou tel aspect de la langue était modifié, revu, adapté. Mais ces réflexions n'ont quasiment aucune chance de se transformer en réalité, même si elles sont partagées par un grand nombre de locuteurs. Cela est dû moins aux grammairiens et aux puristes qu'à nous-mêmes, qui sommes convaincus que le système dont nous nous servons au moment de notre réflexion métalinguistique n'est pas des plus mauvais, et qu'il satisfait largement nos besoins communicatifs. Un changement ne s'effectuera qu'à partir de l'instant où les besoins de la communication l'exigeront ; si nous n'arrivons plus à véhiculer nos messages d'une façon satisfaisante à l'aide des possibilités que nous offre un système A, un changement se déclenchera, qui aboutira à un système A'. Il est vrai que le nouveau système correspondra mieux aux besoins de la communication. Néanmoins, le changement trouve son explication, non pas dans le système A', où la communication sera effectivement plus aisée, mais bien plutôt dans le système A, où la communication ne l'est plus suffisamment, où il y a un équilibre rompu qu'il s'agit de réparer. En d'autres termes, un changement lin-

guistique se déclenche, non pas en vue de rendre un système linguistique plus simple, ou moins complexe — mais parce que le système où il se déclenche est trop complexe pour satisfaire les besoins communicatifs des sujets parlants. Une explication téléologique ne rend compte des véritables motifs d'un changement linguistique que de façon très imparfaite. Economie et téléologie n'ont rien à faire l'une avec l'autre. Le point de vue téléologique repose sur une interprétation erronée du changement.

#### 4. Roger Lass à propos de dépense d'énergie

Lass (1990, 99-100) s'en prend à des concepts du type « moindre effort » et « dépense d'énergie » :

We should in fact not be surprised at the retention of historical junk over long periods. Despite neo-Praguien claims (e.g. Martinet [(1955, 49ff)]: cf. Lass [1980, 91ff.]) that there is a kind of 'expense of energy' in the maintenance of oppositions that predisposes to loss of items with low functional load, there is really no evidence whatever that linguistic systems have 'thermodynamic' properties of this kind. It does not take any 'energy' (even the image is inept) to maintain historical residues, no matter how useless they may be at a given moment. The zero option is easy : do nothing, and the objects in question do no harm by just lying there.

The often bizarre and seemingly motiveless complexity of linguistic systems is, like many of their other properties, simply a matter of historical inertia. Nonadaptations persist because there is no particular problem in keeping them, and there may even be 'work' to do in getting rid of them.

Il y a plusieurs remarques à faire. Tout d'abord, qui parle de « thermodynamique » ? En attribuant au terme *énergie* un sens que Martinet n'a certainement pas voulu y mettre, Lass crée de toutes pièces une métaphore qu'il condamne ensuite comme inepte. C'est sa propre création qu'il dénonce ; ce n'est pas celle des « néo-Praguiens ». Toute activité, même celle qui consiste à parler tout en maintenant des détritits sans aucune utilité synchronique, demande un certain effort : ce n'est pas parce qu'on ne s'en rend pas compte qu'il n'y a pas de dépense d'énergie. Je venais de taper la phrase qui précède sur le clavier de mon ordinateur quand je me suis tout à coup rendu compte que, depuis quelques heures, j'étais en train de dépenser de l'énergie : cela ne m'avait pas frappé. La prétendue « option zéro » de Lass est une non-entité. Il lui fallait de l'énergie simplement pour y penser... Par ailleurs, il convient de faire remarquer que Lass n'hésite pas à décréter que, pour se débarrasser de ce qui est devenu inutile, il y a peut-être du travail à faire. Comment peut-on, sans se contredire, admettre la possibilité d'une dépense d'énergie quand il s'agit d'abandonner des détritits, mais non pas quand il s'agit de maintenir un système linguistique avec tout ce qu'il possède de superflu ?

De tous les linguistes, Martinet sera certainement le dernier à s'étonner du maintien sur de longues périodes de détritibus historiques. Il connaît trop bien pour cela le système phonologique des langues dont il s'est occupé au cours d'une carrière qui s'étale sur plus d'un demi-siècle. Il n'y a aucun doute, à mon avis, qu'il sera en même temps le premier à souligner que le statu quo requiert de l'énergie au même titre que le changement. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Parce que la chose était tellement évidente que le besoin de s'y attarder ne s'était pas fait sentir. De la même façon, c'est le hasard de ses lectures, ou peut-être, assumées ou imposées, les responsabilités du recenseur, ou les deux, qui à la fin des années quarante mirent Martinet sur l'ouvrage de Zipf et l'encouragèrent à reformuler son principe d'économie.

Je ne sais pas si Martinet a eu l'occasion de prendre connaissance des thèses de Lass. Etant donné l'absence de réponse dans l'œuvre publiée de Martinet, ou du moins dans ce que j'en ai vu, je me permets de formuler une réaction dans laquelle, j'espère, il se reconnaîtra<sup>2</sup>. Toute activité langagière — cela vient d'être dit — exige une certaine dépense d'énergie. Il sera en principe plus coûteux, du point de vue de l'énergie requise, de sacrifier ce qui ne joue plus aucun rôle au niveau du fonctionnement langagier, c'est-à-dire de déclencher un changement, que de s'en tenir au statu quo. Tout changement qui s'explique par le besoin de réduire au minimum l'activité mentale et/ou physique du sujet parlant nécessite un effort qui, pour être inconscient, n'en est pas moins réel : il faut changer d'habitude. Les besoins communicatifs qui se sont fait sentir mais qui ne sont pas encore remplis exigent un double effort : il faut les satisfaire, sans quoi on risque une perte d'adéquation langagière, mais pour les satisfaire, il faut vouloir changer d'habitude. Seuls les besoins communicatifs qui sont menacés de ne plus être remplis demandent un effort unique, à savoir celui qui consiste à veiller à ce qu'ils restent satisfaits. Nous rejoignons là ce qui a été dit plus haut à propos de la stabilité relative des systèmes linguistiques, stabilité que ne vient pas compromettre la présence de nombreux éléments ou de nombreuses complications qui nous frappent, quand il nous arrive d'en prendre conscience (ce qui est rare), comme étant susceptibles de simplification ou d'adaptation.

---

<sup>2</sup> La plupart des spécialistes de la diachronie qui travaillent dans un cadre martinettiste se seront sans doute entendu reprocher que ce qu'ils ont à dire est dépassé aux yeux du phonologue des années quatre-vingt-dix, et qu'il y a eu, ces vingt dernières années, bien des développements théoriques dont il serait temps que le martinettiste prenne connaissance. Il devrait, cependant, être évident que l'image du «phonologue des années quatre-vingt-dix» n'est rien d'autre qu'une création de certains phonologues contemporains, et qu'il n'y a en fait que *des* phonologues. De la même façon, *le* linguiste, *le* syntacticien, *le* sémanticien, etc. n'existent pas. *Le* martinettiste n'existe pas non plus : il n'y a que *des* martinettistes, et le lecteur est prié de se le rappeler en me lisant.

## 5. Michael Back à propos de l'asymétrie des organes de la parole

Je m'attarderai, pour terminer, à la prise de position de Back (1991, 36). Il est question de l'asymétrie des organes de la parole dans l'espace articulatoire des voyelles («die bekannte physiologisch bedingte Asymetrie im Artikulationsraum der Vokale»). L'auteur rappelle qu'à la suite de cette asymétrie il y a moins de latitude dans la partie arrière de la cavité buccale que dans la partie avant et que cette différence de latitude est parfois citée comme étant la cause de chaînes de propulsion qui aboutissent, par exemple, à la palatalisation de /u/ en /y/. Nous verrons plus loin qu'il y a en même temps d'autres facteurs en jeu. La palatalisation suit la poussée de /o/ menacé par /ɔ/ qui cherche à se différencier de /ɑ/. On se demande souvent pourquoi il y a eu réduction du nombre d'articulations vocaliques postérieures distinctes du point de vue fonctionnel, tandis qu'à l'heure actuelle il y en a autant qu'avant l'époque de la palatalisation. Pourquoi n'y a-t-il d'instabilité? A vrai dire, il y a une instabilité signalée déjà par Martinet (1958), mais qui n'a pas (encore) atteint toutes les couches de la population.

Comme tant d'autres avant lui, Back doute de la force explicative des chaînes de propulsion; leur existence, à ses yeux, est sujette à caution étant donné que nul n'a su établir avec certitude que la distance physiologique (et dès lors le rapprochement) entre phonèmes est effectivement perçue par le locuteur. Aux yeux du fonctionnaliste, c'est de la pure hérésie :

The phoneme itself, which is a linguistic reality, is not of substantial nature. The phoneme can be neither pronounced nor heard. The phoneme is manifested in speech by phonic substance which is articulable, audible, and recordable by instruments. In other words, the distinction should be clearly made between the phoneme which is non-physical and its manifestations which are physical. (Akamatsu, 1992, 33)

Il est évident qu'une déclaration de principes quant au statut du phonème ne suffit pas en réponse aux réticences de l'auteur allemand. Rien n'est plus facile, en effet, que de reformuler la critique en faisant valoir que l'existence de chaînes de propulsion doit être mise en question étant donné qu'on n'est pas parvenu, jusqu'ici, à prouver que la distance physiologique entre des *manifestations* de phonèmes est effectivement perçue par le locuteur. La balle est de retour dans le camp du fonctionnaliste.

Faut-il que le locuteur perçoive quoi que ce soit? S'il perçoit une distance physiologique entre manifestations de phonèmes, ou même entre phonèmes tout court, il percevra du coup toute modification de cette distance, c'est-à-dire tout changement où intervient une modification de ce genre. Or, Martinet a dûment souligné que le changement est un procès inconscient, ce qui s'accorde tout à fait avec l'hypothèse d'un effort inconscient nécessité par toute prise de parole, tout abandon d'habitudes, toute adoption de nouvelles habitudes, tout maintien d'habitudes existantes.



En réalité, si les locuteurs ne se trouvent guère face à face avec ce qui pourrait leur paraître un changement de la langue qu'ils parlent, c'est que le changement ne leur est pas imposé de l'extérieur, mais qu'ils en sont eux-mêmes les agents inconscients. L'évolution des structures linguistiques ne fait que refléter l'évolution des besoins des usagers. Il n'y a pas contradiction entre le fonctionnement de la langue et son évolution, mais coïncidence. (Martinet, 1989, 40)

Pas plus que le commun des mortels, [le linguiste] n'aura, avant réflexion, l'impression qu'il ne parle plus, qu'on ne parle plus autour de lui exactement la même langue que celle qu'il avait apprise dans son enfance. Après réflexion, il devra se convaincre de deux choses l'une : ou bien sa langue est engagée dans le procès évolutif constant qu'il faut bien supposer pour expliquer les changements que l'on constate à grande échelle, ou bien cette langue est celle d'une communauté exceptionnellement stable, sans contact avec le reste du monde, et où les gens font preuve d'un conservatisme total. Je doute, pour ma part, qu'un linguiste déclaré puisse appartenir à une telle communauté, s'il en existe aujourd'hui dans le monde. (op. cit., 48-49)

L'essentiel, pour le sujet parlant, est de communiquer et de se faire comprendre. S'il voit qu'il ne se fait pas comprendre, il recommencera, soit en choisissant une autre tournure de phrase ou d'autres mots, soit en veillant à mieux différencier entre le mot qui ne passait pas et celui pour lequel son interlocuteur l'avait peut-être pris. Cette différenciation risque fort d'impliquer une prononciation qui diffère de la norme. C'est le début d'un changement potentiel : il n'y a plus qu'à attendre que la nouvelle prononciation (ou, plutôt, l'ensemble de prononciations physiologiquement rapprochées) se généralise.

Back fait encore valoir, contre la thèse des chaînes de propulsion, qu'on n'a jamais prouvé, même dans l'exemple le plus spectaculaire d'un changement dû à l'asymétrie des organes de la parole (à savoir /u/ > /y/), que *seule* une propulsion causée par une densité trop grande d'articulations différentes a été décisive («selbst beim Kronzeugen für die Wirkung der Asymetrie der Sprechorgane, beim mehrfach bezeugten Wandel von /u/ zu /ü/, ist bisher der Beweis nicht gelungen, dass ein allein von der artikulatorischen Dichte verursachter 'Schub' zu der diachronen Veränderung geführt hatte»). Il faut féliciter Back de ce plaidoyer indirect en faveur d'une multiplicité de causes (Peeters, 1992, 37-39). En fait, la palatalisation de /u/ est, par définition, le résultat d'au moins deux facteurs : à savoir l'asymétrie des organes et la pression exercée par le système phonologique en vue d'assurer le maintien des oppositions phonologiques à haut rendement fonctionnel. Tout cela est bien entendu métaphorique : ce sont les sujets parlants qui, inconsciemment, revoient leurs articulations et délogent ainsi les phonèmes que le linguiste retrouve derrière la substance phonique. Si, parmi les oppositions entre voyelles postérieures voisines, on en avait

compté une ou deux qu'on aurait pu sacrifier sans compromettre les besoins communicatifs de la communauté, il n'y aurait probablement pas eu de palatalisation — sauf si l'effort requis pour le maintien des oppositions avait été inférieur à celui requis pour l'abandon d'habitudes établies.

## 6. La phonologie diachronique d'André Martinet

Aucun chercheur, quelque brillant qu'il soit, ne dispose dès le début de sa carrière d'une théorie toute faite sur laquelle il pourra fonder ses démarches ultérieures. En effet, une théorie, pour être valable et pour survivre, doit être le fruit de longues années de réflexions et de mises au point. La théorie phonologique diachronique d'André Martinet ne fait pas exception à cette règle. Afin de mieux faire ressortir l'importance des points discutés, il convient de les situer brièvement par rapport à cette théorie, qui n'a reçu, semble-t-il, sa forme définitive qu'au début des années cinquante, vingt ans après les premières publications d'un Martinet désireux de faire connaître en France la phonologie du Cercle linguistique de Prague.

Il est normal qu'on trouve, dans la théorie martinettiste du changement phonique, un grand nombre d'éléments repris tels quels à la phonologie pragoise. Martinet doit aux linguistes de Prague la notion de «diachronie structurale», notion qui, avec celle de «synchronie dynamique» ou variation synchronique, en sourdine dans les *Thèses* de 1929, a permis de dépasser la diachronie saussurienne entre synchronie et diachronie (Peeters, 1992, ch. 1). Il est l'auteur de cette formule à première vue surprenante selon laquelle les langues changent parce qu'elles fonctionnent (*op. cit.*, ch. 3). D'autre part, s'il est difficile «de donner tort ou raison à ceux qui voudraient s'en tenir à la description, en diachronie tout comme en synchronie» (Martinet, 1955, 15), Martinet lui-même, «selon son tempérament et sa formation» (*ibid.*), s'est toujours prononcé en faveur de l'explication. Il a précisé les principes descriptifs et explicatifs proposés par ses prédécesseurs. Il a, dès le début, écarté la conception finaliste ou téléologique de la tendance à l'harmonie, et y a préféré une conception déterministe ou causale concrétisée dans ce qui, sous sa forme définitive, est devenu le principe panchronique de l'économie linguistique (cf. ici même, sections 2, 3 et 4). Il a précisé également les termes de l'opposition entre causalité interne et causalité externe, celle-ci étant soit d'ordre linguistique soit d'ordre non linguistique (Peeters, 1992, ch. 7). Il s'est attaché tout spécialement à la causalité dans le système, où il a distingué entre des principes fonctionnels et des principes structuraux, et à l'inertie et l'asymétrie des organes de la parole (cf. ici même, section 5).

Il y a deux ans, j'avais ceci à dire :

Le style d'André Martinet, la forme de son expression, la clarté de ses exposés sont, à l'unanimité de ses critiques, parmi les facteurs qui ont le plus contribué à la diffusion de son enseignement : la qualité de ses textes est largement

connue et appréciée des spécialistes, qui aiment insister sur le fait que ses articles sont le plus souvent d'une lecture très agréable. (Peeters, 1992, 3).

Lecture agréable, soit ; mais qu'en est-il de la clarté des exposés ? Martinet a inlassablement poursuivi ses activités et il a consciemment cherché — mais sans toujours y parvenir — à rendre ses idées le plus claires possible. Je commence à me demander si l'unanimité des critiques n'est pas plutôt une quasi-unanimité, tout au plus, ou bien si certains critiques, croyant comprendre, se sont trompés. Martinet continue à être mal compris, par certains de ses collaborateurs et par la plupart de ses détracteurs. Le but des études regroupées dans Peeters (1992) était notamment « d'esquisser le développement de certains aspects de la théorie » et « de réitérer les convictions de Martinet là où elles avaient été mal comprises », Peeters (1992, 162). L'étude que voici est du même genre, mais va plus loin en ce qu'elle offre des précisions qu'on chercherait en vain dans l'œuvre de Martinet, notamment au sujet du moindre effort et de la dépense d'énergie, sur laquelle Martinet n'a sans doute pas suffisamment insisté.

*Adresse de l'auteur :*

Bert Peeters  
 Department of Modern Languages  
 University of Tasmania  
 GPO Box 252 C  
 Hobart TAS 7001  
 Australie

#### Références

- Akamatsu, T. 1992. *Essentials of Functional Phonology*. Peeters.
- Back, M. 1991. *Die synchrone Prozeßbasis des natürlichen Lautwandels*. Steiner.
- Dardel, R. de. 1992. Compte rendu de Dausès (1990). *Vox Romanica* 51. 234-37.
- Dausès, A. 1990. *Theorien des Sprachwandels. Eine kritische Übersicht*. Steiner.
- Haudricourt, A. et Juilland, A.G. 1970 [1949]. *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*. Mouton.
- Lass, R. 1980. *On Explaining Language Change*. Cambridge University Press.
- 1990. «How to Do Things with Junk: Exaptation in Language Evolution». *Journal of Linguistics* 26. 79-102.

- Maniet, A. 1993. «Phonologie diachronique : vérification de deux hypothèses». *Langues et linguistique* 19. 139-50.
- Martin, P. 1994. Compte rendu de Peeters (1992). *Revue canadienne de linguistique* 39. 358-360.
- Martinet, A. 1938. «La phonologie synchronique et diachronique». *Conférences de l'Institut de linguistique de Paris* 6. 41-58.
- 1949. «La double articulation linguistique». *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague* 5. 30-37.
- 1955. *Economie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*. Francke.
- 1958. «C'est jeu! le Mareuc !» *Romance Philology* 11. 345-355.
- 1987. «Un quatrième degré d'ouverture à l'avant». *Text-Etymologie. Untersuchungen zu Textkörper und Textinhalt. Festschrift für Heinrich Lausberg zum 75. Geburtstag*. (A. Arens, éd.). Steiner, 392-396.
- 1989. *Fonction et dynamique des langues*. Colin.
- Peeters, B. 1992. *Diachronie, phonologie, et linguistique fonctionnelle*. Peeters.
- Seklaoui, D.R. 1989. *Change and compensation : parallel weakening of [s] in Italian, French and Spanish*. Lang.
- Thèses. 1929. «Thèses présentées au premier Congrès des philologues slaves». *Travaux du Cercle linguistique de Prague* 1. 5-29.
- Winters, M. 1993. Compte rendu de Peeters (1992). *Diachronica* 10. 267-69.
- Zipf, G.K. 1949. *Human Behavior and the Principle of Least Effort*. Addison-Wesley.

### Résumé

A travers les années, André Martinet a eu plusieurs collaborateurs et disciples, et un nombre considérable de détracteurs. Il a inlassablement poursuivi ses activités, et il a consciemment cherché à rendre ses idées le plus claires possible. On s'étonne de voir qu'il continue à être mal compris, par certains de ses collaborateurs et par la plupart de ses détracteurs. Six études de cas sont entreprises : Albert Maniet, Margaret Winters, Pierre Martin, August Dausen, Roger Lass et Michael Back se sont tous récemment occupés de l'un ou l'autre aspect de la théorie diachronique de Martinet. Je me propose d'identifier les erreurs d'interprétation des six auteurs et de rappeler, chemin faisant, les grandes lignes de l'approche martinettiste.

## Abstract

Over the years, André Martinet has attracted several collaborators and disciples, as well as a considerable number of critics. He has untiringly pursued his activities and consciously tried to render his ideas maximally clear. Surprisingly, he continues to be misunderstood, by some of his collaborators and by most of his critics. Six case-studies are undertaken in this paper: Albert Maniet, Margaret Winters, Pierre Martin, August Dausen, Roger Lass and Michael Back all recently dealt with one or the other aspect of Martinet's diachronical framework. My aim is to identify the interpretation errors made by each of them, and, while doing so, to recall the main points of Martinet's theory.

DOCUMENTS

Marc Décimo

## SAUSSURE À PARIS

Saussure s'installe à Paris à l'automne 1880. Il suit les cours de Michel Bréal (1832-1915) et, à partir de février 1881, ceux de James Darmesteter (1849-1894), d'Abel Bergaigne (1838-1888) et de Louis Havet (1849-1925) à l'École pratique des Hautes Études.

Le 30 octobre 1881, il est nommé à l'unanimité « maître de conférences de gothique [sic] et de vieux-haut allemand ». Il va occuper cette fonction de 1881 à 1889 et de 1890 à 1891, après quoi Saussure retourne à Genève où une chaire de professeur a été créée exprès pour lui : les faits sont connus.

De cette période, j'ai tâché de rendre compte à trois reprises : 1) à partir d'un fragment de correspondance adressée à Michel Bréal ; 2) en retraçant la carrière de Victor Henry (1850-1907) ; 3) par une préface au Cours sur le gothique : *Quelle curiosité poussa Ferdinand Lot ?* On peut y ajouter cet ensemble de lettres.

La Bibliothèque nationale possède de Ferdinand de Saussure un certain nombre de lettres qui ont déjà connu les faveurs de la publication, celles adressées à Louis Havet [NAF 24 505 (2) ff 119-154 (et de Marie de Saussure ff 157-158, et de H. de Saussure ff 155-156)], et à Ernest Havet [NAF 24 481 ff 217-218]. On trouvera ici celles reçues par Gaston Paris [NAF 24 456 ff 233-251] et Paul Boyer [NAF 18 862 ff 192-197]. Pour une bonne intelligence, je ne conserve pas l'ordre de présentation adopté par la Bibliothèque nationale et lui substitue l'ordre chronologique.

La première de ces lettres date de 1888. Dès sa création en 1868, Gaston Paris (1839-1903) est nommé à l'École pratique des Hautes Études. De 1885 à 1895, il est président de la IV<sup>e</sup> section des Sciences historiques et philologiques.

Paris, le 14 mai 1888

Monsieur et cher Maître,

M. Gaidoz<sup>1</sup> vous a présenté, si je ne me trompe, M. Georges Dottin<sup>2</sup> comme candidat à une des bourses qui vont être décernées, pour l'année prochaine, par l'Ecole des Htes Etudes. Il vous aura déjà fait, par conséquent, l'exposé des titres de ce candidat. Ma recommandation, si elle avait quelque poids, semble en tout cas superflue après la sienne. Toutefois je ne puis refuser à M. Dottin, puisqu'il me le demande, le témoignage que je lui dois. C'est un excellent élève, que je connais d'assez près depuis plusieurs années, et dont les travaux, je crois, ne peuvent manquer de faire honneur à l'Ecole dans un avenir prochain.

M. Dottin, qui est avant tout un celtisant, prend part depuis trois ans à mes conférences de germanique, et je n'ai pour ma part que le regret de ne pas pouvoir faire toujours — par égard pour les autres élèves — la conférence qui l'intéresserait, mais qui n'intéresserait que nous deux. J'indique mon sentiment sur M. Dottin et je serais heureux si ce renseignement pouvait contribuer en quoi que ce fût à lui faire accorder ce qu'il désire et ce que je lui souhaite sincèrement, car je l'en considère comme extrêmement digne.

Veillez agréer, Monsieur et cher Maître, l'expression de mes sentiments les plus dévoués et les plus respectueux.

F<sup>d</sup> de Saussure.Genève, le 27 décembre [1888]<sup>3</sup>

Monsieur et cher Président,

C'est après demain qu'aura lieu le banquet décennal de l'Ecole des Hautes-Etudes. Je ne veux pas manquer de vous dire combien j'aurais tenu à y prendre part: dans cette intention je comptais rester à Paris jusqu'au 29. Mais une circonstance

<sup>1</sup> Henri Gaidoz (1842-1932) fonde la *Revue celtique* en 1870. Géographe et ethnologue, il enseigne à l'Ecole des Sciences politiques de 1872 à 1908. A partir de 1876, il obtient la chaire de philologie celtique à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

<sup>2</sup> Georges Dottin (1863-1928), élève puis secrétaire d'Arbois de Jubainville, il a suivi le cours de Saussure sur le gotique à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes en 1886-1887, 1887-1888, 1888-1889 et 1890-1891; agrégé de grammaire en 1890, il est nommé maître de conférences à Dijon en 1891: il y enseigne la grammaire comparée du gotique et du vieil allemand. L'année d'après, il est affecté à Rennes; docteur en 1896 [*Les désinences verbales en R en sanscrit, en italique et en celtique centré sur la formation des noms de personnes en grec d'après l'Iliade et De eis in Iliade inclusis hominum nominibus quae non unice propria sunt*], il succède à Joseph Loth en 1910 à la chaire de professeur de langue et littérature celtiques à Rennes, où sont aujourd'hui conservées ses archives (Bibliothèque universitaire de Rennes I).

<sup>3</sup> Bordures de deuil, encre violette.



pour moi fort triste, la mort d'une de mes parentes rapprochées avec qui j'étais extrêmement lié, me décidait samedi soir à partir immédiatement pour Genève où avaient lieu les obsèques.

Vous voudrez bien, je l'espère, Monsieur et cher Président, excuser mon absence au banquet, et agréer en même temps les nouvelles assurances de mes sentiments profondément dévoués et respectueux.

F<sup>d</sup> de Saussure.

Genthod près Genève<sup>4</sup>

Jeudi 10 juillet 90.

Monsieur et cher Président,

Répondant à la question contenue dans votre bienveillante lettre de samedi (qui ne m'est pas parvenue tout de suite) je m'empresse de déclarer, comme j'aurais dû le faire depuis longtemps, que mon intention est toujours, avec votre assentiment et celui de mes collègues, de venir reprendre mon poste à l'Ecole des Hautes Etudes au mois de novembre prochain.

J'aurais dû songer plus tôt et de moi-même, à vous informer de ma résolution dans un sens ou dans l'autre; ma mauvaise conscience me fait sentir d'autant plus vivement la bonté que vous avez de me rouvrir les parvis de l'Ecole par des paroles si cordiales.

En attendant que j'aie l'honneur et l'avantage bien précieux, Monsieur et cher Maître, de m'y retrouver sous votre direction, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

F<sup>d</sup> de Saussure.

Paris, 3 rue Cambon

6 juin 1891

Monsieur et cher Maître,

M. Bréal me demande de *différer encore huit jours* de remettre ma démission écrite et définitive de mes fonctions à l'Ecole. Si je puis le faire avec Votre permis-

<sup>4</sup> Saussure avait interrompu ses cours à l'Ecole durant l'année 1889-1890, pour «raison de santé» et/ou se rendre en Lituanie; il avait alors été remplacé dans ses fonctions par Antoine Meillet (1866-1936), qui avait lui-même suivi les cours de Saussure les années précédentes (en 1887-1888 et 1888-1889). Ce sera la dernière année passée à Paris. Il reprend ses cours pour la dernière fois en 1890-1891. C'est dit-on «sur les instances de sa famille» que Saussure rejoint sa ville natale. On sait qu'il occupe à son retour une chaire d'histoire comparée des langues indo-européennes, créée pour lui à l'Université de Genève. — Cette lettre est rédigée à l'encre violette.

sion et sans causer de dérangement fâcheux, je me conformerai à son vœu formellement exprimé.

Veillez agréer, Monsieur et cher Maître, l'expression de tous mes sentiments dévoués et respectueux.

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.

Paris, le 14 juin 1891.

Monsieur le Président et cher Maître,

Au commencement de l'année, prévoyant que j'aurais probablement à prendre une détermination qui m'éloignerait de Paris pour l'avenir, j'ai tenu à vous informer de l'intention que j'avais de me retirer des fonctions qui me sont confiées à l'Ecole des Hautes-Etudes à la fin du semestre qui s'achève actuellement. Je viens, Monsieur et cher Maître, vous confirmer ma détermination, et vous prie de bien vouloir considérer ces lignes comme établissant régulièrement ma démission.

Les circonstances qui me décident sont, vous le savez, toutes personnelles. Je quitte l'Ecole des Hautes-Etudes en gardant pour elle autant d'attachement que de reconnaissance envers mes collègues auprès de qui j'ai trouvé de précieuses sympathies.

Je serai toujours particulièrement fier, Monsieur le Président de celle dont vous m'avez constamment honoré vous-même; et il me serait difficile de dire les sentiments avec lesquels je cesse d'enseigner sous votre direction aimée et respectée.

Veillez agréer, Monsieur et cher Maître, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.

Neuchâtel 30 déc. 91

Monsieur et cher Maître,

En terminant l'année je ne sais si je dois vous apporter d'abord mes vœux ou mes excuses, qui seront l'expression d'un grand regret. Puis-je espérer que vous voudrez bien agréer l'un et l'autre?

Il est tellement contraire à mon intention, je dirai à toute ma façon de sentir, d'avoir laissé depuis deux mois sans remerciement l'aimable envoi que j'ai reçu comme une marque de votre bon souvenir que j'en suis à me demander comment cette singulière apparence d'oubli est possible de ma part? Je voulais, au moment de vous exprimer mon remerciement, vous écrire avec quelque détail, et j'étais malheureusement pour moi à ce moment très en retard pour préparer les conférences d'ouverture de mon cours. Puis, le sujet de ces conférences m'a conduit à un travail tout nouveau où j'ai eu le tort de m'absorber; voici cinq semaines, à ma confusion, que

je n'ai pas écrit une lettre, de celles que j'avais le devoir et le désir d'écrire.

La Chanson de Roland, où je m'étais enfoncé pendant bien des heures en suivant votre lumineux commentaire linguistique,<sup>5</sup> m'avait justement ouvert bien des aperçus qui me manquaient beaucoup sur la marche du latin-français en me donnant un nouveau coup de fouet pour le travail, heureux ou malheureux, auquel je me livre. J'ose à peine vous en soumettre la pensée fondamentale : c'est que je crois qu'il n'y a point de morphologie (ou grammaire) *historique*, et que réciproquement il n'y a point de phonétique *momentanée*. Le lien entre des états de langue successifs se résumerait, bien examiné, au lien phonétique ; le lien entre les éléments d'un même état, inversement au lien morphologique, s'agit-il même en apparence de phonèmes<sup>6</sup> sans valeur significative. Il y aurait opposition primordiale, et incompatibilité, entre la vue *phonétique* de la langue, qui suppose « succession » et « abstraction totale du sens » — et la vue *morphologique* (grammaticale) qui suppose « unité d'époque » et « prise en considération du sens, valeur, emploi »... J'essaie de développer et de justifier cette façon de voir ; il est clair toutefois qu'elle touche à toutes les questions premières, et qu'il est par conséquent bien difficile de savoir où arrêter son analyse.

La nouvelle de la double nomination de M. Meillet et de M. Duvau<sup>7</sup> reçue après mon départ de Paris était de celles auxquelles je m'attendais le moins, comme sans doute tout le monde, et qui pouvaient le plus contenter le cœur d'un linguiste ami des deux candidats. Je ne doute pas, Monsieur et cher Maître, que cette solution n'ait été également conforme à votre désir, si vous ne l'avez même provoquée comme il est permis de le supposer. Je souhaite que personne n'ait lieu de se plaindre que l'atmosphère de l'École soit maintenant saturée de linguistique ; le mérite des deux titulaires garantit le contraire, mais c'est un grand honneur qu'on a fait à cette branche d'études.

<sup>5</sup> Il s'agit d'*Extrait de la Chanson de Roland* et de la *Vie de Saint-Louis* par Jean de Joinville, publiés avec introduction, notes et glossaires complets, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1889, ouvrage qui connaîtra maints tirages.

<sup>6</sup> 'Phonème' s'entend ici dans un sens aujourd'hui vieilli. C'est par une véritable nécessité scientifique que se justifiait l'emploi de ce terme : il désignait les sons en tant que 'sons du langage' (*laute*) et englobait à la fois les voyelles et les consonnes : c'était donc le seul terme adéquat pour les émissions vocales qui sont à la fois l'un et l'autre.

<sup>7</sup> Louis Duvau (1864-1903), licencié en 1883, agrégé de grammaire en 1884, spécialiste de philologie latine, de grammaire comparée et de langue et littérature celtiques, il passe deux ans à l'E.P.H.E. (il suit le cours de Saussure en 1884-1885 et 1885-1886), puis il passe un an à l'Université de Leipzig ; membre de l'École française de Rome en 1887, il est nommé maître de conférences à Dijon puis à Lille, enfin à l'E.P.H.E. en 1891. L'idée selon laquelle Saussure l'aurait désigné paraît ici erronée. Duvau traitera en 1893 de la phonétique du gotique « en s'inspirant de la méthode qu'avait suivie, à différentes reprises, son éminent prédécesseur, M. Ferdinand de Saussure ». Il supplée à Bréal au Collège de France en 1901-1902. Duvau dirigera la *Revue de Philologie* de 1888 à 1897, sera secrétaire de rédaction de la *Revue celtique* de 1897 à 1901 et administrateur de la Société de Linguistique de Paris de 1892 à 1903.

J'ai pour ma part commencé un petit cours à l'Université de Genève avec trois ou quatre élèves qui paraissent sérieux. On espère qu'avec le temps, grâce au cours de M. Muret,<sup>8</sup> il s'établira un courant régulier d'étudiants allemands ou de la Suisse allemande. L'élément bulgare est pour l'instant une clientèle désastreuse pour cette Université. Attirée par l'appât de la licence ès sciences sociales, instituée au milieu de la Faculté des Lettres, elle risque de détourner de cette Faculté une autre clientèle beaucoup plus rapprochée et plus naturelle, qui y trouverait cependant quelque chose de plus substantiel que la sociologie. Les cours de lettres pures se voient désertés pendant que les cours de pédagogie etc... réunissent quarante auditeurs réguliers.

En songeant à l'Ecole des Hautes-Etudes, il est bien sûr que je ne saurais avoir, au moins pour le moment, un choix d'élèves aussi intéressants pour le maître, aussi préparés et aussi mûrs. Mais vous avez toujours compris, Monsieur et cher Maître, que je ne pouvais m'attacher absolument à cette question d'enseignement ni à celle de séjour à Paris; vous êtes le seul qui ayez bien voulu me tenir compte de certaines attaches, parmi tant de personnes à qui je je *[sic]* garde la plus véritable reconnaissance à Paris, et je puis donc vous dire à la fois que je ne regrette pas de m'être fixé dans mon pays, et que je conserve le plus fidèle souvenir à l'Ecole en général, mais particulièrement à des maîtres, à des chefs et à des amis qui ont tenu à m'y rendre le séjour si agréable et si profitable; le grand avantage est en effet dans le privilège de quelques conversations, et d'avoir joui un instant de cette communauté d'esprit et d'inspiration, si cordiale et si féconde, qui s'établissait comme par enchantement sous votre hospitalière présidence. Voilà les soirées qu'on n'oublie plus, auxquelles on aime à se reporter par la pensée chaque fois qu'on voudrait faire part à quelqu'un d'une idée qui peut offrir un intérêt, une matière à discussion, un sujet digne de critique.

En recevant il y a quelques mois le turban de la Légion d'honneur, j'ai songé une fois de plus, Monsieur et cher Maître, à toutes les obligations diverses que vous avez bien voulu que j'aie envers vous. Cette distinction, je n'ai pas besoin de vous le dire, a été pour moi un sujet de joie surtout au moment où appelé à quitter l'Ecole, j'attachais un prix tout particulier à un si haut témoignage de satisfaction. Laissez-moi croire que je le tiens absolument de vous et de M. Bréal, car c'est par là qu'il a sa grande valeur pour moi: j'y vois avant tout cette signification qui est celle dont je m'enorgueilliss. Rien ne pourrait m'être aussi plus sensible que de pouvoir craindre de cette part un autre sentiment.

<sup>8</sup> Ernest Muret (1871-1940), lecteur de français à l'Université de Berlin, chargé de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes en 1891, il sera professeur de langue et littérature romanes à l'Université de Genève, puis chargé de cours à Lausanne. Il a suivi le cours de Saussure sur le gotique en 1885-1886.

Veillez agréer, Monsieur et Cher Maître, tous mes souhaits pour l'année 1892, qui s'ouvre pour vous au grand contentement de vos élèves affectionnés, sous d'heureux auspices, et croire en même temps à mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.

Versoix, le 31 décembre 92

Monsieur et cher Maître,

L'année ne saurait finir pour moi sans le souvenir toujours présent et toujours ému de votre bienveillance passée, et je voudrais avoir le droit d'être au premier rang de ceux qui vous font parvenir aujourd'hui leurs vœux pour le bonheur de votre famille et de vous-même. Depuis longtemps je désirais me rappeler à votre souvenir ou plutôt vous remercier du vôtre par quelques lignes très naturelles, il me semble que la fatale paresse épistolaire dont je suis atteint presque maladivement doive me coûter peu à peu ce que j'ai de plus cher de plusieurs côtés.

Soyez en tous cas remercié une fois de plus, Monsieur et cher Maître, de votre inaltérable bonté, et croyez aux sentiments toujours reconnaissants de

Votre respectueusement dévoué

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.

Genève, 26 janvier 94

Monsieur et cher Maître,

M'étant plus d'une fois creusé la tête à propos de *Bertane* et *nonain*, problème que vous m'aviez en effet proposé voici plusieurs années, je n'ai jamais eu la chance d'entrevoir quelque fait topique qui parût offrir un intérêt pour la question. Möller, dans le 8<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> vol. de Paul & Braune, soutient je crois une thèse irréfutable, en ce qui concerne la grammaire du v.h<sup>t</sup> allemand, quand il pose que le paradigme de *zunga* est formé des morceaux rapportés de deux déclinaisons distinctes, — les formes en *-ûn-* ne pouvant pas phonétiquement s'identifier avec le *-ôn-* gotique, et devant nécessairement être tirées d'une déclinaison préhistorique qui était celle des féminins germaniques en *-ûn-* jusqu'ici inconnus. En regard de la grande classe des féminins en *-in-* (*menigî*), l'absence de toute classe en *-ûn-* pouvait en effet étonner. Les premiers répondant aux féminins indo-eur. en *-î-*, on ne voit pas ce qu'étaient devenus les féminins indo-eur. en *-û-* : ils se sont versés, en la modifiant, dans la déclinaison de *zunga*.\*

---

\*Je rappelle seulement pour mémoire que précisément le mot *zunga* serait, d'après Möller, un exemple de féminin ayant dû avoir en germanique primitif la flexion en *-ûn-* (sanskrit *guhû*, langue). [Note de F. de S.]

Ceci laisse la place libre pour une forme allemande inconnue, à restituer comme la véritable forme oblique de *zunga*.

Si donc même dans un dialecte absolument uni au groupe franco-almanno-bavarois apparaissait tout-à-coup une flexion divergente de *zunga*, répondant, elle, au paradigme gotique *tuggôns, tuggôn*, il ne pourrait y avoir là, pour qui adopte le point de vue de Möller, rien de particulièrement inattendu : ce serait plutôt la confirmation éclatante de la thèse.

Mais sous quelle forme devons-nous, au moins *a priori*, attendre en francique l'équivalent phonétique de *tuggôn* ? On voit difficilement la possibilité d'un autre résultat que *tungôn* par *ô*, en dépit de toute la prudence qu'inspire l'état des théories sur le vocalisme des syllabes post-toniques du german. Réellement dans aucun exemple l'*ô* german, même post-tonique, n'atteste dans la région allemande sa tendance à incliner vers *â*, abstraction faite des syllabes post-toniques «germaniquement finales» comme nominatif *zunga* pour *\*tungô<sup>n</sup>*, et je suis convaincu pour ma part que la forme oblique de *zunga* si nous l'avions, serait bien «*zungôn*» pour *\*tûngôni* etc., comme au datif pluriel *zungôm* pour *\*tûngôma...*

Si le contraire est vrai, si réellement un mérovingien *tungân* s'affirme, je crois alors qu'il sera bien difficile de ne pas réviser dans le point de départ même le système phonétique (post-tonique) que nous prêtons au german primitif.

Il deviendra tout d'un coup nécessaire d'accorder à ce vocalisme post-tonique une distinction *ô* : *â* (répondant à gréco-lat. *ô* : *â*), laquelle manque absolument aux syllabes toniques, mais qui avait déjà été çà et là soutenue par quelques linguistes sur la base des syllabes «germaniquement finales» comme *zunga* (puisque nous sommes en définitive dans l'impossibilité de dire pourquoi ce *zunga* = *\*tungô<sup>n</sup>* diffère de gén. plur. *fisco* = *\*fiskô<sup>n</sup>*).

Il est bien certain que l'immense majorité des féminins en *-ôn-* repose par ses origines sur la classe anté-germanique en *-â-* (*terra, χώρα*), non sur la classe en *-ôn-* (*ratiōn-, τροπων-*), de sorte qu'il n'y aurait pas de ce côté là d'objection à formuler, et qu'au contraire une vive lumière tomberait sur l'absolu parallélisme des féminins

en <i>-în-</i>	= indo-eur. <i>-î-</i>
en <i>-ûn-</i>	= indo-eur. <i>-û-</i>
en <i>-ôn-</i>	
(maintenant <i>-ân-</i> )	= indo-eur. <i>-â-</i> .

Le gotique aurait confondu régulièrement *-ô-* et *-â-* post-toniques. Le traitement dans les autres dialectes serait à étudier.

Je n'osais pas d'ailleurs me lancer dans tant de combinaisons lointaines, vu la forme dubitative où vous m'aviez exprimé, Monsieur et cher maître, l'idée de la possibilité d'une déclinaison mérovingienne en *-ân-*, et j'en étais venu plutôt à me de-

mander si l'analogie des masculins comme *Sáxo Saxóne báro baróne* n'était pas la seule raison qui avait poussé les Romains à imaginer *Bérta Bertáne*?? Comme on ne peut guère douter que la finale *-ne-* ne dût hautement caractériser à leurs yeux les mots et les noms qu'on empruntait au Germain, est-il trop hardi de supposer que cette finale, d'abord limitée au masculin, ait peu à peu gagné aussi le type féminin *Berta*, d'après l'équation *o : óne*, donc *a : áne*?

L'anglo-saxon en tous cas avec son *-an-* ne m'avait pas paru fournir un point d'appui, le dialecte étant incapable de rendre autrement soit un *-ōn-* soit un *-ǫn-* final du saxon continental, et réservant son *-ǫn-* pour le cas où on a *-un-* dans les dialectes congénères. Mais il est clair aussi que *-ân-*, s'il y a eu un *-ân-*, devra donner chez lui *-an-*.

Regrettant d'apprendre que vous serez retenu loin du Congrès de cet automne<sup>9</sup>, sur lequel nous avons beaucoup compté, Monsieur et cher maître, je vous prie d'agréer la nouvelle expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.

20 mars<sup>10</sup>

Monsieur et cher Maître,

Je retrouve une note qui ne contient pas grand chose, mais qui a au moins l'intérêt de me prouver à moi-même que c'était absolument « *la seule trace* » que j'eusse rencontrée dans un texte du génitif faible en *-ān-* (ou *-an-*), depuis l'époque où j'avais su que ce point valait la peine d'être étudié.

Certaines gloses à Virgile contenues dans un manuscrit d'Oxford, et insérées dans le 2<sup>e</sup> volume (p. 716 et suivantes) des *Althochdeutsche Glossen* de Steinmeyer-Sievers renferment six ou sept exemples de formes féminines en *-an-* : comme entre autres *Sunnanuel* = Elyseum, *slengiran* = fundam; dans la première glose même, *uuilnan* = piceae, d'ailleurs obscur; les éditeurs conjecturent *uiihtan* (fiuhtan). (En outre masculin *gutfanan* dans la valeur de *gundfanōn*).

Le dialecte des gloses, — qui ne sont d'ailleurs pas toutes de la même main en bas-allemand; et en particulier clairement *saxon*, non francique.

D'après l'ensemble des formes, elles ne sont pas antérieures [ratures] au milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

Ainsi cet *-an-* sera simplement une modification locale et hystérogène du paradigme saxon *tunga-tungōn*, dérivant de la tendance manifeste du saxon d'unifier dès

<sup>9</sup> Il s'agit du X<sup>e</sup> Congrès des Orientalistes qui se tiendra à Genève en septembre et au cours duquel Saussure fera une communication sur l'accent lituanien.

<sup>10</sup> Cette lettre provient de l'E.P.H.E. [Archives de Gaston Paris à la Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études (IV<sup>e</sup> section)].

les plus anciens temps les timbres *a-e-o* post-toniques en *-a-*. Il ne vaudrait pas la peine du tout d'en [rature] faire mention, si ce n'était, je le répète, la preuve pour moi que, dans mon très faible rayon, j'avais été constamment attentif à ce genre de formes, et que je n'avais, en fait, découvert un *-a-* que dans ces extrêmes gloses saxonnes du XI<sup>e</sup> siècle.

Sur les accusatifs de Noms Propres de la déclinaison de *fisc*, tels que *Hartmuot-an*: ou même *truhî-n-an*, *cot-an*, en dehors de la catégorie stricte des noms propres; j'ai de suite constaté à mon retour qu'ils étaient si formellement constatés par les grammairiens qu'il était entièrement inutile de rechercher les exemples d'Otfrid ou de Tatien dont le souvenir m'était parti-[ratures]-culièrement resté présent. Mais ce n'est pas là sans doute ce qui éclaircira jamais le problème de Bertane, Fortunatanem??

Veillez agréer, Monsieur et cher maître, l'assurance de mon respectueux attachement.

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.

Monsieur et cher Maître,

Trouvant, au retour d'une courte absence, votre aimable carte, je crois pouvoir m'en autoriser pour vous dire avec quels sentiments personnels de reconnaissance et d'admiration j'ai désiré m'associer à l'hommage collectif qui était dans la pensée de *chacun de nous* au lendemain de votre élection à l'Académie.

C'est aussi dans ces sentiments que je vous prie, Monsieur et cher Maître, d'agréer l'expression de mon profond respect.

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.

9 Avril [1896]<sup>11</sup>

Suivent quatre lettres non datées: on laisse au lecteur la faveur d'élaborer des hypothèses.

Paris 7 juin

Monsieur et cher Maître,

Si c'est à cause de moi, comme je le crains, que le jour fixé pour la réunion de Section a dû être changé, je dois vous présenter toutes mes excuses du dérangement que je cause. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne me serais pas permis de laisser la commission en suspens au moment où elle va avoir à régler les affaires de l'Ecole

<sup>11</sup> On peut donc dater cette lettre de 1896, date à laquelle Gaston Paris a été élu à l'Académie française. Depuis 1876, il appartenait déjà à la «Petite Académie», celle des Inscriptions et Belles-Lettres.



pour l'année prochaine, si la chose avait dépendu de moi seul; mais je devais tenir compte du désir de M. Bréal dont je vous ai entretenu.

Vous remerciant encore, Monsieur et cher Maître, des termes si cordiaux dans lesquels vous voulez bien m'accorder le délai demandé, je vous prie d'agréer la nouvelle expression de mon respectueux attachement.

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.

Monsieur et cher Maître,

Ne sachant s'il me sera donné de vous rencontrer chez vous, je tiens au moins à vous exprimer par quelques lignes la reconnaissance que j'éprouve de votre message si plein de bonté reçu hier soir.

Dans cette affaire qui me concerne exclusivement, toutes les difficultés qui peuvent être soulevées sont pour vous, et vous trouvez encore pour me mettre à l'aise des paroles d'une parfaite bonté.

Je suis, Monsieur et cher maître, profondément touché d'une bienveillance si grande; je vous prie de me croire, avec respect, votre absolument dévoué

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.<sup>12</sup>

Monsieur et cher Maître,

En acceptant de venir au petit dîner de lundi, vous me faites un grand honneur en même temps qu'une grande joie dont je vous remercie profondément.

Je ne puis me consoler toutefois de la maladresse avec laquelle je me suis mis dans le cas de tomber sur un jour qui ne vous convient pas très bien, sans pouvoir le changer, ayant mis à la poste les différentes invitations et surtout étant limité par le jour de mon départ qu'il me serait assez difficile de changer.

Veillez bien me pardonner ce contretemps dont je suis très confus, et qui me rend encore plus reconnaissant de votre gracieuse acceptation.

Je vous prie de croire, Monsieur et cher Maître, à tous mes sentiments respectueusement dévoués.

F<sup>d</sup> de Saussure.

Nous nous réunirons sans aucune cérémonie, à 7<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. Hôtel St James, 211 rue St Honoré.

---

<sup>12</sup> Si l'on est habitué à l'écriture appliquée de Saussure, celle de ce billet est très déformée et laisse supposer une émotion intense. Je me demande s'il n'y aurait pas un lien à faire avec le suicide de Georges Guicysse.

Paul Boyer (1864-1949) a suivi les cours de Saussure en 1887-1888, 1888-1889 et fait aussi partie de la promotion 1890-1891 pour laquelle Saussure semble éprouver beaucoup de nostalgie. Il est vrai qu'on y compte de valeureux éléments (Fleury, 1964-1965; Décimo, à paraître). Boyer suit des cours de philologie grecque et latine, de grammaire comparée et de langue zende.

Après des études à la Sorbonne et à l'École pratique des Hautes-Études, Paul Boyer obtient l'agrégation en 1888. Il se passionne pour la langue russe. En 1891, il succède à Auguste Dozon (1822-1890) dans l'enseignement du russe à l'École des Langues orientales. Dans l'une de ces trois lettres, Saussure accuse réception du *Manuel pour l'étude de la langue russe*, publié à Paris, en 1906.

Cher Monsieur,

L'année 92 avait bien quelques raisons pour moi de passer plus vite qu'une autre, mais ce n'est pas pour moi une excuse suffisante à l'avoir laissée s'écouler sans jamais vous remercier de vos aimables lignes de ce printemps à l'occasion de mon mariage, et ce silence répond trop peu à mes sentiments pour ne pas me peser depuis longtemps. N'en accusez qu'une paresse invincible à prendre la plume pour le plus simple billet; je vivrais heureux sans cette infirmité.

Les vœux affectueux que vous m'exprimiez m'ont trouvé aussi sensible que vous pouvez le croire, et j'ai été bien touché du souvenir que m'ont marqué tous nos amis de Paris; je désire vivement, malgré la distance où je vis aujourd'hui, ne rien perdre de ces charmantes relations, dont une grande partie s'est formée pour moi presque au moment de vous quitter, mais je l'espère néanmoins pour longtemps.

J'ai été bien aise d'avoir de vos nouvelles indirectes par l'article sur le Mouvement de l'accent d[an]s la décl[inaison] slave,<sup>13</sup> Le sujet, et plus encore le point de vue que vous développez, m'intéressaient tout particulièrement. Je vois que vous n'hésitez pas, ainsi que M. Meillet, à voir [biffures] chercher le type normal du mouvement primitif dans les cas comme *pánthās*, directement opposés au principe général de l'alternance du ton sanscrit. J'avoue que p[ou]r ma part, malgré la frappante ressemblance de ce type avec celui du mouvement letto-slave, et spécialement lituanien, j'en étais encore à chercher le moyen d'éviter ce rapprochement, par attachement peut-être un peu fossile au principe [ratures] de la prédésinentielle. Au moins je continuais à regarder les cas tels que *pánthās* comme nettement exceptionnels, et pouvant difficilement avoir occasionné à eux seuls le développement du système

<sup>13</sup> Il s'agit de *Sur l'origine du mouvement de l'accent dans la déclinaison slave* par Paul Boyer et Antoine Meillet, 1892, Imprimerie nationale, paginé 172-180, extrait des Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, tome VIII.

lituanien. Il y aurait long à dire évidemment, et la trêve des confiseurs veut être respectée même en linguistique.

En vous priant, cher Monsieur, de bien vouloir me rappeler au gracieux souvenir de Madame Boyer, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvre, et vous prie de croire à mes sentiments cordialement dévoués.

Ferd<sup>d</sup> de Saussure.

Malagny-Versoix, 30 décembre 92.

Genève 6 mars 05  
2, rue de la Tertasse

Cher Monsieur Boyer,

Le programme des cours publics de l'Aula m'a appris que vous deviez faire une conférence à Genève samedi 11 mars. Je tiendrais beaucoup à avoir, outre le plaisir de vous entendre, celui de pouvoir par une occasion pour ainsi dire unique passer une heure avec vous et revivre les anciens souvenirs de l'Ecole des Hautes-Etudes. J'ignore naturellement de quelle façon vous avez combiné votre pointe à Genève et si vous disposez de quelques moments avant ou après la conférence de samedi, mais à moins que des devoirs pressants ne vous rappellent à Paris aussitôt, je compte beaucoup que vous trouverez dans votre programme une petite marge à m'accorder.

A mon grand regret, je ne puis vous offrir ce à quoi je pensais d'abord, et qui aurait été de réunir chez moi, avec votre agrément, — par exemple au sortir de votre conférence — quelques personnes s'intéressant au sujet traité ou qui auraient été heureuses de faire votre connaissance. Ce projet au sujet duquel je voulais vous écrire il y a quelques semaines est malheureusement écarté par le grand deuil où je suis depuis le 20 février, où j'ai eu le chagrin de perdre mon père qui nous a été enlevé après une courte maladie. Vous n'aurez du moins, je l'espère, aucun empêchement à venir dîner, ou déjeuner dans l'intimité forcée où nous serons, et j'espère plusieurs fois si possible.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments bien dévoués.

F<sup>d</sup> de Saussure.

Donnez-moi nouvelle de votre arrivée, avec votre adresse, en débarquant, ou écrivez-moi d'avance si vous en avez le temps.

Cher Monsieur Boyer,

Votre aimable lettre et bon souvenir est un de ceux auxquels j'ai été le plus sensible à l'occasion de la petite fête qu'on m'a fait la très gracieuse surprise de m'offrir l'autre jour,<sup>14</sup> et vous m'avez tout particulièrement comblé au cours de cette fête: car c'est à la fois par Bernard Bouvier<sup>15</sup> et Muret, et enfin par une charmante lettre adressée à moi-même, que je recevais les témoignages de votre pensée sympathique, tous meilleurs à recevoir les uns que les autres, et dont je vous remercie de tout cœur.

C'est une des plus vraies joies de l'affectueuse manifestation qu'on m'avait préparée que les messages qu'elle m'a valu de la part de bien des amis à qui je pense souvent sans avoir ordinairement et malheureusement l'occasion d'être en contact avec eux. Sans doute ce que vous me dites dans le vôtre est un peu trop haut pour [rature] mon amour-propre. Croyez bien que si j'ai pu seulement inspirer le moins du monde sur la direction que suivraient tant d'esprits remarquables, j'en concevrais une extrême fierté. Et j'ai à peine le sentiment d'avoir bien fait ce qu'il fallait pour esquisser [rature] une méthode.

Meillet m'a dit votre nomination comme Administrateur de l'Ecole des Langues orientales, que je n'avais pas sue, et dont vous agréerez ici mes félicitations. Je suis vraiment d'autant plus touché que, dans les multiples occupations qui doivent vous incomber après cela, vous ayez encore trouvé le temps de m'envoyer plusieurs fois votre aimable salut. Je n'ai littéralement pu répondre à chacun comme je le voulais, je n'aurais pas tardé sans cela, comme vous pouvez le croire, à vous remercier entre les premiers, et je vous prie, cher Monsieur Boyer, de recevoir, avec mes plus distingués compliments, les meilleurs souvenirs de

Votre dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

Vufflens s/Morges, 25 juillet 08.

Je crois avoir entièrement lu votre Manuel du Russe, ou il s'en faut peut-être de quelques pages dans les textes que vous donnez à lire. J'allais peut-être m'avancer

<sup>14</sup> Voir Décimo, 1993. — Le 14 juillet 1908 à Genève, on remet à Saussure les *Mélanges de linguistique*.

<sup>15</sup> Bernard Bouvier (1861-1941) a été inscrit à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes en 1881 où il suivait des cours de philologie grecque. Il est le premier Genevois admis à l'Ecole normale supérieure, ce en 1886 — promotion de Léo Claretie, de Lucien Herr et de Joseph Bédier dont il sera l'ami. Lecteur de français à l'Université de Berlin en 1887 à 1889, il refuse d'y devenir professeur en 1901; il est nommé en 1890 professeur de langue et littérature allemandes à l'Université de Genève et, en 1895 et pendant trente ans, professeur de langue et littérature françaises. B. Bouvier sera recteur de 1906 à 1908. Il est l'un des fondateurs de la Société Jean-Jacques Rousseau. Il consacre sa retraite à l'étude et à la publication de Henri-Frédéric Amiel.

davantage dans cette direction, mais un autre travail assez absorbant m'a ôté toute liberté pour suivre ce projet et pénétrer ainsi dans le slave moderne.

Votre lettre à M. Muret mentionna un souvenir qui m'est resté cher, celui de Georges Guieysse,<sup>16</sup> un des jeunes gens qui promettaient le plus en linguistique, et un de ceux à qui je pensais en faisant la revue des Absents. Si vous avez l'occasion de voir Madame Guieysse, veuillez je vous prie lui présenter mes plus respectueux hommages, en même temps que l'assurance d'un souvenir bien ému.

F.S.

---

<sup>16</sup> Guieysse Georges (1869-1889): fils d'un médecin, il fait de brillantes études au collège Rollin et au lycée Henri IV, où il se lie d'amitié avec le fils de Michel Bréal. Il se révèle de bonne heure une passion pour l'étude des langues, encouragé par l'exemple d'un oncle qui, après être sorti de Polytechnique, tout en suivant sa carrière d'ingénieur hydrographe de la Marine jusqu'en 1863, sera député et se fera une place éminente dans l'égyptologie (il sera directeur adjoint de l'E.P.H.E. jusqu'en 1908). Guieysse, dès l'âge de quatorze ans, suit des cours dans l'enseignement supérieur. Une fois bachelier et après avoir songé d'abord à l'École normale, il se consacre aux études linguistiques. Par une nomination en date du 8 août 1889, il devient élève titulaire de la section des sciences philologiques et historiques. En janvier 1889, il y joint le titre d'élève de la section des sciences religieuses. A la conférence de sanscrit dirigée par Bergaigne et S. Lévi, il fait des progrès si rapides qu'il se trouve bientôt en état d'expliquer des textes difficiles à livre ouvert, et qu'il est chargé de façon officieuse d'un cours supplémentaire de sanscrit. Ses travaux le portent vers la découverte d'une civilisation indienne au Cambodge, Sumatra, Java et Bornéo. C'est avec Marcel Schwob (1867-1905) qu'il prépare la licence de lettres, travaille le grec et le sanscrit — Guieysse suit le cours de gotique en 1887-1888 et 1888-1889 —, et qu'il rédige l'*Etude sur l'argot*, dédiée à Bréal et publiée dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, tome VII, fasc. 1, 24 p., et séparément par l'éditeur Emile Bouillon en 1889. La notice sur «Tire-Larigot», publiée dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* n° 33, juillet 1889 (rééd. Allia, Paris, 1989) porte aussi double signature. Des «Notes d'épigraphie indienne» de Guieysse seront publiées, à titre posthume, en 1890 dans la *Journal asiatique*, p. 379.

Guieysse s'est tiré une balle dans le cœur. Une lettre de Schwob indique que «ce malheureux devait être nommé maître de conférences à l'École des Hautes-Études en octobre (1889), pour remplacer Sylvain Lévi qui devient professeur en titre». «C'est Bréal qui me l'a dit», ajoute Schwob (Schwob, 1985, p. 67). Schwob donne *Le jargon des coquillards en 1455*, paru dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* (tome VII, fasc. 2 et 3, 1890-1891), comme la suite de l'*Etude sur l'argot*. Le rapport de 1889, rédigé par Saussure pour l'École, note que les conférences de langue lithuanienne, qui réunissaient Boyer, Dottin, Guieysse, Möhl, Weill, «ont été assidument suivies et attristées à la fin par la perte que l'École a faite dans la personne d'un de ses élèves les plus zélés, et les mieux doués pour la linguistique, Monsieur Georges Guieysse». Dans l'article nécrologique que Schwob consacre à son ami (dans *Le Phare de la Loire* du 24 mai 1889), il rappelle que «son meilleur ami» avait collaboré à ce journal (qui était la propriété du père de Marcel Schwob), et qu'il avait signé plusieurs articles relatifs à la civilisation indienne dans *La grande Encyclopédie*. Et de rapporter ensuite les principaux passages du discours de Bréal sur la tombe de Guieysse. Schwob traduira, avec Auguste Bréal (le fils de Michel Bréal, artiste-peintre, marié à la sœur de Guieysse), *Les jeux des Grecs et des Romains* de Richter (Paris, Bouillon, 1891).

## Bibliographie

- Benveniste, Emile. *Annuaire 1964-65 de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes*. 21-34.
- Charle, Ch. *Les professeurs de la Faculté des Lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1809-1901*, vol. 1. INRP/CNRS, Paris, 1985.
- Décimo, Marc. «De quelques candidatures et affinités électives de 1904 à 1908, à travers un fragment de correspondance: le fonds Michel Bréal». *CFS* 47, 1993.
- «Victor Henry ou l'itinéraire d'un linguiste autodidacte». (A paraître).
- «Quelle curiosité poussa Ferdinand Lot?». Préface au cours sur le gotique 1890-1891. (A paraître).
- Fleury, M. «Notes et Documents sur Ferdinand de Saussure 1880-1891». *Annuaire de l'E.P.H.E. 1964-65*. Paris, 35-67.
- Schwob, Marcel. *Correspondance inédite, précédée de quelques textes inédits*, éd. de John Alden Green, Droz, Genève, 1985.
- «Georges Guieysse». *Le Phare de la Loire* du 24 mai 1889.
- Prévost & Roman d'Amat. *Dictionnaire de biographies françaises*. Librairie Letouzey, Paris.

*Adresse de l'auteur:*  
Marc Décimo  
Université d'Orléans  
URA CNRS 381  
4, rue du Paradis  
F - 75010 PARIS

## CORRESPONDANCE BALLY-SAUSSURE

*La plupart des documents publiés ici proviennent du fonds Charles Bally de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (BPU). Sauf erreur, à part la lettre de Bally du 3 juillet 1904 (n° VI), ces pièces sont inédites.<sup>1</sup> La grande lettre du 17 juillet 1906, que Jean Starobinski naguère a fait connaître d'après le brouillon de Saussure<sup>2</sup> et dont Aldo Prodocimi et Anna Marinetti ont procuré l'édition dans notre revue,<sup>3</sup> ne figure pas ici.*

*L'appareil exégétique et critique de cette édition est réduit à sa plus simple expression, charge à l'historien qui voudra se servir de ces documents de les commenter et d'en tirer profit à son gré.*

*Les adjonctions interlinéaires ou marginales sont indiquées entre accolades, les restitutions entre soufflets. Les crochets signalent des interventions de l'éditeur.*

<sup>1</sup> Certaines d'entre elles ont été exploitées déjà par Georges Redard dans son article «Charles Bally disciple de Ferdinand de Saussure», *CFS* 36, 1982, 3-23 (notamment pp. 9-13); l'opportunité de la publication en a été soulignée par le même auteur (p. 11, n. 38), et répétée par Prodocimi-Marinetti («Saussure e il Saturnio. Tra scienza, biografia e storiografia», *CFS* 44, 1990 [1991], 37-71, à la p. 40).

<sup>2</sup> *Les mots sous les mots* (Paris: Gallimard, 1971), p. 20-22. Starobinski avait déjà publié ce même texte, daté du 14 juillet, en fac-similé (*Tel Quel* 37, 1969, 7-9).

<sup>3</sup> Art. cité (n. 1), p. 45-53. Les auteurs reproduisent aussi la fin de la lettre du 5 juillet 1906 (p. 43-45); cette partie du document n'est pas non plus reproduite ici.

*Pour le reste, la ponctuation est celle de l'auteur. Les notations abrégées usuelles ne sont pas reproduites, le mot figurant ici dans sa graphie usuelle complète (p. ex. com̄e, qui apparaît occasionnellement chez Saussure, est imprimé comme).*

*Les millésimes manquants ont été souvent rajoutés à la légère par Mme Alice Bally quand elle a préparé les dossiers qu'elle a déposés à la BPU; on a renoncé presque partout à les mentionner.*

R.A.

I.

[3 juillet 1894]<sup>4</sup>

Cher Monsieur,

Il me semble après avoir pris congé de vous tout à l'heure que je n'ai pas assez insisté pour que vous ne manquiez pas de profiter du Congrès des Orientalistes qui aura lieu en Septembre; je crois réellement que vous y ferez des connaissances intéressantes qui en valent la peine, et je vous écris parce que je crois me rappeler que vous n'aviez que vaguement le projet de prendre part à ce Congrès. Naturellement je n'envisage que le cas où vous seriez à Genève à ce moment.

Je suis persuadé que vous [v°] trouverez dans ce Congrès un stimulant des plus précieux pour la suite; je regretterais vivement que vous eussiez manqué cette occasion de prendre contact avec le monde des orientalistes et des linguistes; nous avons autrement si peu d'occasions à Genève de nous trouver «dans le courant» pour ces sciences que nous ne devons pas négliger de nous revivifier un peu quand la chance s'en présente. Je crois que vous serez du même avis que moi.

Bien à vous

3 Juillet

Ferd<sup>d</sup> de Saussure

P.S. Comme nous avons traduit ce matin un morceau de commentaire à l'unique point de [68 bis] vue du commentaire, je regrette de n'avoir précisément pas dit {par inadvertance} une chose essentielle pour l'intelligence du morceau, et je vous demande la permission de l'indiquer pour n'avoir pas manqué mon but en l'expliquant. Comme vous vous en serez aperçu vous-même, c'est le sens de la préposition *prati* qui joue un rôle extraordinaire pour le commentateur: celui-ci veut absolument que la chute des rayons lunaires *śāncūcūlukān PRATI* signifie: «à la capacité, à la suffisance, à la mesure, des cavités de bec...» d'après le sens de *prati* qui le rend synonyme du grec κατά «selon, d'après». Toute la partie *yāvātā ... pūraṇaṁ bhavati* etc..., n'a pas de sens si on ne remarque ceci *formellement*, et c'est ce que j'ai entiè-

<sup>4</sup> Ms. fr. 5134,68. — Le millésime se déduit de l'allusion au Congrès des Orientalistes.



rement [v°] oublié de faire. — En réalité, il n'y a *pas* de raison d'adopter le sens qui a tant préoccupé le scholiaste; il suffit de comprendre le *prati* du texte au sens de *πρωτί* grec, qui est un des sens parfaitement établis de la préposition; mais notre objet étant le *commentaire*, j'ai laissé ainsi sans mention un détail très important pour le sens du commentaire.

F.S.

II.

[27 mai] <sup>5</sup>

Cher Monsieur,

En relisant la Fuldaer Beichte, j'ai été frappé de l'opposition {dans les participes} entre *-enti* à l'intérieur de la phrase et *-anti* devant la ponctuation. Tous les exemples — au nombre de dix — qui sont dans le morceau s'accordent avec cette règle. Or c'est la règle que j'avais déjà cru remarquer dans certaines pages de Tatien. Je ne puis le vérifier plus amplement n'ayant d'autre exemplaire de Tat(ien) que celui qui est entre vos mains. Mais il me vient à ce propos l'idée que vous n'auriez peut-être pas d'objection à vous livrer vous-même à cette investigation. Si par hasard la chose se confirme, nous en ferions l'objet d'une petite note dans une revue quelconque.

Il ne faut du reste pas trop [y (*biffé*)] compter {sur une confirmation}; plus on parcourt les monu-[v°]-ments du *vh<sup>t</sup>* all., plus on se convainc qu'il y a décidément une grande part de «flottement» dans le vocalisme des atones et semi-toniques. En tous cas, il vaudrait la peine de faire la vérification, dans Tatien, d'une manière séparée suivant les scribes, qui sont comme vous savez au nombre de six. (Les pages de mon exemplaire portent le «numéro» du scribe  $\alpha \beta \gamma \delta \epsilon \zeta$  au crayon bleu en haut de la page ce qui facilite la chose).

Absolument inutile de répondre à ce mot que je ne vous écris que pour le cas où vous auriez du temps libre à {dépendre} pour vos études germaniques.

Bien à vous

27 Mai

Ferd<sup>d</sup> de Saussure

Il serait également inutile de s'obstiner si on voyait au bout [74 bis] de quelques pages que l'idée ne se confirme pas, et il vaudrait mieux essayer avec [un (*b.*)] le scribe suivant. Mais si même un seul scribe se conformait à la règle {supposée}, ce serait d'un véritable intérêt.

<sup>5</sup> Ms. fr. 5134,74. — Les ff. 21 s. et 29 s. du même dossier témoignent de l'intérêt que Bally a porté au germanique durant ses études de grammaire comparée auprès de Saussure entre 1893 (ou 1894) et 1905; il a notamment suivi le cours de vieux haut allemand en 1898-99 (cf. De Mauro, *CLG*, «Commento» [Bari 1968], p. 311, n. 7. Cette lettre date donc probablement d'avant 1900.

III.

Creux de Genthod 26 sept. [1900]<sup>6</sup>

Cher Monsieur,

Ci-inclus le manuscrit sur *πάρνωψ* que j'ai eu beaucoup de plaisir à lire. L'acquisition du correspondant grec à: *crabro* – *horniz* – *sziriszũ*, grâce à votre combinaison de la donnée de Suidas avec celle de Strabon, est intéressante, et pour ma part je me laisse volontiers convaincre, malgré la difficulté de la forme par  $\pi$ .

A propos de ce  $\pi$ , je crois qu'il ne serait pas inutile de prévenir dès l'abord, c'est-à-dire page 2, que vous ne voyez nullement dans le saut  $\kappa$ - $\pi$  ou  $\pi$ - $\kappa$  de ce mot {non plus que dans *ἀσπάλαξ* – *σκάλοψ*}<sup>7</sup> une question de *gutturale vélaire*, du genre de *κότερος* – *πότερος*. L'équivoque est dissipée page 4, lorsqu'on arrive à votre prototype *k<sub>1</sub>řs-n-*, mais [en (b.)] [v°] jusqu'à cet endroit il reste au moins une hésitation sur la façon dont nous devons entendre le  $\pi = \kappa$ . (Cette remarque est comme vous voyez indépendante de celle que j'ai mise au crayon p. 1.)

L'évocation de *hornobero* en regard de *crabro* méritait en tous cas d'être faite, et a peut-être une portée réelle. D'autre part, est-ce que ce *-bero* ne tiendrait pas à un des phénomènes d'étymologie populaire que vous signalez vous-même comme fréquents dans cette classe de mots. — Le jeu sur le mot *horn* rappelle en particulier *Eichhörnchen*, parti de *σκίουρος*.

Je me suis beaucoup instruit en lisant votre digression finale sur les mots français *grelon*, *frelon*. Une influence réciproque est, je crois, bien probable comme vous dites.

Croyez-moi, cher Monsieur, votre cordialement dévoué

F. de Saussure

[98 bis] Pour les noms de montagnes et de fleuves, sans vouloir mettre en doute systématiquement des explications comme celles que vous donnez de *Παρνώσσός*, *Κηφισός*, il me semble à *priori* vraisemblable que la plupart sont anté-helléniques, comme par exemple le nom du Rhin ou du Jura sont probablement anté-gaulois, et la difficulté ordinaire de les expliquer au moyen du grec confirme cette vue. Très rares les noms comme *Εὐρώτᾱς* (qui n'est du reste peut-être qu'une *adaptation* grecque, tout comme *Hu-frâta* *εὐπορος*, paraît n'être qu'une adaptation perse du nom de l'Euphrate). Mais enfin ce n'est qu'un point de vue comme un autre, et surtout qui ne doit pas être érigé en doctrine exclusive.

<sup>6</sup> Ms. fr. 5134,98. — Date: « Certainement 1900. Ch. Bally prépare un travail sur *πάρνωψ* 'sauterelle, etc.' et sur quelques noms de lieu grecs dérivant d'un nom de plante ou d'animal. Ce travail a été lu à la Société de linguistique de Paris le 1<sup>er</sup> décembre 1900. Cf. Bull. de la Sté de ling. de Paris n° 49 (= t. 11, fasc. 3), 1901, p. cxxxii » (note autographe de Georges Redard du 22 avril 1982).

<sup>7</sup> Ajout en bas de page.

IV.

Vufflens, 30 Juillet<sup>8</sup>

Cher Monsieur,

La restitution de ἀὐτοθέντης dans Sophocle me semblerait, comme à vous, trop hardie, surtout étant donné que son ἀὐτοθέντης ne repose pas simplement sur les manuscrits mais sur les attestations de grammairiens ou de scholiastes que vous citez.

Il y a sur *tempus* «temps» un article d'étymologie de (j'oublie qui) dans un des tout derniers volumes de Kuhn's *Zeitschrift*.<sup>9</sup> Autant que je puis me souvenir, l'auteur veut l'identifier avec *tempus* «tempe». Il est question dans cet article de τὰ τέμπη. — Admettre dans l'un ou l'autre *tempus* un *p* non-latin = *qv* me paraîtrait excessivement improbable. [v°]

Vous recourez pour justifier la syncope d'ἀμφί à la loi des trois brèves, mais vous avez été ici victime d'une distraction, car dans une forme comme \*ἀμφίτῦγα il n'y a pas trois brèves intérieures, et seule la consécution de trois brèves intérieures est proscrite; si l'une des brèves est finale, comme dans ὄνομα, λευγαλέος ou \*ἀμφίτῦγα, le mot n'offre rien de particulier [d'où précisément l'impossibilité d'expliquer la syncope d'ἄλεγος en ἄλγος au nominatif.]

Si malgré cela vous voulez diviser ἄν+τῦξ, — peut-être en admettant \*ἀνατῦξ, ἀνατῦγος, qui, lui, tombait aux cas obliques sous la loi des 3 brèves —, et que vous regardiez -τῦξ, comme parent de σάκος, on peut dire qu'un [69 bis] certain appui vous arrive du mot καταῖτῦξ, ὑγος, «casque de forme très basse» et autant que je me rappelle décrit par Homère lui-même comme fait en cuir ou en peau.<sup>10</sup>

J'avoue cependant rester assez sceptique, et croire plutôt qu'ἄντῦξ est quelque continuation du genre de πτέρυξ sur πτερόν d'un mot perdu \*ἄντο (cf. lat. *antae*??).

Votre bien dévoué

F. de Saussure

P.S. Vous me posez une question sur la manière dont j'explique en général la syncope des prépositions, et si ce n'est pas au moyen de [v°] la loi des 3 brèves. C'est bien en effet au moyen de cette loi mais sans faire intervenir du reste ni les composés verbaux ni les composés nominaux comme centre principal du phénomène. Je veux dire que, même dans son emploi indépendant, la préposition — vu son étroite union avec le mot régi — peut passer pour n'avoir aucune syllabe finale, παρὰ λέχος étant comme παραλέχος en un seul mot. Dès lors le groupe παρὰ λέ]χος présentant

<sup>8</sup> Ms fr. 5134,69. — Date: 1900 ou 1901 (cf. n. suivante).

<sup>9</sup> Cf. Paul Kretschmer, «Etymologisches», *Zeitschrift für Vergleichende Grammatik* (= *KZ*) 36, 1900, 264-270 (p. 264-267 «Lat. *tempus*, *temperare*»). — Cf. F. Solmsen, «Etymologien», *KZ* 35, 1899, 463-484 (p. 481 sur *tempus*).

<sup>10</sup> Iliade 10,257-259: «... un de ces casques faits en cuir de taureau, sans cimier ni panache...» (trad. Mazon).

3 brèves *intérieures* se syncopent en  $\pi\acute{\alpha}\rho$   $\lambda\acute{\epsilon}\chi\omicron\varsigma$ . De même  $\kappa\acute{\alpha}\tau\alpha$   $\phi\acute{\alpha}\lambda\alpha\rho'$  ( $\kappa\acute{\alpha}\tau\alpha$ - $\phi\acute{\alpha}\lambda\alpha\rho\alpha$ ) etc. — En d'autres termes on aurait les formes syncopées même si la préposition ne servait jamais à faire des composés. Tel est mon point de vue que je vous donne pour ce qu'il vaut.

V.

Genève, 9 avril 1904<sup>11</sup>

Cher Monsieur,

Vous avez eu la pensée extrêmement aimable de me donner de vos nouvelles, que je désirais beaucoup en effet, et votre lettre est une de celles auxquelles j'aurais dû depuis longtemps répondre. Je le fais bien tard, mais bien cordialement, souhaitant que votre séjour à Paris que vous déclariez déjà très profitable après quelques semaines, n'ait cessé de vous satisfaire, et que vous y ayez trouvé le genre de base qui ne peut être donné que par un grand centre d'étude.

Lorsque j'ai su que vous prolongiez votre séjour à Paris, je ne cache pas que j'en ai conçu de la joie pour vous et pour l'avenir des études linguistiques à Genève. Un séjour de deux mois à Paris n'aurait pas eu de fruit certain comme c'était probablement votre sentiment. Un séjour portant sur une année promet une telle récolte que je suis impatient d'en avoir des nouvelles lorsque j'aurai le plaisir de vous revoir. Mais surtout j'en suis heureux pour vous-même.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments très dévoués.

F<sup>d</sup> de Saussure

J'ai été déçu de ne pas trouver votre article dans le dernier numéro des Mémoires où je l'attendais.

VI.

3 juillet [1904]<sup>12</sup>

Cher Monsieur,

Voici, puisque je n'ai pas eu de chance {pour vous voir} en passant chez vous, les deux ou trois remarques que je vous aurais soumises de vive voix :

Je n'ai eu le temps de lire d'une manière *continue* que les 50 premières pages, car je ne voulais pas être pour vous la cause de nouveaux retards, et c'était la partie que

<sup>11</sup> Ms. fr. 5004,120.

<sup>12</sup> Ms. fr. 5004,122. — Quoique Mireille Cifali ait déjà publié et commenté cette lettre dans *Le Bloc-Notes de la Psychanalyse* (n° 5, 1985, 143-144 et 133-141), il paraît utile de la reproduire ici à l'usage des lecteurs intéressés par l'histoire de l'École genevoise de linguistique. — La date (1905) proposée par Alice Bally (et retenue par M. Cifali) est sûrement erronée : en effet, l'«Avant-propos» du *Précis de stylistique française*, dont il est évidemment question dans la lettre de Saussure, est daté de juin 1905. En outre, on ne saurait remonter avant 1904, car Bally a sans doute préparé son ouvrage durant son séjour parisien.

vous m'aviez particulièrement désignée. Je garde de toute cette entrée en matière une impression excellente, et je ne crois pas qu'elle puisse être surpassée en clarté dans un sujet si difficile (vous verrez que mes critiques ne portent en effet que sur ce qui n'est *pas* dit: tout ce qui est dit est pour moi limpide, ou, si ce n'a pas été le cas dans tel passage, je l'ai noté sur le manuscrit; — vers la page 26, je crois).

Lorsque vous arrivez à la définition proprement dite de la Stylistique (vers p. 38 ou 40), je me suis demandé si quelques lecteurs ne trouveraient pas un peu abrupt d'apprendre que celle-ci doit consister finalement dans l'étude de ce qui est affectif dans le langage. Il n'y a rien que de supérieurement clair, je le répète, dans les développements qui précèdent, mais je doute que ces développements conduisissent à cela, tels qu'ils sont donnés, et préparent vraiment cette définition. On ne s'y trouve pas préparé à ce qu'il m'a semblé d'abord parce que le terme de Stylistique, que vous désignez comme mauvais au début, n'avait plus guère préoccupé ensuite: on était entré dans les choses, et on avait oublié qu'il s'agît du mot de *Stylistique*, ou d'un autre, à propos de ces choses; même à proportion de leur intérêt cet oubli est naturel. — Mais on n'était pas préparé dans un autre sens: en effet, [v°] et si parfaits que soient les paragraphes préliminaires sur la différence de nature entre l'*intellectuel* et l'*affectif*, je n'en ai pas trouvé qui fût destiné à marquer leur importance comparative, {de fait et non de principe,} et par conséquent à fixer pour l'*affectif* telle ou telle *étendue* dans l'ensemble des phénomènes. Sauf erreur, celui qui aurait cette idée préconçue que l'affectif existe, mais est complètement insignifiant {dans la somme de} [par (b.)] ses manifestations, n'en serait pas détourné, — ou *pas formellement détourné* — par la lecture de vos chapitres préliminaires à la définition qui fera une chose capitale de cet *affectif*. C'est le point qui m'a frappé, et dont je devais en conscience vous faire part. Il me semble que c'est positivement une lacune (tout un chaînon manque), mais en même temps ce n'est qu'une lacune. Un ou deux paragraphes intercalés, et tout devient clair.

Les autres observations que j'avais notées sont vraiment tellement secondaires que je renonce à vous les envoyer par écrit, cela n'en vaudrait pas la peine. Avec tout mon regret si je vous ai peut-être retardé, croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les plus cordialement dévoués.

F<sup>d</sup> de Saussure

VII. De Charles Bally

Genève 19 juillet 1905<sup>13</sup>

Cher Monsieur,

Au retour d'un petit voyage je trouve votre lettre, où je lis des choses si flatteuses à l'adresse de mon [petit (b.)] livre. Cette appréciation, *venant de vous*, est la plus

<sup>13</sup> Ms. fr. 5009,158-159. Brouillon de lettre.

haute récompense que je pouvais espérer de [mes efforts (*b.*)] {tout mon travail}; du reste, [tout (*b.*)] ce que ce manuel a de bon je vous le dois; c'est en vous écoutant et {en} m'inspirant de votre méthode que j'ai pris le goût d'observer les faits du langage {et puis en pensant aux lacunes et aux imperfections de mon essai (surtout au point de vue de la «systématisation») [*inachevé*]}. Je me souviens que dans mes recherches antérieures, que vous avez suivies avec un si bienveillant intérêt, une remarque, [159] un mot de vous suffisait {souvent} pour éclairer toute une question et faire cesser mes tâtonnements. Aussi,<sup>14</sup> je me dis que plus tard un jour ou l'autre {nous aurons l'occasion de parler,} vous voudrez bien me faire part de vos observations [et de vos critiques (*b.*)]{sur ce sujet}; vous savez d'avance avec quel empressement je les accueillerai {et de quel prix elles seraient pour moi si le livre devait avoir une seconde édition}.

Merci encore [de ce (*b.*)] {du} puissant encouragement que vous venez de me donner, et croyez toujours, cher Monsieur, à la reconnaissance de votre élève.

Ch. Bally

VIII.

Cossonay, 30 sept. [1905]<sup>15</sup>

Cher Monsieur,

Je ne puis trop vous remercier du travail de recherche et de vérification que vous avez bien voulu faire pour moi. Je viens de recevoir vos notes, qui me fixent sur certains points, et m'évitent des erreurs sur d'autres. Elles ne me laissent absolument rien à désirer, comme j'en étais sûr d'avance.

Il faut que je m'excuse particulièrement de vous avoir peut-être rendu la recherche plus laborieuse par une inexactitude dans la citation de Galien, qui, à ce que je vois était Κατὰ τοπ. 5,9 et non 9 tout court.

J'oserais à peine ajouter encore un post-scriptum à mes questions, si vous ne m'y invitiez presque. Du moins ne s'agira-t-il, pour les deux points que j'avais oubliés, d'aucune séance nouvelle dans une Bibliothèque, je crois que Pape tout seul suffira: est-ce bien προβαλέσθαι ou est-ce [v°] προβαλόν qui apparaît dans Homère dans l'expression οὐλάς προβαλ-, à propos des οὐλοχυταί. — En 2<sup>d</sup> lieu: La forme attique pour grains d'orge étant ὀλαί, je trouve çà et là dans Hésych. ὀλαί. Les dictionnaires les admettent-ils sur le même pied?

Une carte postale pourra, j'espère, suffire à la réponse.

Votre dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

<sup>14</sup> Bally a commencé par écrire ici «seulement [?] ce qui manque encore à cet essai, et surtout au point de vue de la systématisation», texte qu'il a ensuite biffé.

<sup>15</sup> Ms. fr. 5134,70. — Saussure travaille à son article des *Mélanges Nicoles* (Genève, 1905); cf. le lettre du 14 septembre 1905 à Meillet (*CFS* 21, 1964, 102-103).

C'est aujourd'hui seulement que me parviennent vos lignes du 22 Sept. dont j'ai vraiment à vous remercier en surplus du reste puisque, craignant une lettre perdue, vous aviez la bonté de me confirmer que je pouvais m'adresser à vous.

IX.

[oct 1905]<sup>16</sup>

Cher Monsieur,

À la bonne heure! — J'écrivais attique ὀλαί contre mon sentiment intime, troublé à la fin par *Hésychius* (ὀλαί· κριθαί, ἀπαρχαί) qui est le seul Hilfsmittel que j'aie à ma portée en tout et partout [*sic*] en écrivant.

On ne devrait pas évidemment faire des articles dans ces conditions, et je n'y ai pas été conduit de mon gré. Quoi qu'il en soit, votre secours obligeant me tire de toute peine, — et fait davantage encore, car, toujours manque de préparation détaillée du sujet, la forme arcadienne ὀλοFά m'avait échappé. Elle est pour moi de première importance; vu qu'une de mes conjectures était de poser une racine ἔλευ- qui aurait donné d'une part:

ἔλυ-μος, ὄλυ-ρα, ὀλF-αί (sens de *grain*) mais aussi, et ceci était plus hardi:

[73 bis] Ἐλευ-σίς comme «ville des moulins» ὀλοοί-τροχος qui signifierait «pierre de meule» (courant dans la meule) avec branche de la racine conservant donc l'idée de *moudre*. Ce qui gênait un peu l'hypothèse, — à part sa témérité {générale} — est que la forme à double epsilon, ou à double omicron, ne se trouvait que du côté des mots pour moudre, et voici par ὀλοFά le lien définitif attesté autant qu'on peut le désirer.

Pouvoir ajouter quelque détail sur l'inscription contenant cet ὀλοFά serait naturellement pour moi bien précieux. La grande Sammlung der Dialekt-Inschr(iften) de Collitz et Bechtel, qui est à la Bibliothèque publique doit sûrement la renfermer; mais je désirerais bien que vous ne prissiez pas la peine d'y faire une nouvelle séance. Peut-être que *Cauer* donne l'inscription, ou que *Meister* Dial(ecte) Eolien en parle.

Merci d'avance en tous cas de n'importe quel détail supplémentaire sur la forme.

Votre bien dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

[v°] P.S. — Toujours d'après *Hésychius*, qui fournit toute mon érudition, une Déméter Ἐλευ-θώ (*Meunière*) était adorée à Tarente et à Syracuse. Ce n'est que si le premier article venu sur Déméter parlait par hasard de cette épithète, que je vous prierais de noter la mention en passant, mais s.v.p. pas de recherche sur ce point.

<sup>16</sup> Ms. fr. 5134,73. — On peut préciser la date notée par Alice Bally: il doit s'agir du lundi 2.

X. De Charles Bally

Genève 3 oct. 1905<sup>17</sup>

Cher Monsieur,

Cette fois-ci la chasse a été mauvaise. 'ΟλοFά s'est dérobé à toutes les recherches; je ne l'ai trouvé mentionné ni dans Meister, ni dans les inscriptions arcadiennes de la collection Bechtel-Collitz, dont j'ai parcouru en outre tous les index. Curtius<sup>5</sup> 358 cite (sous la racine Fελ- Fαλ-) seulement ούλαί; (il donne côte à côte ὀλοοίτροχος [avec la variante ὀλοίτροχος! sans autre indication] ὄλμος, ούλαί [ούλοχύται] ἀλέω ἀλώη ἄλωος). — J'ai parcouru avec le même insuccès le Delectus de Causer et la petite collection de Solmsen.

A l'article Cérés du Daremberg (que j'ai pu enfin découvrir à la Bibliothèque de la Ville) je ne vois pas paraître le nom [v°] de 'Ελευθώ, bien qu'il y ait des détails sur le culte de la déesse à Syracuse. Par contre F. Lenormant (l'auteur de l'article [cit. (? b.)] p. 1041) dit qu'on y voyait une divinité non-seulement κουροτρόφος, mais aussi une divinité présidant à la naissance; on a retrouvé à Paestum des figurines de terre cuite offertes probablement en reconnaissance d'avoir obtenu des enfants. Ceci me rappelle que la forme 'Ελευθώ se substitue constamment à Εἰλείθια; peut-être faudrait-il tenir compte de ce détail avant de rattacher 'Ελευθώ à ἔλευ-?

Dans le même article p. 1037 il est dit que les esclaves à la meule invoquaient Déméter sous le nom de 'Αλιτηρία. (Anthol. 1,122; 2,11 et 12 et 148; schol. Arist. Eq. 443). Je ne sais si cette forme offre quelque intérêt.

[Ch. Bally]

XI.

[5 oct 1905]<sup>18</sup>

Cher Monsieur,

Merci encore mille fois, et pardon des études arcadiennes que je vous ai fait faire hors de propos.

Votre lettre contient plusieurs idées que je n'aurai pas l'occasion d'indiquer en votre nom, mais que vous développerez je l'espère vous-même quelque part.

Pour ce qui est de κουροτρόφος, je croirais que l'épithète se rapporte à la légende de Déméter se faisant la τροφός des enfants de Metaneira, et qu'ainsi l'équivalence courante d'Ελευθώ avec Εἰλείθια, qui était bien présente à mon esprit, ne doit pas jouer de rôle.

Bien à vous.

Votre très reconnaissant

F.S.

<sup>17</sup> Ms. fr. 5134,71. — Brouillon accompagné des notes relatives aux recherches mentionnées.

<sup>18</sup> Ms. fr. 5134,72. Carte postale. — La date se lit sur le timbre postal (apposé à Cossonay).



XII.

8 oct. [1905]<sup>19</sup>

Cher Monsieur,

Encore une consultation, c'est bien je l'espère la dernière fois que je vous dérange. Je n'aurais pas manqué de joindre ces questions à ma carte d'hier, si elles ne s'étaient présentées après coup.

1° que dit Pape d'ὠμήλυσις? Ainsi que de sa varia lectio ὠμὴ λύσις?

2° J'ai noté dans Preller (Mythol. I<sup>3</sup> 642) le proverbe qu'il rapporte:

ἦν μὴ καθάρης κάλέσει, οὐ μὴ φάγησ ἐπὶ τῶν σὺν μόχθῳ etc. Εἶπε δὲ Δήμητρα πρὸς Τριπτόλεμον· {Est-ce d'ailleurs Δήμητρα comme accentue Preller? J'aurais écrit Δημήτρα pour ce nominatif.}<sup>20</sup>

Avec la clarté ordinaire des citations allemandes, Preller indique comme source Diogen. 5,17. — Comme il s'agit d'un proverbe, on pense d'abord à l'abrégé des Proverbes de *Diogénien*. Mais le chiffre 5,17 me rend perplexe; je ne crois pas qu'il y ait cinq livres à cet abrégé, et alors est-ce Diogène Laërce?

Votre bien dévoué

F. de Saussure

XIII.

[26 décembre 1905]<sup>21</sup>

Cher Monsieur,

Cette carte vous apportera mes vœux bien cordiaux pour l'année qui commence. Je vous écris de Naples — aux rayons d'un soleil {qui serait} plutôt insolite à Genève à cette époque —, mais je vais d'ailleurs quitter cette latitude méridionale pour Rome, où je serai très heureux de recevoir quelque nouvelle de vous à l'occasion: adresser Hotel Regina, rue Veneto. Nous y serons au moins pour un mois. Recevez les meilleurs souvenirs de votre dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

26 déc.

XIV.

[9 juin 1906]<sup>22</sup>

Cher Monsieur,

Profitant de votre offre obligeante, pourrais-je vous demander de savoir si la Bibliothèque publique possède la collection de l'*American Journal of Philology*?

<sup>19</sup> Ms. fr. 5134,99.

<sup>20</sup> Note infrapaginale. — Le mot est proparoxyton.

<sup>21</sup> Ms. fr. 5134,93. Carte postale. — Pour la date, cf. les lettres à Meillet de janvier 1906, dans *CFS* 21, 1964, 105-106, avec la note de Benveniste). Alice Bally a été trompée par le timbre postal, où l'on réussit à lire «Napoli ... 06 ... (ferrovia)», a complété la date, à la fin de la carte, par '06'.

<sup>22</sup> Ms. fr. 5134,75. Carte postale. — Le millésime se lit sur le timbre postal («Morges / 9 VI 06 - 4»).

C'est peu probable, mais je désirerais éviter de faire une commande de librairie inutile si la revue en question existe à Genève. — Le volume qui me serait utile est le XIV<sup>e</sup>, contenant deux articles de Lindsay sur le Saturnien.

Mille remerciements d'avance et bien cordiaux souvenirs de votre dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

Vufflens s/Morges

9 juin

P.S. — Question sans aucun rapport à l'autre: Je (ne) me rappelle pas au juste si *aufugio* jouit ou non d'un parfait *usité* *aufūgi*? Je logerais dans ce cas ce parfait dans un saturnien qui a besoin de remèdes pour se tenir sur ses pieds.

XV.

[12 juin 1906]<sup>23</sup>

Cher Monsieur,

Merci des renseignements que vous me donnez. Je tenais à savoir si l'*American Journal* était par hasard à la Bibliothèque mais du moment que ce n'est pas le cas, je m'arrangerai autrement, et ne veux pas vous donner d'autre peine à ce propos.

Je vous souhaite bonne fin de semestre, et d'arriver au résultat désiré avec M. Reelfs. Je ne sais si j'en obtiendrai un avec le Saturnien. Il y a quelques éclairs dans le nuage, mais d'une manière générale rien de limpide: les choses semblent avoir été troublées par l'application successive de deux principes, — ce qui pourrait concilier les quantitateurs et les accentistes.

Votre bien dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

12 juin

XVI.

[18 juin 1906]<sup>24</sup>

Cher Monsieur,

Mon questionnaire se renouvelle plus vite que vous n'aviez le droit de vous y attendre, mais étant loin des sources et des dictionnaires complets, je pense pouvoir user encore une fois de votre obligeance. — Cela n'a d'ailleurs absolument rien de pressé. — Il s'agit d'un distique en vers saturniens, ou passant pour tels, attribué au nommé Appius Claudius Caecus, et cité par Priscien à propos du sens passif de certains partic(ipes) passés de déponents

<sup>23</sup> Ms. 5134,76. Carte postale. — Le millésime se lit sur le timbre postal («régional / 13.VI.06. 1351 / Bière-Morges»).

<sup>24</sup> Ms. fr. 5134,77.

Amicum cum vides // obli(vi)scere miserias

Inimicis si es *commentus* // nec libens aequē.

Priscien ajoute : *Commentus*, ceco φισμενος (sic cod.), que l'on a lu σεσοφισμένοϛ, à tort ou à raison.

Chose curieuse, cette explication paraît satisfaire tout le monde, sans qu'on s'explique beaucoup sur le sens que présenterait la sentence. Havel, qui est encore le plus clair de tous, conçoit σεσοφισμένοϛ comme *deceptus* (et *inimicis* comme *ab inimicis*, à la grecque). Je n'arrive pas à saisir, tout de même. Surtout *nec libens aequē* est alors d'une rare ineptie, étant ordinairement admis que l'on n'est pas *deceptus* de son plein gré, ni avec plaisir.

J'en viens à ma question n° 1 qui [v°] serait de savoir si les significations de σοφίζω que je n'ai pas suffisamment présentes à l'esprit sont très formelles pour un sens comme *deceptus*, ou si on en apercevrait peut-être une autre à peu près aussi bonne (ou aussi mauvaise) dans le contexte d'Appius Claudius.

Voici maintenant ma seconde question :

Pour ma part je n'aurais pas songé à trouver dans *commentus* autre chose que le sens étymologique qu'a dû avoir *comminisco*, c'est-à-dire «rappeler quelqu'un au souvenir d'une chose».

— «Quand tu vois un ami, tu oublies (ou tu oublieras) ta préoccupation, alors «même que par le contact de tes ennemis tu es forcé de t'en souvenir contre ta volonté.»

{Mieux peut-être (avec *si es*):

Quand tu vois un ami, oublie ton tourment. Et si ce sont tes ennemis qui te le rappellent, de même (*aequē*), quand même ce serait contre ton penchant ou ton gré.} <sup>25</sup>

— Ou bien, en lisant *sies* pour *si es*, comme le donne un manuscrit :

«Quand tu vois un ami, oublie ta préoccupation ! Tes ennemis se chargeront «suffisamment de te la rappeler, même contre ton gré.»

[77 bis] Mais cette explication par *commentus* formant le pendant et l'opposé d'*obliviscere* est si simple qu'il faut que *comminisco* ne soit pas connu au sens que je viens de supposer pour qu'elle ne soit pas celle de tout le monde. Le sens, évidemment, serait archaïque : mais même le classique *comminiscor* peut passer pour en être le simple aspect passif (je tiens mémoire de = je suis remis en mémoire de).

Si vous pouvez m'éclairer sans vous livrer à d'autres recherches que de consulter Forcellini ou autres répertoires semblables, je vous en serais bien reconnaissant.

Merci d'avance encore une fois, et surtout ne vous pressez nullement.

Votre bien dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

18 juin 06.

<sup>25</sup> Note infrapaginale rajoutée par F. de S.

XVII.

[25 juin 1906]<sup>26</sup>

Cher Monsieur,

Bien des remerciements pour vos extraits des *Thesaurus grecs et latins* [*sic*]. — Je vois que rien ne confirme *Comminisco* au sens supposé, et ce sens reste néanmoins pour moi le plus probable chez Appius Claudius. L'attribution (par Priscien) du distique à Claudius Caecus ne donne pas lieu {je crois,} à doute particulier malgré l'absence de tout archaïsme phonétique. Dès qu'il s'agit d'une phrase, et non d'un mot curieux par lui-même, il faut dire adieu, dans presque tous les fragments qui nous sont parvenus par voie littéraire, à l'exactitude de la forme phonétique. Exemple excellent: l'épithaphe de Calatinus que Cicéron cite en écrivant *Unum complurimae consentiunt* gentes, alors que l'inscription scipionienne contemporaine qui en est la paraphrase porte [v°]

Honc oino ploirume cosentiunt R[omai].<sup>27</sup>

Je crois que tout texte, remontât-il encore plus haut que 312, nous est inévitablement transmis sous ces formes édulcorées quand il est resté intelligible jusqu'au siècle d'Auguste. Un cas comme celui du chant des Saliens n'est dû qu'à l'inintelligibilité des anciennes formes.

Puis-je vous demander ce nouveau service: de voir si la Bibliothèque Publique possède une édition des poèmes de *Commodien*?

Il se trouve en définitive qu'on ne peut guère se permettre une opinion sur le rôle possible ou impossible de l'accent dans la plus ancienne versification latine sans voir de près l'usage qu'en a fait au moins le poète chrétien *Commodien* en 250, (sans poursuivre pour cela toute la poésie latine du moyen âge qui est à ses talons). — Ce que je connais jusqu'à présent de *Commodien* est [78 bis] très intéressant, très différent de la banale accentuation du moyen-âge, mais je n'en connais qu'une cinquantaine de vers.

Si la Bibliothèque en possédait par hasard une édition «maniable», ne tombant pas dans la catégorie des in-folio du 17<sup>e</sup> siècle, je me permettrais presque de vous demander de simplifier les formalités de la Bibliothèque, ou de m'épargner inversement une course à Genève, en ayant la bonté de prendre le livre à votre nom et de me l'envoyer. Mon indiscrétion s'excuse entre autres par la chance pour ainsi dire nulle que vous trouviez le «*Commodien commode*» dont je parle.

Votre dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

Vufflens, 25 Juin 06

<sup>26</sup> Ms. fr. 5134,78.

<sup>27</sup> Crochets de Saussure.

XVIII.

Vufflens, 28 Juin [1906]<sup>28</sup>

Cher Monsieur,

Je n'ai pas besoin de vous dire combien le Commodien que vous m'avez envoyé a été le bienvenu, je vous remercie bien particulièrement pour la peine que vous avez prise si aimablement de m'en faire l'expédition sous votre nom.

Comme je ne suis jamais à court de questions, étant très à court de livres, voici encore un ou deux points que j'avais notés pour le cas où j'aurais l'occasion de vous récrire, mais auxquels, bien entendu, vous répondrez quand vous en aurez tout loisir.

Quantité de *decorare*. Je ne retrouve dans ma mémoire aucun vers contenant ce verbe et qui puisse me fixer. Il peut évidemment dériver de *decōrus* aussi bien que de *decus*, -ōris, en sorte que même par étymologie je ne vois pas de certitude sur la valeur de son *o*. — *Condecorare* (s'il existe) serait à regarder en même temps, — l'inscription qui me préoccupe étant celle des cuisiniers de Faléries contenant *Gondecorant*. — Ne poussez pas les recherches au-delà du Thesaurus poétique de Quicherat ou des recueils semblables, quand même évidemment la quantité de *decorare* chez Virgile ou chez Horace est à peine décisive, [v°] quelle qu'elle soit, pour l'ancien latin, dans la double étymologie possible du mot.

2° Quoique le parfait normal de *bībo* soit *bībī* (Virgile, *sat prata bībērunt*), connaît-on, — toujours sans dépasser Quicherat, etc. — une scansion *bībi* attestée par un exemple quelconque?

3° Signale-t-on une scansion de *đsertus*, *đsertim*, avec initiale longue?

Je me réserve, vu votre toujours gracieuse obligeance, de continuer, le cas échéant, ces questions.

Votre bien dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

XIX.

Vufflens, 5 juillet 06<sup>29</sup>

Cher Monsieur,

Au moment où j'étais dans mes préparatifs de départ à Genève j'ai reçu le volume de M. Niedermann, j'ai eu le temps seulement de le feuilleter, et l'avais mis à part pour l'emporter parmi les quelques livres très peu nombreux que je me proposais de lire ici, mais quand j'ai voulu y recourir, je ne l'ai trouvé nulle part, et il paraît que le livre aura été oublié dans l'emballage. Ceci pour vous expliquer comment je n'ai pu en parler encore ni à M. Niedermann, ni à vous-même, quoique persuadé d'avance de l'excellence de son contenu. Puisque vous êtes en correspondance avec

<sup>28</sup> Ms. fr. 5134,79.

<sup>29</sup> Ms. fr. 5134,80. — Partiellement publiée par Prosdocimi-Marinetti.

notre confrère, je serai bien aise d'avoir par vous sa *nouvelle adresse*, au moins pour le remercier, et en même temps, si vous en avez l'occasion, dites-lui un mot de la cause bien involontaire de mon silence.

Les nouvelles notes que vous avez bien voulu prendre pour moi m'ont été fort utiles, je vois que la question de decōrare ou decōrare n'est en somme pas [v°] exempte de controverse, mais l'ō bref paraît incontestable pour la période ancienne, et cela me suffit pour gondēcōrlant.

[La suite de cette lettre a paru dans CFS 44, 1990 (1991), 43-44.]

XX.

Vufflens, 17 Juillet 1906<sup>30</sup>

[Le texte des 16 pages de cette lettre a paru dans CFS 44, 1990 (1991), 45-53.]

XXI. De Charles Bally

[20 juillet 06]<sup>31</sup>

Cher Monsieur,

Inutile de vous dire avec quelle joyeuse surprise j'ai pris connaissance de votre solution du problème saturnien; je vous remercie d'avoir bien voulu m'en donner la primeur, je ne la découvrirai à personne, mais j'espère de tout mon cœur que vous la ferez connaître sous peu aux métriciens et aux linguistes.

Vous donner mon opinion sur votre théorie serait plus que présomptueux, mal préparé comme je le suis; mais je vous ferai part de deux impressions. [v°] D'abord la solution frappe [comme (b.)] tout de suite par son élégance et sa simplicité; ensuite elle soulèvera, je crois, et tranchera peut-être, à son tour d'autres questions de première importance. Voici celles que je me suis posées dès la première lecture de votre lettre.<sup>32</sup>

1) La scansion du saturnien est-elle {purement} quantitative ou l'accent tonique y joue-t-il un rôle? Dans tous les vers que vous scandez je remarque une concordance frappante entre l'ictus et l'accent (līcuissēt tibi avec accent d'enclise?). Dans ce cas est-ce l'accent classique, est-ce l'intensité initiale qu'il faut considérer? Ou bien y a-t-il compromis (Ahlberg De accentu latino) cf. tēpestātibus dēfecit dīvīna [v°] cōnsol cēnsor aēdīlis hic fuet apud vos.

<sup>30</sup> Ms. fr. 5134,81-84. — Publiée par Prosdocimi-Marinetti.

<sup>31</sup> Ms. fr. 5134,85. Brouillon incomplet. — Date notée par Alice Bally.

<sup>32</sup> Bally a d'abord noté le point 1 suivant, qu'il a ensuite biffé: «Le saturnien est-il une adaptation de l'hexamètre grec {définitivement} constitué, ou remontent-ils tous deux à une commune origine? Pour ma part, j'aurais de la peine à me représenter la première hypothèse?»

N'est-ce pas l'accent d'intensité qui pourrait le mieux excuser des concordances  
 comme | lóngā |  
       | vītā |  
       | lúbens |  
 et d'autre part: | quēi minūs |  
                   | hōnōs hō- |

[Interrompu]            [Ch. Bally]

XXII.

Vufflens, 22 Juillet 1906<sup>33</sup>

Cher Monsieur,

Merci de vos lignes si aimables et que vous avez pris la peine de m'écrire, à ce que je vois, au moment même où vous deviez prendre le train.

Je terminais l'autre jour en vous disant que je ne vous récriais que si je m'étais trompé sur le sujet d'Homère.<sup>34</sup> Or en effet je me trompais, et je puis ajouter: *heureusement*, car le premier système, dont je vous avais dit un mot, entraînait des opérations et des combinaisons arithmétiques à faire dresser les cheveux sur la tête, et qui me donnèrent un moment de découragement. Il aurait fallu, si la base était juste, à peu près la vie d'un homme pour établir les *Stichwort* qui se succédaient de moment en moment,<sup>35</sup> sur l'espace de douze livres homériques seulement. Encore à l'heure qu'il est je ne sais pas s'il n'y a pas quelque chose de vrai dans le *Stichwort*, mais par bonheur il n'est pas, en tous cas, la base du système — ce qui transformait tout le texte en une suite de charades —, et je suis, dès à présent, en possession d'un autre principe, infiniment plus [v°] simple et plus «humain», en même temps que supérieurement intéressant pour sa signification esthétique, et les moyens employés pour l'harmonie dans la première poésie grecque.

Mon idée du *Stichwort* s'était fondée sur le fait que tandis que la grande majorité des éléments vocaliques, et de même consonantiques *en ne prenant que ce que* j'appelle les «explosives» par opposition à «implosives», se présentait toujours en nombre pair sur l'espace d'une phrase, ou deux phrases — ou au moins, sans cela, comme des nombres groupés trois par trois —, il y avait des cas où apparaissait 5 et 7 ou 11; or, par l'hypothèse d'un *Stichwort* dont les consonnes et voyelles *ne comptent pas*, il m'était arrivé dans plus de cinq ou six cas de pouvoir réduire non-seulement les 5, 7, 11; mais aussi les 3, et les 9, à des nombres régulièrement pairs en-dehors du

<sup>33</sup> Ms. fr. 5134,86-88 et 43-44.

<sup>34</sup> Cf. cette phrase de la lettre du 17 juillet 1906 (n° XX): «... et je ne vous écrirai que si par hasard je vois que je me suis trompé» (CFS 44, 1990 [1991], 53).

<sup>35</sup> Les *Stichwort* ou 'mots-thèmes' commandent les anagrammes et «se renouvellent tous les 2 vers ou tous les 2 1/2 vers ou tous les 3 vers, et sans la moindre imprécision sur le nombre des consonnes, voyelles, et *hiatus* exigé sur cet espace par le *Stichwort*» (*ibid.*).

Stichwort supposé. C'est ce qui se vérifie presque exactement par exemple pour les derniers vers de l'Iliade, (799 et suivants jusqu'à la fin) en [86 bis] adoptant pour les Stichwort:

ΑΧΑΙΟΙ — ΠΡΙΑΜΟΙΟ ΔΙΟΤΡΕΦΟΣ — et en comptant tout ce qui est *en-dehors* de ces mots, mais rien de ce qui est *en-dedans*, et en supposant que *toute* consonne des Stichwort *est à reproduire*, même les implosives comme ΔΙΟΤ|ΡΕΦΟΣ, tandis que seules les *explosives* comptent dans le texte imitateur. Toutefois, comme je vous le disais, la pluralité des mots-thèmes, quelquefois dans la même phrase, créait des complications à faire frémir, et je me disais que, même juste, le principe, exigeant, de ligne en ligne, qu'on ne se trompe ni sur un chiffre, ni sur le juste choix de ce qui est Stichwort ou ne l'est pas, restait à peu près stérile, et rebuterait n'importe qui par la longueur des calculs, courant chacun sur une conjecture et la recherche du MOT donnant la solution.

J'en étais là quand je remarquai {en feuilletant le texte} je ne me rappelle plus quel vers finissant par κῆρ et suivi, au vers suivant, d'une phrase contenant {quelque part} -ηρ-. Déjà, au cours d'une analyse «pour Stichwort» j'avais été frappé de la coïncidence de χωόμενος κῆρ (vers le commencement de l'Iliade) avec, au vers suivant, ἀμφ-ηρ-εφέα τε φαρέτην, d'autant que ce vers suivant [v°] est surabondant par le nombre des ρ. La vague idée de la rime, ou de quelque chose d'approchant, m'était déjà venue à l'esprit par ce χωόμενος κῆρ, mais maintenant que j'avais deux exemples, il suffisait de [trois (b.)] {peu de} minutes pour prendre dans le texte tout ce qui je voyais se terminer par κῆρ, ἀνήρ, μήτηρ etc., et aussitôt il fut évident que tous les vers — ou presque tous —, après une pareille finale du vers précédent, présentent quelque part -ηρ- ou sans cela -ρη- {sans parler de 2 ρ *en outre* et hors de la combinaison syllabique}. Mais ensuite je vis que pour -ωρ la correspondance était -ωρ- ou -ρω-, sauf dans des vers contenant à la fin du premier quelque nom ultra-fréquent comme Ἐκτώρ et Νέστώρ (je ne suis d'ailleurs pas assez avancé dans l'analyse de la chose pour dire si cet ωρ est lui-même vraiment négligé). — De fil en aiguille je ne tardai pas à m'apercevoir comme je m'en doutais qu'il n'y avait rien là de particulier aux finales en -ηρ, -ωρ, mais que :

1° Toute la partie terminale du vers qui commence avec le 5<sup>e</sup> pied, donc |χωόμενος κῆρ, ou de même par ex. ἐδνώ|σαι το θύγατρα, |ὄς μάλα πολλά, etc... forme un segment de première importance, et [87] qui, sauf cas particulier, est tenu de se répercuter intégralement dans le vers suivant. C'est l'APPEL, ou la pierre d'attente, pour le phonétisme du vers suivant.

2° Chaque élément, vocalique ou consonantique, du segment final (5<sup>e</sup> + 6<sup>e</sup> pied), est pris d'abord en lui-même, sans s'inquiéter de la consonne alliée à la voyelle, ou de la voyelle qui accompagnait la consonne, et généralement c'est avant la fin du 2<sup>e</sup>



pied, au vers suivant, que la plus grande partie de ces éléments est déjà répétée; par ex.

... διαστή|την ἐρίσαντε  
5<sup>e</sup> — 6<sup>e</sup>

Au vers suivant:

Ἄτρείδης τε ἄλναξ ἀνδρῶν καὶ δῖος Ἄχιλλεύς

{Où Ἄτρειδης, mais cela n'importe pas: car je suis presque certain dès maintenant que les diphtongues sont à prendre comme deux unités, un αι par exemple se compensant avec le α + ι d'un mot comme τίνα.}<sup>36</sup>

Je laisse de côté ce qui est au-delà des 2 premiers pieds.	{	La finale  τ-η-ν-ε-ρ-ι-σ-α-ν-τ-ε		}	La question des chiffres exigés restant à part, pour le moment.
		retrouve dans les deux premiers pieds			
		Son τ	Son η		
		Son ρ	Son ε		
		Son σ	Son ι		
		Son α			

3<sup>e</sup> Mais il faut, spécialement, que l'une, au minimum, des syllabes composant le segment final se retrouve, par rime *syllabique*, et non plus *de phonème à phonème* dans une partie quelconque du vers sui-[v°]-vant. J'emploie le mot de syllabe (faute d'un meilleur) dans un sens qu'il ne pourrait avoir en phonétique stricte, savoir simplement la combinaison de 1 voy(elle) + 1 cons(onne), et même pas nécessairement comprises dans une {même} syllabe phonétique, par ex. «groupe αλ», que cela se trouve dans αλ|λο, donc dans la même syllabe ou dans ἄ|λός, donc à cheval sur les syllabes phonétiques.

D'ailleurs, par hasard, l'exemple que j'ai pris sans prendre garde à ce détail ne donne pas lieu de l'appliquer, car la répercussion y est complète même sans appliquer le principe ci-dessus; en outre elle est double:

.....ἐρίσαν|τε

répond à:

.....ἄν|δρῶν.....

Et: .....ἐρίσαν|τε

répond à:

Ἄτρειδης τε .....

tous deux, par hasard, étant dans la même situation syllabique que leur prototype du segment terminal.

<sup>36</sup> Note infrapaginale.

[<sup>37</sup> Si l'on veut un exemple de l'autre manière, il est donné dans les mêmes vers par  $\underline{\alpha}\nu\underline{\alpha}\xi$  qui peut passer pour une rime secondaire {ici}, [et (b.)] {mais} au besoin suffi-[87 bis]-sante malgré la coupe syllabique  $\underline{\alpha}|\nu\underline{\alpha}\xi$ , contraire à  $\epsilon\rho\iota\sigma\underline{\alpha\nu}|\tau\epsilon$  {qui jouit d'un} *n* implosif.

4° Pour la rime syllabique, il paraît permis — [même (b.)] —, de renverser la « syllabe », mais peut-être seulement si la voyelle est longue; de donner donc -ρη- pour un -ηρ- du 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> pied, ou -σω- pour un -ως, etc. En tous cas le contact de *l c(on)s(onne) + l voy(elle)* qui se trouvent en contact dans le segment final est nécessaire, indépendamment du reste; et il va sans dire que ce reste à lui seul forme presque toute la loi, et pourrait nous suffire.

(~~~~\*<sup>38</sup> Je n'ai pas besoin de dire qu'il faut pour retrouver chacune de ces choses, ou du moins la dernière ainsi que celles sur lesquelles je ne puis m'arrêter, ne tenir aucun compte de la séparation des mots. Il est clair que

τήν ἐπὶ vaut τη|νε|πι

τήν ὄδε τη|νο|δε

exactement comme si l'on avait  $\tau\epsilon|\nu\epsilon|\delta\omicron\varsigma$  dans un seul mot; et le même  $\tau\acute{\epsilon}\nu\epsilon\delta\omicron\varsigma$  vaudra seulement  $\tau\epsilon|\nu\epsilon|\delta\omicron|$  si sa consonne finale tombe sur voyelle:

$\tau\epsilon|\nu\epsilon|\delta\omicron|\sigma\ \acute{\eta}|\gamma\epsilon.$

=  $s\bar{e}$

Ce qui est en revanche de capitale impor-[v°]-tance, ce sont:

1° Les hiatus intérieurs de mots comme  $\acute{\epsilon}\acute{\omega}\nu, \nu\acute{\eta}\pi\iota\omicron\varsigma.$

2° Les hiatus externes, comme  $\tau\acute{\eta}\nu\delta\epsilon\ \acute{\epsilon}\gamma\acute{\omega}$ <sup>39</sup>

3° Les *débuts de vers vocaliques*; (d'ailleurs avec esprit rude, ou esprit doux).

Ces trois choses vont ensemble. Un mot comme  $\acute{\eta}\mu\alpha\rho$  (ou  $\acute{\omega}\rho\eta$ ) n'a pas d'importance, comme mot, dans l'intérieur du vers; car, ou bien on a ce mot après consonne ( $\delta\omicron\upsilon\lambda\iota\omicron\nu\ \acute{\eta}\mu\alpha\rho$ ) et cela donne -|νη|-, ou bien après voyelle  $\tau\acute{\omicron}\delta\epsilon\ \acute{\eta}\mu\alpha\rho$ , et c'est l'hiatus externe {équivalent à un interne}; mais, à la tête du vers,  $\acute{\eta}\mu\alpha\rho$  a au contraire une situation qui n'est celle d'aucun mot commençant par consonne; tout début de vers vocalique est compté comme 1 hiatus, ici en vertu du *repos métrique* entre les vers. Vous verrez facilement que s'il y a un hiatus dans la clausule du *15e-6e pied* comme —οι-ο; trois fois sur quatre le vers suivant commence par voyelle, pour faire la réponse immédiate à l'hiatus ( $\pi$ ) qui est une «consonne» comme une autre pour le poète. — Si cela n'a pas lieu, c'est simplement que le poète a compensé

<sup>37</sup> Crochet ouvrant (sans contrepartie) de Saussure.

<sup>38</sup> Parenthèse ouvrante et astérisque sans contreparties.

<sup>39</sup> Saussure a répété l'exemple, pour avoir fait une tache d'encre sur la première occurrence.

son  $oi-\tilde{u}o$  un peu plus loin, — par hiatus de mot, ou hiatus entre les mots —, n'ayant pu trouver de début vocalique apportant une compensation plus rapide.

[88] Le véritable prix que j'attache à la suite nécessaire donnée dans le « vers suivant » à ce qui se trouve aux 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> pieds du précédent, est que je sais maintenant par où prendre le vers, ou une suite quelconque de vers, tandis que le *Stichwort*, ne reposant que sur divination, et ne paraissant attaché à aucune place déterminée du vers, me procurait de continuel désespoirs. Je ne veux pas dire que je sois par cela-même fixé sur la formule définitive, car il reste avant tout à savoir *en quel chiffre* pouvait, ou devait, être répété chaque élément du 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> pied. Secondement<sup>40</sup> à savoir quelle limite d'espace était donnée pour rattraper les arriérés, si le chiffre n'était pas atteint dès le vers suivant. Que tout cela soit soumis à une règle, je n'en doute pas un seul instant dans tous les cas, et d'autant moins que c'est seulement en ayant foi dans la régularité de certains chiffres que je suis arrivé à la rime de clausule qui n'avait rien de commun en apparence avec ces chiffres. — Dès à présent il est sûr pour moi qu'on peut ANTICIPER LA RIME exigée par les pieds 5-6 en la donnant dans le même vers, [au lieu (b.)] donc *par avance*, au lieu de la placer au vers suivant comme d'habitude.

Il est évident que si une espèce de vers quelconque demande cela, ce sont les *vers-formules*, si fréquents chez Homère, puisque si ces vers ne fai-[v°]-saient pas d'avance, et par eux-mêmes, la compensation de la clausule, ils ne seraient pas applicables, par chaque aède, au premier endroit venu du texte, ou créeraient de grosses difficultés par le résidu exact à compenser, vocaliquement et consonantiquement. Or, il me semble précisément, et autant que j'ai eu le temps de le reconnaître, que ces vers sont calculés dans cette vue: Exemple

\*Εσπετε νῦν μοι<sup>41</sup> Μοῦσαι Ὀλύμπια δώματ' ἔχουσαι.  
 Eliminons  $-ουσαι$  } déjà eux-mêmes calculés pour cela, et donnant  
 $-ουσαι$  } d'*avance* la rime entière de 2 syllabes

Il reste:

\*Εσπετε μοι νῦν M — Ὀλύμπια | δωματεχ —  
 $5^e$

Vocaliquement, — et avec l'analyse des diphtongues que j'ai posé [*sic*] en principe plus haut —: Au total:

4 ε	}	+ 1 ω	+ 1 ῦ
2 ο			
2 ῖ			
2 ᾶ			

Si l'on prend donc:

<sup>40</sup> Correction de 'Secondairement'.

<sup>41</sup> Saussure a d'abord écrit μοι νῦν (cf. *infra*, où il n'a pas corrigé l'ordre des mots).

Soit les deux parties au total, soit l'une par réponse à l'autre depuis le 5<sup>e</sup> pied, [88 bis] on voit qu'il reste :

Non-compensés dans la clause

$\omega$  seul.

Car, par exemple, l' $\epsilon$ , étant au chiffre de 3 avant la clause fait  $2 + 1$  qui compense l' $\epsilon$  d'ἔχουσα. Etc...

Non-compensés dans l'ensemble du vers :

Le même  $\omega + \frac{1}{2} \bar{v} = 1 \check{v}$ .

Il suffisait {donc}, pour celui qui voulait: a) insérer sans autre sa formule, de pouvoir, (vocaliquement) à l'introduction d'un  $\omega$  et d'un  $\check{v}$  dans le texte mis à la suite. Mais b) d'autres aèdes voulaient tout de suite une formule de *deux vers*, c'est-à-dire ne séparaient pas celui que je viens d'écrire de :

ἔνθα τίνα πρώτον τίνα δ' ὕστατον | ἐξενάριξεν [sic]

qui vient partiellement, comme second vers-formule, à la suite du premier. Et là nous voyons que tout est calculé pour qu'il se compense à son tour avec le premier, et ne donne presque pas d'embarras à l'endroit où il sera mis :

En effet, l' $\omega$  et l' $\check{v}$  que désirait la clause I sont maintenant apportés : (πρώτον· ὕστατον).

Il y a d'autre part 2  $\circ$  qui se compensent hors de la clause : πρώτον : ὕστατον.

[v°] Considérant maintenant la clause | ἐξενάριξεν

on voit que son triple  $\epsilon$  est compensé parce qu'il n'y a qu'un  $\epsilon$  dans ce qui précède (ἔνθα), ce qui fait [illisible (b.)] 1 pour répondre à la clause (b.) que l' $\epsilon$  impair de la clause est de nouveau compensé par avance.

En revanche le chiffre des  $\check{\alpha}$  et des  $\check{\iota}$  est tel (étant pair avant la clause) que l'on doit considérer comme restants :

$\check{\alpha}$  et  $\check{\iota}$

C'est donc cela que le poète avait à trouver dans son « vers suivant » et l'on voit que :

1° on ne lui a laissé aucun héritage malencontreux provenant du vers I Ἔσπετε etc...

et que 2° on ne lui a laissé le soin ou le souci d'aucune voyelle qui ne soit pas contenue dans la clause ἐξενάριξεν, *base de rime*, mais en outre en ayant la prévenance de le décharger de l'épsilon, qui est une des parties de la clause.

Mais cela va plus loin : car il fallait peut-être surtout le décharger de la RIME SYLLABIQUE, et c'est pourquoi il y a, par avance de nouveau, {et} en tête du vers, ἔνθα formant avec ἐξενάριξεν | une rime d'autant meilleure que les deux  $n$  sont implorifs.

[Quant à la rime syllabique entre I et II (b.)] Il est de même dans le vers I, où on a pourvu d'avance à la [43] rime syllabique, toujours pour permettre de manier si

l'on voulait le 1<sup>er</sup> vers sans que cette rime syllabique le rende solidaire avec le second {ou avec autre chose}; c'est pourquoi, *par avance sur la clause*, on a:

\*Εσπε|τε ..... δωμα|τε|χουσαι

Je ne puis évidemment vous faire part que d'une petite partie des observations qui s'accumulent, et dès à présent je suis sur la trace d'une *rime métrique*, indépendante de toute l'affaire phonétique, et nécessitant le retour, à certaines places, de mots ayant la même forme métrique comme ἔκελσεν — ἄριστος, c'est-à-dire || ∨ — ∨ || limités, avant et après, par une limite de MOT. — Plus j'avance, plus je comprends le rapport de la poésie homérique avec ces moindres détails, d'une finesse incroyable, que signalent les architectes dans la construction du Parthénon ou d'autres chefs-d'œuvres [*sic*] tectoniques. Il existe une courbe calculée, de 2 centimètres d'amplitude, dans certaines frises; et ce sont ces 2 centimètres qui font à l'insu de celui qui regarde l'impression qu'il reçoit: de même on s'est singulièrement trompé en s'imaginant que même la plus extérieure beauté du vers homérique [provienn(e) (*b.*)] {provenait} simplement de dactyles et de spondées passablement ajustés.

Vous me poserez naturellement la question de savoir si le système des [v°] rimes phonétiques, ou inter-phoniques, ne révèle pas quelque particularité caractéristique du dialecte homérique. Je n'ai aucun doute que, lorsqu'on aura eu le temps de classer les faits, ce dialecte ne soit rétabli avec une [exactitude (*b.*)] {plénitude} dépassant tout ce que nous avons<sup>42</sup> de plusieurs autres dialectes. Ce qui m'a dès l'abord frappé, et ce qui n'est jusqu'à présent pas contredit par mes exemples, c'est qu'il faut rétablir le *vs*, par exemple παραστᾶς ou un accusatif plur. comme ψυχᾶς, placés en 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> pied, se révèlent par les rimes du vers suivant comme étant παραστᾶνς, ψυχᾶνς, et, par moyen de contrôle, χολωθείς comme ayant des rapports avec les précédents, [qui (*b.*)] {lesquels} ne peuvent reposer que sur χολωθένς.

Par-contre, il semble que l'η = ē, et l'η = ā soient traités comme valeurs égales, ce qui prouve en tous cas, — même en ionien — une inexactitude en face des inscriptions des Îles, attestant la différence des deux η, bien des siècles plus tard. Il s'agirait donc d'un Ionien ultra-archaïque avec des *vs*, mais jusqu'à présent pas d'un dialecte éolien.

[44] Par parenthèse, dans le vers cité plus haut, je crois, en conséquence de ce qui précède, qu'il faut lire Μόνσαι — ἔχονσαι; mais naturellement dans cet exemple particulier la chose est tout à fait indifférente, puisque les {2} finales -ουσαι se composeront de quelque manière qu'on les lise.

Bien cordialement à vous

F<sup>d</sup> de Saussure

<sup>42</sup> Rature de 'savons'.

Je vous remercie de la note sur le commencement de l'inscription *Cornelius*, etc. Havez a bien indiqué que des lettres sont effacées sur l'espace d'une ligne et demie. Toutefois ce sont des lignes faisant corps avec le texte directement, et volontairement supprimées. Il s'agirait pour moi de savoir si, au-dessus du tout, et avec le blanc convenable en pareil cas, a jamais figuré une mention D · M · etc.

F.S.

2<sup>e</sup> P.S. — Dans l'analyse des vers \*Ἔσπετε etc... j'ai parfaitement oublié de vous parler des consonnes. Vous pourrez répéter {pour} vous-même le compte pour les consonnes, et vous trouverez de même que c'est un minimum qui est laissé à l'instant de la clausule ἔχουσα, ou à l'instant de la clausule ἐξενάριξεν (celle-ci d'ailleurs [v°] calculée pour détruire ses deux ξ l'un par l'autre, même sans regarder ni en avant ni en arrière). — Dans le premier vers il faut tenir très probablement le μ *implosif* de Ὀλύμπια comme valable, malgré ma prévention jusqu'ici contre les implosives {et malgré l'ordinaire orthographe archaïque Ὀλυμπ-}, et cela fait que les μ se compensent exactement: 1° μοι — Μόνσαι; 2° Ὀλύμπια — δώματα. Il ne reste pas d'*m* pour le vers suivant.

~~~~~

P.S. encore. — Tout ceci fait naturellement que je conçois aussi pour le *Saturnien* une autre base à son équivalence des consonnes et des voyelles, d'autant que la rime {finale} est tout à fait marquée dans la plupart des Saturniens, notamment d'un bout à l'autre de l'inscription

Hoc est factum monumentum | Maarco Caicilio  
etc...

XXIII.

[7 août 1906]<sup>43</sup>

Cher Monsieur,

J'ai à vous remercier de votre lettre d'il y a quinze jours, contenant entre autres de nouveaux renseignements sur l'inscription de L. Cornelius Scipio. Il m'était arrivé de commencer une réponse à ce que vous me disiez du passage homérique A, 172, dont les homophonies me paraissaient être en plus grand nombre — bien que le passage soit comparativement pauvre, — que d'après le relevé que vous me communiquiez. Toutefois je me suis interrompu en même temps que mes recherches me conduisaient à élargir ou à modifier mon point de vue, et je ne voudrais plus, aujourd'hui, parler de rime concernant spécialement les pieds 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>. — Comme principe dominant tous les autres, j'en suis revenu à ma première idée, celle du *Stichwort*, avec le seul doute, désormais, de savoir s'il s'agit de *Stichworte* ou de *Stichverse*: la dernière hypothèse est à craindre; je dis à craindre parce que le contenu des lettres ou combinaisons de lettres relatives à un vers-thème est naturellement

<sup>43</sup> Ms. fr. 5134,89-90.

si [v°] grand, en comparaison de ce qu'il est pour un simple [*illisible (b.)*] mot-thème, qu'il doit avoir pour résultat de noyer le mot principal (qui est toujours un nom propre), et de rendre toute démonstration beaucoup moins probante et moins lucide qu'elle ne pourrait l'être si un unique mot était choisi par le versificateur.

Malgré cela, les preuves que tout le texte homérique n'est qu'un continuel cryptogramme sont telles, que rien ne me détournera plus de cette conviction. Comme il n'y a qu'à se baisser pour ramasser ces preuves à pleines mains, mais de plus, à mains tellement pleines qu'une seule page [*exige (b.)*] du texte en nécessiterait quinze ou vingt pour les relever convenablement, on peut dire que la démonstration rencontre une grande difficulté par l'abondance même de la matière.

Peut-être que, comme par un coup de baguette magique, tout s'éclairera d'un seul coup s'il y a une loi aux anagrammes, et si ceux-ci ne consistent pas simplement à accumuler le plus grand nombre possible [89 bis] de groupes phoniques alludant à un certain mot. Jusqu'à présent j'ai bien pu trouver des combinaisons régulières, mais non l'application permanente des mêmes combinaisons.

Voici quelques-unes des combinaisons en cours.

Dans certains passages, étant donné un nom comme Βελλεροφότης, la loi est d'exécuter toutes ses syllabes (tantôt successivement, tantôt même simultanément) sous le timbre vocalique ε · ο · η · c'est-à-dire les trois timbres vocaliques du mot. D'ailleurs en observant qu'une syllabe est à mettre à double: a) par son commencement, b) par sa fin. Il y a alors les «syllabes» ou groupes:

Βε-ελ-λε-ερ-{ρε-}εφ-φε-εν-νε-ετ-τε-εξ

auxquelles succèdent:

Βο-ολ-λο-ορ-ρο-οφ-φο-ον-νο-οτ-το-οξ

Βη-ηλ-λη-ηρ-ρη etc...

À certains endroits c'est même la diphtongue qui sert de voyelle. Ainsi Odyss. α, les seuls vers 11 · 12 · 13 · offrent ainsi {δῑFα} Καλυψω [*sic*](ou voc. Καλυψῶϊ) dont le nom figure au vers 14.

δοι-οιφ-φοι-οικ-κοι-(οιλ {manque})-λοι-οιφ-σοι · à tirer des vers en question si l'on analyse, comme il est naturel, ainsi: ὄσοιφύγον [*sic*] = 1° σοι-

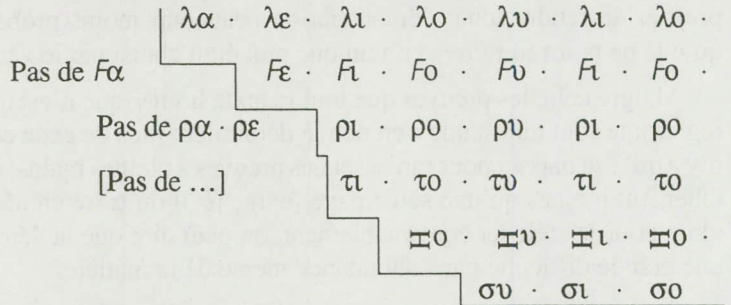
2° οιφ-

et de même pour toute voyelle.

[v°] Dans d'autres passages, et là serait une loi très précise, qui ne semble pas générale malheureusement, on prend un nom comme

Λᾶφερτιος υἱός

en observant la loi suivante : chaque consonne doit être répétée avec toutes les voyelles qui *suivent* : donc



Puis, réciproquement, [avec (b.)] il ne doit y avoir *avant* les consonnes immédiatement dans le texte que ce qui se trouve, en fait de voyelles, *avant* elles dans le Stichwort

donc : pour ζ, les groupes

ασ — εσ — ισ — οσ — υσ — ισ — οσ

Mais pour ρ seulement

αρ — ερ

Pour F, seulement

αF

Pour λ seulement certaines choses indiquant l'initiale, par exemple la position après consonne = zéro, surtout au commencement du vers {πλάγχθη}. Ou bien ο parce que c'est la dernière dans υἱός, et qu'on peut recommencer en partant de la fin. Ou bien α qui paraît avoir une signification spéciale.

Il y a toute espèce d'autres com-[90]-binaisons, mais comme, en attendant une démonstration qui établirait l'ordre dans cette variété, on pourrait taxer de pure rêverie toute cette affaire, je désire vous communiquer quelques feuilles de notes, où vous pourrez juger s'il s'agit d'un fantôme ou d'une réalité.

Or, toute la question est là : si quelqu'un se déclare convaincu, comme je le suis, qu'il n'y a pas un passage authentique d'Homère qui ne soit calculé pour l'anagramme, cela suffit : le temps permettra de voir, de plus près, quelle est leur loi, ou s'il faut renoncer à leur assigner une loi absolument réductible à des termes, mais le fait, n'étant plus contesté, {sera} [est (b.)] assez considérable par lui-même pour offrir un intérêt de premier ordre. Il me suffit de n'avoir pas rêvé sur le fait fondamental.



Je ne suis nullement pressé des notes que je vous envoie.<sup>44</sup> Si vous me les renvoyez dans quelques semaines, ce sera amplement suffisant. Comme chaque feuillet, en général, se rapporte à son propre texte, ces notes ne demandent pas de lecture suivie, et peuvent être prises à loisis, une à une. C'est pour cela que je vous les envoie au lieu d'allonger sans résultat ma lettre, qui tout de même ne donnerait qu'une idée insuffisante des choses.

Vous me [v°] direz quand vous voudrez quelle opinion vous vous êtes formée, surtout ne prenez pas la plume en ce moment où, sous prétexte de vacances, on vous invite à recommencer les cours.

Votre bien dévoué

F. de Saussure

Vufflens, 7 août 06.

XXIV.

Vufflens, 31 août 06.<sup>45</sup>

Cher Monsieur,

Je tenais à avoir votre opinion, quelle qu'elle fût, et je ne suis pas moins reconnaissant de votre réponse dans le sens où vous me la donnez que je n'aurais été, si j'avais réussi à vous faire partager mon idée.

Il est toujours excellent d'ailleurs de voir que l'idée qu'on peut avoir ne persuade pas celui à qui on la communique, et cela aide infiniment à une bonne discipline de l'esprit dans la recherche et dans le choix des preuves.

Moi-même j'ai passé, encore récemment, par des moments de doute absolu sur l'existence des anagrammes en question : il me fallait reprendre, pour ainsi dire contradictoirement, les différentes preuves et les dresser contre mon impression passagère pour arriver à la vaincre. Vous voyez donc que je suis bien loin de pouvoir m'étonner de la vôtre.

Quant au sentiment dont vous parlez, du caractère étrange, frivole et futile, que prendrait soudain la poésie homérique, je le comprends aussi d'autant mieux que j'ai éprouvé ce même [v°] froissement esthétique (— presque un froissement dans mon affection, dirais-je, pour le vieux barde —). Il y a longtemps que j'en suis revenu, et vous me permettez, puisque c'est un point indépendant de la question des preuves, de vous dire pourquoi et comment, à mon point de vue, l'anagramme homérique même s'il arrive à être démontré n'aura nullement ce caractère :

Il serait dans tous les cas injuste, en premier lieu, de ne tenir aucun compte de la base historique. Si un procédé poétique que les témoignages externes, ne fût-ce que

<sup>44</sup> Ms. fr. 5134,51 — analyse d'Od. ε, 126 sq. («anagrammes de Ἰασιῶν et de Δημήτηρ») — est un feuillet isolé qui pourrait bien avoir appartenu à ces notes.

<sup>45</sup> Ms. fr. 5134,91-92.

l'allitération germanique, rendent probable pour la poésie indo-eur(opéenne), s'était transmis par héritage aux premiers Grecs — accompagné d'un certain respect hiératique de la part des écoles de rhapsodes —, on ne peut vraiment faire un crime au génie grec de n'avoir pu se débarrasser sur l'heure de cette antique «breloque», au cas où elle mériterait ce nom, ce qui n'est pas si sûr, comme je voudrais l'établir en second lieu :

— En effet, qu'est-ce que l'«anagramme» au sens où je crois le trouver dans Homère, sinon une *homophonie*? Il ne s'agit pas de choses qui se découvrent [91 bis] à la loupe, et qui supposent quelque jeu d'écriture dans le genre des acrostiches, ou des mille inventions semblables de la poésie latine décadente. Cette impression vient seulement de ce que pour apporter des preuves, il faut inévitablement analyser: or, en analysant, il arrive que l'on semble, en effet, chercher quelque acrostiche byzantin, en même temps que l'on détruit la synthèse acoustique des groupes. — Mais c'est une expérience facile à faire, après avoir donné l'attention nécessaire au détail qui nous rive à l'écriture, de reprendre à haute voix ces groupes, et alors l'oreille dira son mot, et dans la plupart des cas déclarera qu'elle a reçu une impression d'ensemble rappelant en effet le nom ou le mot qui est en cause, et qui domine ordinairement le passage. Reste à savoir seulement s'il peut y avoir quelque chose d'*esthétique* dans cette répétition? Apparemment oui, puisque c'est là tout le principe fameux du *Leitmotiv* de Wagner, si l'on considère les homophonies *unies à l'idée*: mais, en dehors même de cela, [v°] parce que la répétition ou la symétrie de certains groupes est le moyen pour ainsi dire unique de l'impression esthétique {en général}, et qu'on ne retrouve finalement jamais que des *rimes*, qu'il s'agisse de poésie, de danse, de peinture, etc. Or, nous ne pouvons juger du premier coup de la valeur esthétique de rimes visant la reproduction totale d'un nom, et je ne puis trouver d'avance une raison de les croire anti-esthétiques.

Ceci devient encore plus clair ou plus embarrassant, comme on vaudra, quand on voit que le loi d'une multitude de passages n'est pas de reproduire un nom, mais de se composer entièrement de syllabes qui se reproduisent les unes les autres. A ce moment tout ce que «l'anagramme» pouvait offrir de déplaisant ou de suspect fait place à une *homophonie* que nous sommes plus préparés à comprendre, mais qui jette la théorie dans des perplexités bien autres que l'anagramme d'un nom: car on ne [92] sait proprement à ce moment s'il y a une base, telle qu'était au moins celle du nom propre, ou s'il n'y en a plus, et que tout se borne à une valse des syllabes dans un cercle. Pour fixer mon idée par un exemple pris entre beaucoup, et qui n'a nullement l'intention de renouveler le débat général, si on s'attache au début du livre IX de l'Iliade, on voit facilement que Ζέφυρος est un des noms répétés, par ex. par ἔχε-φύζα (εφυζ=ζεφυ), mais bientôt on s'aperçoit que *tout* est répété, qu'entre autres φῦκος ἔχευαν est l'anagramme de φυ(λα)κας ἔχον du vers 1, avec élimination de -λα-: mais que si l'on prend: παρὲξ ἄλλα qui précède φῦκος ἔχευαν, on y retrouve

non-seulement ce -λα-, mais le -εξα- de ἑξαπίνης, un peu plus haut. Tout est dans ce genre; le mot κορθύεται, unit le commencement des deux mots κρυόντος ἐταίρη qui se trouvent au vers 2, — avec un θ jouant un grand rôle dans Θρηκηθεν etc. — Mais jusqu'aux syllabes les plus insignifiantes pour le texte, comme [v'] ὦς οἱ μὲν — début du vers 1, sont rendues plus loin, par

ὦς δ' ἀνεμοι [sic] — où seule la syllabe δα est de trop (ὦς -νεμοι = ὦς οἱ μὲν). Cette syllabe δα- est alors rendue dans ἔδαριζετο, etc., etc. etc. Ce sont ces passages qui peuvent peut-être le mieux faire voir ce qu'est «l'anagramme homérique», mais ceux {aussi} qui, par l'impossibilité de savoir quoi est *imité* ou quoi est *imitant*, sont le plus désespérants pour la fondation d'une théorie claire générale.

Comme vous le dites, cher Monsieur, ce n'est que par une conversation que nous pourrions échanger nos idées complètement.

Vous avez été mille fois aimable de m'envoyer le texte des poètes lesbiens par votre agréable petit *Florilegium* dont je voulais vous remercier plus tôt. Ce texte me persuade qu'une loi phonique est observée également par Alcée et Sappho.

Votre bien dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

XXV.

[début 1908 (?)]<sup>46</sup>

Cher Monsieur,

Voici deux ou trois «règles» qui, si vous vous livrez à quelques recherches dans les textes, sont assez nécessaires à ajouter à ce que j'ai eu le temps de vous dire dans notre conversation:

F.S.

L'*hiatus* est à considérer comme un élément positif, et traité comme le serait un autre élément: ainsi LUCIUS contient *sept* phonèmes, non six, pour l'hypogramme.

Des groupes comme *eo, iu*, sont des *triphones* (e<sup>o</sup>, i<sup>u</sup>), et non des *diphones*.

Il résulte de là que j'ai le droit de rendre une finale *-ius*, par exemple, au moyen de : *Paphi<sup>a</sup> Venus* par exemple: c'est-à-dire par *Γ + US*: en effet *Γ* est un *diphone*, et par conséquent forme une unité pour son compte, aussi bien que *-us*. C'est une unité détachable, tandis que *I* tout seul, sans hiatus, n'est pas une unité.

<sup>46</sup> Ms. fr. 5134,46-48. — La date doit être comprise entre août 1906 et le 13 avril 1908, quand Saussure mentionne les «hypogrammes de Martial» que Bally vient de lui envoyer (cf. lettre XXV), et très vraisemblablement quelques semaines tout au plus avant cette date. Dans sa lettre à Meillet du 23 septembre 1907 (*CFS* 21, 1964, 107-115), Saussure mentionne encore le fait que «tous les éléments phoniques doivent, sans exception, se correspondre entre eux par couples» (p. 110), correspondance ici abandonnée, tandis qu'il a déjà passé de l'H couché au circonflexe pour noter l'*hiatus* (p. 111).

Le phonème *hiatus* (ou «l'esprit doux», pourvu qu'on ne [le (b.)] fasse [pas] intervenir {ce terme} ailleurs que dans l'hiatus) peut toujours être rendu par *h* dans les mots qui servent à l'anagramme: [v°] ainsi dans *Cle^omenes*, je puis opérer comme si j'avais devant moi *Clehomenes*, et par conséquent rendre l'endroit phonique où figure l'hiatus par:

(par exemple) *pr-eh-endit + comparat*

EH                      OM

ou *plenus + hostis*

LE                      HO

Il n'y a qu'à se représenter {partout} l'«hiatus» comme un *h* pour avoir la base générale de son traitement, en-dehors-même du cas spécial où on use tout directement de l'élément *h* pour le représenter.

Il faut ajouter que la rencontre vocalique entre 2 mots de la phrase est traitée sur le même pied, en latin, que la rencontre vocalique à l'intérieur du mot: c'est-à-dire que *hosce^annos* représente aussi bien le triphone E^A (ou les diphtonges E^ et ^A) que la même rencontre dans *aure^am* où elle est dans le corps d'un mot. — (Ce qui montre qu'il n'y avait pas d'élision réelle en latin).

[47] — Est encore relatif à l'hiatus le cas suivant, très fréquent:

Etant à attendre une finale *-ius* on trouvera un mot comme

*intus*

qui, par rattachement de l'initiale, semble donner I-US. En réalité il n'en est rien, car cela reviendrait à supprimer le phonème ^ et à donner un [i-u-s (b.)] *-ius* {{(-i^us)} mutilé de son ^. On peut être absolument sûr qu'une autre partie de l'hypogramme a exécuté, dans ce cas, le *I^* ou le *^U*; de sorte que l'*i* de *intus* aura bien le rôle de *rap-peler* la position du -US à la façon des éléments «accompagnateurs», mais ne vaut pas formellement pour l'hypogramme comme vaudrait à l'occasion le *c* de *c-orp-us* pour marquer *C-US*.

Même observation à faire, naturellement, si on rencontre *mortalibus*: il peut donner L-US ou R-US etc., non *I^US*, car il manquerait le ^. Ce qui n'empêche pas que la présence de l'*i* n'est pas «indifférente»; elle concourt — dans l'ordre des indications *accompagnatrices* — à confirmer que c'est *-i^us* qui est visé.

[v°] — Les *diphthongues* sont traitées comme des groupes aussi divisibles que tout autre groupe en général. C'est-à-dire que je puis parfaitement rendre le CAES- d'un mot comme *Caesar* par

*cadit + messis*

CA                      ES

~ ~ — Φ grec n'est jamais représenté exclusivement par *p*, mais toujours simultanément par *p* et *f* (en outre l'*h* peut être donné). Seulement comme la langue latine ne

présentait pas de groupe *pf*, il en résulte qu'il n'y a que deux moyens de rendre ce groupe :

— Moyen légitime par les initiales, par exemple *pater fecit*

P — FE = φε, φη

— Moyen irrégulier — *et contraire à tous les principes autrement admis* — quand on rend le mot (ou la partie de mot) par diphtonges :

Ce moyen consiste à permettre de rendre *pfe pfo* par *pe + fe*, *po + fo*, *donnés de leur côté chacun*, et comme si le mot portait *pefe pofa* : — ce qui est directement contraire au principe fondamental, s'attachant à la suite diphtongique réelle, et nullement à un système comme celui de l'alphabet cyprite, où *po fo* pour *pfo* serait en effet légitime.

[48] Dans le cas du θ, qui semble avoir à être rendu, semblablement, par *t + f*, il n'y a pas de difficulté pour l'anagrammatiste, s'il veut s'en donner la peine, de réaliser *tf* par rencontre entre les mots :

ainsi

non-seulement il dispose, par les initiales, de

*tuam fortunam*

T — F

mais il lui est facile d'obtenir le diphtong compacte [*sic*] dans

*voluit fortuna*

TF

— ce qui est impossible pour *pf*, à moins de se servir de l'unique mot *volup* se terminant dans la langue latine par *p* (*volup fortuna*).

Je ne pose pas le *f* comme aussi sûrement à attendre en face de θ qu'en face de φ. Pour le cas de φ, je n'ai pas encore rencontré d'exception sur des centaines d'exemples. Pour le cas de θ, je serais disposé à croire que l'on cherche plutôt TH (donné par la voie [irrégulière]<sup>47</sup> de TA-HA, TE-HE) que *tf*.

~~~~~

Je ne crois pas devoir oublier de vous dire, si vous voulez vous épargner du temps, de faire la plus grande attention aux jointures de mots. En effet, il arrive souvent qu'on cherche d'abord sans le trouver quelque [v°] diphtong comme EP, TO, TR, et qu'on finit par s'apercevoir qu'il est dans une jointure comme

*tantae partis*

E P

*fecit omnem*

T O

*fecit rex*

T R

---

<sup>47</sup> Crochets de Saussure.

Le classement théorique de ces cas est simplement celui du *diphone compacte* (au même titre que si *tr* etc. était contenu dans *aratrum* { etc. }), ils n'ont pas à rentrer dans la théorie des lettres « initiales et finales », du moins il est inutile de les ramener à ce second principe.

XXVI.

13 avril 08<sup>48</sup>

Cher Monsieur,

Merci de votre mot.

Je me suis occupé, ou plutôt je m'étais déjà occupé avant notre dernière entrevue, de la question des « chances ». Il est évident qu'une ligne quelconque représente une somme de diphones avec laquelle on peut construire une quantité de noms, et que l'hypogramme qui se lira dans une ligne, ou même une demi-ligne, ne peut jamais être qu'un des multiples hypogrammes qu'il serait tout aussi facile d'y lire. La question n'est pas de savoir si, à chaque instant, on ne pourrait pas lire, autour d'un mot, un mot tout à fait différent, même avec plus de succès que celui qui est en cause: car il est évident que dès qu'on me donne seulement douze syllabes, [v°] j'en puis tirer un nombre de mots infini, ou au moins très considérable.

Il peut même arriver, [que (b.)] si l'on tombe sur un passage par hasard [tellement (b.)] { très } varié par ses syllabes et par une bonne disposition des initiales et finales, que presque tout nom réussisse. ainsi je suis en train de constituer un dossier pour les 3 vers de la phrase virgilienne « O fortunatos nimium... » qui montre que ce n'est que la *minorité* des noms de toute espèce qu'on essaye *qui ne réussissent pas* dans ces trois vers. — Seulement dès qu'on en prend, au hasard, trois autres, ce n'est plus cela, parce qu'ils n'ont pas cette grande variété fortuite des syllabes; et en définitive la question revient à l'expérience première, qui est de ne pas [95 bis] donner d'importance à une ou deux coïncidences avec le nom topique du passage, mais d'y donner de l'importance quand cela se vérifie à des milliers d'exemplaires.

En-dehors de cela, il y a tout un ensemble de circonstances entourantes et qui échappent à toute formule statistique, mais font l'appoint véritable pour la conviction. — Je me préoccupe dès maintenant de disposer les preuves d'une tout autre façon que je ne l'avais projeté d'abord, afin de permettre mieux d'apprécier ce genre de preuves. — Au lieu d'énumérer des hypogrammes *par auteurs*, je me propose de les grouper *par mots*, comme par exemple: les hypogrammes sur *Laocoon*, sur *Archimedes*, etc., de manière à ce qu'on puisse mieux voir combien un mot à hypographe appelle souvent [v°] les mêmes moyens, comme un *hoc* dans *Lahocohon*, un *dextra* dans *Clytaemnestra*, etc...

<sup>48</sup> Ms. fr. 5134,95.

Je vérifierai vos hypogrammes de Martial, mais n'ai pas le volume sous la main et vais partir pour le Canton de Vaud tout à l'heure. — *Cotilus* et *Cunicus* me paraissent un peu banals par le genre de syllabes qu'ils offrent, et rendre ainsi le contrôle difficile.

Dans l'exemple que vous me communiquez sur Ἀριστέιδης je trouve très bon le mannequin ἀπαίδευτός] τις], mais ne suis pas très frappé du reste, car ces syllabes sont parmi les plus répandues (αρ, ισ, στ), et je constate que le ει n'y est pas, à moins de passer au second passage «anagrammatique», vers le bas de la page, et offrant en effet αἰ.

Bien à vous

F. de Saussure

Prenez les pièces de 4 vers ou deux vers.

XXVII. De Charles Bally

Genève, 4 juin 1908<sup>49</sup>

Cher Monsieur,

Ci-joint le grimoire dont je vous ai parlé : l'introduction, les trois premiers chapitres et les exercices du livre d'application qui s'y rapportent. Dès que vous aurez pu feuilleter ces pages, veuillez me le faire savoir par un mot, et je passerai chez vous reprendre le manuscrit. Je souhaite que vous n'ayez pas trop de peine à le déchiffrer ni trop d'ennui à le lire : il va bien sans dire que je serais charmé si vous aviez le loisir de me signaler les erreurs de faits, les inconséquences et les obscurités que vous pourriez relever ; et si vous avez l'envie de prendre connaissance de la suite, je la tiens naturellement à votre disposition, mais je n'ose pas vous imposer cette corvée. J'attends surtout avec impatience de savoir si je puis mettre votre nom à la première page : vous savez combien j'en serais fier.<sup>50</sup>

Je vous remercie bien cordialement d'avance pour la peine que vous vous imposez et vous serre la main.

Ch. Bally

XXVIII.

Genève, 7 juillet 1908<sup>51</sup>

Cher Monsieur,

Quelques-uns de vos disciples suisses et français, désirant vous offrir un témoignage de leur reconnaissance et de leur affection, vous prient de bien vouloir nous rencontrer le mardi 14 juillet à 5 heures dans la salle du Sénat de l'Université pour une réunion tout intime, à laquelle ne seront invités que les membres de votre famille

<sup>49</sup> Ms. fr. 5009,99. Copie dactylographiée par Alice Bally.

<sup>50</sup> *Le Traité de stylistique* française, qui a paru en 1909, porte la dédicace : «A mon maître Ferdinand de Saussure, hommage respectueux».

<sup>51</sup> Ms. fr. 5009,100. Copie dactylographiée par Alice Bally.

et quelques-uns de vos collègues. Nous espérons que Madame de Saussure, Madame et Mademoiselle Faesch et vos fils nous feront le plaisir de vous accompagner.

Au nom de vos disciples

votre élève reconnaissant

Ch. Bally

La séance à l'Université sera suivie d'un dîner, entre confrères, au sujet duquel vous recevrez dès demain d'autres précisions.<sup>52</sup>

XXIX.

7 juillet 08<sup>53</sup>

Cher Monsieur,

On vient de me remettre votre lettre, et je n'ai pas besoin de vous dire que je suis touché, jusqu'à la plus vive émotion, par la surprise dont vous me parlez, et qui m'est préparée, à ce que j'apprends, de la part de quelques amis qui se disent ou veulent bien se dire mes élèves. C'est trop, tout à fait trop, de me fêter ainsi, j'en ai eu le profond sentiment, vraiment troublant, — et en même temps c'est charmant, comme je n'ai pas tardé à le comprendre, parce que j'y sens avant tout la même pensée sympathique qui me lie [v°] d'avance même aux plus jeunes de ceux qui seront là. Ce sera, vous me l'indiquez vous-même, une petite fête de famille, et ainsi, quoique un peu confus encore de ce que vous m'annoncez, j'accepte de tout cœur l'invitation qui m'est adressée pour le mardi 14 à 5 heures à la Salle du Sénat.

Votre tout dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

Les dames de ma famille auxquelles s'adresse aussi votre invitation trouveront mille fois gracieux d'être ainsi conviées. Ces [125] dames étant maintenant à Vufflens, je ne puis donner de réponse immédiate en leur nom, sauf pour ma femme, qui, à moins de circonstance absolument contraire, sera sûrement présente à votre aimable rendez-vous.

XXX.

Vufflens, 15 juillet [1908]<sup>54</sup>

Cher Monsieur et ami,

Je tiens beaucoup, comme vous le pensez d'avance, à conserver un souvenir complet de l'exquise fête que vous m'avez faite hier; et au tout premier rang à pos-

<sup>52</sup> Sur la même feuille, Alice Bally a copié une liste de «Personnes à convoquer: Meylan, Naville, A. Naville, P. Oltramare, A. Oltramare, Niedermann, De Crue, Seitz, Secheyay, A. François, Tojetti, Ford, Caille, Riedlinger, Barth, Bouvier, Meylan de Lausanne...».

<sup>53</sup> Ms. fr. 5004,124-125.

<sup>54</sup> Ms. fr. 5004,126-127.



séder le texte du discours que vous avez prononcé et dont j'ai été si vivement touché. Puis-je vous demander de m'envoyer ce texte pour que j'en fasse prendre copie, je compte bien que vous m'accorderez la chose de suite, et je vous l'aurais naturellement demandée {déjà} hier si au milieu de toutes les aimables manifestations qui se suivaient pour [v°] moi de moment en moment, je n'avais oublié quantité de choses importantes.

M. Meillet, venu pour la journée à Vufflens, vient de me quitter. Pardonnez-moi donc, car je n'ai qu'un moment jusqu'au courrier, la brièveté de ces lignes; j'aurais voulu vous reparler tout autrement de cette belle journée d'hier, et de tout ce que vous avez fait pour la rendre telle qu'elle a été. Je compte que vous me ferez le plaisir de venir passer une journée à Vufflens: à quel moment cela vous conviendrait-il le mieux?

Mille choses affectueuses

de votre dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

Je me réjouis particulièrement de lire votre article, déjà très [127] intéressé par le titre et le sujet qu'il indique.

XXXI. De Charles Bally

Genève 29 juillet 1908<sup>55</sup>

Cher Monsieur,

Par le même courrier que ce mot je vous envoie ma chrestomathie neo-latine<sup>56</sup> de Noël et les *Eclogae* d'Orelli, contenant pp. 293 ss. quelques traductions de pièces de l'Anthologie par Grotius<sup>57</sup> et Cunichius.<sup>58</sup> Ces livres ne me font nullement besoin: gardez-les aussi longtemps que vous le désirerez.

Je profite de l'occasion pour vous dire combien j'ai joui de la belle journée passée à Vufflens: veuillez aussi remercier ces dames pour [v°] leur accueil si aimable.

Si je pouvais vous aider, cher Monsieur, en vous épargnant des recherches de bibliothèque ou autrement, j'en serais bien heureux: en tout cas je souhaite bien vivement que vos études sur les hypogrammes vous amènent au résultat que vous voyez se dessiner toujours plus nettement; si jamais il m'arrive de faire quelque constatation pouvant rentrer dans la question, je vous en ferai part aussitôt.

<sup>55</sup> Ms. fr. 3957/3,1.

<sup>56</sup> Peut-être les *Leçons latines modernes de littérature et de morale, ou Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux des auteurs les plus estimés qui ont écrit en cette langue depuis la renaissance des lettres*, de François-J.-M. Noël et François de La Place (Paris 18), qui ne se trouve pourtant pas à la BPU.

<sup>57</sup> Huig de Groot (1583-1645).

<sup>58</sup> Raimondo Cunich (1719-1794).

Je vous serre la main bien cordialement, cher Monsieur, et surtout ne répondez pas à cette lettre ! vous en avez assez d'autres à écrire !

Ch. Bally

XXXII.

[7 sept. 1908]<sup>59</sup>

Cher Monsieur,

Nous avons été heureux de recevoir de vos nouvelles, qu'il était bien aimable à vous de nous écrire. J'espère qu'en rentrant à Genève vous avez pu jouir en tout loisir de vos vacances, délivré des Cours «du même nom» et du manuscrit qui est à l'imprimerie Winter.

Je profiterai avec reconnaissance de votre offre obligeante concernant les livres que je pourrais désirer avoir sous la main, si je vois un auteur précis qu'il serait indiqué d'étudier pour les hypogrammes après Politien. Vous avez bien voulu m'envoyer déjà les Chrestomathies de latin moderne que vous aviez dans votre bibliothèque, et je les ai passablement dépouillées quant aux hypogrammes : non sans [v°] que ces analyses m'aient donné un choc {nouveau} dans ma foi ; — car le dernier Jésuite latinisant, de la dernière époque, ne semble pas très différent, pour la moisson qu'on peut faire chez lui, des meilleurs classiques.

Cela étant confessé, vous apercevrez probablement les signes de la manie dans l'obstination avec laquelle je dis, malgré tout «E pur si muove!» tout spécialement pour Politien — après lequel le reste, s'il est du domaine des réalités, suivra tout seul.

Ayant tant de fois douté, je ne veux pas dire que je ne révoquerai plus jamais ce que je crois certain chez Ange Politien, mais j'avoue que votre lettre me trouve dans une phase de confiance absolue. Je ne vois aucun moyen (quelle que soit l'explication vis-à-vis des compositions postérieures) de mettre au compte du hasard la plénitude [96 bis] de faits, cohérents et coordonnés, recueillis chez Ange Politien.

On peut localiser le problème sur Politien, puisque, si la chose devient incontestable chez lui, [la (b.)] {une} position inexpugnable est conquise d'où l'on peut prendre tout son temps pour juger le reste. Je ne serais pas fâché, néanmoins, et quoique j'aie encore bien du travail sur la planche avec le seul Politien, de connaître un autre latiniste *à peu près du même temps* dans une édition complète. Si vous voyez un nom parmi les auteurs connus de cette époque, et que le volume se trouve à la Bibliothèque publique, vous me feriez plaisir en me l'envoyant : j'indique la chose simplement parce que je suis, quant à moi, tellement ignorant de cette latinité de la Renaissance que j'oublie peut-être un astre de première grandeur à côté de Politien,

<sup>59</sup> Ms. fr. 5134,96. — Le millésime se déduit de l'allusion à l'impression du *Traité de stylistique française* (Heidelberg : Winter, 1909). Cf. la lettre n° XXVII, du 4 juin 1908.

qu'il ne serait pas mauvais d'avoir sous la lunette au même moment, soit parmi les Italiens [v°] soit parmi d'autres.

Je ne pense guère revenir à Genève avant le 10 Octobre, et je vous adresse en attendant, cher Monsieur, mes affectueux et cordiaux souvenirs.

F<sup>d</sup> de Saussure

Vufflens, 7 Sept.

XXXIII.

Vufflens, 16 Sept. 08<sup>60</sup>

Cher Monsieur et ami,

Vous m'avez envoyé un vrai trésor pour l'hypogrammatiste avec le recueil de Th. Johnson.

Si je ne vous en ai pas remercié tout de suite, ce n'est pas certes que le premier coup d'œil ne m'ait fait soupçonner quelque chose qui ajoutait un degré de plus, et un degré tout à fait remarquable, à l'histoire générale des hypogrammes. La première ligne où je suis tombé en ouvrant le petit volume, page 85, est *Accomodabo, novi parvarum epularum* etc., la pièce étant intitulée «*Parmenionis Macedonis*», et ce fragment donnant:

$$\left\{ \begin{array}{l} \textit{accomodabo novi parvarum epularum} \\ \text{P—AR—M—} \\ \text{PAR—AR—M E} \\ \text{—N—I} \\ \text{O—O —ON} \end{array} \right.$$

et deuxièmement

$$\left\{ \begin{array}{l} \textit{accommodabo novi parvarum epularum} \\ \text{MM—A—} \\ \text{ACC—E} \\ \text{—D—O.} \end{array} \right.$$

Mais toutes les 64 pages du texte latin de Johnson sont dans ce goût, et conservent une intensité d'hypogramme qui est de nature à éclairer vivement celui qui doute encore. Je dois dire que j'en ai reçu la commotion décisive, après tant et tant de retours sur ce qui [v°] m'avait semblé plus ou moins vrai, plus ou moins tombant sous le sens par son évidence. Je n'ai pas voulu naturellement vous faire part de cette impression avant qu'elle se fût consolidée pour moi, mais toutes mes analyses détaillées aboutissent à me montrer un Johnson invariablement préoccupé de l'hypogramme, et virতোse de premier ordre dans cet exercice.

Maintenant une des questions qui se posent est de savoir dans quelle proportion ledit Johnson est l'auteur de ces traductions hypogrammatiques. Il dit dans sa

<sup>60</sup> Ms. fr. 5134,97.

préface: «Deficiente jam *Farnabiana* Epigrammatum editione, novum procurare delectum satius omnino visum est quam<sup>61</sup> veterem prelo reddendum commendare; suam enim provinciam non ubique feliciter administraverat *Farnabius*, etc.» — On ne voit plus rien dans la suite qui précise sa situation vis-à-vis de *Farnabius*. Il serait naturellement important d'être fixé sur ce qu'avait produit, quant à lui, ce prédécesseur, — dont la notoriété (ou non-notoriété) m'est, je l'avoue, inconnue. Auriez-vous des lumières sur *Farnabius*, qui sonne plus ou moins comme un nom qu'on a eu dans l'oreille, mais auquel je ne saurais rattacher de souvenir plus précis quant à moi?

Votre dévoué

F. de Saussure

XXXIV.

Vendredi 30 avril [1909]<sup>62</sup>

Cher Monsieur et ami,

Deux mots pour vous remercier, *très provisoirement*, de votre *Traité de Stylistique française*, 1<sup>er</sup> volume, que je trouve comme une aimable surprise en rentrant chez moi, surprise dont je voudrais vous dire tout de suite le plaisir qu'elle m'a fait pour vous et pour moi. — Pour moi évidemment puisque vous me faites l'honneur de ce volume, et que j'en suis profondément touché comme je vous l'ai déjà dit. Pour vous, car c'est une immense et légitime satisfaction qu'on éprouve quand on a mis une des étapes de sa pensée dans la forme fixe du livre, et qu'on peut se dire en même temps, comme c'est votre cas, [v°] qu'on est utile à beaucoup de monde.

Je me promets une grande jouissance à la lecture détaillée de cet ouvrage, dont presque chaque paragraphe attire, et donne une occasion de penser, par son titre.

À bientôt j'espère, avec mes félicitations, et remerciements très sentis comme vous le savez.

Votre dévoué

F. de Saussure

XXXV. *De Charles Bally*

Genève 89 B<sup>d</sup> C. Vogt.

6 janvier 1910<sup>63</sup>

{ gh - f en latin }

Cher Monsieur,

Sur la question  $g_1h- \rightarrow f -g_1h- \rightarrow g$  en latin il existe une note importante de Brugmann dans les *Ber(ichte) der sächs(ischen) Gesellschaft* 1895 p. 36 note et un

<sup>61</sup> On sait que Saussure note systématiquement le [w] latin par v, quelle que soit sa position dans la syllabe.

<sup>62</sup> Ms. fr. 5004,121.

<sup>63</sup> Ms. fr. 3957/3,2.

article de O. Hoffmann (Bezenberger's Beiträge vol. 26, 129 sqq.). Ces deux [ouvrages (b.)] {volumes} se trouvent sous mon nom à la salle Naville;<sup>64</sup> j'espère qu'ils seront de quelque intérêt pour votre recherche; Brugmann semble toucher d'assez près à votre théorie; les thèses d'Hoffmann paraissent vacillantes. J'ai, sur des points de [v°] détail, des fiches que je vous lirai quand vous le désirerez (surtout à propos de *levis* et *brevis*).

Sur *aio*, *adagium*, Solmsen KZ. 39, 218 sqq. (salle Naville).

Sur *major*, Sommer IF. XI, 83 sqq. (salle Naville).<sup>65</sup>

Sur le loi de Brugmann, Streitberg (Indg. Forsch. 3,364 sqq. [et précéd(entes)]); se trouve à la salle Naville.

A bientôt, je l'espère.

Votre bien dévoué

Ch. Bally

P.S. Si le temps vous manque pour consulter les passages indiqués, vous {en} trouverez la substance dans mes fiches avec les références exactes.

XXXVI.

18 janv.<sup>66</sup>

Cher Monsieur et ami,

Je vous remercie de vos aimables lignes, et je crois d'ailleurs que vous faites trop de cas de la thèse que j'ai développée sur *agricola* et consorts. Il n'y a guère que le point de morphologie grecque relatif à la possibilité de cas comme *κυκλοτερής* pour \**κυκλο-τέρε-ς*, *-τέρō-s*,<sup>67</sup> qui me semble pouvoir conduire à quelques résultats ultérieurs. Un peu de la même façon — mais ce cas-là sera forcément très rare — *πολύ-βιος* peut avoir chance de renfermer le même *o* que *βιο-τή*, et non le même que *βιος*. [Cela n'a, en réalité, dans le cas de l'*o* qu'un intérêt théorique, par le peu de force des exemples.]<sup>68</sup> En aucun cas je ne songerais à pour-[v°]-suivre le sujet, me trouvant occupé à d'autres recherches. Si vous avez l'idée de l'explorer vous-même, je m'intéresserais d'avance beaucoup à ce que vous en tirerez, mais ne voudrais pas garantir que le filon s'étende très loin, quand même je ne le crois pas improductif.

*Κρησφύγετον* aurait bien valu la peine d'être mis à l'appui de *trans-fugā* etc.; je vous remercie de me le rappeler après coup. Le diable est qu'on ne sait jamais ce que représentent les *ε* dès qu'on se débat avec le cas phonétique *ō* > *ε* (ainsi *ἀρι-*

<sup>64</sup> Salle de travail de la Faculté des lettres.

<sup>65</sup> Bally a déplacé ici par une flèche cet alinéa et le précédent, qu'il a écrit après le suivant.

<sup>66</sup> Ms. fr. 5134,94. — *Terminus a quo*: la publication de l'article «Sur les composés latins du type *agricola*» dans les *Mélanges Havet* (Paris, 1909).

<sup>67</sup> Par *ō*, Saussure désigne le *schwa indogermanicum*.

<sup>68</sup> Crochets de Saussure.

δείκετος, ἔρπετόν, etc.). — Pour les mots en -ηγέτης, je me suis abstenu d'en citer aucun, ne croyant pas possible, dans ces composés, de démêler les familles [94 bis] de ἄγω et de ἡγέομαι, que je regarde comme non parent de ἄγω, et parent de germ. *sōkjan* chercher, lat. *sāgīre*. (Peut-être tout spécialement dans κυν-ηγέτης: celui qui cherche, qui va à la piste avec des chiens, mais plus généralement l'idée de ἡγέομαι, donner l'exemple, donner le ton, étant rapportable à celle de *trouver la piste, conduire la chasse*, comme le chien qui a le meilleur nez *conduit la meute*). — (L'homme qui ἡγεῖται est l'homme qui est *sagax*, etc.). — Aucun doute du reste sur le fait que les composés en -ηγέτης entendent se rattacher à ἡγέομαι dans leur généralité, puisqu'on a ὑψηγέτης par φ, etc. — On peut [v°] être découragé, même du côté du sens (comme je l'ai été) de chercher un -ηγέτης clairement dérivé de ἄγω: ainsi le dor(ien) λαγέτᾱς «conducteur du peuple» semble d'abord contenir ἄγω, mais on voit presque immédiatement que c'est bien plutôt l'idée de ἡγεῖσθαι que de ἄγω qui a pu correspondre au sens que mettaient les Grecs dans ce composé.

Sur les mots grecs comme παιδοτριβῆς je n'ai pas voulu exprimer d'opinion. Je n'ai contesté que pour le latin qu'il y eût des féminins comme παιδοτριβή placés à la base des masculins.

Votre dévoué

F. de Saussure

Venez déjeuner [*sic*] un jour de cette semaine, vous nous ferez grand plaisir, et je vous prierais de me dire vous-même quel jour vous préférez.

XXXVII.

15 déc.<sup>69</sup>

Cher Monsieur et ami,

Votre amitié est inlassable autant que délicate pour m'encourager à mettre à jour quelques travaux. La méthode que vous me proposez consisterait principalement à en faire reposer tout le poids sur vous. Je n'ai pas besoin de dire combien je suis touché par ce conseil, qui est une offre vraiment trop pleine de cœur et de désintéressement, j'ajoute du reste que j'en ai été sérieusement tenté, et je ne puis vous donner un meilleur signe du sentiment avec lequel je l'ai accueilli. Rien ne me ferait un plus

<sup>69</sup> Ms. fr. 5134,100. — Alice Bally a noté '08', ce qui est douteux. Si l'on admet qu'un mercredi, Saussure aurait parlé de 'mercredi prochain' pour un rendez-vous fixé à huitaine, ce billet a probablement été rédigé entre un jeudi et un samedi (le billet n° XXXVIII exclut apparemment le lundi); or le 15 décembre tombait sur un jeudi en 1910 et sur un vendredi en 1911 (le dimanche de 1912 viendrait trop tard). Deux indices suggèrent fortement l'année 1911: 1° l'entretien du 6 mai 1911 dont Léopold Gautier a conservé la substance fait directement allusion à des publications souhaitées par les collaborateurs de Saussure, mais toujours repoussées (cf. Robert Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure* (Genève, Droz, 1957, p. 30); 2° cette lettre laisse entendre que Saussure n'est pas en bonne santé en cet hiver-là, ce qu'atteste une lettre de sa sœur Albertine Ross-Johnson conservée à la BPU (ms. fr. 3957/3,17).

grand plaisir, et peut-être un plus grand bien, qu'une collaboration semblable, — et cependant je vois bien des difficultés en pratique à [v°] ce projet qui serait {l'} idéal pour moi s'il se réalisait. Mais je remets pour vous en parler à la prochaine occasion de vous voir. Nous comptons sur vous mercredi, comme il est convenu.

Votre bien dévoué

F. de Saussure

XXXVIII.

[Sans date]<sup>70</sup>

Cher Monsieur Bally,

Un empêchement dont je suis très fâché survient pour demain mercredi, jour où je vous attendais à déjeuner, mais où je ne serai pas libre: aurai-je la chance, si je vous propose *vendredi* au lieu de demain, de vous trouver libre à votre tour? En espérant beaucoup que ce sera le cas, et en vous faisant toutes mes excuses, je vous envoie mille choses cordiales.

Votre dévoué

F. de Saussure

Mardi matin.

Merci de vos lignes reçues l'autre jour et dont nous causerons.

XXXIX.

Ragaz, hôtel Hof-Ragaz  
20 août [1912 (?)]<sup>71</sup>

Cher Monsieur et ami,

Les docteurs ont trouvé bon de m'envoyer à Ragaz, où je vais passer trois semaines dans un ennui profond, d'autant que j'y suis tout seul et que je déteste l'endroit.

Un de mes regrets en quittant Vufflens a été de n'avoir pu vous dire de venir y passer une journée, plaisir que vous étiez prêt à nous faire. Malheureusement ma belle-mère s'est trouvée avoir maison pleine pendant les dernières semaines par le séjour que faisait chez elle une famille d'amis, et nous avons cru devoir nous abstenir à cause de cela ma femme et moi de faire pendant ce temps d'autres invitations. Je ne prévoyais pas que la fin d'août me trouverait absent et pour {assez} longtemps.

J'espère que les Cours de vacances vous auront donné des satisfactions et pas trop de fatigue. Vous me ferez bien plaisir en me donnant à l'occasion de vos nouvelles.

<sup>70</sup> Ms. fr. 5134,101.— Date: 20 décembre 1910 ou — de préférence (cf. note au n° XXXVII) — 19 décembre 1911.

<sup>71</sup> Ms. fr. 5004,130. La lettre semble être de 1912: pour des raisons de santé qui doivent être les mêmes que celles auxquelles la lettre fait allusion, Saussure a demandé le 9 septembre 1912, soit justement trois semaines après le départ pour Ragaz, un congé pour 1912-1913 (cf. *Annexe*).

Croyez-moi votre bien sincèrement dévoué

F. de Saussure

XL.

[Septembre 1912]<sup>72</sup>

Monsieur Charles Bally,  
privat-docent à l'Université

Cher Monsieur,

À propos de la chaire que l'on a en vue de créer à la Faculté des Lettres, et du titre de *Psychologie du langage* qui serait un des titres proposés pour elle, vous me demandez si ce titre serait de nature à soulever quelque objection de la part du titulaire de la chaire de Linguistique Générale, comme donnant peut-être l'idée d'un empiètement sur le domaine de son propre enseignement.

Tout en appréciant le scrupule qui a inspiré votre démarche courtoise, je n'hésite pas à déclarer que je ne verrais aucun inconvénient sérieux, comme professeur de Linguistique, à l'adoption du titre en question pour la chaire nouvelle, si ce titre vous satisfait pour votre part. Il serait un peu long, et finalement assez inutile, de me [v°] livrer à ce propos à un exposé détaillé de mon point de vue. Sans doute nous sommes d'accord pour savoir que toute linguistique est psychologique à un degré quelconque, mais l'évidence même de cette vérité écarte la possibilité d'un conflit, et fait comprendre d'avance qu'il s'agit, dans la discipline que vous représentez, d'une application plus particulière de l'observation psychologique.

La stylistique, telle que vous l'avez conçue, érige en méthode constante cette observation, et la poursuit spécialement dans les nuances du discours. Elle serait une «psychologie du discours» si vous ne montriez, par une vue féconde, que dans le discours s'élabore, en fait, ce qui devient ensuite partie intégrante du *langage*.

Que ce soit donc sous le nom de *Psychologie du langage* ou sous un autre, je ne prévois nulle concurrence fâcheuse, et au contraire un concours [f° 2] heureux de la chaire nouvelle avec celle de Linguistique Générale. Laissez-moi terminer par le vœu que je fais avec beaucoup d'autres personnes, qu'il plaise à nos autorités de lui accorder le rang d'une chaire ordinaire, puisqu'aussi bien [*sic*] ce ne serait que la digne consécration du succès déjà obtenu par vos publications aussi bien que par un enseignement oral remontant à de longues années.

Veillez recevoir, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

F. de Saussure  
prof<sup>r</sup> à la Faculté des Lettres

<sup>72</sup> Genève, Archives d'Etat, Instruction publique, 1912 /Université /facultés /lettres; annexe à la lettre de Bally à William Rosier, du 26 septembre 1912, relative au projet de chaire de 'stylistique' (que Bally souhaite redéfinir comme «chaire de psychologie du langage et de stylistique»).



XLI.

Genthod, 3 juillet<sup>73</sup>

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre mot au sujet de l'examen de Grammaire historique du Grec et du Latin. Je considère comme tout évident que l'interrogation principale doit être faite par celui qui a préparé les candidats en vue de cet examen. Je me suis donc assuré auprès du doyen que vous seriez convoqué, et je compte vous passer la parole pour la plus grande partie de cet examen. Je me bornerai pour ma part à poser une question générale, comme par exemple valeur de l'épigraphie grecque pour l'histoire de la langue, valeur comparative de l'épigraphie latine pour l'his-[v°]-toire du latin; — ou bien: que pensez-vous de la langue grecque κοινή et des dialectes grecs en face d'elle? — ou bien: principales différences de l'orthographe grecque de première époque avec l'orthographe courante; — etc.

Je pense qu'ainsi l'examen ne pourra pas préparer de chausse-trappes au candidat, telles que celles dont nous avons plusieurs fois causé ensemble à propos de la rédaction du programme de licence.

Votre dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

XLII.

Chalet Fatio

Le Pailly sur Gex

1<sup>er</sup> août<sup>74</sup>

Cher Monsieur,

Nous sommes établis depuis quelques semaines à la montagne, et nous avons dans le chalet une chambre qui a déjà été occupée par quelques amis, et qui serait tout à votre disposition si vous vouliez venir respirer pendant un jour ou deux un air plus frais que celui de la Place Neuve? Vous me feriez le plus grand plaisir, ainsi qu'à ma femme, et notre hospitalité sera trop alpestre pour insister d'ailleurs sur ce que nous vous offrons, — l'avantage est qu'il est extrêmement facile de se transporter de Genève [v°] au Pailly; un automobile public qui fait correspondance avec le tram Genève-Gex, monte 2 fois par jour à la Faucille, et nous sommes sur la route, à cinq minutes de l'endroit où le conducteur vous arrêtera si vous lui donnez notre adresse.

La chambre malheureusement unique dont nous disposons pour nos hôtes sera {encore} occupée jusqu'à Lundi, mais prête à vous recevoir depuis ce jour. Vous conviendrait-il de monter par exemple mardi?

<sup>73</sup> Ms. fr. 5004,123. — Papier de deuil, mais écriture apparemment plus ancienne que celle du n° XLII. Et si Bally a remplacé Saussure en hiver 1905-06, début juillet 1906 Saussure séjournait à Vufflens... (cf. n° XVII et suivants).

<sup>74</sup> Ms. fr. 5004,128-129. — Indatable: le papier de deuil sur lequel ce mot est rédigé n'est pas bien significatif; seul indice: dans une lettre à Meillet du 20 mars 1911, Saussure mentionne en passant un deuil qui remonte à quelques mois (CFS 21, 1964, 120).

En espérant bien avoir cette occasion de vous voir, je vous prie de me croire, cher Monsieur,

Votre dévoué

F<sup>d</sup> de Saussure

[129] Les départs de tramway qui correspondent à l'automobile pour la Faucille sont:  
8h40 matin  
1h35 après-midi  
à Chantepoulet.

Indiquer au conducteur le *Chalet Fatio* pour éviter toute confusion avec mon frère Léopold qui habite un peu plus bas.

Annexe

XLIII

Monsieur le Doyen,

Vufflens sur Morges

9 septembre 1912<sup>75</sup>

Par suite d'un état de santé qui laissait à désirer, et plus particulièrement par une affection de la gorge qui influait sur la voix, j'ai rencontré une certaine difficulté à m'acquitter jusqu'au bout des devoirs de mon enseignement pendant le dernier semestre qui vient de s'écouler.

J'avais espéré qu'en consacrant le temps de mes vacances entièrement au repos ainsi qu'aux soins médi-[v°]-caux qui me sont prescrits, je me trouverais suffisamment rétabli à l'entrée du semestre d'hiver pour reprendre mes fonctions professorales. A mon grand regret il n'en est pas ainsi, et les médecins, je dois le dire, sont même extrêmement contraires à ce que je fasse un essai de ce genre avant un temps assez éloigné.

Dans ces circonstances je me vois amené, Monsieur le Doyen, à vous prier de bien vouloir introduire de ma part auprès des autorités universitaires une demande de congé pour l'année entière 1912-1913.

Je reste entièrement à votre disposition, Monsieur le Doyen, pour m'occuper avec vous de la [f. 2] suppléance de mes cours, et je ferai tout ce qui dépend de moi pour que l'interruption dans l'enseignement du titulaire entraîne le moins d'effets fâcheux possible. [...]

F. de Saussure

prof<sup>f</sup>

<sup>75</sup> Genève, Archives d'Etat, Instruction publique, 1912 /Université /facultés /lettres. De Ferdinand de Saussure à Francis De Cruë, doyen de la faculté des lettres et des sciences sociales. — Le 21 septembre, De Cruë écrit à William Rosier: «En considération du mauvais état de sa santé, que j'ai du [*sic*] constater à mon grand regret, je ne peux qu'appuyer cette demande auprès du Département de l'Instruction Publique» (*ibid.*).

Claire-A. Forel

L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE  
SELON CHARLES BALLY :  
UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE INÉDITE DE 1932

À l'heure où l'enseignement du français tente de se 'réinventer', il nous paraît amusant et instructif d'attirer l'attention sur le texte inédit d'une conférence prononcée par Charles Bally sous les auspices de la Société des amis de l'École Active, à Neuchâtel, en 1932.<sup>1</sup> Comme nombre de ses collègues linguistes,<sup>2</sup> Charles Bally s'est en effet beaucoup exprimé sur la question de l'apprentissage linguistique. On connaît ses écrits issus directement de l'enseignement qu'il a dispensé au Séminaire de français moderne, le *Précis de stylistique française*, suivi du *Traité de stylistique française*<sup>3</sup> (cf. Hélène Favre-Richard, «Charles Bally et l'apprentissage linguistique», *CFS* 46).

Cependant, l'intérêt de Bally pour la didactique des langues dépassait ce cadre universitaire. Parmi ses publications on trouve deux conférences datant de 1910 et

<sup>1</sup> Le manuscrit de cette conférence se trouve déposé dans le Fonds Bally de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (BPU), sous la cote ms. fr. 5148/10.

<sup>2</sup> Si l'on s'en tient exclusivement à l'enseignement des langues modernes; pour langue maternelle: cf. Meillet, «Enseignement: de la formation des maîtres primaires», *Revue de métaphysique et de morale* 26/6, 1919, pp. 765-769; et pour les langues étrangères: cf. Michel Bréal, *De l'enseignement des langues vivantes. Conférences faites aux étudiants en lettres de la Sorbonne*, Paris 1893. On se référera également avec intérêt à l'article de Jean-Louis Chiss, «A partir de Bally et Brunot: La langue française, les savants et les pédagogues», à paraître dans *Histoire, Epistémologie, Langage*, 1995/1.

<sup>3</sup> Pour les références bibliographiques, voir G. Redard, «Bibliographie chronologique des publications de Charles Bally», *CFS* 36, 1982. Ces deux ouvrages y portent les numéros 12 et 18.

1911,<sup>4</sup> un recueil d'articles sur l'apprentissage de la langue maternelle à l'école, *La crise du français*,<sup>5</sup> et quelques articles de journaux sur des sujets aussi variés que l'apprentissage de la lecture, la raison d'être de l'enseignement du latin, la réforme de l'enseignement primaire en Belgique ou le rôle des mères dans l'acquisition de la langue.<sup>6</sup> Outre ce matériel imprimé, on trouve dans le fonds Charles Bally de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, un ensemble de quatre conférences, prononcées entre 1912 et 1932, sur le thème de l'enseignement de la langue maternelle (BPU ms. fr. 5148/1, 3, 7 et 10). Ces exposés s'adressent tantôt exclusivement à des instituteurs (à l'Institut Rousseau en 1918 et au corps enseignant du Jura bernois en 1930) tantôt à un public plus vaste, intéressé par les problèmes pédagogiques (en 1912 à la Société de l'enseignement libre et en 1932 à la Société des amis de l'École active). La conférence dont nous publions ci-dessous la transcription est la dernière de cette série. Les idées exprimées par Bally sur la question de l'enseignement de la langue maternelle ont très peu varié entre 1910, première conférence — publiée — sur la question (voir ci-dessus) et l'adresse à la Société des amis de l'École active, de 1932, que nous avons choisi de reproduire.<sup>7</sup> Notre décision se fonde sur le fait qu'il s'agit d'un texte inédit, qui peut être considéré en quelque sorte comme un état de la question et qui présente — par rapport aux autres conférences manuscrites — un état de rédaction suffisamment avancé pour permettre une lecture relativement cursive.

L'ensemble du discours de Bally sur le problème forme un tout très cohérent qui n'a rien perdu de son actualité. Nous espérons que la lecture de ce texte ne nous démentira pas.<sup>8</sup>

<sup>4</sup> *L'étude systématique des moyens d'expression et La stylistique et l'enseignement secondaire* accompagné d'un «résumé du sujet». (numéros 23, 24 et 25 de la bibliographie de Redard, *cit.*).

<sup>5</sup> Delachaux et Niestlé, 1931 (numéro 66 de la bibliographie de Redard).

<sup>6</sup> Bally fait figure de précurseur, s'intéressant dès 1932 à la méthode de la lecture globale à peine expérimentée dans les écoles genevoises et introduites à une plus large échelle quelques décennies plus tard. Cf. son compte rendu de R. Dottrens et E. Margairaz, *L'apprentissage de la lecture par la méthode globale* (Neuchâtel, 1930), paru dans le *Journal de Genève* du 14 juillet de la même année (numéro 64 de la bibliographie de Redard).

<sup>7</sup> Sauf erreur, Bally ne s'est plus exprimé spécifiquement sur la question, que ce soit dans une conférence publique ou dans une publication, si l'on omet un article publié dans le *Journal de Genève* le 18 janvier 1937 et dans lequel il prend position sur le plan d'études élaboré par le Gouvernement belge pour les trois premiers degrés de l'école primaire (numéro 77 de la bibliographie de Redard).

<sup>8</sup> L'écriture de Bally n'est pas toujours aisée à déchiffrer. Nous avons placé entre crochets des éléments de texte manquants et nécessaires à une meilleure lecture; un mot suivi d'un point d'interrogation placé entre crochets signale une difficulté de déchiffrement; un mot resté illisible sera remplacé par [...?]. La ponctuation a été retouchée ou introduite ici ou là. Enfin, les chiffres entre crochets renvoient au numéro du feuillet du manuscrit.

La Vie  
et  
La langue maternelle  
dans la famille et à l'école  
Conférence donnée le 28 janvier 1932  
à l'Aula de l'Université de Neuchâtel  
sous les auspices de  
la Société des Amis de l'Ecole Active

Remerciements

[1] Désir unique: être utile.

Difficultés que nous rencontrons dans l'assimilation:

1) le français toujours plus *unifié*. Nous n'échappons pas à cette unification.

Or: nous sommes dans la périphérie et de l'autre côté de la frontière politique.

Il est vrai que nos *patois* romands ne font plus échec à la langue commune.<sup>9</sup> Mais nous subissons l'influence d'*autres langues*.

En sorte que, loin d'être entraînés par un courant favorable nous devons lutter contre toutes sortes d'influences hostiles.

[1 bis] 2) une autre difficulté, qui s'impose, celle-là, à toute personne pratiquant le français: elle est de nature sociale, plus que d'essence linguistique; c'est la nécessité d'accorder beaucoup de temps et d'attention aux formes externes de la langue, à l'orthographe tout d'abord (puis aux parties de la grammaire qui doivent justifier l'orthographe et qui sont le plus souvent des faits grammaticaux peu caractéristiques du français authentique actuel).

[2] Que reste-t-il pour

1) l'étude des moyens d'expression car la langue est faite pour exprimer nos idées et nos sentiments,

2) pour la formation de l'esprit par la langue?

Heureusement, la *volonté* et la *réflexion* ont une grande influence.

On a remarqué que souvent des étrangers parlent quelquefois un français plus pur que nous.

La réflexion nous amène à perfectionner nos méthodes. Celles de jadis étaient détestables. Des progrès sont déjà accomplis. Nous en voulons d'autres encore. C'est de cette préoccupation qu'est née cette causerie.

[3] Comme l'indique le titre je pense aux parents, aux instituteurs, aux maîtres secondaires.

---

<sup>9</sup> Bally fait ici référence — pour mieux les évacuer — aux problèmes que pouvait poser la survivance des patois dans la maîtrise de la langue française. C'est le point de départ de la série de cinq conférences données à l'Université de Genève réunies dans *La crise du français*, déjà mentionnée.

Il y a des *principes fondamentaux* dont la raison d'être et la portée ne sont pas limitées à tel ou tel âge.

Pourquoi? Les ressorts secrets de l'expression sont les mêmes dans toutes les circonstances.

Questions élémentaires.

[4] Les parents ont une redoutable responsabilité et une tâche d'une importance telle que tout le reste de la formation linguistique dépend d'eux. Lorsque l'enfant entre à l'école, les plis sont formés. D'où [l']obligation de surveiller la langue que nous lui parlons.

Obligation de nous contraindre, et j'ajoute nous contraindre pour libérer l'enfant. Je me permets d'insister sur ce dernier point.

[5] En général l'enfant aime parler. Son instinct l'y pousse, comme il le pousse à courir et à jouer pour développer ses muscles.

Il ne faut pas plus empêcher les enfants de parler qu'il ne faut les empêcher de *jouer*. C'est une *fonction naturelle*. Il faut *l'exploiter* et *l'organiser*.

Donc *devoir négatif*.

Pour cela, ne pas dresser à tout instant le spectre de *l'incorrection*; plutôt la corriger par *l'exemple*, en substituant dans *notre parler*, les expressions correctes aux barbarismes de l'enfant qui *imite* docilement ce qu'il entend.

*Devoir positif*:

Les *questions* enfantines ont une grande importance; les réponses qu'on leur donne sont une excellente occasion d'inculquer *syntaxe* et *vocabulaire*.

[6] Aux *pourquoi*, souvent absurdes, on répond par des phrases; avoir soin de les servir *complètes*, nettes. L'enfant veut à tout prix savoir le nom des choses:

Qu'est-ce que c'est que ça?

Mots et *synonymes* peuvent entrer en scène. Ici le *mot propre*.

L'enfant est *avide d'apprendre des mots*; le vocabulaire avant la grammaire; celle-ci s'apprend d'abord inconsciemment.

[7] Entrons maintenant à *l'école*. Pas de différence dans l'attitude générale.

Pas entraver, pas étouffer.

Au contraire, stimuler, inspirer de la *confiance*, délier les langues, corriger par *l'exemple*.

*L'enseignement collectif* a un grand avantage: il peut tableur sur l'émulation, la surenchère, les trouvailles par collaboration; mise au concours.

Ramener par toute une classe d'exercices *la langue* à la pensée et à la *pensée de l'enfant*, à la pensée vécue par lui, pensée personnelle.

De manière que la langue devienne *sa langue*.

[8] La maîtrise des moyens d'expression au premier plan. En faisant saillir ce qui est *latent* dans l'esprit et cherche son expression.

Faire fructifier et discipliner.

Absence de *manuels*.

Elle a ses avantages comme ses inconvénients (guide aveugle)

Il y a mieux que les manuels.

[9] Je voudrais vous persuader que pour vivifier l'enseignement, des *procédés très simples* sont efficaces, des procédés que nous avons en nous, ou sous la main, qui nous sont suggérés par la vie courante et par la langue même.

1) L'enfant est un *sensoriel* et

2) il aime le *mouvement*.

On a suffisamment montré l'importance des contacts entre ce qu'on *voit* et ce qu'on *en dit*.

L'importance du *mouvement* est moins bien sentie.

[10] D'abord, dans la périphérie, un procédé qui combine la perception et le mouvement, *le dessin*. Pas besoin de chefs-d'œuvre.

Décrire ou faire décrire les tracés au tableau noir depuis les plus simples jusqu'à de plus compliqués.

Mais le mouvement a un rôle plus direct dans le langage articulé et ce qu'on dit de la mimique, on peut le dire aussi de la musique linguistique.

Ce qui demande quelques explications.

[11] Le mouvement, principe d'assimilation.<sup>10</sup>

Les enfants ont un sens aigu des signes ?<sup>11</sup> périphériques, gestes et mimique, jeux de physionomie, mouvements du corps.

En cela ils sont plus linguistes que les linguistes.

L'usage de l'écriture et de la langue écrite nous a rendus aveugles et sourds.

Gros préjugé que de croire le langage limité aux articulations.

La langue baigne dans un *océan de signes* qui la conditionnent et l'éclairent. La linguistique de demain devra s'en occuper.

Le geste et la mimique sont une source inépuisable *d'enseignements immédiats*, que l'enfant comprend instantanément.

Exemples:

gestes imitatifs, indicatifs, symboliques.

Mentionner Bocquet et Perrotin. Le vocabulaire sensoriel. Paris, Colin.<sup>12</sup>

<sup>10</sup> Charles Bally était un ami d'Emile Jaques-Dalcroze, créateur d'une méthode d'éducation musicale fondée sur le mouvement. Nous n'avons pas retrouvé de traces attestant de l'influence de Jaques-Dalcroze sur Bally, par contre nous avons trouvé une lettre de ce dernier au linguiste dans laquelle il écrit: «Ton ouvrage *Le langage et la vie* est mon livre de chevet, et j'en lis souvent des passages à mes élèves» (Fonds Ch. Bally, BPU, ms. fr. 5006/f 133).

<sup>11</sup> Ce point d'interrogation a été noté après coup par Bally.

<sup>12</sup> *Le vocabulaire sensoriel à l'usage des cours élémentaire, moyen et supérieur des écoles primaires élémentaires*. Paris, A. Colin, 1932 («Méthode de français Bocquet-Perrotin», 5<sup>e</sup> éd.). — La 1<sup>ère</sup> éd. a paru en deux fascicules en 1913 (Compiègne, E. Decelle), sous le titre de *La composition française par la culture des sensations et l'étude des textes*, par Léon Bocquet [...] et Léo Perrotin.

[12] Le maître peut faire les gestes et les mouvements: l'élève doit interpréter. Ou bien inversement: on peut ordonner les gestes (croisez les bras, joignez les mains, froncez le sourcil).

Ici corollaire très important. Une foule de signes sont symboliques, c.à.d. *manifestent*, involontairement ou consciemment, des *mouvements intérieurs*.

Excellente occasion de pénétrer dans le langage *abstrait* sans perdre contact avec le concret:

Pourquoi cet homme fronce-t-il le sourcil, montre-t-il le poing?

Ses sourcils [remontent], sa bouche est ouverte...

Systématiser cela, c'est dresser tout un vocabulaire.

[13] La musique a une importance plus grande encore. Elle est plus près encore du langage articulé.

Les intonations, les accents, les pauses, le débit lent ou rapide.

Facteurs accessoires? Que non pas.

D'abord les enfants ont un instinct naturel pour comprendre d'après la musique.

Celle-ci joue un grand rôle dans toutes les parties de la langue.

Parlons d'abord de celle qui exprime des sentiments, des émotions: l'enfant est un *émotif*.

On ne devrait jamais lui permettre de dégoïser des *fables* ou des poésies sur le ton de la récitation mécanique.

*Le chêne un jour dit au roseau.*

Le remède? C'est de faire mémoriser des phrases à la portée de l'élève, par exemple des morceaux composés par lui-même.

Les dialogues devraient jouer un grand rôle.

La mimique et les gestes doivent accompagner le texte exagérant [l']*action*... *Ecole active*.

Pas question de faire des *cabotins* mais de permettre à l'enfant de s'extérioriser.

[14] Le *grammophone* pourrait rendre des services.

Mais les intonations de la voix ne sont pas uniquement expressives.

Elles jouent un rôle en *grammaire*; la syntaxe apprise par les inflexions de la voix serait une syntaxe autrement plus simple en même temps que plus vivante.

La phonologie grammaticale est encore peu étudiée, elle le sera toujours davantage; l'école pourrait dès maintenant en profiter.

Donc l'enseignement doit être d'abord essentiellement *oral*.

Mais comment utiliser les lectures pour l'assimilation de la langue?

[15] J'ai dit tout à l'heure que les *textes* doivent être à la portée de l'enfant.

Il faut généraliser.



En tout, partir de la langue infantine. Et notre premier devoir est d'*apprendre nous-mêmes cette langue* pour établir *le pont* par un passage progressif, à la langue des adultes et à la *langue littéraire*.<sup>13</sup>

En outre tout ce que l'enfant apprend de la langue doit avoir passé par la pensée, par *sa* pensée.

Il doit voir dans les mots et les phrases des instruments faits à sa mesure, pour son usage.

La langue doit lui apparaître comme un moyen pour une *fonction, une arme utile pour la vie*.

[16] Pour cela l'enfant ne doit pas être *passif* et réceptif vis-à-vis de la langue.

Il doit y appliquer une activité voulue par lui, sentie comme nécessaire.

Les exercices que nous lui proposons doivent éveiller sa curiosité, provoquer son ingéniosité, [son] sens esthétique.

Ces exercices doivent mettre l'élève dans l'obligation morale d'exprimer une pensée qui est sienne par quelque côté.

Ici la famille joue un rôle, mettre l'enfant en demeure d'exprimer des choses déterminées dans des circonstances données où il faut se débrouiller par la langue, par exemple confier des petites missions, emplettes, informations (en donnant le matériel linguistique à utiliser).

A l'école : écrire de véritables *lettres* à envoyer à des écoliers d'une autre institution.

[17] Ces exercices sont multiples.

D'abord interprétation de ce que l'on voit, et ici penser de nouveau à l'importance du mouvement, du devenir.

Par exemple : commenter une petite série d'*images* marquant les étapes d'un événement intéressant pour l'enfant.

Ou bien : expliquer *une seule image*, mais énigmatique, qui suppose des faits antérieurs et un dénouement.

Ici le [matériel ?] scolaire ([muet ?]) pourrait être utilisé.

[18] Ou bien les écoliers peuvent *collaborer avec l'auteur*.

On commence un récit, et, au fur et à mesure, on s'ingénie à deviner ce qui va arriver. Chaque enfant dit ce qu'il suppose.

(Entre parenthèses : excellent test, moyen de juger de son intelligence, de son attitude morale.)

Ou bien, exercice plus précis, on supprime la fin du récit et l'élève devra l'achever, par exemple par écrit.

[19] Mais une page de texte peut être étudiée pour ses mots et ses phrases.

Le principe devrait être [de] partir de la langue de l'enfant, et si telle expression du texte n'est pas de sa langue demander : *Que diriez-vous ?*

<sup>13</sup> Le thème de la langue littéraire et de son influence néfaste sur le parler des sujets quand elle est acquise trop précocement est évoqué dans *La crise du français* bien sûr, mais on en trouve déjà des développements intéressants dans la conférence de 1918 à l'Institut Rousseau.

Les synonymes, les chaînes de synonymes doivent établir le *passage*.  
Ici, faire trouver les mots les adapter ou les rejeter, les classer.  
Puis, de nouveau, faire appel au geste, à la musique.  
Pour le geste, voir le début de la nouvelle

«Le petit Gab»

[20] Texte à visualiser par gestes :

*Le voyage du petit Gab.*

«Le petit Gab était bossu et rachitique. Son épine dorsale déviée faisait remonter ses épaules jusqu'au niveau des oreilles, ses jambes grêles et molles pliaient sous son buste déjeté et mal équilibré;... Sur ce buste contourné, bombé en avant et en arrière se dressait une tête au crâne trop développé, mais au visage d'une délicatesse exquise, d'une expression singulièrement poignante.»

Theuriet.<sup>14</sup>

[21] Bref :

Le texte doit être vécu; et voici un autre moyen.

Telle expression peut donner lieu à la question :

Qu'est-ce que cela vous rappelle ?

Rattachez telle phrase à ce qui vous est arrivé une fois et dites-la comme si cela venait de vous.

Faire prendre l'habitude de rattacher ce que l'on lit à ce qu'on éprouve ou pense personnellement.

Exemples : mots soulignés dans le texte suivant.

Lecture :

*La poule*

«Pattes jointes, elle saute du poulailler dès qu'on lui ouvre la porte. Eblouie de lumière, elle fait quelques pas, indécise, dans la cour.

«Elle voit d'abord le tas de cendres où, chaque matin, elle a coutume de s'ébattre. Elle s'y roule, s'y trempe, et, d'une vive agitation d'ailes, les plumes gonflées, elle secoue ses puces de la nuit.

«Puis elle va boire au plat creux que la dernière averse a rempli. Elle boit par petits coups, et dresse le col, en équilibre sur le bord du plat.

«Ensuite elle cherche sa nourriture éparse. Les fines herbes sont à elle, et les insectes et les graines perdues. Elle *pique*, elle *pique*, infatigable.

<sup>14</sup> Claude Adhémar (dit André) Theuriet, poète et surtout romancier (1833-1907). Nous ne sommes pas parvenue à repérer ce texte dans ses très nombreuses publications.

«De temps en temps, elle s'arrête. Droite sous son bonnet phrygien, l'œil vif, le *jabot avantageux*, elle écoute de l'une et l'autre oreille.

«Et, sûre qu'il n'y a rien de neuf, elle se remet en *quête*.»

Jules Renard.<sup>15</sup>

[23] A propos de lectures, se rappeler toujours que la *langue écrite*, surtout chez nous, est une langue un peu spéciale, qui a sa vie propre, surtout sous sa forme littéraire.

L'enfant peut [d'autant] plus facilement avoir un *style* qu'il est capable de s'assimiler la langue littéraire.

Celle-ci doit être *digérée* par voie d'associations.

On pourrait presque imaginer des transcriptions suivies de textes littéraires en langage ordinaire.

[24] Texte à transcrire :

*Aux enfants*

«Vous êtes à vos parents un grand sujet de soucis.

«N'ont-ils pas sans cesse devant les yeux vos besoins de toute sorte, et ne faut-il pas qu'ils fatiguent sans cesse afin d'y subvenir? (Le jour ils travaillent pour vous; et) la nuit (encore), *tandis que vous reposez*, souvent ils veillent pour n'avoir pas, le lendemain, à vous répondre quand vous leur demanderez du pain: "Attendez, il n'y en a pas."»

«Si vous ne pouvez maintenant partager leur tâche, efforcez-vous au moins de la leur rendre moins rude par le soin que vous prendrez de leur complaire et de les seconder (selon votre âge) avec une tendresse toute filiale.»

Lamennais.<sup>16</sup>

[25] (Transcription)

Vous faites/causez (occasionnez) beaucoup de soucis à vos parents. Ils doivent toujours penser à vos besoins et se donnent de la peine *pour* les satisfaire.

Le jour ils travaillent pour vous et la nuit, encore, pendant que vous dormez, souvent ils veillent pour n'avoir...

Si vous ne pouvez pas les aider dans leur travail, tâchez au moins de le leur rendre moins pénible en prenant soin de les contenter et de les aider.

[26] Enfin, le *jeu* doit être utilisé.

On en dit beaucoup de mal; les enfants, c'est entendu, doivent s'ennuyer à l'école. Pourtant un psychologue a dit: A quoi sert l'enfance? A jouer.

<sup>15</sup> Jules Renard, *Les histoires naturelles* (Paris, 1896).

<sup>16</sup> Félicité Robert de Lamennais (1782-1854).

On devrait donner une [place ?] aux jeux linguistiques: par exemple des devinettes intelligentes. Les définitions de vocables, mots à loger dans des mots croisés (pour quoi pas ?)

Parler de la thèse de Wibl . <sup>17</sup>

L'enfant adore chercher quelque chose. L'ing niosit  des ma tres a ici un large champ d'action.

[27] Enfin nous arrivons   la grammaire.

On m'a accus  de vouloir la supprimer, de la *m priser*.

Un mot pro domo.

1) J'ai dit en commen ant que celle que nous devons apprendre pour mettre correctement l'*orthographe* est un mal n cessaire;

Les trois quarts de cette grammaire sont  trangers   la langue vivante.

Aucune de ses parties ne touche aux *grands principes* qui r gissent soit le langage en g n ral, soit la langue particuli re qu'on doit assimiler.

Ce sont des questions de *d tail*.

[28] 2) D'autre part j'ai essay  de montrer que *par la pratique* de la langue nous poss dons, sans le savoir, ce qu'il y a de plus essentiel dans la grammaire, et que le devoir du p dagogue est de rendre peu   peu conscients ces principes instinctifs. <sup>18</sup>

Nous croyons que quelqu'un ignore la grammaire quand il ne sait pas la formuler en *r gles* au moyens de *termes techniques*.

[29] Nous assomons les enfants en leur faisant apprendre et souvent copier en [maniere ?] de pensums d'interminables *tableaux de conjugaisons* <sup>19</sup> sans nous douter qu'ils les ont d j  dans la t te du moins pour autant qu'elles appartiennent   la langue parl e (  l'exclusion, par exemple, du pass  d fini et de l'imparfait du subjonctif).

<sup>17</sup> Alice Wibl , *Le latin et l' ducation des jeunes-filles*, th se de Lettres de l'Universit  de Gen ve (Paris en 1931). On y trouve toute une r flexion sur l'enseignement du latin et son utilit  pour les jeunes filles, bien s r, mais aussi toute une partie m thodologique sur l'enseignement de cette langue ancienne, y compris des propositions de «jeux latins pour apprendre la morphologie». De toute  vidence, on retrouve la m me pr occupation m thodologique que chez Bally, qui se risque   proposer toutes sortes d'activit s ludiques pour  gayer l'apprentissage de la langue maternelle.

<sup>18</sup> On trouve d j  cette id e, plus amplement d velopp e, dans sa conf rence de 1918   l'Institut Rousseau (ms. fr. 5148/3): Bally insiste sur le fait que la grammaire doit  tre apprise «inconsciemment, *sans r gles  nonc es*, par l'assimilation de nombreuses petites phrases typiques, r p t es [inconsciemment ?] dans leur forme syntaxique avec des mots toujours nouveaux et dans des situations diverses [...]. D'ailleurs, il y aurait toute une m thode    difier consistant   faire sortir la grammaire du vocabulaire» (f. 17). Il renvoie   la conf rence (d j  mentionn e) *La stylistique et l'enseignement secondaire* de 1910 (num ros 23 et 24 de la bibliographie de Redard), dans laquelle il indique, au titre de «Sp cimen d'article d'un dictionnaire id ologique en pr paration», l'ensemble des substantifs, verbes, adjectifs, adverbes, pr positions, conjonctions, et syntaxe [*sic*] servant   indiquer l'id e de «cause».

<sup>19</sup> Toujours en vigueur dans l'enseignement primaire genevois! Ce fait m me illustre combien le message de Bally reste d'actualit .

Placer dès le début des *règles* et des *paradigmes*, c'est mettre la charrue devant les bœufs.

Quels sont les principes qui doivent nous guider ?

1) la grammaire vraie est celle qui est reconnue par *l'oreille*, non par les yeux ;  
2) la grammaire vraie procède des *ensembles*, des principes fondamentaux, qui se retrouvent dans toutes les parties. C'est exactement le contraire que fait la grammaire orthographique<sup>20</sup> (*détails* et survivances)

[30] Ce qui est plus utile, c'est de faire constater *certaines tours* grammaticaux fondamentaux.<sup>21</sup>

*La terre tourne, La terre est ronde, Le soleil éclaire la terre, Le soleil envoie sa chaleur à la terre*, etc... et d'appliquer sans cesse ces schémas en les remplissant avec d'autres mots, pour exprimer d'autres idées ; et des idées vécues, *fournies par l'écolier lui-même*.

Les formes de syntaxe auront alors une valeur *dynamique*, ce seront de véritables *leviers d'expression*.

La règle viendra ensuite comme *couronnement*. Ici un mot sur ce que j'ai dit de la grammaire couronnement de l'étude.

[31] Les idées fondamentales : accord, rection, et *avant tout* ce que c'est qu'un signe grammatical : implanter l'idée qu'il n'est pas concevable sans les termes qu'il unit et faire trouver ces termes : verbes comme *devenir / rencontrer*, prépositions, conjonctions, et *même* [lexique:] *frère, ami, père* (métonymie), *moitié* (synecdoque).<sup>22</sup>

<sup>20</sup> La question de l'orthographe et son corollaire, celle de la réforme orthographique, a souvent été à l'ordre du jour. Bally avait connaissance de l'ouvrage que Michel Bréal y avait consacré (*Causeries sur l'orthographe*, nouvelle édition revue et corrigée. Paris, 1893). Bally avait certainement aussi entendu parler de la réforme lancée entre autres par Louis Havet, qui fut le maître de Saussure. En Suisse romande, le professeur Raoux de l'université de Lausanne lança le débat en publiant son *Orthographe rationnelle* en 1865. Par la suite des comités se formèrent dans les cantons francophones. Dans ce passage, Bally est à l'évidence soucieux de ne pas relancer la querelle. Il se contente donc de bien souligner le fait que les connaissances requises pour bien orthographier ne relèvent pas de la grammaire au sens de la relation entre les signes dans une phrase.

<sup>21</sup> Cf. note 18.

<sup>22</sup> L'interprétation de cet exemple est peu claire. Peut-être faut-il voir dans la succession *frère, ami, père* une série de mots dont l'élément commun serait de pouvoir se référer à des êtres de sexes masculins dont on se sent particulièrement proche. *Frère* et *père* seraient ainsi deux métonymies du mot *ami* dans le sens que la proximité affective serait rendue par l'idée de la relation familiale, comme dans *Salut, vieux frère*, qu'on emploie pour saluer un ami, et *Vous êtes un père pour moi*, qu'on emploie pour qualifier l'attitude bienveillante d'une personne à votre égard. — La synecdoque de *moitié* s'expliquerait dans le cas où un homme parle de sa *moitié* pour désigner son épouse, c'est-à-dire sa partenaire dans le couple dont on sait que les membres ne forment plus qu'un. Ces interprétations — bien hasardeuses — nous sont inspirées par la lecture de l'ouvrage de M.-C. Capt-Artaud, *Petit traité de rhétorique saussurienne* (Genève, Droz 1994 [Publications du Cercle Ferdinand de Saussure, II]). Nous en assumons toute la responsabilité.



progrès que nous rêvons.[36] Car l'essentiel, c'est l'entraide pour une *action commune*. La *collaboration* et la bonne volonté peuvent seules produire des fruits. Ne nous affaiblissons pas en rendant plus aigu le conflit entre les *méthodes*.

Efforçons-nous au contraire de comprendre ce que chacune a d'utile, à quelles nécessités chacune répond. Collaboration entre la famille et l'école. Entente entre les divers degrés de l'enseignement; comblons le fossé qui sépare encore l'école primaire et le collège.

Collaboration enfin entre des pédagogues militants, des maîtres de langues avec les *théoriciens* du langage.

[37] De cette façon le linguiste apprendra du maître de langue à ne pas perdre contact avec la réalité, avec les faits, d'autre part il pourra aider l'instituteur à voir plus loin et plus haut, à saisir l'essence et la véritable raison d'être du langage.

C'est le vœu que je forme en terminant, non sans vous avoir remercié, Mesdames et Messieurs, de la bienveillante attention que vous m'avez accordée.

†Robert Godel

LA LINGUISTIQUE ET L'ENSEIGNEMENT  
DES LANGUES CLASSIQUES

*Le manuscrit publié ici nous a été confié naguère par Robert Godel. Il s'agit du texte d'une série de conférences prononcées devant les enseignants de grec et de latin des établissements secondaires supérieurs de Genève, après 1979. Il nous a paru intéressant de faire connaître ces pages, qui témoignent du long intérêt pédagogique dont a fait preuve Robert Godel, lui-même d'abord maître au Collège, tout comme son maître Bally avant lui, et auteur d'un manuel de latin toujours en usage dans certaines écoles privées du canton.*

*Le panorama de la linguistique qui se dégage de ce texte montre, s'il en est besoin, que l'auteur des Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure avait une attitude nuancée à l'égard des courants récents de la linguistique, notamment de l'école chomskyenne.*

*En faisant paraître ces «leçons» en même temps que le canevas de Bally (ci-dessus, pp. 135-147), nous avons conscience de proposer un diptyque en partie artificiel, tant les deux textes sont différents; nous espérons néanmoins que notre initiative contribuera à mieux faire connaître la veine didactique de ces représentants de l'Ecole genevoise de linguistique.*

C.-A. F.



## I

1.1. Une question préalable: quelle linguistique? Et même: qu'est-ce que la linguistique? Pendant longtemps, ce terme et ses équivalents allemands (*Sprachforschung*) et italien (*glottologia*) ont désigné l'étude historique et comparative des langues, telle qu'elle s'est développée d'abord et surtout en Allemagne au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. En pays de langue anglaise, cette étude a reçu le nom de (*comparative philology*): elle pouvait en effet apparaître comme le prolongement de la philologie classique, alors que le mot *linguistics* dénotait plus particulièrement l'étude descriptive qui s'est développée aux USA sous l'influence des travaux de Franz Boas (1858-1942) d'Edward Sapir (1884-1939) sur les langues amérindiennes. Cette science du langage, indépendante des méthodes philologiques, avait des rapports avec l'ethnographie et entrait dans le domaine de ce que l'on appelle là-bas *anthropology*, c'est-à-dire l'étude des sociétés et des civilisations.

1.2. Il y aurait donc, dans l'étude des langues, au moins deux démarches bien différentes: l'une historique et comparative, qui utilise et réinterprète les données de la philologie — ou plutôt, des diverses philologies; l'autre descriptive et orientée vers les rapports entre langue et culture et vers la classification typologique. Dans l'une comme dans l'autre, les linguistes délimitant librement le champ de leurs recherches. Dans nos universités, par exemple, il existe des chaires de grammaire comparative des langues indo-européennes (*Indogermanistik*), des langues romanes (*Romanistik*), des langues germaniques, slaves, etc. Plus récemment, on a créé des chaires de linguistique française, allemande, russe, etc. Il y a donc autant de linguistiques spéciales que de langues ou de groupes de langues.

Il est heureux que l'étude scientifique des langues ait conquis sa place dans l'enseignement supérieur à côté de la philologie traditionnelle et de l'étude des littératures. Toutefois, pour prétendre à une valeur scientifique, ces linguistiques spéciales doivent s'appuyer sur une théorie générale du langage et sur une conception claire de la notion même de *langue*. C'est ce qu'on a appelé souvent «philosophie du langage» et qu'on appelle aujourd'hui linguistique générale (ou théorique<sup>1</sup>). La nécessité d'une telle discipline ne s'impose pas seulement en regard des linguistiques spéciales qu'on vient d'évoquer: le langage humain est un phénomène extrêmement complexe, qui présente des aspects divers: physiologique et psychologique, social, historique, géographique, bref, tous les aspects de la réalité humaine en général.

L'étude du langage n'est donc pas seulement une des «sciences humaines» parmi beaucoup d'autres, et on peut penser, avec Tullio de Mauro, qu'il vaudrait mieux renoncer à parler de la «linguistique» et constater tout simplement qu'il existe

<sup>1</sup> Cette dernière expression apparaît déjà dans le titre de l'ouvrage d'Albert Sechehaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique* (Paris-Leipzig-Genève 1908). Elle a été reprise notamment par John Lyons, *Introduction to Theoretical Linguistics* (Cambridge 1968).

diverses sciences du langage (*language sciences*).<sup>2</sup>

D'autres, cependant, voudraient sauver l'unité de la linguistique.<sup>3</sup> A vrai dire, dans les années cinquante, il s'agissait surtout de rétablir la communication entre les linguistes d'Europe, qui pour la plupart, continuaient la tradition historique et comparative, et ceux du Nouveau Monde, où dominait alors la tendance structuraliste et antimentaliste (1.8) des épigones de Bloomfield. En fait, de part et d'autre, les recherches tendaient à découvrir et à décrire des *structures* et non plus à collectionner et à classer des faits. Le rapprochement était donc possible, et il est juste de reconnaître que les linguistes européens y ont particulièrement contribué.<sup>4</sup>

1.3. Il reste que les sciences du langage sont diverses et réclament des spécialistes. A Genève, il a fallu séparer l'enseignement de la grammaire comparée (et du sanscrit) de celui de la linguistique générale. En réservant, pour l'instant, la théorie et les problèmes généraux, on constate d'abord que la division entre étude synchronique et étude diachronique, réclamée par F. de Saussure,<sup>5</sup> est toujours observée dans la pratique, en dépit des discussions qu'elle a provoquées dès 1917. Elle correspond en effet à la double relation qui existe entre la langue et le *temps*. Le temps est la condition nécessaire du changement de la langue. Mais il est aussi la condition de son existence même et de sa permanence. Ce qui permet de considérer une langue comme un état (*Sprachzustand*), c'est sa récurrence, dans l'usage des gens qui la parlent, d'éléments reconnus identiques: phonèmes, mots, constructions syntaxiques, etc. Tant que la structure de la langue — sa grammaire au sens large — n'est pas modifiée de façon sensible, on peut dire qu'on est dans le même état de la langue, malgré les variations et les fluctuations qu'on observe dans l'usage.

La linguistique *synchronique* est d'abord description d'idiomes (langues ou dialectes) envisagés comme états. C'était déjà le point de vue de la grammaire traditionnelle.<sup>6</sup> Mais les descriptions modernes, comme on l'a déjà dit, sont structurelles,

<sup>2</sup> T. De Mauro, «Sociolinguistique et changement linguistique: quelques considérations schématisées», *Proceedings of the XIth International Congress of Linguists*, Bologna 1974, II, pp. 819-824. Un périodique intitulé *Language Sciences* est publié depuis 1966 par le centre de recherches de l'Université d'Indiana.

<sup>3</sup> André Martinet, «The Unity of Linguistics», *Word* 10 (1954), pp. 121-125.

<sup>4</sup> Voir Maurice Leroy, *Les grands courants de la linguistique moderne*, Bruxelles 1963, 2<sup>e</sup> éd. 1971; Bertil Malmberg, *Les nouvelles tendances de la linguistique*, Torino 1966; nouvelle rédaction en anglais: *A Survey of Structural Linguistics*, London 1972; Oswald Szemerényi, *Richtungen der modernen Sprachwissenschaft*, I (Von Saussure bis Bloomfield 1916-1956), Heidelberg 1971.

<sup>5</sup> F. de Saussure, *Cours de linguistique générale (CLG)*, Lausanne et Paris 1916, 1<sup>re</sup> partie, Ch. III. Les références aux pages, dans ce qui suit, valent pour la 2<sup>e</sup> édition et les suivantes. A côté de cet ouvrage fondamental, je recommande vivement celui d'Edward Sapir, *Language. An Introduction To The Study of Speech* (New York 1921, réédité en 1949) et celui d'Eric Buyssens, *Les langages et le discours* (Bruxelles 1943).

<sup>6</sup> Saussure, *CLG*, § 2 du chapitre déjà cité.

alors que la grammaire traditionnelle était *normative*: une grammaire latine, par exemple, énonçait des règles tirées des ouvrages de Cicéron et de César, en mettant à part, comme poétiques, archaïques ou au contraire postclassiques, les mots, les formes et les constructions non conformes à ces règles.

De toute façon, une langue offre toujours une structure complexe, dont la description exige certaines divisions: entre grammaire et lexicologie (étude systématique du vocabulaire) d'une part; entre phonologie, morphologie (ou paradigmatique) et syntaxe, d'autre part.<sup>7</sup>

1.4. La linguistique *diachronique*, héritière de la *vergleichende Sprachforschung* (3.2), compare entre eux les états successifs d'une langue, par exemple le latin de Plaute et le latin tardif, ou, sur une plus grande échelle, une langue donnée avec les langues diverses qui en sont issues, par exemple le latin tardif et les langues romanes. Il arrive souvent que seules ces dernières, ou certaines de ces dernières, soient connues par des textes. L'unité antérieure ne peut être alors appréhendée que partiellement, par une méthode de *reconstruction* qui a d'abord été appliquée, avec des résultats remarquables, aux langues dites indo-européennes (*indogermanisch*).

La linguistique diachronique ainsi pratiquée révèle les effets, à plus ou moins long terme, d'une évolution phonétique, grammaticale et sémantique. Sur le processus même de cette évolution, elle ne permet que des conjectures et quelques constatations très générales. Ainsi on constate partout et toujours des changements phonétiques: le système des sons du français, par exemple, est très différent de celui du latin; le système des consonnes, dans les langues germaniques, très différent de celui qu'on reconstruit pour l'indo-européen (cf. 3.4). On constate aussi que l'évolution des langues est liée à celle des communautés humaines: les vicissitudes de l'histoire, le développement de la vie sociale et des institutions exercent une influence sur le vocabulaire d'abord et, à plus longue échéance, sur le système grammatical. Mais ce serait une erreur de croire que ces facteurs externes soient seuls en jeu: il faut tenir compte aussi des facteurs internes, de l'activité créatrice des sujets parlants et de la résistance plus ou moins forte du système.

1.5. L'activité des sujets parlants, l'usage quotidien qu'ils font de leur langue, c'est ce que Saussure appelait la *parole*. Mais, soucieux avant tout de déterminer la place de la langue au sein des institutions humaines et d'en définir les caractères propres, il n'a pas précisé ce que serait une linguistique de la parole.<sup>8</sup> A l'heure actuelle, on peut dire que celle-ci se trouve répartie sur deux disciplines nouvelles: la psycho-

<sup>7</sup> La division entre morphologie et syntaxe pose des problèmes, par exemple en ce qui concerne les temps composés: *amatus sum*, d'une part, s'oppose à *amor*, *amabar...* *amaui*; d'autre part, c'est un groupe syntaxique comparable à *laetus sum*. Voir *CLG*, 2<sup>e</sup> partie, ch. VII; A. Martinet, «Qu'est-ce que la morphologie?», *CFS* 26 (1969), pp. 85-90.

<sup>8</sup> *CLG*, Introduction, ch. IV.

linguistique s'occupe notamment de l'apprentissage de la langue dans son rapport avec le développement de la pensée. Paul Frawley en donne cette définition: «La psycho-linguistique est l'étude des rapports entre nos besoins d'expression et de communication et les moyens que nous offre une langue apprise dès le jeune âge ou plus tardivement». <sup>9</sup> J'ajouterais: et les contraintes que cette langue nous impose. La socio-linguistique étudie les conditions de la communication par le moyen du langage, les divers types de situations dans lesquelles elle s'effectue, et les variétés sociales de la langue: dialectes, langue populaire, langue de l'élite, styles, vocabulaires techniques, etc.

1.6. Il n'est pas facile de dresser un tableau complet et cohérent des sciences du langage, où devraient trouver place aussi des disciplines qui ne s'attachent — théoriquement — qu'à un des côtés du fait linguistique: le son (phonétique) ou le sens (sémantique). A ces diverses sciences, qui toutes ont pour matière les manifestations du langage humain envisagées de différents points de vue et par différentes méthodes, s'est ajoutée depuis le milieu du siècle l'histoire de la linguistique. <sup>10</sup> L'intérêt que portent les linguistes d'aujourd'hui au passé et à l'évolution de leur science est sans doute motivé par deux raisons: d'une part le développement des sciences du langage depuis une cinquantaine d'années; d'autre part, les questions de filiation et d'influence. A cet égard, les références de Chomsky à Wilhelm von Humboldt, à la Grammaire de Port Royal, voire à Descartes semblent avoir stimulé les recherches.

Si je n'ai pas fait mention d'une «linguistique mathématique», c'est que cette expression ne vise pas un aspect particulier du phénomène linguistique, mais l'usage de méthodes et d'évaluation mathématiques dans certaines recherches. Il peut être utile, par exemple, d'établir des statistiques en matière de vocabulaire, de calculer la fréquence relative des phonèmes, etc. On peut aussi utiliser des symboles analogues aux symboles algébriques en vue de «formaliser» les descriptions. Le prestige de la mathématique ne suffit pas toutefois à justifier l'abus qu'on fait parfois de ce procédé. <sup>11</sup>

1.7. De cette revue rapide, il résulte qu'un linguiste ne peut éviter la spécialisation. D'abord en raison du grand nombre de langues, vivantes ou mortes, qui s'offrent à l'observation; puis de la masse infinie des informations dont on dispose pour beaucoup de ces langues; enfin, et surtout, en raison de la diversité des points de vue sous lesquels des données peuvent être analysées et interprétées. Seuls quelques très grands esprits survolent encore la matière: tel Roman Jakobson, qui déclare, para-

<sup>9</sup> *Problèmes de psycho-linguistique*, PUF (Paris 1963), p. 5.

<sup>10</sup> Voir par exemple R.H. Robins, *A short History of Linguistics* (London 1967); G. Mounin, *Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle* (Paris 1967). Depuis 1973, un périodique, *Historiographia linguistica*, paraît à Amsterdam sous la direction de E.F.K. Koerner.

<sup>11</sup> Voir, dans *Word* 10 (1954), les réserves de Martinet (p. 125) et d'Henri Frei (pp. 144-145).

phrasant le vers de Térence: *linguista sum, nihil linguistici a me alienum puto*. Non seulement les diverses disciplines linguistiques lui sont familières, mais il discerne encore des rapports entre les sciences du langage et les autres provinces du savoir humain.<sup>12</sup> Il en arrive à une idée quasi impérialiste de la linguistique, dont la littérature, par exemple, n'est à ses yeux qu'un secteur particulier. Mais cette même tendance de son esprit l'amène à critiquer à juste titre les conceptions qui visent à réduire la notion de langage à un aspect privilégié du phénomène linguistique.<sup>13</sup>

1.8. La situation évoquée par Martinet en 1954 a bien changé: aujourd'hui, tout linguiste qui se respecte est — ou veut être — structuraliste. Un nouveau conflit a surgi, en revanche, entre les adeptes de la grammaire générative transformationnelle et ceux de la grammaire classificatoire, fondée sur la vieille doctrine des «parties du discours». Les premiers n'admettent pas de compromis: pour eux, la linguistique est née en 1957, avec la publication du livre de Noam Chomsky, *Syntactic structures* (La Haye, Mouton). Dans le débat, qui ne semble pas près d'aboutir, on oublie souvent un fait important: comme toute révolution, la «révolution chomskyenne» s'inscrit dans l'histoire d'un pays, en l'espèce les Etats-Unis.<sup>14</sup> Elle représente une réaction saine et parfaitement justifiée contre la position de certains disciples de Leonard Bloomfield, pour qui une étude *scientifique* du langage devrait s'abstenir de tout «mentalisme», c'est-à-dire de toute référence au sens (*meaning*). Les chomskyens qui militent dans les différents pays d'Europe ne devraient pas l'ignorer.

## II

2.1. Ce que j'ai dit des sciences du langage dans ma première leçon était trop général pour laisser entrevoir des applications possibles à l'enseignement. Certes, dans ma propre carrière d'enseignant, j'ai conscience d'avoir tiré profit de mes connaissances en linguistique générale; mais je serais bien en peine de préciser. Il fallait tout de même donner d'abord une idée de la linguistique contemporaine, de la variété des points de vue et des domaines de recherche, des divergences en matière de théorie et de méthode.

Certaines disciplines, telle que la psycho-linguistique, ne s'attachent qu'aux langues vivantes. D'une façon générale, c'est aussi par l'observation et l'analyse des

<sup>12</sup> Roman Jakobson, «Linguistics», dans *Main Trends of Research in the Social and Human Sciences*, I (Mouton/Unesco), pp. 419-463.

<sup>13</sup> *Ibid.*, pp. 428, 458. A cet égard, Jakobson ne rend pas justice à Saussure, qui, ses travaux en témoignent, s'est intéressé à tous les aspects du langage. Malheureusement, on a fait un sort à la phrase finale du *Cours de linguistique générale* (p. 317), dont la teneur restrictive est due aux éditeurs.

<sup>14</sup> Paul Garvin, «Moderation in Linguistic Theory», *Language Sciences* n° 9 (Bloomington, Indiana 1970), remarque avec quelque malice que, de Bloomfield à Chomsky, on est passé d'une position extrême à une autre, diamétralement opposée.

langues vivantes que s'est constituée la linguistique structurale. Mais les méthodes structuralistes s'appliquent également à la description des langues mortes, dans la mesure où les données (les textes) le permettent: à la description du grec homérique, ou du grec attique ou du latin, par exemple, mais pas (encore) à celle de l'étrusque. Et elles s'appliquent à l'étude diachronique même: le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* de F. de Saussure était déjà une étude de diachronie structurale, à une époque (1878) où il n'était pas encore question de structuralisme. Dans leur ensemble, les changements phonétiques, morphologiques, syntaxiques modifient la structure — le système — d'une langue; considérés isolément, ils n'ont qu'un intérêt de curiosité.

2.2. Nous voilà ramenés à la dualité<sup>15</sup> synchronie/diachronie, assez souvent contestée, bien que Piaget l'ait justifiée tout récemment.<sup>16</sup> Il faut insister sur une erreur d'interprétation qui est à l'origine du débat: on s'est imaginé que la dualité était dans les faits, alors qu'elle est dans les points de vue, et donc dans les méthodes. Les mêmes faits peuvent être étudiés dans le cadre de l'état de langue où on les observe, donc du point de vue *idiosynchrone* ou statique, ou dans leur rapport avec un état de langue antérieur, donc du point de vue diachronique ou évolutif. Jakobson a reproché à Saussure l'emploi du mot *statique*, qui normalement s'oppose à dynamique:<sup>17</sup> à son avis, l'étude des changements relève d'une «synchronie dynamique». Mais il faut bien voir aussi que la linguistique diachronique traditionnelle, la *Sprachgeschichte* telle que Saussure l'a encore conçue et pratiquée, consiste à confronter des états de langue plutôt qu'à décrire le passage d'un état à un autre, ce que Jakobson appelle «changes in progress» (1.4). Or un état de langue, Saussure l'a souligné lui-même, est toujours transitoire: «A aucun moment un idiome ne possède un système parfaitement fixe d'unités» (*CLG*, p. 234). Plus précisément, l'usage de cet idiome varie dans le détail selon les groupes sociaux, les habitudes individuelles. Ces variations ne gênent pas l'intercompréhension, et tant qu'elles sont comprises par l'ensemble des locuteurs, elles entrent de droit dans la description synchronique; il suffit d'en noter, à l'occasion le caractère «dialectal» ou stylistique<sup>18</sup>. Chacun peut en observer dans le vocabulaire: Zazie dit à Charles «Il est rien moche, ton bahut», dans une situation où un autre aurait dit «Elle est bien laide, ta voiture». Les journa-

<sup>15</sup> C'est le terme qu'employait Saussure. Beaucoup de linguistes préfèrent, on ne sait pourquoi, antinomie, voire dichotomie.

<sup>16</sup> Jean Piaget, *Le structuralisme* (Paris 1968, Coll. Que sais-je?), p. 67. Pour la contestation, voir Jakobson, ouvr. cité, pp. 459-460. Jakobson veut bien reconnaître qu'à l'époque où Saussure la formulait, la distinction radicale entre synchronie et diachronie s'imposait.

<sup>17</sup> R. Jakobson, *Essais de linguistique générale* (Ed. de Minuit, Paris [1963]), pp. 36 et 75.

<sup>18</sup> Sur les notions de dialecte et de style, voir André Martinet, *Elements de linguistique générale* (Coll. U<sub>2</sub>, A. Colin, Paris 1967), ch. 5.11-20. Sur celle de changement réversible (ou statique): Henri Frei, *La grammaire des fautes* (Paris-Genève-Leizig 1929), pp. 29-30.

listes disent volontiers «par X interposé» dans les cas où je dis «par l'entremise (l'intermédiaire) de X», etc. Quant à la grammaire, on notera que les structures morphologiques (les verbes irréguliers, par exemple: *je suis, tu es...*, et même *vous dites*) résistent davantage aux innovations que les structures syntaxiques.

Exemples de variations. En français:

1. Réduction à *de* de l'article partitif devant un groupe adjectif + substantif, prescrite par la grammaire normative:<sup>19</sup>

*de/du bon travail, de/des grands projets, de/des jolies fleurs, (de)/des jeunes filles, (de bel)/de la belle ouvrage, etc.*

2. Formes concurrentes de la phrase interrogative:

Viens-tu? / Est-ce que tu viens? / Tu viens?

Que cherche-t-il? / Qu'est-ce qu'il cherche? / Il cherche quoi? etc.

3. Négation: (ne)...*pas* / (ne ... *point*).

En latin classique: des nominatifs sg. en *-ōs* comme *honor* (Cic.), *labos* (Salluste, Catulle), *arbos* (Virg.) coexistent encore avec *honor*, *labor*, *arbor*, qui étaient probablement des formes du latin parlé, du moins en ville. Au génitif sg. de la 5<sup>e</sup> déclinaison, on trouve des formes en *-ēi* (*diei*), en *ēi* (*rei*, souvent monosyllabe) mais aussi, selon les grammairiens, en *-ēs* (*pernicies*), en *i* (*pernicii*), et Quintilien se demande quel est le génitif de *progenies* (I 6.26). Or il s'agit ici de morphologie. En matière de syntaxe, comme on l'a noté, les variations sont bien plus sensibles. Citons encore Quintilien. Au début du chapitre sur les figures de mots, il remarque: «*paene iam quidquid loquimur figura est, ut haec re inuidere, non, ut omnes ueteres et Cicero praecipue, hanc rem, et incumbere illi, non in illum, et plenum uino, non uini, non hunc adulari iam dicitur et mille alia*» (IX 3.1). La formulation diachronique est sans doute trop rigoureuse: plusieurs des tours que Quintilien oppose comme anciens et modernes ont coexisté assez longtemps, au seul témoignage des textes, pour ne rien dire du latin parlé, que nous ne connaissons guère.

### III

3.1. Voilà une bonne introduction à la *linguistique diachronique* (historique et comparative). L'étude de l'évolution d'une langue repose en effet sur la confrontation de *textes* d'époques différentes. Ces textes doivent d'abord faire l'objet d'une étude philologique sérieuse: il faut vérifier la valeur de chacun comme document authentique d'un état de langue révolu, et qui n'est donc plus contrôlable par le témoignage oral. Le philologue doit s'informer des conditions dans lesquelles le texte a été conservé et transmis: même un texte épigraphique peut n'être qu'une copie (l'inscription de

<sup>19</sup> La règle, comme souvent, tente de préserver un archaïsme. Dans les exemples, je mets entre parenthèses les tournures désuètes.

la Colonne rostrale, érigée par C. Duilius en 260 av. J-C ou peu après, a été refaite au début de l'Empire; l'antique *Carmen Arualium fratrum* a été gravée en 218 de notre ère, etc.) Il doit déceler les altérations que le texte a pu subir: interpolations, lacunes, fautes de copiste, rajeunissement, etc. Il doit encore interpréter la graphie (*cum/quom, toties/totiens, etc.*). Enfin, et surtout, il doit en établir le sens.

La méthode se fonde sur la comparaison (plusieurs manuscrits du même texte; textes de même auteur ou de même époque), sur le témoignage des philologues anciens: grammairiens, lexicographes, ou amateurs érudits, comme Athénée de Naucratis pour le grec, et pour le latin les *Noctes Atticae* d'Aulu-Gelle. Le philologue demande des informations à l'archéologie, à la topographie, à l'histoire, qui de leur côté utilisent les résultats de l'étude des textes. Tout ceci vaut en général: d'abord limitée aux littératures classiques, la méthode philologique a pu s'adapter à toute sorte d'autres textes: aux hymnes védiques, à ceux de l'Avesta, aux documents hittites, etc.

Chez les Grecs, créateurs de cette discipline, et à leur exemple chez les Romains, la philologie incluait la grammaire et débouchait sur l'appréciation esthétique des œuvres. C'était une discipline un peu ambiguë: quasi scientifique, en ce qu'elle utilisait une technique (*ars grammatica*), mais orientée vers la critique littéraire. Pour les anciens, il n'y avait pas d'ambiguïté puisque l'observation des faits et le jugement esthétique relevaient également de la philosophie. Mais au siècle dernier, la philologie a été attaquée de deux côtés: on a contesté le caractère scientifique du travail des philologues, on les a taxés d'indifférence à l'égard de la valeur littéraire des textes qu'ils analysaient et commentaient. On peut se demander aujourd'hui, la philologie n'étant plus remise en question, si ce qu'on appelle «nouvelle critique» (ou en allemand *Textlinguistik*) ne fait pas revivre avec une méthode renouvelée, l'idéal des philologues grecs et romains.

En revanche, on ne confondra pas, comme on l'a fait souvent, la philologie avec la linguistique: par profession, le philologue s'intéresse au fait particulier, au détail. C'est son mérite. Mais par là-même il est tenté de raisonner sur les détails sans avoir une idée suffisante du système dans lequel ceux-ci doivent trouver leur place, et de confondre le *style* d'un auteur avec la *langue* dans laquelle il choisit ou élabore ses moyens d'expression.

Pour revenir à la linguistique diachronique, on rappellera qu'elle n'est vraiment née qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'apparition de la «grammaire comparée» (*Vergleichende Sprachforschung*), dans les ouvrages de Franz Bopp (1816), Rasmus Rask (1818), Jakob Grimm (*Deutsche Grammatik*, 1819-1837). Certes, les anciens ont eu quelque idée de l'évolution: j'ai cité tantôt une remarque de Quintilien, et Varron sait par exemple que *-s-* intervocalique est devenu *-r-* (*asa > ara*); il signale aussi quelques correspondances entre le latin et le grec (*aeuom*: αἰών; *dico*



δείκνυμι; *uesper* ἑσπέρα, etc.) observations justes, mais qui ne s'inscrivent pas dans une vue d'ensemble.

3.3. La question fondamentale, en linguistique, est toujours celle que posait Whitney il y a plus d'un siècle: Why do we speak as we do?<sup>20</sup> Le linguiste ne peut pas se borner à constater et à décrire: il doit aussi expliquer. Chomsky a défini les qualités d'une grammaire idéale par les termes de «descriptive» et «explanatory adequacy».<sup>21</sup> Or *explanatory* peut s'entendre en deux sens, et on retrouve ici la dualité saussurienne: une langue, observée à un moment donné, «est toujours le produit de facteurs historiques» (*CLG*, p. 105). Mais il est également légitime de décrire un état de langue en faisant abstraction de ces facteurs: les locuteurs n'en ont pas conscience, et c'est la langue *maternelle*, et non pas celle d'ancêtres plus ou moins lointains, qui dirige l'apprentissage de la langue et la formation de la «compétence» (4.5), c'est-à-dire de la connaissance intuitive de la grammaire. Ce point de vue implique une explication non historique, psychologique par exemple.

Au temps de Whitney, et bien plus tard encore, on ne s'intéressait qu'à l'explication historique. Or l'histoire d'une langue n'est pas écrite tout entière dans les textes: il faut la reconstituer. En effet, la tradition est discontinue: le latin écrit masque l'évolution du latin parlé au «roman commun», lequel n'est pas représenté par des textes. Elle n'est pas toujours rectiligne: l'histoire du grec se reflète dans une succession de textes en dialogues différents (celui du grec homérique, ceux de la poésie lyrique, celui des prosateurs attiques, etc.). Enfin, le point de départ est plus ou moins reculé dans le temps. A peu d'exceptions près (cippe du Forum, vase de Duenos, inscriptions de Lauinium), les inscriptions latines archaïques sont contemporaines des premières œuvres littéraires. Pour le grec, on avait les poèmes homériques et pas mal d'inscriptions archaïques; mais depuis 1953, on a commencé à déchiffrer les tablettes mycéniennes, qui datent au moins du XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Tandis que d'autres langues apparentées au grec et au latin n'ont été écrites qu'au cours de l'ère chrétienne (le lituanien à partir du XVI<sup>e</sup> siècle seulement).

3.4. L'inégalité même des données et les lacunes de la tradition expliquent la forme qu'ont prise les études diachroniques (2.2) et ont conditionné l'élaboration, au siècle dernier, d'une *méthode comparative* toujours plus précise. La comparaison a permis de reconstruire des formes et des structures disparues et de remonter au-delà des plus anciens textes conservés. C'est que les langues que l'on comparait — les langues dites indo-européennes (1.4) — étaient dans une situation analogue à celle des langues romanes à l'égard du latin: leurs rapports s'expliquent au mieux dans l'hypothèse d'une origine commune, donc d'un idiome indo-européen bien antérieur au sanscrit védique et au grec mycénien.<sup>22</sup> Pour des raisons évidentes, la comparaison

<sup>20</sup> William D. Whitney, *Language and the Study of Language*, 3<sup>e</sup> éd. (London 1870), p.10.

<sup>21</sup> Noam Chomsky, *Aspects of the Theory of Syntax* (Cambridge, Mass. 1965), pp. 25-26.

s'est d'abord fondée sur les langues attestées par les textes les plus anciens (indo-iranien, grec, latin, puis gotique, vieil islandais, etc.). Mais le développement des recherches a fait apparaître des traits archaïques conservés ailleurs. D'autre part, des monuments de langues indo-européennes inconnues au siècle dernier ont été découverts en Anatolie (hittite, louvite, dont on rapproche maintenant la langue des inscriptions lyciennes) et en Asie orientale (les 2 « dialectes » tokhariens). Par là, bien des résultats qu'on tenait pour acquis ont été remis en question. Le déchiffrement, même incomplet, des textes mycéniens a eu des conséquences analogues pour la reconstruction du grec pré-littéraire. Ainsi, au bout d'un siècle et demi, l'*Indogermanistik* est encore une science en progrès: l'accroissement des données a entraîné un renouvellement de la méthode et la formulation de nouvelles hypothèses.

3.5. L'exemple des langues romanes, il faut le dire, ne doit pas faire illusion. Le latin écrit est une langue sans dialectes et qui, de Plaute à Saint Augustin, n'a pas changé profondément. Quand on parle de la langue indo-européenne, on devrait au contraire penser à des différences dialectales et à des états successifs comme ceux que reflètent, dans l'histoire du français, la Chanson de Roland, puis les poèmes de Villon et plus tard les œuvres des classiques. C'est à cela, à une unité toute relative, qu'aboutissent les travaux les plus récents des comparatistes. L'indo-européen n'est plus un écran sur lequel on n'aurait qu'à projeter tous les résultats de l'étude comparative. La méthode elle-même, pour autant, n'est pas remise en cause: elle s'est révélée applicable à d'autres familles de langues, soit à l'intérieur du domaine indo-européen (langues germaniques, celtiques, slaves, etc.), soit hors de ce domaine, et là, dans des conditions souvent moins favorables: langues sémitiques (ou chamito-sémitiques), langues finno-ougriennes, langues altaïques. Même dans la multitude des langues négro-africaines ou amérindiennes, on a pu délimiter et caractériser des familles grâce aux principes éprouvés d'abord sur les langues indo-européennes.

3.6. Le but de ces études, qui s'est précisé peu à peu, est de créer un instrument pour retracer l'histoire des langues considérées, de discerner les traits archaïques, le point de départ des innovations. La comparaison fournit un cadre dans lequel on reconstruit des formes préhistoriques en leur structure phonologique et morphologique, et des ensembles de formes (déclinaison, conjugaison, etc.). Ces notions mêmes impliquent une vue structurelle, bien que pendant longtemps les comparatistes n'en aient pas eu conscience. Le *Mémoire* de F. de Saussure, déjà mentionné (2.1), marque à cet égard une étape.

On ne prétend plus retrouver les *sons* del'indo-européen (par exemple le timbre de \*e ou l'articulation de \*bh ), mais un système phonologique. L'image de ce sys-

<sup>22</sup> L'idée d'un « indo-européen commun » doit bien être considérée comme une hypothèse, comme l'hypothèse la plus probable, bien qu'elle ait été contestée par des linguistes comme N.S. Troubetzkoï et V. Pisani.

tème, et partant, la notation des phonèmes, a varié. La notation doit faire apparaître des différences *fonctionnelles* (ou «pertinentes», en all. *relevant*): distinguer, par exemple, au moins deux types de «gutturales» (\* $k_1/k_2$  ou \* $k/q$ , ou \* $\hat{k}/k$ ) et peut-être trois \* $\hat{k}/k/k^w$ ). De même *i* et *u* consonnes ne doivent pas être notés comme *i* et *u* voyelles<sup>23</sup> (peu importe qu'on utilise les signes *y* et *w* comme c'est l'usage en France ou *i* et *u* à la mode allemande). En revanche, le choix de \* $\bar{e}$ , \* $\bar{a}$  ou de \* $eH_1$  n'est pas indifférent: la seconde notation correspond à un état antérieur à celui qu'évoque la première).

Les formes reconstruites ont été d'abord interprétées dans un sens réaliste: les nominatifs sg. \* $e\hat{k}wos$ , \* $g^w\bar{o}us$  étaient des mots indo-européens comme *šval* (cheval), *böf* (bœuf) sont des mots français. Il est plus raisonnable d'y voir l'expression formalisée d'un ensemble de faits établis par la méthode comparative, le résumé d'une série de correspondances vérifiées une à une (CLG, pp. 300-1). Ce sont, selon le mot d'Antonio Pagliaro, des «fictions vraies»: elles sont vraies dans la mesure où elles expriment la structure morphologique et phonologique de l'indo-européen. On ne s'imagine plus qu'il suffise de reconstituer des «racines», qui auraient été les mots de la langue primitive — bien que, dans le cas de langues pauvrement documentées, certains se contentent encore d'une *Wurzeletymologie* dont les résultats sont peu convaincants ou suspects.

3.7. L'étude diachronique donne-t-elle une réponse satisfaisante à la question de Whitney? Il y a en tout cas une chose qui reste difficile à expliquer: pourquoi tels changements, et non tels autres, se sont-ils produits dans telle région et durant telle période de l'histoire? La linguistique diachronique structurelle s'efforce de déterminer la part qui revient, dans l'évolution des langues, aux facteurs internes (1.4). Je ne connais pas de meilleure démonstration, à cet égard, que celle qu'a donnée naguère le linguiste Edw. Sapir dans le chap. 7 de son livre *Language*: la situation précaire de *whom*, dans le système actuel des pronoms en anglais, s'explique entièrement par la structure même du système et par l'évolution qui a abouti à cette structure. Mais l'action des facteurs externes, surtout sociaux, ne doit pas être méconnue, bien qu'il soit souvent difficile de l'évaluer, voire simplement de la constater, sauf dans le cas des innovations lexicales.

J'ai fait allusion à l'insuffisance de la *Wurzeletymologie*. Il faut ajouter ceci: il ne s'agit plus seulement, aujourd'hui, pour faire l'étymologie des mots, de démontrer par exemple que lat. *ruber*, *rubra*, *rubrum* et gr. ἔρυθρός, -ά, -όν remontent à un même adjectif indo-européen signifiant 'rouge'. Il s'agit de retracer l'histoire des mots et tout particulièrement les rapports sémantiques qu'un mot a entretenus avec d'autres mots dans les états de langue successifs où il est attesté.<sup>24</sup>

<sup>23</sup> Comme c'est le cas dans la graphie française: *pile* et *pied*, *foule* et *fouet*.

3.8. Devant la grammaire comparée, les philologues — hellénistes surtout — ont eu d'abord une réaction de méfiance sinon d'hostilité. Mais de part et d'autre, les positions se sont rapprochées. En effet, la comparaison risque de devenir pure spéculation si elle ne s'appuie pas sur des données philologiques sûres, ce qu'elle n'a pas toujours fait. Réciproquement elle aide les philologues à élargir leur horizon, à mieux interpréter les faits dans leur domaine: à reconnaître, par exemple, que la « tmèse » (*seiungi seque gregari*, Lucr. I 452) ne s'explique pas, à l'origine, par une « coupure » artificielle.

Dans l'enseignement des langues classiques au degré secondaire, il n'est même pas indispensable de faire intervenir la linguistique diachronique. Même à la Faculté des lettres, dans son cours de sanscrit, Charles Bally tenait à justifier, comme procédé en soi contestable, le recours à la grammaire comparée. Mais aux maîtres de grec et de latin, on ne peut que recommander la lecture d'ouvrages tels que

- O. Hoffmann — A. Debrunner, *Geschichte der griechischen Sprache*, 3<sup>e</sup> éd. Berlin 1953-1954; 4<sup>e</sup> éd. revue par Anton Scherer, 1969 (Sammlung Göschen);
- A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris 1913; 7<sup>e</sup> éd. (avec bibliographie mise à jour par O. Masson) 1965;
- J. Humbert, *Histoire de la langue grecque*, Paris 1972 (Coll. Que sais-je?);
- Fr. Stolz, *Geschichte der lateinischen Sprache*, 2<sup>e</sup> éd. revue par A. Debrunner, Berlin-Leipzig 1922; 3<sup>e</sup> éd. (stark umgearbeitet) 1953 (Sammlung Göschen);
- A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris 1928; 5<sup>e</sup> éd. 1948
- V. Pisani, *Storia della lingua latina I* (des origines au siècle d'Auguste), Torino 1962;
- G. Devoto, *Storia della lingua di Roma*, Bologna 1940; trad. allemande par Illona Opelt, Heidelberg 1968;

ainsi que des bons manuels de phonétique et de morphologie historiques du grec (M. Lejeune, P. Chantraine) et du latin (M. Niedermann, A. Ernout).

Ces ouvrages donnent-ils des informations utilisables en classe? On peut toujours, à l'occasion d'un texte, éveiller l'intérêt des élèves par une explication étymologique, une digression historique, voire comparative (à l'aide de l'allemand). En montrant par exemple que *hostis*, avant de désigner l'ennemi public, a signifié simplement 'étranger' (*peregrinus*, Varron; cf. Cic. De off. I 37), alors que dans les langues germaniques ce même nom de l'étranger est devenu celui de l'hôte (all. *Gast*). En grec, l'explication diachronique est motivée par la différence entre les formes

<sup>24</sup> Emile Benveniste, «Problèmes sémantiques de la reconstruction», dans *Word* 10 (1954), pp. 251-264, ou dans *Problèmes de linguistique générale* (NRF, Paris 1966), pp. 289-307.

attiques et certaines formes archaïques du grec d' Homère: la déclinaison de γένος s'éclaire immédiatement quand on met en parallèle

att. γένος	et hom. γένος
γένους	γένεος
γένη	γένεα

Il n'y a rien d'analogue en latin (cf. 3.5).

On se méfiera, en revanche, des références maladroitement à la diachronie dans certaines grammaires grecques ou latines qui se veulent «scientifiques»,<sup>25</sup> et on ne parlera pas de «présents en \*-yō» à propos de gr. πρᾶττω, βᾶίνω, etc., ou de «thèmes consonantiques ou en -i-» dans la 3<sup>e</sup> déclinaison latine.

#### IV

4.1. *Linguistique synchronique*. Les problèmes généraux du langage (langue et parole, phonème et unité significative, etc.) doivent être abordés en premier lieu du point de vue synchronique.<sup>26</sup> Même celui de la mutabilité des langues est posé immédiatement par les variations concurrentes dont j'ai donné plus haut des exemples (2.2).

On considérera d'abord le rapport entre langue et écriture (*CLG*, Introd. ch.VI): à première vue, il s'agit de deux *systèmes de signes* dont le second est subordonné — et historiquement postérieur — au premier. Mais il est possible aussi de les regarder comme deux manifestations parallèles de la forme du langage.<sup>27</sup> De toute façon, il est indispensable de les distinguer, ce que les philologues ne font pas toujours. Ainsi le digamma (*F*) n'est pas noté dans le texte des poèmes homériques tel qu'il nous a été transmis, alors que ces poèmes, sous leur forme la plus ancienne, présentaient certainement le phonème /w/, que les dialectes ioniens et attiques ont perdu. Le texte transmis peut ainsi être corrigé, bien que les éditeurs, en général, s'abstiennent de rétablir le digamma là même où la présence du phonème est le mieux assurée. En latin, la graphie des inscriptions archaïques est peu cohérente: des notations archaïques voisinent avec des notations artificielles, et il n'est pas toujours facile de distinguer les unes des autres.

Inutile d'insister sur le rôle capital de l'écriture pour l'enregistrement (et donc la conservation) et la diffusion de la parole. Notons plutôt qu'elle témoigne du caractère social du langage: un système graphique quelconque (logogrammes, syllabaire, alphabet, règles d'orthographe) intéresse, effectivement ou potentiellement, tous les

<sup>25</sup> C'est le cas, entre autres, de la nouvelle édition française de la grammaire grecque d'Adolf Kägi (Attinger, Neuchâtel 1949).

<sup>26</sup> Albert Sechehaye, ouvr. cité (n.1), ch. X.

<sup>27</sup> Louis Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, trad. du danois par Una Canger (Ed. de Minuit, Paris [1971]), pp. 131-133.

membres d'une communauté linguistique; les graphies individuelles se réfèrent à un *modèle* collectif et, dans la variété de leurs tracés, respectent — ou s'efforcent de respecter — les différences pertinentes, par exemple entre *m*, *n*, *u*, entre *a* et *e*, etc. C'est vrai aussi de la langue. La différence, c'est que l'écriture, comme d'autres systèmes de signes (les codes de signalisation routière ou ferroviaire, par exemple), est fixée par une convention et se transmet par un enseignement. Par conséquent, elle n'évolue pas comme la langue sans que les usagers en aient conscience. L'écart de la langue parlée par rapport à la graphie peut donc s'accroître indéfiniment, au point que l'écrit corresponde à un état de langue révolu:<sup>28</sup> un titre d'article comme «Philosophie et philosophies» serait inintelligible — et en fait dépourvu de sens — sous la forme orale. Réciproquement, les mots «Plus d'impôts» sur l'affiche d'un journal admettent deux lectures: /plü/ et /plüs/, de sens bien différent. C'est ce qui justifie le point de vue de Hjelmslev: nos écoliers savent et pratiquent sans trop d'accrocs la grammaire du français oral, mais ils doivent apprendre celle du français écrit, l'orthographe.

4.2. On pourrait passer directement de l'écriture à la *phonologie* par l'étude des alphabets grec et latin. Mais j'aborderai plutôt la dualité langue/parole, thème central de la linguistique saussurienne et post-saussurienne.

Dans toute société, les individus communiquent par le langage. Les actes de communication — orale ou écrite, uni- ou bilatérale — sont des *messages* construits au moyen d'un code: c'est ce qu'exprime la dualité parole (messages) / langue (code). Partant probablement d'une vue intuitive, Saussure a cherché à préciser la distinction.<sup>29</sup> Malgré ce qu'il a lui-même affirmé parfois, la dualité parole/langue ne doit pas être interprétée comme celle du fait social (l'institution) et de l'acte individuel. Le caractère social du code linguistique, comme du code graphique, est certes évident: les individus de même langue utilisent le même code en tant qu'émetteurs et récepteurs. Le passé défini, que peu de personnes ont l'occasion d'employer, est compris de tous et par conséquent fait encore partie du code du français moderne. Mais le code n'existe que dans le cerveau de chaque individu: on peut dire qu'une langue meurt quand meurt le dernier individu qui en a connu le code sans pouvoir le transmettre à ses enfants. C'est ce qui a dû se passer, à des dates inconnues, pour le phrygien, le gaulois et les autres langues de l'antiquité qui n'ont pas eu la chance du grec et du latin.

D'un autre côté, si les actes de communication sont individuels, ils établissent aussi des relations sociales. Ce qui est strictement individuel — et d'autre part universel —, c'est la *faculté du langage*, liée au développement de la fonction symbo-

<sup>28</sup> C'est l'inverse de ce qu'on vient d'observer à propos du texte des poèmes homériques.

<sup>29</sup> Robert Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure* (Libr. Droz, Genève 1957; 2<sup>e</sup> tirage 1969), pp. 142-159.

lique (ou sémiotique).<sup>30</sup> On ne concevra donc pas la langue et la parole comme des entités séparées ou séparables. Mais il sera utile, et même nécessaire, de distinguer dans tout message, comme le proposent Eric Buysens et Luis Prieto, l'acte sémique (acte de parole) et le *sème*, qui en est la structure proprement linguistique. L'acte sémique est toujours singulier, lié à une *situation* concrète toute particulière, alors qu'un sème peut être réalisé et reproduit dans des situations différentes: ainsi la question «Vous prenez quelque chose?» adressée à un pêcheur à la ligne ou à un collègue rencontré au café. Ou les mots «Jeux interdits» sur une affiche de cinéma ou sur le mur d'une cour ou d'un jardin public. Inversement, dans le même genre de situation, on peut utiliser des sèmes différents: ainsi «Comment ça va?» au lieu de «Comment vas-tu?» ou «Comment allez-vous?». Cet exemple montre que des sèmes différents peuvent avoir la même fonction sans avoir la même *valeur*: je peux dire «Comment ça va?» aux personnes à qui je dis «vous» comme à celles que je tutoie.

4.3. Considérons à cet égard les phrases des textes que nous expliquons à nos élèves. Chacune a été, à l'époque où son auteur l'a formée et mise par écrit, un acte de parole unique et original. Telle que nous la lisons dans un manuscrit ou dans une édition moderne, c'est un simple sème: l'écriture ne nous transmet pas la prononciation particulière, le timbre de voix, l'intonation de Démostène ou de Cicéron, mais seulement la structure syntaxique et phonologique du message, et cela dans la mesure où la graphie reproduit les différences pertinentes. L'alphabet latin ne distingue pas les voyelles longues des brèves, *i* et *u* voyelles de *i* et *u* consonnes; l'orthographe des mots composés n'a jamais été définitivement fixée (*adnuo*, *annuo*; *adspicio*, *aspicio*, etc.).

D'autre part, un message écrit s'adresse à des interlocuteurs absents: les lecteurs contemporains et à venir. L'émetteur — l'écrivain — ne peut pas se référer à une situation connue. Ou plutôt cette situation doit être suggérée par le contexte. Il faut donc que chaque phrase constitue un sème parfaitement explicite qu'elle contienne, avec tous les éléments d'information nouveaux, toutes les références nécessaires au contexte précédent. Remarque valable, d'ailleurs, pour toute suite cohérente de messages (discours, récit) et pour le dialogue. Si différentes les unes des autres que soient les langues, elles ne peuvent fonctionner efficacement qu'à la condition de fournir les moyens de référence immédiate à la situation et au contexte: c'est le rôle, notamment, des éléments déictiques (démonstratifs) et anaphoriques (en latin, *is*, *ibi*, *tum*, *interea*, etc.). Chaque lecteur, à son tour, identifie les sèmes et interprète les phrases: l'acte sémique unique de l'émetteur se renouvelle ainsi indéfiniment; le sème reste identique sous la forme fixée par l'écriture.

<sup>30</sup> Jean Piaget, dans *Problèmes de psycholinguistique* (n. 9), p. 57.

4.4. Un système de signes (un code) peut être composé d'un petit nombre de sèmes (messages possibles) non analysables: tel celui des feux de circulation. Ou bien de sèmes plus ou moins analysables en nombre limité: tel le code de signalisation routière.<sup>31</sup> Mais le code d'une langue quelconque contient en puissance une infinité de sèmes et ne peut donc être décrit sous la forme d'un simple répertoire, comme par exemple le code de la route. Il se compose d'un nombre illimité d'éléments — disons pour simplifier: de mots — susceptibles de combinaisons variées.<sup>32</sup> Grammaires et dictionnaires en fournissent des inventaires plus ou moins détaillés, de toute façon complémentaires: selon les théories les plus modernes, un code linguistique comporte nécessairement une syntaxe et un lexique. Ce qui fait d'un tel code un système, c'est que les éléments en sont définis essentiellement par leurs rapports syntagmatiques et associatifs (*CLG*, 2<sup>e</sup> partie, ch. V).<sup>33</sup> C'est ce qui permet de les classer: les «parties du discours» sont des classes de mots distinguées par leurs fonctions, et qu'il y a lieu de subdiviser d'un point de vue formel (morphologique) ou sémantique. Dans les langues classiques, à un même système de cas, genres et nombres, correspondent plusieurs déclinaisons différentes; en latin, les valeurs des cas ne sont pas tout à fait les mêmes dans les noms propres de localités et dans les autres substantifs. Il peut être nécessaire de distinguer, d'une part, les noms qui dénotent des êtres ou des objets dénombrables, d'autre part les noms de matière ou d'abstraction, etc. Même diversité dans la classe des verbes, des adjectifs, et ainsi de suite. Il est évident que ces classements opérés par les linguistes ou les grammairiens ne sont pas artificiels: ils présentent sous une forme explicite un système de relations significatives dont les sujets parlants ont une connaissance intuitive, ce qu'on appelle parfois «sentiment ou conscience linguistique».

La question peut alors se poser de savoir si le classement ne devrait pas s'étendre aux sèmes composés de plusieurs mots; si la syntaxe, en d'autres termes, ne pourrait pas prendre une forme analogue à celle de la morphologie: on classerait ensemble les sèmes de même structure, par exemple

Sujet — Verbe — Complément d'objet

Sujet — Verbe passif — (Complément d'agent)

Sujet — Verbe — Adverbe, etc.

Une telle description serait extrêmement compliquée, et en fait irréalisable. En effet, tout comme le vocabulaire d'une langue, la série des types de phrase constitue un ensemble ouvert, comme l'a constaté T. De Mauro dans une enquête sur les conjonc-

<sup>31</sup> Même différence entre les codes d'écriture fondés sur la première articulation (logogrammes = signes correspondants à des mots) et ceux fondés sur la seconde (alphabets, syllabaires).

<sup>32</sup> Sans parler des sèmes consistant en un seul mot: «Oui. Quand? Jamais. Entrez» etc.

<sup>33</sup> Chez les linguistes contemporains, *associatif* a généralement fait place à *paradigmatique*. Malheureusement, il n'y a pas accord sur la définition du paradigme.



tions en italien.<sup>34</sup> Dans mon propre enseignement, j'ai toujours évité une conception de la syntaxe latine qui en fait un système de contraintes et d'interdictions, c'est-à-dire un ensemble clos.

4.5. Saussure s'était demandé si la phrase appartient à la langue ou à la parole, sans répondre catégoriquement (*CLG*, P. 173). Je reviendrai là-dessus tantôt en examinant la notion de signe linguistique.<sup>35</sup> Chomsky a repris la distinction en la réinterprétant: la parole, dans sa théorie, se ramène à la *performance*, ce qui rappelle la première définition saussurienne de la parole comme «exécution du signe». *Performance* s'oppose à *competence*, notion dans laquelle paraissent se confondre celles de code linguistique et de faculté individuelle du langage (4.2). La «compétence» devrait être observée chez «an ideal speaker-listener, in a completely homogeneous speech community, who knows his language perfectly and is unaffected by such grammatically irrelevant conditions as memory limitations, distractions, shifts of attention and interest, and errors (random or characteristic) in applying his knowledge of the language in actual performance».<sup>36</sup>

Les restrictions reviennent à éliminer les particularités non pertinentes, qu'il s'agisse d'accidents ou de défauts individuels, et à ne prendre comme documents de langue que les phrases «bien formées». La compétence inclut donc l'élaboration et la production des messages en tant que sèmes, et la grammaire ne prendra pas la forme d'un inventaire et d'un classement, mais celle d'un ensemble de règles ordonnées, permettant au locuteur-auditeur d'émettre et de comprendre immédiatement une infinité de messages inédits. La grammaire générative-transformationnelle s'oppose ainsi à la grammaire structurelle (dite «taxonomique») comme une grammaire dynamique à une grammaire statique. Elle veut rendre compte de l'aspect *créatif* du langage, négligé dans les descriptions antérieures.

4.6. Le signe linguistique. Opposée aux *actes* de parole, la langue apparaît comme un système *sémiologique*, un système de signes (4.4). Les signes sont des «entités psychiques à deux faces»: signifiant et signifié (*CLG*, p. 99). Le signifiant n'est pas la suite de sons articulés par tel ou tel locuteur, mais une suite de phonèmes, au sens moderne du mot; et le signifié n'est pas une image de la chose dont ce locuteur parle — du référent — (comme le suggère une figure trompeuse ajoutée par les éditeurs du *Cours*). Le signe est une entité abstraite: c'est cela que Saussure entendait pas psychique.<sup>37</sup>

<sup>34</sup> «Grammatiche a confronto delle congiunzioni italiane», dans *La grammatica. Aspetti teorici e didattici* (SLI 13/II, Bulzoni, Roma 1979), p. 265.

<sup>35</sup> Voir aussi E. Buysens, *Les langages et le discours* (n. 21), §§ 42-45.

<sup>36</sup> N. Chomsky, *Aspects of the Theory of Syntax* (n. 21), p. 3.

La relation qui unit le signifié au signifiant est *arbitraire*. Elle n'a d'autre garantie que l'accord des membres de la communauté linguistique et les rapports des signes entre eux à l'intérieur du système: «les synonymes 'craindre, redouter' n'existent que l'un à côté de l'autre, que l'un par l'autre: *craindre* s'enrichira de tout le contenu de *redouter*, tant que *redouter* n'existera pas. Mais allons plus loin: *chien* désignera le loup tant que le mot *loup* n'existera pas. Le mot, donc, dépend du système; il n'y a pas de signes isolés.»<sup>38</sup> Il est certes possible de considérer un signe isolé, en faisant abstraction du système: de ce point de vue, il est absolument arbitraire. Mais considéré dans le système où il a sa place, il apparaît relativement motivé: il appartient à une classe (ou catégorie) grammaticale, à une «partie du discours» par exemple; et par là ses possibilités de combinaison sont déterminées. Il est extrêmement rare qu'on hésite sur le classement d'un mot. J'écris «ils sont rentrés *bredouille*» comme «ils sont rentrés *tard*»; mais certains mettraient une *s* comme dans «ils sont rentrés fatigués».

Le signe saussurien correspond, grosso modo, à ce qu'on appelle un mot. Mais il y a des mots complexes: composés, dérivés, formes fléchies. Et la définition du signe ne saurait s'arrêter aux limites du mot: si *domini* est un signe, dans *domini iussa*, il faut en dire autant de *du maître*, dans *les ordres du maître*. De même *il a dit* est un signe au même titre que *dixit*, etc. et on arrive ainsi au sème dont il a été question plus haut (4.2). Il y aurait avantage à remplacer signe par sème, en désignant par le terme d'*hyposème* les éléments, quels qu'ils soient (mots, préfixes, désinences, etc.), qu'on obtient par l'analyse du sème.<sup>39</sup>

Si la syntaxe, comme le lexique, constitue un ensemble ouvert, ceci se trouve vrai de la langue, qui n'est pas plus une collection de phrases qu'une collection de mots (une nomenclature: *CLG*, p. 97): elle est un système qui permet aux sujets parlants de produire ou de reproduire indéfiniment des sèmes selon les modèles qu'elle fournit, donc par le procédé de l'*analogie* (*CLG*, pp. 221-228). Saussure a pris ses exemples dans la morphologie, mais son raisonnement vaut aussi pour la syntaxe. Le premier individu qui a dit: «Vous cherchez quoi?» au lieu de «Que cherchez-

<sup>37</sup> F. de Saussure, *Corso di linguistica generale*. Introduzione, traduzione e commento di Tullio de Mauro (Ed. Laterza, Bari 1968), n. 70, pp. 392-393. Réédité en français chez Payot, Paris 1972. La note 70 se lit pp. 425-427. Saussure avait au contraire affirmé le caractère *concret* des unités linguistiques. Mais il donnait à ce terme un sens très particulier: voir R. Godel, ouvr. cité, pp. 210-211.

<sup>38</sup> Cf. *CLG*, p. 160. Les éditeurs n'ont pas reproduit le second exemple donné par Saussure dans sa leçon (*CFS* n° 15, 1957, p. 21) En turc, le même mot *kurt* désigne le loup et le ver. L'ancien nom du loup (*böri*) a sans doute été frappé d'un tabou.

<sup>39</sup> Le terme d'*hyposème* (*iposema*) a été créé par Mario Lucidi, qui l'a employé dans un article publié en 1950, reproduit dans *Saggi linguistici* (Napoli 1966), pp. 67-76. Il n'a guère de chances en face de *morphème* (Bloomfield), *monème* (Frei, Martinet); quant à *sème*, il a été employé dans des acceptions très différentes de celle dont j'ai fait état.

vous?» a appliqué à la phrase interrogative le schéma de la phrase assertive en conservant l'intonation de la première. Il est probable que l'innovation s'est réalisée d'abord dans les interrogations totales, celles qui appellent une réponse par *oui* ou par *non*: «Cherchez-vous quelque chose?» → «Vous cherchez quelque chose?». Et il en est de même quant au rôle conservateur de l'analogie (CLG, pp. 236-237): celui qui reproduit un sème (cas des phrases banales comme «Comment allez-vous?» ou stéréotypées, comme «Erreur ne fait pas compte») ne le récite pas, mais le recrée à l'occasion d'une situation nouvelle.

4.7. La définition saussurienne du signe linguistique est discutée et n'a pas toujours été bien comprise. On l'a critiquée parce qu'elle ne s'accorde pas avec l'usage ordinaire du mot (signe *de* quelque chose). On s'est mépris sur la nature du signifié, que Saussure avait d'abord désigné par le terme de *concept*, certainement inadéquat, et qu'il a défini plus tard comme *valeur* (CLG, pp. 158-162). La différence entre signifié (d'un sème) et sens ou signification (d'un message) est à peu près celle qui s'exprime en allemand par les termes de *Bedeutung* et *Bezeichnung*.<sup>40</sup> Elle a été reformulée par Louis Hjelmslev, qui oppose la *forme* du contenu à la *substance* du contenu.<sup>41</sup>

## V

5.1. *Le problème de la description*. Comme on l'a vu (1.3), la description exacte, ou du moins adéquate, des divers états de langue est le premier objet de la linguistique synchronique. Celle-ci devrait aussi, selon l'exigence de Chomsky (3.3), fournir une *explication* indépendante de la description diachronique. C'est à cette préoccupation que répond, dans la grammaire générative transformationnelle, la théorie des «structures profondes». Quelles sont ces structures? Y en a-t-il d'autres que celle qu'on exprime par la formule Sujet — Prédicat? Et surtout, s'agit-il de structures linguistiques, c'est-à-dire grammaticales? Il est difficile d'en juger. Ces structures profondes devraient, semble-t-il, être universelles, la diversité des langues ne se manifestant qu'au niveau superficiel. De fait, ce qui rend possible la *traduction* d'une langue quelconque en une autre, c'est un contenu commun — par exemple à la phrase anglaise *I did not understand* et à la phrase turque *anlamadim*, équivalente, bien que de structure toute différente.<sup>42</sup> Mais pour rendre compte de ce fait, la théorie de

<sup>40</sup> Eugenio Coseriu, «Bedeutung und Bezeichnung im Lichte der strukturellen Semantik», dans *Commentationes Societatis linguisticae Europaeae* III (München 1970), pp. 10-121.

<sup>41</sup> Il vaut la peine de lire le ch. 13 (Expression et contenu) du livre signalé à la n. 27. Aux termes saussuriens de *signifiant* et *signifié*, qui évoque le mot plutôt que le sème en général, Hjelmslev a préféré ceux d'*expression* et de *contenu*, qui s'appliquent à un texte quelconque, oral ou écrit, préalablement à toute analyse.

<sup>42</sup> Hjelmslev, *ibid.*, pp. 68-70 et 138. Dans la version anglaise de l'ouvrage, le terme qui a été traduit par «sens» est *purport*, plus précis que le mot français.

la structure profonde et des transformations n'a que la valeur d'une hypothèse: le problème de la pensée, envisagée en dehors de son expression linguistique, est proprement un problème psychologique (cf. Benveniste, *PLG* I, p. 63-74).

5.2. La *parole* peut toujours être directement enregistrée ou fixée par l'écriture: un texte représente toujours une série d'actes de parole singuliers (4.3). Mais une description générale de la parole, pour une langue donnée est inconcevable et ne serait jamais achevée. En fait, depuis que l'on fait de la grammaire (et de la lexicologie), c'est-à-dire depuis l'antiquité, ce qu'on prétend décrire, c'est la *langue*, le code (ou le système) des éléments récurrents de la parole (cf. 1.3). La récurrence implique le sentiment de l'identité; et Saussure a bien vu que le problème central, dans l'étude de la langue, est celui de l'identité du signe (*CLG*, pp. 150-153).<sup>43</sup> Le code — abstrait — n'est pas donné: pour observer et décrire, par exemple, le grec attique ou le français d'aujourd'hui, il faut partir de messages concrets (4.2), oraux ou écrits, qui serviront de « documents de langue » (*CLG*, p. 146). On fera donc abstraction de ce qui est propre à l'acte sémique: accidents, particularités individuelles de l'exécution (performance: cf. 4.5, citation de Chomsky), références implicites à la situation. On ne considérera que la structure et les éléments du sème.

5.3. La grammaire des anciens, telle que la présente, par exemple Quintilien (I 4-8), comprend une description phonologique rudimentaire, fondée non sur les phonèmes, mais sur les « lettres »; une théorie des parties du discours, qui peut inclure des paradigmes de flexion et de formation des mots (*declination*, Varron); une partie lexicologique, où l'étymologie (ἐτυμολογία, recherche du sens originel, donc authentique des mots) a sa place. La syntaxe de la phrase paraît absente, mise à part une théorie de la proposition (*proloquium*, Varron).<sup>44</sup> La phrase était semble-t-il affaire de style et de rhétorique plutôt que de grammaire.

Aujourd'hui, la description grammaticale s'ordonne selon le principe universellement admis, de la double articulation du langage humain:<sup>45</sup> elle comporte donc une partie phonologique (deuxième articulation) et une partie syntagmatique (première articulation), qui peut se diviser en morphologie et syntaxe. On ne connaît pas de langue sans syntaxe; une langue sans morphologie est au moins concevable.<sup>46</sup>

Une description structurelle (1.3) présuppose un certain choix de matériaux: un « corpus », qui peut être plus ou moins éclectique. En fait, tant qu'il s'agit de langues vivantes, le grammairien se réfère toujours — consciemment ou non — à sa propre

<sup>43</sup> T. De Mauro, ouvr. cité (n. 37), pp. IX-XII (V-VIII) de l'édition française; R. Godel, ouvr. cité, pp. 136-141.

<sup>44</sup> Cf. Cicéron, *Tusc.* I 14. Toutefois, le terme même de syntaxe (σύνταξις) employé déjà par Chrysippe, est traduit par *constructio* dans le traité de Priscien.

<sup>45</sup> A. Martinet, *Éléments de linguistique générale* (n. 18), ch. 1.8.

<sup>46</sup> Dans l'article signalé à la n. 7, Martinet donne comme exemple le chinois.

connaissance de l'idiome qu'il décrit: Chomsky, apparemment, tire ses exemples de sa propre «compétence». On voit bien que dans le cas des langues classiques, cette ressource fait défaut: le plus savant helléniste, le meilleur latiniste ne pourra jamais acquérir cette connaissance intime du grec ou du latin que possédaient les contemporains de Démosthène ou de Cicéron. Ces langues ne nous sont connues que par des textes dont les auteurs ont, certes, mis en œuvre leur «compétence», mais dans les conditions particulières de l'activité littéraire, avec des préoccupations étrangères à l'usage ordinaire: tradition, imitation de modèles, recherche de l'*ornatus*. Pour faire la grammaire de ces langues, depuis la Renaissance, on a choisi les œuvres des prosateurs classiques, ceux que les anciens regardaient comme canoniques: Lysias et Isocrate plutôt que Thucydide; Cicéron et César, mais non Salluste ou Varron. On a ainsi attribué à la grammaire et au lexique les choix stylistiques propres à ces auteurs (cf. 3.1). Ces choix intéressent assez peu la morphologie; largement, en revanche, le vocabulaire et la syntaxe (2.2).

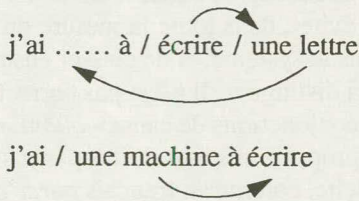
5.4. La linguistique moderne a mis au point des méthodes efficaces pour la description phonologique. La description grammaticale, en revanche, reste difficile. C'est que les unités de première articulation sont des unités *significatives*, et qu'entre le plan de l'expression (signifiant) et celui du contenu (signifié) la correspondance n'est pas simple: en grec, par exemple, à deux séries de formes comme ἔφην, ἔφης... et ἔστην, ἔστηνς... correspondent des valeurs différentes, imparfait pour la première, aoriste pour la seconde (CLG, PP. 136-164).<sup>47</sup> On peut — c'est ce que font les auteurs de dictionnaires — définir (ou traduire) des mots ou des locutions phraséologiques,<sup>48</sup> c'est-à-dire des unités lexicales. Mais comment définir avec précision la valeur de l'imparfait ou de l'aoriste grec? La terminologie en usage, en ce qui concerne les valeurs grammaticales, est vague et ambiguë, et on ne voit pas comment une terminologie plus satisfaisante pourrait être établie. On parle de «génitif» grec, latin, allemand, et pourtant les valeurs ne sont pas les mêmes. C'est cette difficulté que les structuralistes américains ont voulu écarter en proposant une méthode d'analyse purement formelle (1.8). Mais cette méthode n'est applicable qu'à des sèmes dont le sens est déjà connu.

Sémantique et syntaxe, en particulier, sont étroitement liées: la valeur d'un sème complexe (phrase, groupe de mots) n'est pas la somme des valeurs des éléments assemblés: c'est un produit (CLG, p. 176), dont les facteurs sont, outre ces valeurs mêmes, les relations qui les unissent. Or ces relations n'apparaissent pas toujours clairement dans la structure de l'expression: elles sont différentes, par exemple, dans «J'ai une lettre à écrire» et «J'ai une machine à écrire». Chomsky a beaucoup utilisé

<sup>47</sup> Cf. en français les deux séries d'adjectifs en *-able*: *louable, acceptable, croyable...* et d'autre part *valable, passable, durable...*

<sup>48</sup> Charles Bally, *Traité de stylistique française*, 4<sup>e</sup> éd. (Genève:1963), I, pp. 66-87.

ce genre de phrases à expression ambiguë (*John is eager to please; John is easy to please*) pour fonder sa théorie des « structures profondes » (5.1). Mais pour faire apparaître la différence de structure au plan du signifié, il suffirait peut-être d'appliquer le procédé de la *commutation*, c'est-à-dire d'examiner quels éléments du sème se laissent remplacer par d'autres éléments de même classe fonctionnelle. Ce procédé, employé couramment pour identifier les phonèmes,<sup>49</sup> permet tout aussi bien d'identifier les unités significatives. Reprenons les deux petites phrases de l'exemple. Dans la première, on peut substituer à *une lettre* un autre substantif (*un rapport, un compte rendu, quelques lignes...*); à *écrire* un autre verbe (*rédiger, copier, expédier...*). en revanche, il est impossible de substituer à *j'ai* un autre verbe tel que *je possède, j'achète, j'utilise...*, comme on peut le faire dans la seconde phrase. L'analyse syntaxique fera donc apparaître des relations différentes:



Cela revient à considérer les rapports syntagmatiques à la lumière des rapports associatifs, et donc, comme le demandait Saussure (*CLG*, p. 188), à tenir compte des deux ordres de rapports.

5.5 On a vu plus haut (3.8) la place — bien modeste — qui peut être faite à la linguistique diachronique dans l'enseignement du grec et du latin. Qu'en est-il de la linguistique synchronique? En principe, les conceptions modernes de la grammaire devraient profiter à l'enseignement des langues en général, et ont déjà été utilisées par les auteurs d'ouvrages didactiques dans le domaine des langues vivantes. Quant aux langues classiques, les livres qu'on utilise en Europe restent fidèles au plan et à la terminologie traditionnels, qu'il serait d'ailleurs difficile — et hasardeux — d'abandonner ou de vouloir réformer radicalement.<sup>50</sup>

La séparation, dans les grammaires, de la morphologie et de la syntaxe est peu satisfaisante du point de vue théorique; elle se justifie toutefois dans le cas des langues à flexion compliquée comme les anciennes langues indo-européennes. Mais à côté des tableaux de déclinaison et de conjugaison, la formation des mots (dérivation régulière, composition) tient bien peu de place, quand elle n'est pas simplement

<sup>49</sup> A. Martinet, *Eléments...*, ch. 3.22

<sup>50</sup> Signalons un manuel américain, de conception toute différente: Waldo E. Sweet, *Latin, a Structural Approach* (Ann Arbor, The University of Michigan Press 1957). J'en ai rendu compte dans *Kratylos* IV/2 (1959), pp. 187-191.

absente : on se contente, en général, de caser quelque part les formes du comparatif et du superlatif, celles des adverbes dérivés d'adjectifs.

Quant à la terminologie, des corrections de détail sont possibles, et parfois souhaitables. Ainsi, dans la dernière édition de la grammaire Kägei,<sup>51</sup> au § 2 (consonnes), « muettes » a été remplacées par *occlusives*. Malheureusement, dans la description de la conjugaison, on a laissé subsister les expressions « verbes muets, verbes liquides », qui sont non seulement désuètes, mais de plus absurdes.<sup>52</sup> Dans cette grammaire, traduite de l'allemand, il a fallu corriger aussi quelques germanismes conservés par le premier éditeur : « attribut » pour *épithète* « conjonctif » pour *subjonctif*. D'autres innovations sont discutables. Il faut prendre garde qu'un changement dans la terminologie peut nuire à la cohérence de la description grammaticale. Or, même dans une grammaire élémentaire où beaucoup de détails sont et doivent être omis, la cohérence est importante : on doit éviter, dans toute la mesure du possible, de dissocier des faits qui sont solidaires dans le système, et de classer ensemble des faits que les rapports significatifs invitent à distinguer. Il n'est pas correct, par exemple, de grouper sous une même rubrique « conjonctions de cause » *quoniam* (et son équivalent *quando*) avec *quia* et *quod* : les propositions introduites par ces dernières répondent à une question explicite ou implicite, comme en français *parce que* répond à *pourquoi*. En revanche, *quoniam* (ou *quando*) entrent dans la catégorie des conjonctions du raisonnement logique, avec *si* (et d'autre part *etsi*, *etiamsi*, *quanquam*).

5.6. Les imperfections des grammaires et des manuels n'ont jamais empêché les élèves intelligents d'apprendre à interpréter correctement des textes ou à parler des langues étrangères, et on n'a pas attendu, pour instituer et pratiquer l'enseignement des langues, la mise au point d'une théorie scientifique du langage. Il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure actuelle les maîtres de langues, et peut-être surtout de langues classiques, ont tout avantage à s'initier à la linguistique moderne. Aux ouvrages déjà signalés,<sup>53</sup> on peut ajouter le petit livre du linguiste américain Edgar H. Sturtevant, *An introduction to Linguistic Science*, publié en 1947, réédité en 1960 (New Haven, Yale Paperbounds 17).<sup>54</sup> Chacun jugera par lui-même de ce qu'il peut tirer de ces lectures pour enseignement. A ceux qui sont intrigués ou peut-être fascinés par le nom de Chomsky, on recommandera la lecture du livre qui a été désigné, à juste titre, comme « by far the clearest statement on Chomsky's philosophy of

<sup>51</sup> Voir n. 25.

<sup>52</sup> Le *Code de terminologie grammaticale*, publié par le Ministère Belge de l'Instruction publique (1949), dit correctement : verbes à occlusive, verbes à liquide. Il est vrai que c'est plus long !

<sup>53</sup> Ceux de J. Lyons (n. 1), de M. Leroy, B. Malmberg, J.C. Lepschy (n. 4), de E. Buysens, E. Sapir (n. 5), de A. Martinet (n. 18).

<sup>54</sup> J'en ai rendu compte dans *Kratylos* VII/2, pp. 208-210.

language»: <sup>55</sup>Noam Chomsky, *Language and Mind* (New York 1968). Toutefois, on ne leur conseille pas, pour l'heure, de se risquer à appliquer aux langues qu'ils enseignent les principes et les procédés de la grammaire générative transformationnelle.

---

<sup>55</sup> John Lyons, *Chomsky* (Fontana/Collins, London 1970), p. 120.



COMPTES RENDUS

Marianne VOLKART, *Zu Brugmanns Gesetz im Altindischen*. Universität Bern, Institut für Sprachwissenschaft, 1994, 68 Seiten. (Arbeitspapier 33.)

Die Untersuchung ist in zwei Hauptabschnitte eingeteilt: «1. Brugmanns Gesetz bei Nomina» (Seite 1-27) und «2. Brugmanns Gesetz bei Verba» (27-62); dazu kommen eine zusammenfassende Wertung der Ergebnisse (63-4) und die Bibliographie (65-8). Als Ziel der Arbeit formuliert die Verfasserin (1): «... die Gültigkeit von Brugmanns ... Gesetz (BG) ... im Bereich des altindischen Nomens und Verbums zu untersuchen.»

Im ersten Abschnitt «BG bei Nomina» nimmt sie nun zunächst die von HIRT 1913 (IF 32, 237-41) aufgestellte Liste mit 67 BG scheinbar widersprechenden Nomina, Pronomina und Präverbien zur Hand und schlägt sie in Manfred MAYRHOFERS beiden etymologischen Wörterbüchern nach: das EWAia stand der Autorin für die Lemmata *a-* (1985) bis *MAR*<sup>12</sup> (1993) zur Verfügung; für den Bereich *m-* (ca. 1962) bis *h-* (1975) musste sie hin gegen auf das KEWA zurück greifen; die Ergebnisse werden auf S. 2-11 referiert. Es folgt darauf (11-22) eine Besprechung von HIRTS Material zugunsten BG (IF 32, 241-7).

Es ist nun durchaus legitim, im EWAia den neusten Stand der ai. etymologischen Forschung und bis zu einem gewissen Grad auch der dafür relevanten idg. Laut- und Formenlehre zu sehen; eine Neuüberprüfung von BG auf dieser Grundlage ist also bestimmt sinnvoll. Dennoch stellt sich mir hier methodisch die Frage: welche Haltung nimmt denn MAYRHOFER BG gegenüber ein? Denn diese muss sich selbstverständlich in seiner Beurteilung der Herkunft des ai. Lexikons niederschlagen und muss, soll das Ziel wirklich die Überprüfung der Gültigkeit von BG sein, mit berücksichtigt werden.

In groben Zügen lässt sich MAYRHOFERS Verhältnis zu BG aus seinen Veröffentlichungen rekonstruieren: 1949, im Alter von 23 Jahren, reichte er eine Dissertation ein mit dem Titel: *Zur Restproblematik des «Brugmann'schen Gesetzes»*<sup>1</sup>. Darin zeigt sich MAYRHOFER als entschiedener Anhänger des von HIRT geprägten Satzes: «Das Gesetz ist tot, und es hat jedenfalls nicht zum Vorteil der Wissenschaft gelebt...» Spätestens 1964 hat MAYRHOFER dann die Fronten gewechselt<sup>2</sup>; als Folge

<sup>1</sup> Inaugural-Dissertation zur Erlangung der philosophischen Doktorwürde an der Karl-Franzens-Universität in Graz. Graz 1949; (59 Seiten). Ein Abriss davon erschien in KZ 70 (1952), 8-19 (geschrieben 1948).

<sup>2</sup> Siehe Die Sprache 10 (1964), 178-9; *Sanskrit-Grammatik*, Berlin 1965<sup>2</sup>, 18.

seiner Bekehrung zum Laryngalismus ist er jetzt Anhänger «des Brugmannschen Gesetzes in der Kleinhans'schen Formulierung» geworden. In seiner *Indogermanischen Grammatik* (1986), 146-7 legt er sich ausdrücklich auf keine bestimmte Fassung mehr fest und auch aus EWAia ist keine eindeutige Haltung herauszulesen: zu *káti* 'wie viele' wird z.B. vermerkt: «Annahme einer Vorform \*k<sup>h</sup>óti schwierig, wenn Brugmanns Gesetz auch vor -t- gilt»; und unter *dāsá-* 'Sklave' scheint ihm die an sich schlagende Verbindung mit gr. δοῦλος, myk. *do-e-ro-ldo<sup>h</sup>elo-* 'Knecht' < \**doselo-*, Demin. zu \**dosó-*, nicht zu behagen. In welcher Fassung auch immer — MAYRHOFER ist Anhänger von BG; eine Überprüfung der HIRTschen Gegenbeispiele an seinen Werken läuft auf einen forschungsgeschichtlichen Ansatz hinaus: «Wie erklärt MAYRHOFER (und die von ihm berücksichtigte neuere Forschung) HIRT weg?».

Problematisch ist angesichts des hochgesteckten Ziels «Verifizieren von BG» auch die — im Zusammenhang mit der Entstehung der Arbeit zweifellos gerechtfertigte — Beschränkung auf HIRTS Material, was die Verfasserin (11) selber feststellt. Die schmale Materialbasis und die Tatsache, dass HIRT seine Beispiele zum Teil schlecht gewählt hat, führen dazu, dass Fälle, die in einen gemeinsamen Rahmen gehören, isoliert behandelt werden:

*ápavant-* '?' (3)<sup>3</sup>, *prapitvá-* 'Vormittag' und *prabhú-* 'herausragend' (3), *sarvátāt-* 'Ganzheit' und *dīrghatā-* 'Länge' (6-7) weisen ein gemeinsames Phänomen auf: BG ist offensichtlich an starken Morphemgrenzen aufgehoben; so an der Kompositionsfuge und bei Sekundärsuffixen<sup>4</sup>:

1. *-tara-*: [Kontrast]. *priyátara-* 'lieber', *katará-* 'welcher von beiden'<sup>5</sup>; jaw. *fratarā-* 'vorder'; gr. ἄφνειότερος 'reicher', πρότερος 'früher', πότερος 'welcher von beiden'.

2. *-tama-*: [Superlativ]. *śivátama-* 'heilsamst'; gaw. *spəntō.təma-* 'heilvollst'; vgl. gr. ἄφνειότατος 'reichst'<sup>6</sup>.

3. *-vant-*: ['reich an']. *ámavant-* 'ungestüm', *áśvāvant-* 'rossreich' (RV 31x; gegen 2x *áśvavant-*); gaw. *əmauuant-* 'ungestüm'; gr. ἠνεμόφεντ- 'windreich'.

<sup>3</sup> Das Wort ist Hapax (AVŚ 18.4.24) und die Bedeutung nicht gesichert. VOLKART bespricht nur den ersten Vokal, doch hat HIRT es wohl auch als Beispiel für *ǎ* (< \**o*) vor dem Suffix *-vant-* gemeint.

<sup>4</sup> Vgl. die Liste bei BEEKES, FT Zürich 1992, 2-5.

<sup>5</sup> VOLKART erwähnt die Möglichkeit (5), für *katará-* unter Hinweis auf ahd. *hwedar* u. s. w. idg. \**k<sup>h</sup>etero-* anzunehmen; für sekundären Charakter der westgerm. Formen argumentiert z.B. BEEKES, FT Zürich 1992, 2. Es ist u. U. einfacher, *katará-* zusammen mit den anderen *tara-*-Bildungen zu beurteilen, da man dann den Anlaut (*ka-* < «*ca-*») nicht für sekundär erklären muss. Vgl. allerdings *káti* 'wie viele', wo das Jaw. *čaiti* bezeugt.

<sup>6</sup> Idg. \**t<sup>h</sup>h<sub>2</sub>o-*; im Gr. wurde \**tamo-* durch *-τατο-* ersetzt.

4. *-tāt-*: [Abstrakta]. *sarvātāt-* 'Ganzheit'; *gaw. hauruuatāt-* 'Ganzheit'; *gr. ὁλότης* (Aristoteles) 'Ganzheit', *νεότης* 'Jugend'; *lat. nouitās* 'Neuheit'.

5. *-tā-*: [Abstrakta]. *nagnātā-* 'Nacktheit', *dīrghatā-* (klass.) 'Länge'; *jaw. xšnaoθuuatā-* 'Würdigkeit, befriedigt zu werden'; *aks. dlūgota* 'Länge'; *lit. sveikatā* 'Gesundheit'.

6. *-ka-*: ['versehen mit'/Zugehörigkeit]. *rūpaka-* (AV) 'in anderer Gestalt'; *got. waurdahs* 'wortbegabt', *\*hailags* 'heilbringend'; *lat. ūnicus* 'einzig' (< *\*oṅnoko-*).

Dazu weitere Suffixe, bei denen die *o*-Farbe des Themavokals nicht aus dem Sprachvergleich erschliessbar ist, z. B. Tiernamen bildendes *-bha-* (*gardabhā-* 'Esel'); *-la-* Adj. (*jīvalā-* 'lebendig').

Ob obige Beispiele aufs Idg. zurückgehen, ist im Einzelfall sicher zweifelhaft; dass es Bsp. geben muss(te), die ererbt sind, jedoch nicht. Dass BG auch hier gewirkt haben musste, ist nach allem, was wir über Lautgesetze wissen, evident; es liegt also eine sekundäre Kürzung *\*ā* → *ǎ* vor<sup>7</sup>. Die Erklärung dafür liegt auf der Hand: es handelt sich um Analogie zu den Fällen mit athematischem Grundwort (bzw. Vorderglied), etwa *mādhu-* : *mādhutara-* = *priyā-* : *x*; → *x* = *priyātara-*. Begünstigt wurde der Analogievorgang durch die Durchsichtigkeit der Bildung; der Sprecher konnte die Zusammensetzung jederzeit neu bilden, wozu er sich eines geläufigen Vorbilds bediente<sup>8</sup>. Einige *-vant*-Adj. scheinen dagegen stärker lexikalisiert worden zu sein: so lässt sich *ásvāvant-*<sup>9</sup> (< *\*h<sub>2</sub>ékmovent-*) als Archaismus mit erhaltenem *ā* aus BG erklären<sup>10</sup>; ähnlich ist z. B. *revánt-* 'reich' lautlich vom Grundwort *rayí-* 'Reichtum' differenziert. Im Fall von *-vant-* gab es sogar Analogie in die entgegengesetzte Richtung: einige *i*-Stämme haben die Dehnung vor dem Suffix übernommen, z. B. *śáktīvant-* 'kräftig', *dhrájīmant-* 'dahinziehend'.

Etwas anders gelagert ist der Fall des themat. Ptz. Med. *-a-māna-*<sup>11</sup>, da hier keine analogische Vokalkürzung nach dem athemat. Gegenstück *-C-āna* möglich ist. VOLKART (8 Anm. 29) vertritt, indem sie sich der Rekonstruktion von KLINGENSCHMITT anschliesst, die Ansicht, dass das Ptz. zur Zeit der Wirksamkeit von BG noch *\*-omh<sub>1</sub>no-* lautete und somit geschlossene Silbe vorlag. Dies ist wohl denkbar,

<sup>7</sup> Ob diese schon ur-iir. oder aber im Ai. und Iran. unabhängig parallel eintrat, ist unerheblich. Im Fall von *\*-uant* muss bei Auffassung von *ásvāvant-* etc. als Archaismus (s. u.) unabhängige Entwicklung angenommen werden, da das Awestische wie das nachved. Indische nur *ǎ* vor *-uuant-* aufweist.

<sup>8</sup> Vgl. VOLKART (6-7) Anm. 21: sie nimmt an, dass das von ihr isoliert betrachtete *sarvātāt-*, *gaw. hauruuatāt-* erst nach dem Wirken von BG gebildet sei.

<sup>9</sup> Und weitere ca. 17 ved. Adj.; siehe Ai. Gr. II 2, 886.

<sup>10</sup> So BEEKES, Akten FT Zürich 1992, 2.

<sup>11</sup> *bhāramāna-* 'getragen werdend'; *jaw. barəmna-* 'getragen werdend, reitend'; *gr. ἀγόμενος* 'führend, holend'; *toch. B akemane, A ākmām* 'geführt werdend' (< *\*h<sub>2</sub>ágomh<sub>1</sub>no-*).

aber nicht zwingend; ebensogut könnte sich bereits im Iir. ein Sprossvokal neben dem Laryngal gebildet haben, der dann in iran. *-amna-* in der Mittelsilbe wieder geschwunden ist. Falls dabei der Sprossvokal vor dem Laryngal stand (\**-om<sub>2</sub>Hno-*), was wir nicht entscheiden können, dann müsste man Neutralisierung von BG an der starken Morphemgrenze annehmen; andernfalls (\**-om<sub>2</sub>Hno-*) war die Silbe geschlossen.

Als Anhang zum Abschnitt «BG bei Nomina» diskutiert VOLKART — ausgehend von LUBOTSKYs Behandlung<sup>12</sup> — die Frage, ob BG auch nichtablautendes, d. i. durch \**h<sub>3</sub>* umgefärbtes, \**o* betrifft (22-7). Sie kommt zu dem Schluss (27, 64), dass wegen der geringen Materialbasis und der Mehrdeutigkeit der Beispiele keine Entscheidung möglich sei. Tatsächlich scheint es kein sicheres Bsp. für ai. *ā* < \**o* < \*\**e* / *h<sub>3</sub>* CV zu geben<sup>13</sup>. Aber auch die Fälle, die LUBOTSKY für *ǎ* aus gefärbtem \**o* in Anspruch nimmt, sind nicht beweiskräftig<sup>14</sup>; einzig ai. *ápas-* 'Werk' = lat. *opus* < \**h<sub>3</sub>ópos-* < \*\**h<sub>3</sub>épos-* macht gewisse Probleme<sup>15</sup>. Da aber die Umfärbung von \*\**e* durch \**h<sub>3</sub>* mit Sicherheit schon fürs Urindogermanische vorauszusetzen ist, scheint es mir schwer vorstellbar, dass dieses umgefärbte \**o* noch zur Zeit des Wirkens von BG von ablautendem \**o* phonetisch verschieden war, was ja die Voraussetzung für unterschiedlichen Output aus BG wäre.

Der zweite Abschnitt «BG bei Verba» basiert auf jenem Kapitel von Stephanie W. JAMISONS Buch *Function and Form in the áya-Formations of the Rig Veda and Atharva Veda* (Göttingen 1983), welches vom Wurzelvokalismus der ai. *áya-*-Bildungen handelt (S. 200-12).

Zunächst wird JAMISON referiert (32-42): ai. *áya-*-Bildungen können neben sekundären Quellen wie Denominativa und Deverbativa auf zwei verschiedenen Primärstambildungen beruhen: (a) Intransitiva mit Wurzelschwundstufe (ungeklärter Herkunft) und (b) Transitiva mit Wurzel-\**o*-Stufe (aus idg. \**R(o)-éje-*). Bei (b) kommt BG zur Anwendung, was bei ai. *CaRC*-Wurzeln zu *R(ǎ)* führt (z. B. *vardháya-*); bei den *C(R)aC-* und *C(R)aR*-Wurzeln ergeben sich aber Verwicklungen, denn die gemäss KURYŁOWICZ' Bedingung zu erwartende Verteilung *R(ǎ)* bei set-

<sup>12</sup> «La loi de Brugmann et \**h<sub>3</sub>e-*», in: *La reconstruction des laryngales*. Paris 1990. S. 129-36.

<sup>13</sup> VOLKART nennt (26 Anm. 97) einen möglichen Fall, den ihr RASMUSSEN zur Kenntnis gebracht hat: ai. *styáyate* < \**stih<sub>3</sub>éje-*. *ni styáyatām* 'soll gerinnen' ist AVP 2.39.01 belegt.

<sup>14</sup> Gegen pkin. \**g<sup>h</sup>éh<sub>3</sub>-u-*, \**g<sup>h</sup>h<sub>3</sub>-éu-* 'Rind' argumentiert SCHINDLER, *Die Sprache* 19 (1973), 151-7 erfolgreich.

<sup>15</sup> Denkbar wäre z. B. der Ansatz \**h<sub>2</sub>ápos-* > ai. *ápas-*; im Lat. ist dann der aus dem Wurzelnamen \**h<sub>2</sub>óp-*, \**h<sub>2</sub>áp-* (> lat. *ops*, *ope* F 'Macht, Vermögen') stammende *o*-Vokalismus auf *opus* übertragen, vgl. auch *opulentus* 'reich', *omnis* 'ganz, jeder'. Germ. \**ōbija-* 'ins Werk setzen' (ahd. *ueben* u. a.) sagt über die Laryngalfarbe nichts aus; es handelt sich wohl um ein Denominativ zum Wurzelnamen \*(*H*)*óp-* mit durchgeführtem Langvokal. Hierher auch heth. *ḫappinant-* 'reich' (\**h<sub>2</sub>* oder \**h<sub>3</sub>*), ai. *ápnas-* N 'Ertrag, Besitz'.

und  $R(\bar{a})$  bei anīṭ-Wurzeln erfährt einige Ausnahmen<sup>16</sup>. Deshalb nimmt JAMISON an, dass wie in der 3s des Perf. eine Verallgemeinerung von  $R(\bar{a})$  stattgefunden habe<sup>17</sup> und  $R(\check{a})$  nach bestimmten Prozessen später neu entstanden sei. Solche Prozesse sind: (1) analogische Angleichung an das aktive themat. Präsens gleicher Bedeutung, z. B. *janáya-* an *jána-*, *namáya-* an *náma-* nach dem lautgesetzlich entstandenen Vorbild *vardháya-* : *várdha-*. (2) Verallgemeinerung von  $R(\check{a})$  in Wurzeln mit auslautendem Nasal, ausgehend von u. a. durch (1) entstandenen Vorbildern, z. B. *panáya-*, *gamáya-*. (3) Aufgabe des Ablauts, v. a. bei gewissen *CRaC/R*-Wurzeln, z. B. *pratháya-*.

Das nächste Kapitel (42-50) konfrontiert JAMISONS Thesen mit zwei ihrer Rezensenten: GOTŌ (IJ 31 [1988], 303-21) und LUBOTSKY (IJ 32/2 [1989], 89-113). GOTŌ akzeptiert die Zweiteilung Intransitiva mit  $R(z)$  : Transitiva mit  $R(*o)$ . Er kritisiert das Anwenden von BG «in its broadest application» — d. h. ohne KURYLOWICZ' Bedingung — bei den *C(R)aC*- und *C(R)aR*-Wurzeln, wobei er hier nicht beachtet, dass JAMISON KURYLOWICZ nicht ablehnt, sondern einen späteren Ausgleich annimmt (vgl. Anm. 17). Von JAMISONS Vokalkürzungsprozessen lässt er (1) für *namáya-* gelten, während er die *seṭ*-Fälle wie *janáya-* mit KURYLOWICZ erklärt; auch (2) lässt er offenbar zu. Die Aufgabe des Ablauts in *Samprasāraṇa*-Wurzeln (3) hingegen ist so nicht richtig: gemieden wird nämlich nur die Schwundstufe, Dehnstufen hingegen kommen vor; *seṭ*-Fälle wie *pratháya-* erklärt er mit KURYLOWICZ. LUBOTSKY lässt auch Transitiva mit  $R(z)$  zu, wogegen VOLKART argumentiert. Wie für GOTŌ wird auch für ihn KURYLOWICZ dem Material am ehesten gerecht. Den Vokalkürzungsprozessen steht er skeptisch gegenüber.

Das Kapitel 2.3 (50-62) schliesslich trägt den Titel «KURYLOWICZ' Erklärung und JAMISONS System: Diskussion und ein neuer Lösungsvorschlag». Zuerst klassifiziert VOLKART JAMISONS Material in *seṭ*- und anīṭ-Fälle:

Von den 45 transitiven primären<sup>18</sup> *áya*-Bildungen mit  $R(\bar{a})$  sind 36 auf anīṭ-, 4 auf

<sup>16</sup> Bsp.: *seṭ*-Wurzeln mit  $R(\bar{a})$ : *āmáya-*, *tārāya-*, *pātāya-*, (*pārā* ...) *bhāvāya-*. anīṭ-Wurzeln mit  $R(\check{a})$ : *kṣayāya-*, *namāya-*, *harāya-*. Dazu mit beiderlei Vokalismus: *gāmāya-*, *dhvānāya-*, *yāvāya-*, *rāmāya-*, *śrāvāya-*.

<sup>17</sup> VOLKART (36-7 Anm. 128 u. 130) betont, dass JAMISON mit der Formulierung (S. 204) «It is necessary to reject the condition on Brugmann's Law imposed by Kurylowicz» nicht sagen will, KURYLOWICZ' Bedingung habe bei den *áya*-Bildungen nicht gegolten; sie ist vielmehr der Ansicht, dass deren Ergebnis später analogisch zu  $R(\bar{a})$  ausgeglichen worden sei. In diesem Punkt haben sowohl GOTŌ (318) als auch LUBOTSKY sie missverstanden.

<sup>18</sup> Obwohl sie sich ausdrücklich auf den für BG in Frage kommenden Formenbestand beschränken will (50), wird in der Folge auch sekundäres Material wie z. B. die *p*-Kausativa aufgeführt und mit ausgewertet, was der Übersichtlichkeit nicht unbedingt förderlich ist; ich habe diese Fälle hier abgezogen. Die innerindoar. entstandenen *p*-Kausativa werden erst bei den Vokalkürzungsprozessen interessant, z. B. *jñāpāyati* < *jñāpāyati*.

set-Wurzeln gebaut; 5 Fälle sind unsicher. Für die 4 set-Fälle wird sekundäre Entstehung postuliert (53-4)<sup>19</sup>, womit bei den R( $\bar{a}$ )- $\acute{a}$ ya-Bildungen alle Einwände gegen KURYLOWICZ beseitigt sind. Anders das Bild bei R( $\check{a}$ ): von 19 Fällen beruhen 7 auf aniṭ-Wurzeln<sup>20</sup>, was für ein Lautgesetz eine hohe Ausnahmenquote bedeutet; deswegen hatte JAMISON KURYLOWICZ als analogisch beseitigt erklärt und ihre Vokalkürzungsmuster aufgestellt.

Nun folgt VOLKARTS eigener Vorschlag (59-62): BG wirkte mit KURYLOWICZ' Bedingung; JAMISONS Verallgemeinerung des Langvokalismus trat nicht ein, denn dagegen spricht die Verteilung: von 43 sicher bestimmbar an iṭ-Wurzeln haben 36 R( $\bar{a}$ ) und nur 7 R( $\check{a}$ ); von den 15 set-Wurzeln haben nur 4 R( $\bar{a}$ ) und 11 R( $\check{a}$ ); nach dem Schwund der Laryngale dienten set-Fälle mit R( $\check{a}$ ) als Vorbild für JAMISONS Vokalkürzungsprozesse.

Diesen Kompromissversuch als neue Lösung zu propagieren scheint wohl etwas übertrieben. Es ist sicher richtig, die Verallgemeinerung des Langvokalismus abzulehnen<sup>21</sup>. Doch wie auch GOTÖ nimmt VOLKART nur an, dass die regelwidrigen Fälle auf Analogie beruhen; sie hebt nur noch mehr hervor, dass die lautgesetzlichen set-Fälle bei den Vokalkürzungen zusätzliche Vorbilder für die Analogie lieferten, also z. B. *namáya-* : *náma-* nicht nur nach *vardháya-* : *várdha-*, sondern auch nach *janáya-* : *jána-*, was den Ersatz von *\*nāmáya-* tatsächlich begünstigt. GOTÖ wird kritisiert (55), er verlasse den Bereich der rein lautgesetzlichen Lösung, weil er z. T. JAMISONS Erklärungen übernimmt, aber nicht mit der gleichen Systemhaftigkeit anwendet; es liegt aber nun einmal im Wesen der Analogie, dass sie nicht im Sinne eines Lautgesetzes voraussagbar ist; daher braucht man auch nicht unbedingt eine Erklärung zu suchen, wenn keine Analogie eingetreten ist. Fälle wie *sundhaya-*, *ḍṛm̐haya-*, welche u. a. die «historische Realität der Kurzvokalmuster» (58) beweisen sollen, sind ja ebenfalls vereinzelt und nicht systemhaft<sup>22</sup>. Es kann jedenfalls

<sup>19</sup> *tārāya-*, *bhāvāya-* und *āmāya-* nach JAMISON. Der Langvokal im Hapax *ādhvānayat* (RV 6.18.10) 'liess qualmen' (*\*d<sup>h</sup>uonH-ēje-*) — daneben ebenfalls Hapax Inj. Aor. (*mā...*) *dhvanayī* (RV 1.162.15) 'soll (nicht) bequalmen' — soll nach VOLKART durch das an der Textstelle parallel stehende *dambhāyat* 'zerschlug' mit schwerer Silbe verursacht sein. Warum zwei parallel stehende Verben die gleiche metrische Struktur aufweisen sollen ist mir nicht klar; VOLKART meldet denn auch selber Zweifel an ihrer Erklärung an (Anm. 186).

Bei nur je einem Beleg (*dhvānāya-* : *dhvanāya-*) kann man aus der internen chronologischen Schichtung des RV kaum auf das Alter der Bildungen schliessen (so JAMISON 115).

<sup>20</sup> *kṣayāya-*, *gamāya-*, *namāya-*, *yavāya-*, *ramāya-*, *śravāya-*, *harāya-*. 11 sind set; dazu *svadāya-* mit R(*\*a*).

<sup>21</sup> Sie ist im Grund völlig unmotiviert; beim Perf. war der Analogiedruck ungleich stärker: dass 1s (*\*nenóḷiHh<sub>2</sub>a >*) *nināya* : 3s (*\*nenóḷiHe >*) *\*nināya* nach *cakāra* : *cakāra* ausgeglichen wurde, war fast unumgänglich, weil dadurch die Homonymie der 1s und der 3s verhindert werden konnte.

keine Rede davon sein, dass «eine gezieltere Erklärung» (59) vorliegt, wenn man versucht, die Analogie in den Rang eines Lautgesetzes zu erheben.

Völlig schiefe Zahlen liefert VOLKART auf Seite 55: sie rechnet vor, dass von 21 kurzvokalischen *áya*-Bildungen 12 lautgesetzlich korrekt sind (die 11 *seṭ*-Fälle plus *svadáya*- mit R(\*a)), 9 dagegen nicht (die 7 *aniṭ*-Fälle plus die *p*-Kausativa *jñapáya*- und *śrapáya*-), und schliesst daraus auf «über 40% regelwidrige Formen», für die weder GOTŌ noch LUBOTSKY eine befriedigende Lösung habe. Hier werden einfach die 36 korrekten *aniṭ*-Fälle unterschlagen (ganz abgesehen davon, dass *svadáya*-, *jñapáya*-, *śrapáya*- nicht als Input für BG in Frage kommen). Richtig ist, dass von 43 *aniṭ*-Fällen 7 (16%) analogisch sind, von 15 *seṭ*-Fällen dagegen 4 (27%), die VOLKART ganz selbstverständlich von Fall zu Fall erklärt.

Einzelnes.

- (2-3). Die Erklärung, *dáma*- 'Haus' sei über die Scharnierformen Lok. *dáme*, Akk. *dámam* aus dem Wurzelnomen abstrahiert, ist nicht ausreichend: *dáme* kann wohl kaum Lok. des Wurzelnomens<sup>23</sup> sein und der Akk. müsste *\*dám* < *\*dóm* < *\*\*dóm-m* gelautet haben<sup>24</sup>. Vorzuziehen ist daher u.U. der in Anm. 6 referierte Vorschlag DUNKELS, ai. *dáma*- mit gr. *δομος* als idg. *\*dómHo-* gleichzusetzen; dieses ist Nomen actionis (bzw. rei actae) zu *\*demh<sub>2</sub>*- 'bauen' (*h<sub>2</sub>* u.a. wegen gr. *δέμος* 'Körperbau').
- (3). Es wird für das Bsp. *prá* 'vor, voran' die Frage aufgeworfen, ob BG im Wortauslaut wirkt, oder nicht. Wäre VOLKART nur ein wenig über ihre schmale Materialbasis hinaus gegangen, hätte sie leicht einschlägige Beispiele finden können: themat. Gen. Sg. *-asya* < *\*-oṣjo*, Pron. *sá* < *\*só*, mediale Sekundäreendungen z. B. *3s -ta* < *\*-to* u. a.<sup>25</sup>.
- (51). *yātáya*- 'aufstellen' soll keine sicheren ausser-iir. Anschlüsse haben, doch ist die Gleichung ai. *ní yatate* 'stellt sich hin' = lat. *nītitur* 'stützt sich' < *\*ní jete-toj/r* längst gefunden; vgl. THIEME, GS NYBERG III (1975) = Acta Iranica 6, 347.

<sup>22</sup> Sonst müsste man auch Bildungen wie †*yaccháya*- statt *yámáya*- nach synonymem *yáccha*- erwarten.

<sup>23</sup> Dies gibt MAYRHOFER, EWAia, I 697 an; er könnte indes MEIER-BRÜGGER, KZ 91 (1977), 163 missverstanden haben. Der Lok. des Wurzelnomens ist im Awest. bezeugt: gaw. *dam*, jaw. auch *dam-i* 'im Haus'.

<sup>24</sup> Auch bei analogischer Vokalisierung *\*dóm-m* wäre nicht *dámam*, sondern «*dámam*» herausgekommen.

<sup>25</sup> Als Beispiel für Wirken von BG hat man die emphatischen Partikeln *ghā* (*gha*) < *\*g<sup>h</sup>o* und *hā* (*hā*) < *\*g<sup>h</sup>e* (*\*g<sup>h</sup>o* : *\*g<sup>h</sup>e* auch in aks. *-go* : *-že*; siehe DUNKEL, KZ 96 (1982/3), 189-90) in Anspruch genommen; die Verteilung der Quantitäten im RV: 44x *ghā* : 8x *ghā* gegenüber 2x *hā* : ca. 123x *hā* erschwert eine Erklärung als metrische oder sonstige sekundäre Dehnung.



VAdj. \**ni-it-to-* > lat. *n̄sus*.

(52). «Die Wurzel *van-* von *vānayati* zeigt *seṭ-* wie *aniṭ*-Charakteristika». Nach GOTÖ, *Die «I. Präsensklasse» im Vedischen*, 283-6 sind hier zwei verschiedene Wurzeln zu unterscheiden: (1) *van* 'gewinnen, überwältigen' mit Präs. *vanóti* und (2) *vani* 'lieben' mit Präs. *vānati*, *-te*. Dass *vānáya-* zu *van* und nicht zu *vani* gehört<sup>26</sup> und somit mit BG in Einklang steht, zeigen Stellen wie AVP (Kaśm.) 19.26.10cd: *trīyam aśvino(r) vacas | tena gām vānayāmasi* 'das dritte Wort gehört den Aśvins; damit lassen wir (dich) eine Kuh gewinnen' oder AVP (Kaśm.) 20.23.05.

VOLKARTS Arbeit bietet einen Überblick über den Stand der Forschung im Bereich von BRUGMANNs Gesetz; die Nützlichkeit wird durch die arbiträre Materialbasis im ersten Teil (Nomen) und durch die vor allem im zweiten Teil (Verbum) ziemlich unübersichtliche Anordnung der Daten eingeschränkt<sup>27</sup>. Der Autorin darf man grosse Sorgfalt im Referieren der Sekundärliteratur und in Einzelbesprechungen bescheinigen; wenn irgendwo kleine Fehler auftreten, z. B. «*bhāramāna-*» (8) ohne zerebrales *ṇ*, so gehen diese unfehlbar auf die Vorlage zurück (hier HIRT, IF 32, 237: *bharamānas*)<sup>28</sup>. Auch wenn dieses Beispiel an sich belanglos ist, so ist es doch symptomatisch für den grossen Respekt, den VOLKART den Fachautoritäten entgegenbringt, besonders deutlich zu sehen in Anm. 186 (54), wo sie sich für jeden Schritt ihrer Erklärung hinter einem Vorbild versteckt. Bei ihrem Gesamtergebnis (63-4) kommt VOLKART zielsicher zu den richtigen Ergebnissen: (1) BG gilt grundsätzlich; (2) KURYŁOWICZ' Bedingung trifft zu; (3) die sogenannte KLEINHANSSsche Fassung lässt sich nicht halten. Bei der Frage von \**o* < \*\**h<sub>3</sub>e* als Input für BG (4) will sie sich wegen des geringen Materials nicht festlegen (s. o.).

*Adresse de l'auteur:*

Thomas Zehnder  
Seminar für Sprachwissenschaft  
Albert-Ludwigs-Universität  
Werthmannplatz 3  
D-79 085 Freiburg i. Br.

<sup>26</sup> JAMISON, S. 89 übersetzt AVŚ 6.09.03d *amūm sām vānayantu me* mit 'let (the cows) make her love me'; einem (alt)indischen Mann ist aber eher eine Aussage wie '(die Kühe) sollen mir jene (geliebte Frau) verschaffen' zuzutrauen.

<sup>27</sup> Eine tabellarische Aufstellung der beim Durchlesen verwirrenden Formenflut hätte z. B. geholfen. Sehr benutzerunfreundlich ist auch das Zitieren von Textstellen ohne Übersetzung.

<sup>28</sup> Etwas anderes ist es mit gewissen terminologischen Unschärfen, z. B.: «silbenschiessender Laryngal» (8), gemeint ist ein Laryngal, der bewirkt, dass die vorhergehende Silbe geschlossen ist; «laryngalhaltige Verben» (36 Anm. 128), gemeint sind *seṭ*-Wurzeln; «9.-Klasse-Verben mit echtem 'seṭ-Präsens'» (57), gemeint sind *n*-Infix-Präsentien zu *seṭ*-Wurzeln; «\**e*-stufige und \**o*-stufige Verwandtschaftswörter» (17), gemeint sind Wörter mit *e-*, *o*-Stufe im Suffix des starken Stammes, wofür die Termini hystero- und amphikineticus zur Verfügung stünden.

Marie-Claude CAPT-ARTAUD, *Petit traité de rhétorique saussurienne*. Genève, Droz, 1994, 166 p. (Publications du Cercle Ferdinand de Saussure, II.)

Longuement médité comme le souligne son auteur dans l'Avertissement, cet ouvrage ambitionne de «montrer l'applicabilité de la théorie saussurienne à l'analyse des données littéraires» (p. 9). S'intéressant plus particulièrement à la rhétorique, Mme Capt-Artaud met en évidence la souplesse et la modernité (parfois contestée) de l'héritage saussurien pour une étude des figures du discours. Adoptant une perspective de sémiologue, comme elle le dit elle-même, Mme Capt-Artaud sollicite toute la palette du courant saussurien (Saussure, Hjelmslev et surtout Prieto...), ainsi que l'apport de ses lointains précurseurs (Beauzée, Girard), pour fournir une théorisation systématique, dense et ouverte du champ rhétorique.

Les cinq premiers chapitres posent le cadre général de la réflexion de Mme Capt-Artaud. Le premier chapitre examine l'arbitraire du signe, dans le sens d'une conception instrumentale et communicative de la langue. En particulier, l'arbitraire y est envisagé à travers ses articulations distinctives de la signification, en relation avec l'extralinguistique. Les deuxième et troisième chapitres sont consacrés à la connotation. Mme Capt-Artaud s'y livre notamment à une critique justifiée de la connotation perçue comme «signification associée» (Bloomfield, Kerbrat-Orecchioni...), qui a le défaut de stratifier le langage en couches inégales et de confiner le langage figuré dans l'écart. Voyant dans la connotation une conséquence de l'arbitraire du signe et adoptant une optique fonctionnaliste, Mme Capt-Artaud prône pour elle une place centrale: la connotation définit les choix linguistiques inhérents à la mise en mots, parmi les solutions concurrentes, selon la pertinence de chaque situation communicative. De plus, l'originalité de Mme Capt-Artaud est d'offrir une typologie rénovée des connotations, qui fondent les réalisations rhétoriques, avec entre autres:

— la connotation «non délibérée» de la part du locuteur, mais qui peut toujours être réactivée;

— la connotation «délibérée», intentionnelle et foncièrement rhétorique. Celle-ci se subdivise en trois sous-catégories: la connotation «subreptice» (liée à l'idéologie et à ses manipulations), la connotation «ostensible» (source de la rhétorique à effets), la connotation «fonctionnelle» qui surdétermine ses signes et qui enrichit le plan notatif (ainsi en sciences ou dans la poésie).

Le quatrième chapitre présente le noyau de la réflexion de Mme Capt-Artaud, avec la subdivision de son objet d'études en deux grands domaines: le rhétorique et le poétique. Articulé sur la Parole et associé aux connotations subreptices ou ostensibles, le rhétorique concerne les énoncés normaux en langue, qui ne tirent leur

« anomalie » (p. 64) que du contexte et des circonstances de la communication. Axé sur la langue et jouant sur la connotation fonctionnelle, le poétique concerne les énoncés qui offrent une « anomalie intra-sémique » (p. 71), due à une perturbation sémantico-syntaxique dans la combinatoire même des signes.

Enfin, le cinquième chapitre constitue une réflexion sur la notion d'« écart ». D'une part, Mme Capt-Artaud y critique l'approche classique (Fontanier), même quand elle est modernisée (*Rhétorique générale* du groupe de Liège), en raison de sa tendance tautologique et de sa dichotomie excessive dans le sens Propre-Figuré. D'autre part, l'auteur y défend globalement une conception dynamique et non-hiérarchisée de l'écart, lié aux discordances perçues dans le travail sémiotique entre le locuteur et le récepteur, selon la fonctionnalité de l'énoncé.

La seconde partie de l'ouvrage consiste en un réexamen de plusieurs figures du discours, à partir des acquis méthodologiques précédents. Les chapitres 6 à 8 considèrent diverses figures à fondement rhétorique qui correspondent pour la plupart aux tropes « improprement dits » de Fontanier. Certaines de ces figures répondent à un souci d'économie linguistique, en même temps que de pertinence. Ainsi en est-il pour la synecdoque du genre ; pour la litote grammaticale, fondée sur une relation entre une classe et son contradictoire (cf. le fameux « Va, je ne te hais point ») et dont l'énergie illustre la notion de connotation ostensible ; pour l'allusion, vue comme évitement ostensible, avec la mise à contribution maximale des circonstances ; ou pour la métalepse, basée sur des renvois contextuels indiciels. Une place à part est accordée à l'ironie, définie par ses recours délibérés à des circonstances fictives, antagonistes avec l'énoncé. Une autre catégorie de figures rhétoriques repose sur les variations de points de vue du sujet par rapport à la relation Signe-Référent. Entre autres, l'hyperbole qui révèle une attitude de soulignement d'une catégorie pertinente ; la litote non grammaticale qui manifeste une atténuation de la pertinence sémantique (« Il est bien peu patient » / très impatient) ; ou l'euphémisme qui entraîne de nombreux changements dans la valeur des mots (ainsi quand FILLE se met à désigner une /femme publique/).

Les deux derniers chapitres sont consacrés à quelques figures à fondement poétique. Trois niveaux d'analyse permettent d'en identifier le fonctionnement : le « schéma locutoire » qui prend en compte la communication ; le « schéma syntaxique » qui révèle l'imbrication Sens Syntaxe et l'arbitraire différenciateur du sens ; le « schéma coutumier », organisé autour de l'agencement contrastif des référents. Tantôt l'« anomalie intra-sémique » (p. 124) se concentre sur un mot, à l'instar des trois grands tropes de la rhétorique :

— la métonymie qui joue sur les schémas coutumiers pour enrichir le lexique (bordeaux, cachemire...);

— la synecdoque (« une soutane » / un prêtre), dans laquelle une caractéristique d'un schéma coutumier usurpe l'élément oppositionnel attendu (prêtre / curé /...);

— la métaphore qui met «sur une même dimension deux référents comme s'ils pouvaient l'un et l'autre également être l'élément oppositionnel qui permettrait d'identifier le sens» (p. 139) — cf. «Bergère ô Tour Eiffel». Créant une surcharge au sein d'une même dimension syntaxique et creusant à l'infini la valorisation, la métaphore éclaire les zones d'ombre de la substance du contenu, surtout en poésie. Tantôt l'anomalie intra-sémique se répartit sur deux mots, à l'exemple de l'oxymore qui convoque des signes antonymiques, quoiqu'isotopiques, accolés par une solidarité syntaxique («cette obscure clarté»). Le mérite de cette figure est de montrer le travail de l'arbitraire et de la valeur sur le langage, puisqu'elle livre simultanément deux termes d'une opposition pour caractériser un même sens.

Ces remarques ne donnent encore qu'un aperçu sur la densité de l'ouvrage de Mme Capt-Artaud. Certes, ce dernier mérite quelques réserves: la dichotomie entre les domaines rhétorique et poétique est trop systématique; de nombreuses théories récentes sur les figures ne sont pas prises en compte (en particulier, les approches syntaxiques des années 80 ou les conceptions pragmatiques actuelles); l'analyse est trop exclusivement conduite à partir de Fontanier, dépassé par maints de ses aspects... Mais le livre de Mme Capt-Artaud comporte de nombreux points forts qui contribuent à la rénovation de l'étude des figures: son envisagement fonctionnel, sa distanciation envers les théories de l'écart, sa considération conjointe du sens et de la syntaxe... Autant de raisons qui rendent stimulante la lecture de ce *Petit traité de rhétorique saussurienne*.

*Adresse de l'auteur:*  
Prof. Marc Bonhomme  
Eichgutweg 31  
CH 3053 Münchenbuchsee

Morten NØJGAARD, *Les Adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, t. 1, Historisk-filosofiske Meddelelser 66:1, Copenhagen, The Royal Danish Academy of Sciences and Letters, 1992, 559 p.

Cet ouvrage est le premier tome d'une vaste étude prévue en trois volumes sur le fonctionnement de l'adverbe en français. Globalement, ce premier tome décrit la méthode suivie, proposant en outre un inventaire des adverbes français, avant de s'intéresser aux connecteurs et aux adverbiaux connectifs. Dans le tome 2 est prévue l'étude des adverbiaux comparatifs et énonciatifs, ainsi que celle des adverbiaux circonstanciels. Le tome 3 envisage l'examen des adverbiaux modaux et quantitatifs, suivi de celui des compléments adverbiaux.

Avec un corpus de près de 5'000 exemples empruntés au français actuel, l'ouvrage de M.N. apparaît comme une entreprise ambitieuse, puisqu'il s'agit de la première description globale du domaine — on ne peut plus flou — de l'adverbe en français. La première partie de l'ouvrage est consacrée aux problèmes méthodologiques posés par la syntaxe de l'adverbe. Parmi les divers centres d'intérêt de M.N., on peut relever sa distinction entre adverbe et adverbial, son ouverture — sans doute trop timide — sur la linguistique textuelle et conversationnelle, sa tentative de dégager les traits pertinents des adverbes à l'aide de divers tests, telles que les paraphrases ou les substitutions. La classification des adverbes à laquelle aboutit M.N. semble a priori très rigoureuse. Mais on reste perplexe devant les nombreux cas limites, comme les locutions prépositionnelles qui se plient difficilement à l'exercice typologique, et devant les critères retenus pour certaines catégories. Ainsi les «adverbes composés» subdivisés en «adverbes inanalysables» et en «adverbes analysables».

Occupant plus de 400 pages, la seconde partie de l'ouvrage propose une étude fonctionnelle et sémantico-énonciative des connecteurs et des adverbiaux relationnels (sériels, consécutifs, oppositifs, hypothétiques). M.N. y effectue de multiples micro-analyses dont on peut admirer la finesse et la clarté. Parmi elles, mentionnons l'examen de «alors» (pp. 341-356), de «justement» (pp. 416-422) ou de «quand même» (pp. 441-449).

Au total, l'ouvrage de M.N. nous paraît une synthèse fort utile sur l'une des catégories linguistiques les plus difficiles du français. Un regret pour terminer. Cet ouvrage constitue autant un livre de consultation qu'un traité sur l'adverbe. Dans ce sens, on aurait aimé, dès ce premier tome, un index récapitulatif sur les adverbes et les locutions adverbiales abordés.

*Adresse de l'auteur:*  
Prof. Marc Bonhomme  
Eichgutweg 31  
CH 3053 Münchenbuchsee

Georges MOLINIÉ, Pierre CAHNÉ (éd.), *Qu'est-ce que le style?* Actes du colloque international. Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 354 S.

Dieser reichhaltige Sammelband, der die Ergebnisse eines von G. Molinié und P. Cahné 1991 an der Sorbonne veranstalteten Stil-Kolloquiums zusammenfasst, wird nicht unambitiös in die Nachfolge jener legendären Bloomingtoner Stilkonferenz von 1958 gestellt (vgl. Th. A. Sebeok 1960: *Style in language*, 1978). Alte und neue Denkansätze sind perspektivenreich dem suggestiv formulierten Rahmenthema subsumiert: «Qu'est-ce que le style?» An das Vorwort — «Préface» — von P. Larthomas, als kritische Inhaltsübersicht wortspielend ein «postface» genannt (1-8), sowie ein «Préliminaire» von R. Martin (9-13) schliessen sich in alphabetischer Reihenfolge 18 kürzere oder umfangreichere, immer aber gewichtige Beiträge an.

Als der Amerikaner B. Gray seinerzeit die Nichtexistenz des Stilphänomens erweisen wollte (*Style. The Problem and its Solution*, 1969), handelte er Punkt für Punkt mit jeweils negativem Resultat «Stil» in der Linguistik, Literaturkritik, Rhetorik, Philosophie usw. ab — eine ähnliche Vielfalt der Aspekte, nun allerdings in positivem Bemühen um den Stil, zeigt die Themenfolge des Bandes: J.-M. Adam diskutiert auf textlinguistischer Grundlage, ausgehend von einem Satz Rimbauds, das Verständnis der Begriffe 'Stil' und 'Stilistisches' (15-43). Relativ kurz fassen sich M. Arrivés Skizze über Stil bei J. Lacan — mit dem chiasmisch verschränkten Titel *Lacan sur le style, sur le style de Lacan* — und P. Cahnés Behandlung der literarischen 'Form', die unter den Gesichtspunkten von μορφή und εἶδος erfolgt (45-61, 63-69). D. Combe, Verfasserin des Buches *La pensée et le style* (1991), vertritt gegenüber der durch Ch. Bally in der Stilistik vorgenommenen Trennung von Ausdruck und Inhalt — in geläufiger Formel «forme et fond», vergleichbar dem engl. «manner and matter» — die Einheit des Gedankens und der Sprache; sie stützt sich auf die phänomenologische Stilistik M. Merleau-Pontys, der für diesen Sachverhalt die pointierte Formulierung «parole pensante-pensée pensante» geprägt hat (71-91). Unter Rückgriff auf den Genetteschen Ausdruck der «imitation créatrice» sichtet die Latinistin J. Dangel Erscheinungsformen des Stils bei den römischen Rednern und Schriftstellern; interessant, dass in der damaligen Übersetzungskunst weder die Wort-für-Wort-Entsprechung noch die objektive Sinnwiedergabe des Textes als massgebend galt, sondern allein die stilistische Wirkung (93-113). In Auseinandersetzung mit dem Philosophen G.-G. Granger (*Essai d'une philosophie du style*, 1968) wendet sich M. Dominicy gegen die dort auf informationstheoretischer und strukturalinguistischer Grundlage aufgestellten Antinomien des Stils; seine durch philosophische Autoritäten von Aristoteles bis Kant untermauerten Ausführungen münden in ein Programm zur Untersuchung von Form und Modalität des literarischen Stils, das *genus grave, grande* oder *sublime*, «le grand style» (139-148). Behandlungen der Ironie haben derzeit Konjunktur, wozu Ph. Haman mit seiner eher

skizzenhaften Stilistik der Ironie, hier als literarisches Genre aufgefasst, beiträgt (149-159). Anregende Gedanken zum Verhältnis von Stilistik und Rhetorik, zur geschichtlichen Entwicklung beider in der Moderne und zu ihrer Verbindung mit der Literatur äussert A. Kibedi Varga (159-173). M. le Guern summiert aus Rhetoriken des 17. und 18. Jahrhunderts, dem klassischen Zeitalter, eine Fülle aufschlussreicher Zitate zur Stil-, insbesondere Dreistil-Lehre (175-185). In einem buchstäblichen «tour d'horizon» stellt P. Maingueneau Begriff und geltendes Konzept des — wohl-gemerkt literarischen — Stils in Frage (187-199). Gleich zwei Autoren widmen sich dem Thema Stil und Semiotik: G. Molinié, der die Rolle von 'Stilemen' erläutert, und G. Molino, weit ausholend von der linguistisch-literarischen Stilistik zu einer «allgemeinen Stilistik», mit seinem Entwurf einer semiotischen Stiltheorie (201-211, 213-261); auch F. Rastiers Abhandlung über das Problem des Stils für die Textsemantik läuft in die Forderung einer allgemeinen Semiotik der Kulturen aus (263-282). Gedanken Ch. Ballys weiterführend, entwickelt W.-D. Stempel hinsichtlich Stil und verbaler Interaktion in der Alltagskommunikation ein Konzept der «stylisation», das dem soziologisch geläufigen Begriff der 'Stilisierung' zu entsprechen scheint (313-330). Für P. Valentin ist das Konzept des Stils unhaltbar: nicht stilistische Variation gibt es, sondern nur semantische Unterschiede, Unterschiede im Sinn also (331-338). Den Schluss bildet ein hochinteressanter Beitrag von H. Weinrich zur Rolle der *memoria*: Stil, die *elocutio* der Rhetorik, dient in seiner mnemotechnischen Funktion als wichtigstes Mittel der Erinnerung, der kulturellen Tradition, namentlich der Poesie (339-354) — so wie schon der Comte de Buffon 1753 in seinem berühmten *Discours sur le style* vermerkt hatte, allein gut geschriebene Werke würden an die Nachwelt weitergegeben.

Gleich den meisten Rezensionen von Sammelbänden erschöpft sich diese Besprechung in einer letztlich unbefriedigenden Aufzählung des reichen Inhalts. Auch eine systematische Zusammenfassung, d.h. die sachliche Gruppierung der Beiträge an Stelle ihrer alphabetischen Anordnung nach Verfassernamen, hätte daran nicht viel geändert. Nicht zuletzt ist es aber der bunte Wechsel der Themen, der dem Band seine Lebendigkeit verleiht und Leseneugier sichert. Darüber hinaus fällt dem Betrachter eine merkliche Eigenständigkeit der romanistischen Stilforschung auf (vgl. schon die Aufsatzsammlung von H. Hatzfeld: *Romanistische Stilforschung*, 1975): andere Schwerpunkte, eine eigene wissenschaftliche Tradition, in die man sich bewusst einreicht, und auch ein besonderer «Stil» der Präsentation. So wirken, im Vergleich mit dem strengen Fachartikel der germanistischen Stilistik, viele der Beiträge eher essayistisch, was ihrer Qualität jedoch keinen Abbruch tut. Mit grosser Selbstverständlichkeit wird Stil, dies eine Gemeinsamkeit der romanistischen mit der angloamerikanischen Stilistik, spezifisch als «Stil in der Literatur» gesehen. Alles in allem: ein vielseitig anregendes Stilwerk, das entsprechend seiner thematischen Breite eine Fülle von Denkanstössen zu vermitteln geeignet ist.

*Adresse de l'auteur:*  
Prof. Willy Sanders,  
Universität Bern  
CH 3000 Bern 9

Henry SUHAMY, *Stylistique anglaise. (Perspectives anglo-saxonnes)*. Paris, Presses Universitaires de France, 1994. 313 S.

Eine englische Stilistik, geschrieben für französischsprachige Anglisten, die in ihrem methodischen Vorgehen deskriptiv und vorrangig der Literatur gewidmet ist — so ungefähr lautet, stichwortartig, das Signalement des vorzustellenden Buches von H. Suhamy. Aus seinen praktischen Erfahrungen als Professor für englische Sprache und Literatur an der Universität Paris-Nanterre erklärt sich wohl die behutsame Art, englische Stilmodalitäten aus den bekannten französischen Begriffen und Vorstellungen abzuleiten, wie auch die didaktische Verdeutlichung durch eine Vielzahl überwiegend literarischer Beispiele, die stets ausführlich interpretiert werden (exemplarisch das 5. Kapitel mit einer historisch geordneten Auswahl stilistisch kommentierter Texte, 251-289). Nimmt man noch die aus rhetorischem, linguistischem, literaturwissenschaftlichem und stilistischem Schrifttum gemischte Bibliographie hinzu (291-297) sowie die nützlichen Namen- und Sachregister (299-313), ergibt sich von selbst die Praxisrelevanz des Werks.

Das Einleitungskapitel (1-4) bietet alles von einem Handbuch fundamental Erwartbare: eine sprachliche Erklärung des Begriffs 'Stil', Erläuterungen zu Schriftlichkeit und Mündlichkeit, zu Stil und Stilisierung, zu der griffigen Alliterationsformel «forme et fond» für Ausdruck und Inhalt, die übrigens Entsprechungen hat in englisch «matter and manner» oder deutsch «Was und Wie», dies in analogischer Veranschaulichung. Es folgen Ausführungen über Äusserung und Geäußertes (*énonciation – énoncé*), Stützglieder und Stilelemente, schliesslich so zentrale Gesichtspunkte wie Norm, Abweichung und Wahl, die auch in der neueren Diskussion, etwa in der Riffaterreschen Unterscheidung von linguistischer und kontextueller Norm, eine grosse Rolle spielen.

Das zweite, dem Verhältnis von Sprache und Stil gewidmete Kapitel (43-110) leistet nach allgemeiner Grundlegung vor allem eine Charakterisierung des Englischen. Mittels der Unterscheidung von obligatorischen, d.h. grammatisch geforderten Strukturen und fakultativen, also variablen Modalitäten — «les espaces de liberté» — eröffnen sich stilistische Wahlmöglichkeiten. Dies führt zur Beschreibung von sprachlichen Niveaus und Registern, immerhin ist die Registerlinguistik ja eine genuin britische Forschungsrichtung. Wortschatz und Wortbildung werden unter den Aspekten von «création et métamorphose» behandelt, insbesondere das Wortspiel. Bei einem Verfasser, der selbst ein Buch über die englische Verskunst geschrieben hat (*Versification anglaise*, 1970), verwundert es nicht, dass sich ein ganzes Kapitel unter der Überschrift «Musik und Plastik des Textes» (111-170) mit



Klangprinzipien und der Prosodie befasst. Da geht es ausführlich um Erscheinungen wie Onomatopöie, Alliteration, Assonanz, Paronomasie bzw. Rhythmus und Versifikation (Metrik), d.h. Verse, Versfüsse, Versformen usw. Obwohl es sich natürlich in erster Linie um Ingredienzen des künstlerischen Stils handelt, fragt man sich doch, warum diese ebenso nützlichen wie stilistisch wichtigen Fragen in anderen Stilistiken und Stillehren nur selten eingehender behandelt werden.

Die spezifische Substanz des letzten Sachkapitels über «Rhetorik und Poetik» (171-249) erklärt sich einerseits aus der Prämisse, dass Stil — wie in der romanistischen und angloamerikanischen Stilforschung üblich — für Suhamy vorzugsweise, wenn nicht ausschliesslich «literarischer Stil» ist, andererseits aber auch wieder daher, dass er zu dieser Thematik einschlägige Lehrbücher vorgelegt hat: *La poétique*, 1991, sowie als Kompendium des alten rhetorischen Rüstzeugs *Les figures de style*, 1993. Nach einer historischen Skizze werden zwei Arten von Rhetorik unterschieden: die juristische («argumentative») und die literarische («emotive») Rhetorik. Im einzelnen dominiert die Beschreibung von Form und Funktion der wichtigsten Stilfiguren und Tropen, von der Ironie bis zur Metapher. Sie werden durch vielfältige Beispiele aus der Dichtung der letzten Jahrhunderte dokumentiert; zugleich kommen auch spezifisch englische Phänomene zur Sprache: der bekanntermassen eigenwillige Humor, wie er auf der Insel gepflegt wird, das typische «Understatement» (unter dem Stichwort Litotes) usw. Insgesamt ein modernes, lehrreiches und anspruchsvolles Stilwerk, das seinen frankophon-anglistischen Interessentenkreis zweifellos erreichen wird.

Adresse de l'auteur:  
Prof. Willy Sanders,  
Universität Bern  
CH 3000 Bern 9

CFS 48, 1994 (1995)

TABLE DES MATIÈRES

*Articles:*

René AMACKER, La théorie linguistique de Saussure et la psychologie.....	p. 3
Eric BUYSENS, La fleur-de-lis.....	15
Marie-Claude CAPT-ARTAUD, L'onomatopée, figure du destin.....	19
Urs EGLI, Saussure, moderne Versionen der IC-Analyse und ihre philosophische Deutung.....	41
Bert PEETERS, Le principe de l'économie linguistique et ses manifestations en phonologie diachronique.....	59

*Documents:*

Marc DÉCIMO, Saussure à Paris.....	75
Correspondance BALLY-SAUSSURE.....	91
Claire FOREL, L'enseignement de la langue maternelle selon Charles Bally: une conférence publique inédite de 1932.....	135
†Robert Godel, La linguistique et l'enseignement des langues classiques.....	149

*Comptes rendus:*

M. VOLKART, <i>Zu Brugmanns Gesetz im Altindischen</i> (Thomas Zehnder).....	177
M.-C. CAPT, <i>Petit traité de rhétorique saussurienne</i> (Marc Bonhomme).....	185
M. NØJGAARD, <i>Les Adverbes français. Essai de description fonctionnelle</i> , tome 1 (Marc Bonhomme).....	188
G. MOLINIÉ, P. CAHNÉ (éd.), <i>Qu'est-ce que le style?</i> (Willy Sanders).....	189
H. SUHAMY, <i>Stylistique anglaise</i> (Willy Sanders).....	191

## PUBLICATIONS DU CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

- |   | Fr.s. |
|---|-------|
| 1. <i>Présence de Saussure</i> . Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988), publiés par R. AMACKER et R. ENGLER. 1990, X-268 p. | 51.-  |
| 2. CAPT-ARTEAUD, M.-Cl., <i>Petit traité de rhétorique saussurienne</i> . 1994, 168 p.  | 24,50 |

## PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Alexandre Micha

- |  |       |
|--|-------|
| 204. UELTSCHI, K., <i>La didactique de la chair en ancien français (XIII<sup>e</sup> siècle)</i> . 1993, 200 p.  | 56,10 |
| 205. HEINEMANN, E. A., <i>L'Art métrique de la chanson de geste</i> . 1993, 408 p.   | 86,70 |
| 206. GALDERISI, C., <i>Le Lexique de Charles d'Orléans dans les Rondeaux</i> . 1993, 200 p.  | 79,60 |
| 207. COLLET, O., <i>Etude philologique et littéraire sur Le Roman de Jules César</i> . 1993, 212 p., 12 ill. dont 1 en couleurs.   | 43,85 |
| 208. <i>Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger</i> , réunis par Jacqueline Cerquiglini-Toulet et Olivier Collet, 1994, 368 p.             | 66,30 |
| 209. FOULECHAT, D., <i>Le Policratique de Jean de Salisbury (1372) livres I-III</i> . Edition critique avec introduction, notes et glossaire par Charles Brucker. 1994, 456 p. | 100.- |
| 210. DULL, O. A., <i>Folie et rhétorique dans la Sottie</i> . 1994, 228 p.   | 40,80 |
| 211. PONCHON, T., <i>Sémantique lexicale et sémantique grammaticale: le verbe faire en français médiéval</i> . 1994, VIII-464 p.   | 69,40 |
| 212. BEECH, G., PON, G., et CHAUVIN Y., <i>Le Conventum (vers 1030), un précurseur aquitain des premières épopées</i> . 1995, 192 p.   | 51.-  |

## LANGUES ET CULTURES Etudes et documents

- |   |                |
|---|----------------|
| 24. H. CURRAT, <i>Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne</i> . Essai de sémantique grammaticale. 1991, 176 p.              | 56,10          |
| 25. A. ENGLEBERT, <i>Le «petit mot» DE</i> . Etude de sémantique historique. 1992, 244 p.   | 40,80          |
| 26. A. GUILLET et C. LECLÈRE, <i>La structure des phrases simples en français</i> . Constructions transitives locatives. 1992, 448 p.               | 51.-           |
| 27. P. PÉROZ, <i>Systématique des valeurs de «bien» adverbe en français contemporain</i> . 1992, 192 p.   | 49.-           |
| 28. M.-O., JUNKER, <i>Syntaxe et sémantique des quantifieurs flottants tous et chacun</i> . Distributivité en sémantique conceptuelle. 1995, 184 p. | 63,20          |
| 29. D. APOTHÉLOZ, <i>Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle</i> . 1995.   | sous<br>presse |

# Editions DROZ

## Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale

Numéros 1 à 48  
1941-1995

		<i>Fr.s.</i>			<i>Fr.s.</i>
N° 1, 1941	104 p.	15,30	N° 25, 1969	152 p.	25,50
N° 2, 1942	64 p.	15,30	N° 26, 1969	192 p.	28,60
N° 3, 1943	72 p.	15,30	N° 27, 1970-72	132 p.	25,50
N° 4, 1944	72 p.	15,30	N° 28, 1973	80 p.	20,40
N° 5, 1945	56 p.	15,30	N° 29, 1974-75	220 p.	38,80
N° 6, 1946-47	80 p.	15,30	N° 30, 1976	198 p.	34,70
N° 7, 1948	56 p.	15,30	N° 31, 1977	316 p.	54,10
N° 8, 1949	84 p.	15,30	N° 32, 1978	162 p.	35,70
N° 9, 1950	104 p.	15,30	N° 33, 1979	162 p.	40,80
N° 10, 1952	64 p.	15,30	N° 34, 1980	160 p.	40,80
N° 11, 1953	60 p.	15,30	N° 35, 1981	160 p.	45,90
N° 12, 1954	88 p.	15,30	N° 36, 1982	160 p.	45,90
N° 13, 1955	72 p.	15,30	N° 37, 1983	156 p.	45,90
N° 14, 1956	64 p.	15,30	N° 38, 1984	308 p.	51.-
N° 15, 1957	138 p.	15,30	N° 39, 1985	220 p.	45,90
N° 16, 1958-59		Epuisé	N° 40, 1986	236 p.	51.-
N° 17, 1960	74 p.	15.-	N° 41, 1987	224 p.	51.-
N° 18, 1961	96 p.	15.-	N° 42, 1988	272 p.	51.-
N° 19, 1962	124 p.	20,40	N° 43, 1989	280 p.	51.-
N° 20, 1963	84 p.	20,40	N° 44, 1990	230 p.	51.-
N° 21, 1964	164 p.	20,40	N° 45, 1991	352 p.	51.-
N° 22, 1964	74 p.	20,40	N° 46, 1992	212 p.	51.-
N° 23, 1965	188 p.	20,40	N° 47, 1993	250 p.	51.-
N° 24, 1968	120 p.	25,50	N° 48, 1994	200 p.	51.-

Divers index (articles, documents, comptes rendus)  
figurent dans les Cahiers 11, 24, 35 et 37

# Editions DROZ